



**HAL**  
open science

**Politiques linguistiques éducatives en faveur de la  
F/francophonie, étude comparative au Ghana et au  
Vietnam : approches régionales, Afrique de l'Ouest et  
Asie du Sud-Est**

Isabelle Bokhari

► **To cite this version:**

Isabelle Bokhari. Politiques linguistiques éducatives en faveur de la F/francophonie, étude comparative au Ghana et au Vietnam : approches régionales, Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2022. Français. NNT : 2022UBFCC001 . tel-04377962

**HAL Id: tel-04377962**

**<https://theses.hal.science/tel-04377962>**

Submitted on 8 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**

Préparée à l'Université de Franche-Comté

École doctorale LECLA N°592  
Lettres, Communication, Langues, Arts

**Doctorat en Sciences du Langage**  
**Mention Français Langue Etrangère et Français Langue Seconde**

Par

**Isabelle BOKHARI**

**Politiques linguistiques éducatives en faveur de la F/francophonie : étude  
comparative au Ghana et au Vietnam**

**Approches régionales : Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 7 janvier 2022

**TOME 1 et TOME 2**

Composition du Jury :

M. Danh Thành DO-HURINVILLE  
Président du Jury

Professeur des Universités (UBFC)

M. Philippe LANE  
Rapporteur

Professeur Emérite (Rouen Normandie)

M. Julien KILANGA MUSINDE  
Rapporteur

Professeur des Universités (Angers)

M. Serge BORG  
Directeur de thèse

Professeur des Universités (UBFC)



**THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**

Préparée à l'Université de Franche-Comté

École doctorale LECLA N°592  
Lettres, Communication, Langues, Arts

**Doctorat en Sciences du Langage**  
**Mention Français Langue Etrangère et Français Langue Seconde**

Par

**Isabelle BOKHARI**

**Politiques linguistiques éducatives en faveur de la F/francophonie : étude  
comparative au Ghana et au Vietnam**

**Approches régionales : Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 7 janvier 2022

**TOME 1**

Composition du Jury :

M. Danh Thành DO-HURINVILLE  
Président du Jury

Professeur des Universités (UBFC)

M. Philippe LANE  
Rapporteur

Professeur Emérite (Rouen Normandie)

M. Julien KILANGA MUSINDE  
Rapporteur

Professeur des Universités (Angers)

M. Serge BORG  
Directeur de thèse

Professeur des Universités (UBFC)



## Dédicace

*« Dans toute planification, il y a un petit nombre de planificateurs et un grand nombre de planifiés auxquels on ne demande que rarement leur avis ..... Une politique linguistique conséquente devrait aussi se poser la question de l'importance du français .....*

*Quel rôle jouent les langues dans le développement, quel place le français peut-il tenir dans ce processus ?*

Ecrit de Louis-Jean CALVET  
(1996), Linguiste français, né le 5 juin 1942  
à Bizerte en Tunisie.

A mon père, Armand DEBAECKER,  
je dédie cette recherche



# Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier M. le Professeur Serge BORG, pour la confiance manifestée tout au long de cette recherche, qui grâce à ses conseils, s'est révélée à la fois passionnante et enrichissante à mener.

M. le Professeur DO-HURINVILLE Danh Thành m'a fait l'honneur de présider au Jury de soutenance. Je l'en remercie profondément.

Messieurs les Professeurs Philippe LANE et Julien KILANGA MUSINDE ont accepté d'être les rapporteurs de cette thèse. Je les en remercie infiniment, ainsi que de leur participation au Jury.

En outre, je remercie l'ensemble des décideurs au sein des dispositifs au Ghana et au Vietnam, mais également en France et au Sénégal, sans la contribution desquels cette recherche n'aurait pu avoir lieu.

Pour ses conseils et ses encouragements, je remercie Kaouthar avec laquelle il a été aisé et agréable de dialoguer.

Enfin, mes remerciements vont à ma famille, mes deux filles Atika et Sarah, mon époux ainsi que ma maman pour leur soutien de tous les instants.



## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	7
LISTE DES ACRONYMES ET DEFINITIONS.....	8
RESUME.....	9
ABSTRACT.....	9
INTRODUCTION.....	11
PREMIERE PARTIE : ELEMENTS CONTEXTUELS DE LA RECHERCHE.....	17
CHAPITRE I : CONTEXTE DU GHANA.....	18
CHAPITRE II : CONTEXTE DU VIETNAM.....	41
DEUXIEME PARTIE : ASSISES THEORIQUES, POSTULATS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	57
CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE.....	58
CHAPITRE IV : POSTULATS, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	95
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES CORPUS ET POLITIQUE LINGUISTIQUE COMPAREE GHANA - VIETNAM .....	108
CHAPITRE V : ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES.....	109
CHAPITRE VI : ANALYSE DE POLITIQUE LINGUISTIQUE EDUCATIVE COMPAREE GHANA – VIETNAM ET OUTIL D’AIDE A LA DECISION.....	191
CONCLUSION GENERALE.....	207
BIBLIOGRAPHIE.....	216
SITOGRAFIE.....	228
INDEX DES NOTIONS.....	231
INDEX DES AUTEURS.....	239
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES .....	241
ANNEXES.....	242
TABLE DES MATIERES .....	441



## Liste des acronymes et définitions

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

AFD : Agence Française de Développement

AFP : Agence Française de Développement

APD : Aide Publique au Développement

ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

CAD : Comité d'Aide au Développement

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

CEDEAO : Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CICID : Coopération internationale et du développement

CREF : Centres Régionaux pour l'Enseignement du Français

DLC : Aide Publique au Développement

ELAN : Ecole et Langue Nationale en Afrique

ESP : Education Strategic Plan (Plan stratégique pour l'Education)

FIPF : Fédération Internationale des Professeurs de Français

FLP : Français Langue Professionnelle

FSPI : Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant

GAFT : Ghanaian Association of French Teachers

IF : Institut Français

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

MEF : Ministère de l'Education et de la Formation (Vietnam)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ODD : Objectifs du Développement Durable

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

PLE : Politiques Linguistiques Educatives

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SAF : Secrétariat de Affaires Francophones (Ghana)

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

UA : Union Africaine

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



## Résumé

### **Les Politiques linguistiques éducatives en faveur de la F/francophonie : une étude comparative au Ghana et au Vietnam. Des approches régionales : Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est.**

A la croisée des champs d'étude que sont les sciences du langage, l'analyse du discours et la recherche-action, cette thèse propose une approche comparée des politiques linguistiques éducatives de deux aires géographiques - l'une en Afrique de l'Ouest, l'autre en Asie du Sud-Est. Il s'agit de proposer une étude sur l'influence des facteurs géopolitiques, linguistiques, économiques et culturels sur les politiques mises en place dans deux États en particulier avec une présentation de deux systèmes éducatifs sensibles pour la Francophonie, à savoir le Ghana et le Vietnam (ayant respectivement dans l'Organisation Internationale de la Francophonie, les statuts d'État associé et d'État membre). Nous procéderons à cette occasion à une étude des langues en présence sur ces deux territoires ainsi que du statut de la langue française et des représentations qui lui sont associées.

A partir de l'étude d'un corpus de textes officiels, et d'entretiens semi-directifs auprès de décideurs, de responsables éducatifs des deux pays mais également d'opérateurs de la Francophonie (OIF, AUF, RFI, TV5), nous proposerons une approche diachronique de 2000 à nos jours. Nous examinerons en outre l'état actuel de la F/francophonie et envisagerons son avenir pour proposer enfin, dans une approche prospective, un certain nombre d'orientations concernant le développement de la langue française et de son enseignement dans ces deux aires.

Enfin, cette recherche s'inscrit résolument dans le champ de la recherche-intervention ainsi que dans une démarche professionnelle avec la création d'un outil d'aide à la décision destiné aux futurs décideurs dans le domaine de la F/francophonie en France, au Ghana et au Vietnam.

**Mots clés** : Francophonie - Politiques linguistiques - Politiques éducatives - Éducation comparée - Approche plurilingue - Aide publique au développement.

## Abstract

### **Language and educational policies in favour of F/francophonie : a comparative analysis between Ghana and Vietnam. A regional approach : West Africa and South-East Asia.**

Situated at the intersection of the fields of study which are language sciences, discourse analysis and research-action, this work presents a comparative approach of the linguistic and educational policies of two geographical areas – the first one in West Africa and the second one in South-East Asia. The purpose is to conduct a study on the influence of geopolitical, linguistic, economic and cultural factors on the policies put into place in those two states with a presentation, in particular, of the two sensitive educational systems for Francophonie, that is Ghana and Vietnam (the two states having respectively the status of associate member and member state within the Organisation of Francophonie). A study on the languages present on the two territories, the status of French language and the representations associated to French language, will therefore be conducted.

From the study of a corpus of official texts as well as semi-directive interviews with persons in charge of education, policy makers in those two countries but also operators of F/francophonie : the International Organisation of Francophonie (OIF), the Higher Education Agency for Francophonie (AUF), the French International Radio (RFI), TV5, we will present a diachronic approach from the year 2000 to today. Moreover, we will examine the present situation of Francophonie et will consider its future in those two countries. Finally, in a prospective approach, we will state a number of recommendations concerning the development of French language and its teaching in those two areas.

Lastly, this research falls within a professional approach with the creation of a decision making tool aimed at present and future policy makers in the field of F/francophonie in France, Ghana and Vietnam.

**Key Words** : Discourse analysis – „Francophonie“ - Language policies - Comparative education – Multilingual Approach - Public development aid.



# INTRODUCTION



Notre recherche, à la croisée des champs d'étude que sont les sciences du langage, l'analyse du discours et la recherche-action, s'inscrit dans un domaine peu exploré jusqu'ici, à savoir celui des politiques linguistiques éducatives comparées en faveur de la F/francophonie au Ghana et au Vietnam dans une approche régionale. Cette étude, trouve ses origines dans le vécu de la coopération internationale et les expériences de terrain dans ces deux pays.

En effet, en fonction successivement en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-est en tant qu'attachée de coopération pour le français et attachée de coopération éducative, nous avons mené un certain nombre d'actions de coopération bilatérales mais aussi multilatérales. Nous avons à ce titre mis en œuvre des projets en faveur du développement de la langue française, d'après les orientations du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères en partenariat avec les autorités éducatives locales et les opérateurs de la Francophonie intervenant dans les deux pays. Ainsi, nous nous sommes interrogés quant à la pertinence des actions que menait la France et les différents acteurs locaux et internationaux au Ghana et au Vietnam. Nous avons en outre fait le constat que – malgré le nombre conséquent de programmes mis en œuvre par l'ensemble des acteurs - y compris des opérateurs de la Francophonie - le nombre d'apprenants en langue française régressait et les performances des dispositifs en place nécessitaient souvent d'être améliorées.

En fonction au Ghana, nous avons mené un travail de réflexion dans le cadre d'un mémoire de Master sur le thème des représentations de la langue française dans le pays auprès d'un panel d'étudiants. Nous avons notamment étudié de quelle manière le choix pour la langue française pouvait être influencé par les représentations liées au français. L'un des résultats de l'enquête que nous avons menée, fut que les représentations par rapport à l'apprentissage de la langue française étaient issues majoritairement du discours récurrent émanant des autorités gouvernementales ghanéennes qui étaient en faveur de l'apprentissage du français. Nous reviendrons sur cette thématique des représentations liées au français dans le cours de notre étude.

Nous nous proposons de poursuivre cette présente introduction en abordant le cadre général de notre recherche ainsi que ses objectifs.

En fonction à l'Université de Franche-Comté, Centre de Linguistique Appliquée (CLA) à Besançon en France, en tant que coordinatrice des programmes de formations pour professeurs de français et formateurs, nous poursuivons - d'une certaine manière - cette contribution à la mise en place d'actions à destination des professeurs de français dans le monde avec des dispositifs à distance ou en présentiel, y compris pour les professeurs vietnamiens et ghanéens ainsi que les enseignants de la région Asie du Sud-Est. Dans ce cadre, nous travaillons en étroite collaboration avec les Services de coopération et d'action culturelle des ambassades mais également les organismes relevant de l'OIF ou les ministères de l'éducation à l'international, en vue de l'élaboration de ces dispositifs en concertation avec les responsables éducatifs des pays concernés.

Forte de cette expérience de la coopération éducative à l'international, nous avons souhaité étudier la stratégie des acteurs et des décideurs de la F/francophonie pour le développement de la langue française au Vietnam et au Ghana et envisager en quoi cette stratégie pouvait être similaire ou différente dans les deux pays. Dans la mesure où nous considérons les actions des Etats, et en particulier, celles du gouvernement français, cette étude a également trait à la question plus globale de l'Aide Publique au Développement (APD), de sa pertinence et de son efficacité.

Concernant nos pays d'exercice à l'étranger, nous précisons que nous avons souhaité ce « passage » de l'Afrique à l'Asie pour effectivement être à même d'étudier les différences et les similitudes qu'il pouvait y avoir entre ces deux contextes, ces deux pays, le Ghana et le Vietnam - dans le domaine de la F/francophonie. Sur le modèle de l'éducation comparée, nous avons choisi d'adopter une approche comparée des politiques linguistiques éducatives dans ces deux pays. Selon Louis Porcher (2008),<sup>1</sup> « Se comparer est aussi une manière de mieux se connaître en vue de s'améliorer » ou

---

<sup>1</sup> Porcher, Louis. (2008) « L'éducation comparée : pour aujourd'hui et pour demain » L'Harmattan.

tout au moins faire évoluer certains aspects. Pour le Vietnam, se rapprocher de l'Afrique francophone permettrait notamment une prise de conscience des potentialités d'échanges commerciaux (matières premières, savoirs-faire ...). Ce rapprochement mutuel aurait pour possibles conséquences de contribuer à l'évolution des manières de penser, de faire, voire de permettre d'envisager les potentialités de la F/francophonie.

Nous souhaiterions aborder maintenant la question du poids économique de la F/francophonie. A ce sujet, Céline Carrère et Maria Masood (2015)<sup>2</sup> précisent que « les projections démographiques existantes indiquent une augmentation importante du poids des pays francophones dans la population mondiale, qui devrait passer à 8 % en 2030. Les échanges économiques avec ces pays, que le rapport qualifie de « francophiles » à forte croissance, pourraient donc augmenter fortement. Parmi ces pays, figurent le Ghana et le Vietnam.

Le Ghana, situé en Afrique de l'Ouest, est entouré de pays francophones, au nord le Burkina Faso, à l'ouest la Côte d'Ivoire et à l'est le Togo, ce qui est assez significatif quant à la position des autorités ghanéennes vis-à-vis de l'apprentissage de la langue française - nous y reviendrons dans la suite de notre étude. Le Ghana est aussi membre associé de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le Vietnam, quant à lui, est situé en Asie du Sud-Est et a des frontières avec la Chine, le Laos et le Cambodge. Le pays est membre à part entière de l'OIF, le nombre d'apprenants de la langue française est en régression depuis un certain nombre d'années.

Les raisons pour lesquelles ces deux contextes nous interpellent sont les suivantes : tout d'abord le statut de la langue française diffère dans ces deux pays pour des raisons notamment géopolitiques. Ensuite, le Vietnam est un pays émergent avec une économie montante. Le Ghana, quant à lui, est un pays moins avancé, qui fait figure de bon élève en Afrique notamment en matière de stabilité politique. Enfin, étant donné

---

<sup>2</sup> Carrère, C, Masood, M (2015), « Poids économique de la francophonie : impact via l'ouverture commerciale », De Boeck Supérieur.

que l'apprentissage de la langue française est en régression progressive au Vietnam, nous avons souhaité en étudier les causes pour tenter de proposer un certain nombre de remédiations ainsi qu'effectuer des propositions de manière à améliorer les performances des dispositifs pour l'enseignement / apprentissage du français. Nous présenterons, en outre, à la fin de notre étude, un outil d'aide à la décision, en matière de politique linguistique éducative dans ces deux pays à destination des décideurs mais également de la communauté scientifique. Cet outil sera en outre susceptible d'être modélisant et transférable à d'autres contextes.

Dans le cadre de notre recherche et pour un développement de la langue française, nous postulons premièrement que les représentations mentales liées aux relations historiques du Vietnam et du Ghana, avec la France, impactent à des degrés divers, le lien à la langue-culture française chez les décideurs. Nous tenterons d'évaluer l'impact de ce constat tout en en mesurant les limites.

Nous avançons également l'hypothèse selon laquelle si le plurilinguisme reste le socle commun de ces deux pays, l'enseignement du français à visée professionnelle apparaît comme un levier fédérateur pour le développement du Ghana et du Vietnam, au niveau de l'intégration économique régionale (pour le Ghana) et du développement économique (pour le Vietnam) dans les relations de coopération Sud-sud que ce pays peut entretenir avec l'Afrique francophone.

Par ailleurs, nous postulons que la promotion pour les études supérieures en France ou dans les pays de l'espace francophone, s'impose comme un levier majeur pour le développement de la langue française dans ces deux pays. Enfin, nous estimons qu'il est nécessaire d'accroître la visibilité des actions de promotion du français menées par les acteurs de la Francophonie au Ghana et au Vietnam.

Concernant notre démarche méthodologique, celle-ci a débuté de manière empirique, en s'appuyant sur l'observation et l'expérience, dès notre prise de fonction au Ghana. Dans le cadre de notre présente recherche, nous avons procédé à une collecte de données et la réalisation d'enquêtes de terrain. Nous avons en effet procédé à une

collecte non exhaustive de textes et de documents officiels sur lesquels nous baserons notre analyse avec notamment une analyse comparée des politiques linguistiques et éducatives au Ghana et au Vietnam. Nous avons également adopté une démarche méthodologique par entretiens de recherche auprès de décideurs et d'opérateurs de la F/francophonie au Ghana, au Vietnam, en France et au Sénégal. Nous avons notamment interrogé ces décideurs quant aux actions menées ainsi que leur stratégie en matière de développement de la langue française, si possible, dans une approche diachronique, à propos des actions phares menées depuis les années 2000. Nous tenterons en outre de confirmer ou d'infirmer, suite aux divers entretiens menés, les différentes hypothèses que nous avons citées plus haut.

Pour ce faire, nous proposerons une étude comprenant une première partie consacrée aux éléments contextuels de la recherche, un chapitre sera dédié au Ghana et un autre au Vietnam. Une deuxième partie présentera notre cadre théorique, les postulats que nous émettons ainsi que la méthodologie de recherche que nous avons adoptée. La troisième partie de notre étude proposera une analyse des données collectées. Nous présenterons enfin une analyse des politiques linguistiques éducatives du Ghana et du Vietnam assortie d'un outil d'aide à la décision.



# **PREMIERE PARTIE**

## **Éléments contextuels de la recherche**



# **Chapitre I : Le contexte du Ghana**



# 1. Des éléments socio-économiques et politiques

La République du Ghana est un État anglophone (239 460 km<sup>2</sup>) de l'Afrique occidentale baigné au sud par le golfe de Guinée entouré de trois pays francophones : la Côte d'Ivoire à l'ouest, le Burkina Faso au nord, le Togo à l'est. Le pays se divise en 16 régions administratives décentralisées, elles-mêmes divisées en quelques 110 districts.



Figure 1 Carte du Ghana <sup>3</sup>

Le pays compte 29,7 millions d'habitants <sup>4</sup> dont 52% de moins de 20 ans. En 2018, la population active représentait plus de 13 millions de personnes. Comme la plupart des États africains, le Ghana est caractérisé par un pluralisme ethnique. Le

<sup>3</sup> Carte issue du site du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.

<sup>4</sup> OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

nombre de travailleurs étrangers (Togolais, Burkinabés, Maliens, Libériens et Nigériens) résidant au Ghana est estimé à plus de 3 millions. Le Ghana accueille également un certain nombre de réfugiés.

L'origine du nom Ghana viendrait de l'ancien empire du Ghana situé plus au nord, dans les régions sahéliennes du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali. Vers le XIV<sup>e</sup> siècle des immigrants quittèrent la savane et vinrent établir leur suprématie. Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, de petits États pratiquèrent le commerce avec les peuples subsahariens vivant plus au nord.

Les premiers Européens à pénétrer dans la région furent des explorateurs portugais, qui lui donnèrent le nom de « Gold Coast » tant ils furent impressionnés par les parures que portaient les souverains et dignitaires du pays. Les Portugais créèrent un premier comptoir commercial et le pays devint le premier fournisseur d'or. Mais la quantité d'or trouvée par les Portugais parut décevante et c'est alors qu'ils se tournèrent vers le commerce des esclaves qui leur parut plus rentable. Cette juteuse activité éveilla la convoitise d'autres puissances coloniales de l'époque, notamment les Hollandais qui chassèrent les Portugais de l'Afrique occidentale. En fait, les rivalités entre les puissances européennes pour le contrôle du commerce de l'or et des esclaves se terminèrent à l'avantage des Britanniques.

Dans les années 1920, la « Gold Coast » devint la colonie africaine la plus prospère. Les Britanniques imposèrent leur langue et leurs institutions. Confrontés à une agitation nationaliste incessante, les Britanniques adoptèrent des mesures favorisant l'autonomie interne et le 1<sup>er</sup> juillet 1960, la République fut proclamée avec comme dirigeant charismatique Kwame Nkrumah. Le Ghana fut alors le premier pays indépendant de l'Afrique noire. Nkrumah se fit le porte-parole du panafricanisme seul capable, selon lui, d'éviter l'éclatement de pays artificiellement créés par la colonisation. Il souhaitait voir l'Afrique unifiée politiquement cependant il ne parvint pas à faire valoir ses thèses et alors qu'il se trouvait en visite officielle en Chine, il fut renversé par un coup d'état militaire.

Le souvenir de Kwame Nkrumah est resté très vivace au Ghana et ce personnage sert encore aujourd'hui de référence politique, économique, sociale et philosophique. Après une période d'instabilité, ce fut le capitaine Jerry Rawlings qui prit le pouvoir de force et instaura progressivement la démocratie.

Après une période très axée sur l'international, le second mandat du président Kufuor aura semblé marqué par plus de discrétion alors que le président se sera davantage consacré aux réformes internes avec notamment une priorité donnée au développement du secteur privé et aux questions sociales (éducation, santé, jeunesse). Ne faillant pas à sa réputation de 'bon élève' en Afrique et suite à un processus d'élections démocratiques, les ghanéens ont élu en décembre 2008 le successeur du Président Kufuor, John Atta Mills, ancien leader du parti d'opposition qui succombera à la maladie et dont le successeur sera l'ancien vice-président du pays, John Dramani Mahama. Ce dernier perdra les élections en décembre 2016, date à laquelle l'actuel président du Ghana – Nana Akufo-Addo prendra ses fonctions. Depuis son élection, le président met en œuvre un programme intitulé « Ghana Beyond Aid » axé sur l'économie qui vise essentiellement l'industrialisation du pays et la remise à niveau de l'agriculture. Le Président ghanéen a en outre été élu le 8 septembre 2020 Président de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) alors que son pays représente la 2<sup>e</sup> économie de la CEDEAO, derrière le Nigéria et devant la Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne l'économie du Ghana celle-ci était auparavant basée sur les ressources du cacao, de l'or et du bois. Depuis 2016, la croissance du pays est d'environ 8% et étroitement liée à la production d'hydrocarbures.

En termes de développement et de réduction de la pauvreté, le Ghana a réalisé des progrès depuis environ une vingtaine d'années. Des inégalités subsistent néanmoins d'un point de vue social, géographique, homme/femme, urbain/rural...). L'indice de développement humain du PNUD <sup>5</sup> est de 142<sup>e</sup> sur 189. Les régions du Nord du Ghana sont celles les plus pauvres du pays.

---

<sup>5</sup> <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/about-us.html>

Le Ghana entretient par ailleurs des relations actives avec les bailleurs de fonds occidentaux. Il a ainsi signé un contrat de désendettement et de développement ayant pour objectif d'appuyer le gouvernement ghanéen dans ses efforts de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le poste diplomatique français au Ghana accompagne et apporte une aide au Ghana en vue de son atteinte des Objectifs de Développement Durable dans les domaines suivants : la santé, l'éducation, l'égalité femme-homme, les villes durables, l'environnement et la lutte contre le changement climatique, etc.

Le gouvernement ghanéen a mis en œuvre en 2016, un programme de politiques de développement économique et social (2017-2024). Ces mesures ont pour objectif de doubler le PIB d'ici 2024, avec notamment la création d'opportunités semblables pour tous. Ce programme inclut les politiques éducatives qui y occupent une place importante et ont pour objectifs : d'améliorer l'accès à une éducation équitable et inclusive, d'intensifier l'éducation en sciences, mathématiques et technologies, d'augmenter le niveau de l'éducation au niveau pré-tertiaire, de faciliter la mise en œuvre d'une politique linguistique, de renforcer le management du système scolaire et enfin d'assurer des sources durables de financement de l'éducation. De manière à atteindre ces objectifs, plusieurs stratégies ont été mises en place dont les réformes des curricula (recentrage notamment sur certaines compétences comme la lecture, l'écriture, la créativité au niveau primaire).

En termes de politique extérieure, le Ghana actif promoteur du NEPAD <sup>6</sup>, s'est également engagé depuis 30 ans environ dans de nombreuses opérations de maintien de la paix de l'ONU (Sierra Leone, Liban Sud, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire). Le Ghana a apporté ainsi son soutien à la résolution des conflits en Côte d'Ivoire et au Liberia. Le pays reste également un partenaire politique privilégié du Nigeria (important fournisseur de produits pétroliers) mais souhaite intensifier ses

---

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement. Présent dans quelque 170 pays et territoires, le PNUD est l'un des principaux organismes multilatéraux de développement contribuant à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités et l'exclusion. Consulté le 5 septembre 2021.

<sup>6</sup> NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

relations avec ses voisins francophones (Togo et Burkina Faso). C'est ainsi que le Ghana a acquis le statut de membre associé de l'Organisation Internationale de la Francophonie à l'occasion du sommet de Bucarest en septembre 2006.

Alors que pour des raisons historiques évidentes, le Commonwealth est une organisation clairement identifiée dans le pays, nous avons pu noter lors de notre mission au Ghana - de la part des différents interlocuteurs potentiellement concernés - une certaine méconnaissance de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de ses structures, de son fonctionnement et de ce dont pourrait bénéficier le Ghana en tant que membre associé à l'OIF. Nous soulignerons en revanche la signature d'un pacte linguistique avec l'OIF en mai 2018 ainsi que la constitution d'une Commission nationale permanente de la Francophonie qui - tout en étant force de propositions - est le point d'ancrage des initiatives prises par le Ghana en tant que membre associé de l'OIF et constitue le canal par lequel l'OIF est à même de diffuser les informations à destination des différentes instances ghanéennes concernées.

La mise en œuvre de ce Pacte Linguistique entre l'OIF et le Ghana, conditionne en outre un changement de statut du Ghana à l'OIF. Cet objectif a été avancé maintes fois par le Président Akufo- Addo, qui a nommé un conseiller à la francophonie qui est désormais en charge de cette adhésion. Pilhion (Pilhion et Poletti 2017) précise qu'un « pacte linguistique <sup>7</sup>intervient à la demande des États dont le français n'est pas langue officielle, sur la base de leur volonté de renforcer chez eux la promotion de la langue française. Il scelle un partenariat qui définit les apports des deux parties, l'OIF et les opérateurs spécialisés de la Francophonie proposant des mesures d'accompagnement pris par les États. Concernant le Ghana, ce pacte est divisé en cinq axes avec pour objectifs de développer la francophonie dans les médias, l'administration (formation des diplomates), le système éducatif (réforme des curricula, classes bilingues). En ce qui concerne l'éducation, il s'agit de renforcer la place du français dans le système éducatif. Pour ce qui est de l'environnement francophone et de la promotion de la langue française, l'objectif est de créer un environnement francophone et faciliter l'accès de la

---

<sup>7</sup> CEDEAO : Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

population aux productions et matériels francophones. A propos de la formation linguistique, le but est de renforcer la place du français dans la vie publique et administrative en vue d'une meilleure intégration régionale. En outre, l'objectif est de réformer la politique linguistique vis-à-vis de l'enseignement du français en confortant le statut du français dans les programmes scolaires et en élaborant une banque de données avec le nombre de francophones dans le pays. Enfin, il est prévu une politique spécifique à la jeunesse avec un renforcement de l'employabilité et un développement de la mobilité ainsi que la promotion de la citoyenneté par l'animation de réseaux de jeunes.

Le Ghana qui offre par ailleurs un contexte politique favorable représente en Afrique de l'Ouest un pôle de stabilité. En 20 ans, avec une succession de six élections libres et transparentes, la démocratie s'y est progressivement enracinée. Le pays joue par ailleurs un rôle de conciliateur, favorable à une intégration régionale accrue au sein de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO. C'est également dans ce cadre que s'inscrit le discours réitéré des autorités politiques à propos de la nécessaire maîtrise de la langue française par les citoyens ghanéens. Le Ghana est par ailleurs un partenaire central au sein de l'Union Africaine (UA), entité au sein de laquelle le français est l'une des principales langues de travail. La maîtrise du français est également essentiel pour les personnels militaires participant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies où les commandements sont majoritairement francophones. La langue française apparaît comme un outil important d'intégration régionale, politique, économique et culturelle. Même si cette décision n'est pas totalement appréciée par une partie des citoyens du pays qui prônent l'enseignement des langues africaines locales avant tout, le Président de la République du Ghana, Nana Akufo-Addo, francophile et francophone (ayant vécu cinq années en France), a fixé comme priorité de son mandat le renforcement de la présence de la langue française dans son pays.

## 1. Le contexte linguistique

### 2.1. Un pays multilingue

A l'instar de la plupart des pays africains, le Ghana se distingue par sa pluralité à la fois ethnique et linguistique. En effet, on compte au Ghana plus de 70 ethnies, dont aucune n'est numériquement dominante, puisque l'ethnie la plus importante - les 'Akan asante' - ne forment que 13,6 % de la population totale. En fait, on compte dans le pays autant de langues que d'ethnies appartenant toutes à la famille nigéro-congolaise. Les langues ghanéennes sont représentées par deux principaux sous-groupes linguistiques : le groupe kwa et le groupe gour. Le groupe des langues kwa rassemble quelque 75 % des locuteurs du pays.

Parmi toutes les langues ghanéennes, l'akan - incluant ses variétés dialectales intelligibles entre elles - demeure la langue la plus répandue au Ghana : elle serait parlée par plus de 50 % de la population. Elle sert de langue véhiculaire dans tous les marchés et la plupart des commerces importants et fait aussi office de langue religieuse dans la plupart des régions. Alors que l'anglais jouit du statut de langue officielle depuis l'époque de la colonisation, l'akan demeure la langue numériquement la plus importante au Ghana sans bénéficier pour autant du statut de langue nationale.

La question de l'adoption d'une seule langue pour le pays reste un débat ouvert et ce depuis des décennies. A l'époque de Nkrumah déjà, deux groupes s'affrontaient sur la question de la langue, les uns favorables à l'adoption d'une langue nationale s'appuyant sur les réalités linguistiques du Ghana, les autres favorables à l'officialisation de l'anglais prétendant que l'akan était, à l'instar des autres langues ghanéennes, mal adaptée aux exigences de l'ère technologique moderne en particulier pour les questions ayant trait aux domaines scientifiques, techniques et économiques.

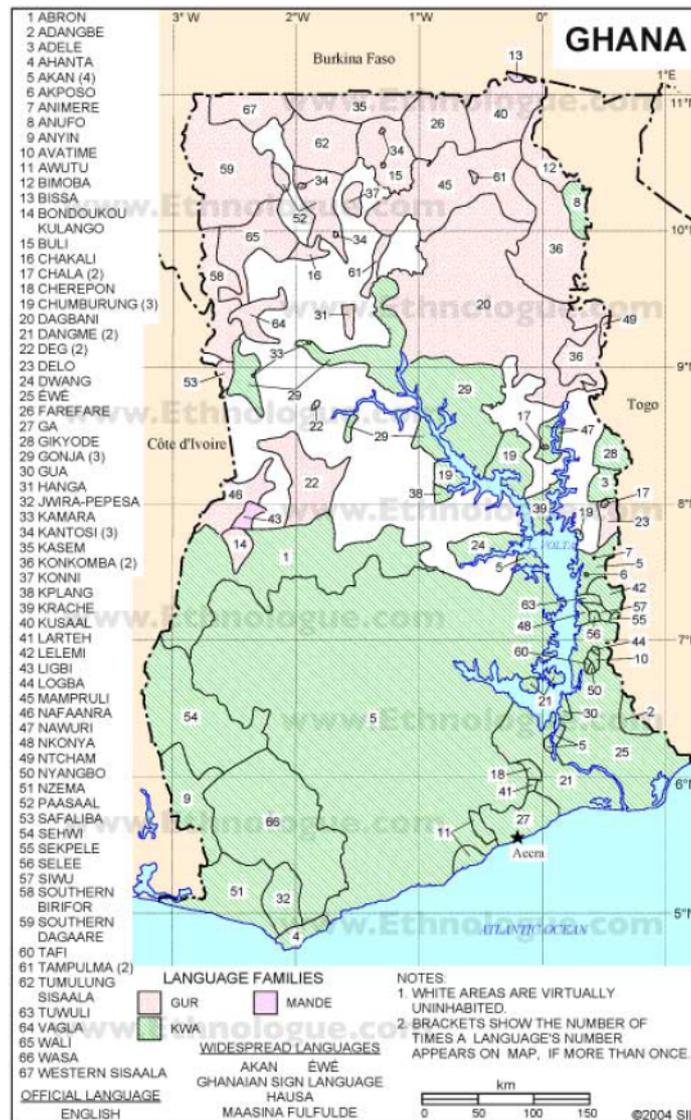


Figure 2 Carte des langues du Ghana <sup>8</sup>

Le système juridique et politique ghanéen repose sur la Constitution datant du 28 avril 1992 au sein de laquelle le statut des langues n'est pas mentionné mis à part l'article 39(3) qui stipule que : « *The State shall foster the development of Ghanaian languages and pride in Ghanaian culture* ».

« L'Etat favorisera le développement des langues ghanéennes et la fierté de la culture ghanéenne ».

<sup>8</sup> Données issues du site ethnologue.com

Concernant la langue française en particulier, comme mentionné plus en avant, l'actuel Président du Ghana est à la fois francophile et francophone - cela offrant un contexte favorable à la mise en place de réformes dans le domaine de la langue française. Le français est d'ailleurs inscrit dans le manifeste du parti au pouvoir au chapitre « Education ». Nous précisons, en revanche, que la dernière Constitution du Ghana datant de 1992 ne contient aucune disposition linguistique, ni sur la langue officielle ni sur une quelconque langue nationale ghanéenne. La question de l'adoption d'une 'lingua franca' pour le Ghana reste donc en suspens. En attendant, l'anglais demeure la langue officielle, bien qu'elle ne soit parlée finalement que par une faible partie de la population, environ un million de locuteurs, lesquels l'emploient uniquement comme langue seconde, et ce, avec des performances très inégales. L'anglais demeure néanmoins la langue de l'Etat, celle de la législation, de la justice, de l'Administration et de l'école. En revanche les médias, plus particulièrement les radios locales, ont massivement recours aux langues ghanéennes.

Au sein du système éducatif, dans les écoles en particulier, quelques langues ghanéennes à fonction véhiculaire sont langues d'enseignement lors des quatre premières années du primaire tandis que l'anglais est étudié en tant que discipline. A partir de la cinquième année du cycle primaire, l'anglais devient généralement langue d'enseignement alors que la langue locale devient langue enseignée. Nombreuses sont les langues locales ne bénéficiant d'aucun enseignement spécifique. Au niveau du secondaire et du supérieur, l'enseignement est dispensé dans son intégralité en langue anglaise.

## **2.2. Le statut de la langue française**

Dans ce contexte, le français qui bénéficie du statut de langue étrangère est perçu dans les milieux professionnels comme une langue de communication interafricaine, un vecteur d'échanges économiques et un facteur d'intégration régionale.

Ainsi, progressivement le français s'impose moins comme une langue de prestige et de culture mais plutôt comme un outil moderne et incontournable de communication régionale et internationale permettant un accès à la connaissance. La demande ghanéenne de formation en français est en forte croissance, dans les institutions, dans le secteur privé, dans le secteur éducatif, du primaire à l'université ainsi que dans les filières d'enseignement professionnel. Un projet d'expérimentation de classes bilingues dès le CP a débuté en septembre 2018 dans cinq écoles d'Accra (1 classe par école, 40 enfants) à l'initiative du Ministre de l'Education avec le soutien de l'Institut Français du Ghana. Une extension de ce projet à d'autres régions du Ghana est en cours.

Par ailleurs, le français est de plus en plus enseigné dans le secteur privé en raison de l'image dont il jouit auprès des parents, conscients de l'atout que constitue la maîtrise du français pour l'avenir professionnel ou universitaire de leur enfant. L'apprentissage du français est en principe obligatoire au collège depuis la réforme de 1997, mais il n'est enseigné en fait qu'à un peu plus de 50 % des élèves, faute d'enseignants formés et à cause du taux très élevé de déperdition après la formation. Au niveau du collège on estime à un peu plus de 4000 professeurs le déficit d'enseignants qualifiés.

La langue anglaise demeure quant à elle la langue officielle, bien qu'elle soit parlée par une faible partie de la population. L'anglais ne devrait être introduit qu'à partir de la 4<sup>ème</sup> année de primaire. Les trois premières années l'enseignement doit en principe se faire dans l'une des langues vernaculaires. Peu d'enseignants étant formés à l'enseignement de l'une des langues nationales, l'anglais est, de fait, langue d'enseignement dès la première année du primaire. Le français, en principe obligatoire au collège depuis la réforme de 1997, n'est enseigné qu'à peine à 30 % des élèves, faute d'enseignants formés.

L'enseignement secondaire public, quant à lui, fait figure de parent pauvre. En principe obligatoire au niveau des collèges depuis 1996, le français est loin d'être enseigné dans chaque établissement. Le manque drastique d'enseignants et leur piètre compétence en général, les pratiques didactiques encourageant la passivité des

apprenants, ne rendent pas l'apprentissage du français attrayant et les résultats sont donc peu probants. Il n'est pas rare de constater qu'il ne reste que bien peu de connaissances mobilisables par les élèves après des années d'exposition au français. Mais le principal obstacle à un plus large développement du français reste son statut de langue optionnelle au lycée. Les élèves ne sont pas encouragés à choisir le français, particulièrement ceux des filières scientifiques.

En revanche, la situation diffère dans les établissements d'enseignement privés où les conditions d'exercice et d'apprentissage sont nettement plus favorables. En effet, le secteur privé a pris depuis longtemps les devants puisque le français est enseigné systématiquement du primaire (et même parfois du jardin d'enfants) à l'université. Des chiffres fiables quant à l'ampleur réelle de ce phénomène sont difficilement disponibles étant donné le grand nombre d'églises et de cultes différents qui président à cet enseignement - qui d'ailleurs échappe au contrôle du gouvernement ghanéen. Il en demeure que régulièrement, de nouveaux établissements privés décident de rendre l'enseignement du français obligatoire.

S'agissant de l'enseignement supérieur public, le constat est mitigé. Il existe un manque flagrant d'enseignants qui s'explique en partie par une absence de politique cohérente de recrutement de qualité pendant de nombreuses années. On constate par ailleurs - et notamment au sein des filières classiques - qu'un certain nombre d'étudiants abandonnent en cours de cursus. Situation encore aggravée par le fait que les plus brillants des étudiants portent leurs regards ailleurs que dans l'enseignement et même hors de leur pays. Les universités privées quant à elles bénéficient d'un autre dynamisme à l'instar des établissements secondaires privés.

## **2. Le système éducatif ghanéen**

### **3.1 L'enseignement obligatoire et gratuit**

En 1997, le Ghana a adopté pour son système éducatif le "FCUBE programme" (Free compulsory and Universal Education). Il s'agit d'un enseignement fondamental

gratuit et obligatoire. Selon la constitution de 1992, les neuf années d'enseignement élémentaire obligatoires (de 6 à 15 ans), se divisent en deux cycles : « Primary School », cycle de 6 années, et « Junior High School » (JHS), cycle de 3 années. Les études sont également gratuites au niveau du lycée « Senior High School » (SHS).

### **3.2 La place occupée par l'enseignement privé**

Une des caractéristiques du système éducatif primaire et secondaire ghanéen est la part importante de l'enseignement privé : en 2018, 21% des établissements scolaires sont privés. 12 880 établissements publics primaires ont été recensés contre 3 530 établissements privés. Par comparaison, dans les modèles britanniques et américains, seuls 9 % des élèves sont scolarisés dans le privé. Si ces établissements scolarisent une part légèrement plus importante de filles que le public, la qualité de l'enseignement y est par contre très médiocre : dans le primaire privé, 16% des professeurs possèdent les diplômes requis pour enseigner contre 62 % dans le primaire public.

Au niveau des collèges, la situation est légèrement moins préoccupante : 26,9 % des enseignants sont formés dans le privé, contre 77,2 % dans les collèges publics mais cette carence s'aggrave dans certaines matières telles que le français (près de 35 %) en raison du recours généralisé au vivier d'enseignants peu coûteux que représentent les pays francophones voisins.

### **3.3 La scolarisation des filles**

Jusqu'en 2006, le taux d'abandon chez les filles était sensiblement plus élevé chez ces dernières que chez les garçons - les frais de scolarité augmentant avec le niveau de scolarisation et la priorité étant accordée aux garçons par la majorité des familles. La situation évoluera vers la fin de l'année scolaire 2005-2006 qui a vu l'abolition des frais de scolarité et la mise en place des allocations gouvernementales de scolarité

("capitation grants"). Grâce à cette mesure, les taux d'abandon chez les filles ont considérablement baissé. Quant au nombre de professeurs de français, il est estimé à environ 3000.

### **3.4 Une école à deux vitesses**

Dans les pays anglo-saxons, modèles pour le Ghana en matière de système éducatif, les élites sont majoritairement issues d'établissements privés. Ce n'est pas toujours le cas au Ghana. En effet, tandis que la grande majorité des établissements publics ne subsistent que grâce aux subsides de l'État, il existe au Ghana un réseau bien structuré d'établissements publics, collèges et lycées d'excellence, qui offre à une minorité d'élèves issus des classes aisées de la société ghanéenne, un niveau élevé de formation secondaire qui leur permet d'envisager des études supérieures dans les meilleures universités, la plupart du temps britanniques ou américaines. Si ces établissements jouissent du statut d'établissements publics, ils sont cependant souvent largement soutenus par des fonds privés. Ceci s'explique en partie par la vitalité des "Parents and Teachers Associations" dont le pouvoir financier conjugué à celui des anciens élèves se concentre précisément sur ces pépinières des futures élites. Ainsi, ces associations financent parfois intégralement la construction d'infrastructures scolaires, palliant ainsi les carences des pouvoirs publics. Nous indiquerons également qu'une partie très importante des fonds rapatriés générés par la diaspora ghanéenne à l'étranger - des fonds estimés à deux fois le montant de l'aide internationale - est affectée en priorité à l'éducatif, frais liés à la scolarisation des plus jeunes bien sûr, mais aussi investissements afin d'équiper et d'enrichir le parc foncier de ces établissements d'excellence.

Une autre caractéristique du système éducatif ghanéen est l'influence marquée qu'exercent les églises sur l'enseignement. Des responsabilités exercées au sein de la hiérarchie relevant du Ministère de l'Éducation en recourent parfois d'autres au sein du clergé. Nous pouvons rappeler que la part des établissements scolaires privés ne cesse de croître au Ghana, atteignant presque 40 % au niveau des collèges. Ces établissements sont dans leur grande majorité des écoles confessionnelles, presque toujours chrétiennes.

Même dans le nord, majoritairement musulman, le clergé chrétien contrôle près de 70 % des établissements. Le gouvernement ghanéen, sans vouloir défendre un système éducatif laïc tel que nous l'entendons en France, tente de rendre moins visible l'obédience religieuse de ces établissements.

Enfin, nous noterons que le corps des inspecteurs, très présent à un niveau intermédiaire de prise de décision au sein des instances gouvernementales, n'effectue que de très rares missions sur le terrain.

#### **4. Le Plan Stratégique pour l'Education 2018-2030 (ESP)**

Le Ghana s'était doté d'un Plan Stratégique pour l'Education (2010-2020). Ce plan, inspiré par le Forum de Dakar en 2000, avait été établi en concertation avec les experts du secteur éducatif des principaux bailleurs de fonds et avait pour ambition d'identifier des priorités et des indicateurs.

Le plan stratégique s'était donné les objectifs suivants : l'amélioration de l'accès à l'enseignement et de sa qualité, l'amélioration de l'environnement scolaire, la planification et la gestion éducatives, la promotion de l'enseignement professionnel, des matières scientifiques et technologiques, l'amélioration des programmes et de la recherche, l'extension de l'accueil pré primaire, la lutte contre le Sida et l'égalité des chances pour les filles.

Depuis 2018, le Ghana s'est doté d'un nouveau plan stratégique (2018 – 2030) ayant pour ambition de poursuivre l'atteinte des objectifs du précédent plan et de faire du pays une nation 'apprenante' (« A learning nation »). Ceci positionne une nouvelle fois le Ghana en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Ce plan et les priorités qu'il fixe, serviront entre autres de base aux discussions sectorielles

du « Multi Donors Budgetary Support » (MDBS)<sup>9</sup> – instances de concertation entre tous les bailleurs de fonds du secteur éducatif au Ghana.

#### **4. 1. Les « Senior Secondary Schools » ou lycées**

Seuls 8,1 % des élèves qui sont entrés en primaire sont inscrits dans un des 605 lycées dont 478 sont publics (parmi lesquels 23 sont réservés aux filles et 23 autres aux garçons) et dont 127 lycées sont privés. A ces chiffres s'ajoutent 25 lycées professionnels et techniques publics et 55 privés. La part du privé représente donc près de 21 % du total. Les trois années de lycée sont sanctionnées par le "Senior Secondary School Certificate" dont la délivrance permet l'entrée à l'université. Trois matières sont obligatoires pour toutes les sections à cet examen : l'anglais, les maths et les sciences. Le français est optionnel et n'est pas offert dans toutes les sections.

#### **4. 2 L'enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur ghanéen est jugé performant et l'expertise ghanéenne en matière d'éducation supérieure s'exporte parfois vers les autres pays anglophones d'Afrique. Quatre grandes universités publiques, fondées après l'indépendance accueillent près de 60 000 étudiants. Une cinquième université, l'Université d'Etudes sur le Développement fondée plus récemment à Tamale dans le nord, fonctionne sur un modèle de campus décentralisé. L'année 2000 avait vu la suppression du "A-Level" aligné sur les standards britanniques, cet examen étant jugé trop difficile et donc peu démocratique. Lui a été substitué le "West African Senior Secondary School Certificate Examination", commun aux cinq pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest. Ceci a entraîné l'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants par professeur et ainsi la baisse générale de la qualité de l'enseignement. Un effort de modernisation et de diversification a été ainsi entrepris (programmes, méthodes et accès aux TICE, coordination inter universitaire) par les autorités éducatives – effort qui a été soutenu par le réseau de coopération de l'Ambassade de France au Ghana. A la littérature et la

---

<sup>9</sup> MDBS : Multi Donors Budgetary Support : Instance regroupant les bailleurs de fonds du système éducatif au Ghana (Banque Mondiale, UNICEF, JICA, USAID, gouvernement français).

linguistique sont par exemple venues s'adjoindre des disciplines professionnelles comme la traduction, le Français Langue Etrangère et le Français sur Objectifs Spécifiques.

Face à cette modernisation, le constat d'un manque d'enseignants a été fait, aggravé par deux phénomènes. D'une part, un nombre croissant d'étudiants, conscients de l'atout que constitue le français pour leur future carrière, ont décidé de suivre le cursus de français en plus de leur discipline majeure, administration publique, économie, science etc. D'autre part, un nombre croissant de filières autres que celle du français ont décidé - afin de faire face à la demande pressante de la société ghanéenne - d'inclure un enseignement de français de communication ou de spécialité dans leur cursus.<sup>10</sup>

## **5. Le dispositif français de coopération éducative et linguistique**

### **5.1. Les moyens dédiés aux actions de coopération**

Les actions du Ghana pour la coopération linguistique et éducative ont été mises en œuvre, de 2015 à 2018, dans le cadre d'un Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant, le FSPI SIFFLE « Soutien aux initiatives de formation en français langue étrangère au Ghana ».<sup>11</sup>

En termes de moyens humains, on dénombre trois Volontaires Internationaux en Administration (VIA) : un chargé de mission pour le français et deux chargés de mission pédagogique, trois directeurs d'Alliances françaises (Accra, Kumasi et Téma), un Proviseur et Directeur du Lycée Français Jacques Prévert d'Accra dans la capitale.

---

<sup>10</sup> Mémoire de Master 2, Victor Petit-Moya. Analyse du Plan stratégique d'éducation 2020 – 2024 de l'Ambassade de France au Ghana.

<sup>11</sup> Le Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant (FSPI) est l'instrument de l'aide-projet du ministère français des Affaires étrangères. Il a pour vocation de financer l'appui du gouvernement français aux pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP). Cette zone est une liste de pays pour lesquels le gouvernement français estime que l'aide publique au développement peut avoir une utilité au développement des institutions, de la société et de l'économie.

## **5.2. La stratégie globale du poste diplomatique**

Le Document Cadre de Partenariat (DCP) signé entre le Ghana et la France (2013 – 2016), avait défini la stratégie de la coopération du poste diplomatique avec notamment trois secteurs transversaux dont la promotion de la diversité culturelle et l'enseignement du français. Le soutien à l'enseignement avait constitué - et constitue encore aujourd'hui - un des axes majeurs de la politique du poste diplomatique. Le français ayant été défini comme axe d'intervention transversal dans le DCP, l'enseignement du français imprègne tous les projets mis en œuvre par l'Ambassade de France au Ghana : gouvernance, police, forces armées. Ainsi, la coopération française intervient au niveau de la formation des professeurs de français, en répondant à la forte demande de français professionnel, en soutenant le français dans les universités, au sein des départements de langue mais également dans les autres filières y compris scientifiques.

Suite à la publication en 2018 du plan pour la langue française et le plurilinguisme par le Président Macron, les postes diplomatiques ont été invités à concevoir un Plan stratégique éducation pluriannuel (2020-2024) qui a pour objectif de définir, pour chaque pays, la stratégie de mise en œuvre du plan pour la langue française et le plurilinguisme.

## **5.3. Les différentes composantes du dispositif de coopération linguistique et éducative au Ghana**

### **5.3.1 Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France et l'Institut Français du Ghana**

L'enseignement secondaire et en particulier la formation des enseignants a bénéficié d'un appui particulier à travers un Fonds de Solidarité Prioritaire, FSP SIFFLE « Soutien aux initiatives de formation en français langue étrangère au Ghana » (2015-

2018). Ce FSP aura permis d'accompagner une réorientation de la politique linguistique. D'une part, favoriser une réforme de l'enseignement secondaire avec le français proposé les trois années du lycée (« Senior High Schools ») et les élèves qui présentent désormais une épreuve de français au « West African Senior School Certificate Examination » (WASSCE), examen commun à toute la région d'Afrique de l'Ouest. D'autre part, ce FSP aura permis de faire reconnaître officiellement l'importance des compétences linguistiques des fonctionnaires ghanéens (avancement de carrière). Il aura permis enfin d'agir sur la qualité de l'enseignement dispensé au niveau secondaire, universitaire et institutionnel (enseignement du français à visée professionnelle pour les deux derniers niveaux). Au niveau de l'enseignement de notre langue dans les universités, dans une approche participative, il s'est agi d'aider à la modernisation des filières classiques et à la création d'une école doctorale locale avec l'appui de l'expertise française. Depuis 2019, un nouveau FSPI intitulé « Programme d'Appui au Renforcement du Français dans l'Enseignement Public au Ghana » (PARFEP) est mis en œuvre pour une durée de deux ans et un montant de 520 000 euros.

Dans le secteur prioritaire du français de spécialité, il s'est agi pour la coopération française, en accord avec les responsables éducatifs ghanéens, de promouvoir la maîtrise du français auprès de publics engagés dans la vie professionnelle et ainsi d'accompagner la politique ghanéenne de développement des relations économiques, politiques et culturelles avec les pays francophones de la sous-région. C'est ainsi qu'un nombre croissant d'institutions et d'entreprises nationales organisent, en leur sein, des cours de français de communication et/ou de français sur objectifs spécifiques pour répondre aux opportunités professionnelles créées par cette stratégie géopolitique.

Ces institutions opèrent dans le secteur économique (les autorités portuaires ghanéennes : la "Ghana Ports and Harbour Authority"), la société civile et même dans les sphères politiques puisque le Parlement adhère au programme.

### **5.3.2 Le réseau des Alliances Françaises**

Le dispositif d'enseignement du français est constitué du réseau des Alliances Françaises au nombre de cinq dans le pays, réparties dans quatre régions du Ghana. La coopération française accompagne ces établissements en vue du renforcement des compétences des professeurs de français par une participation à la mise en oeuvre d'un plan de formation continue.

Ces établissements - en particulier l'Alliance Française d'Accra et l'Alliance Française de Kumasi - jouent un rôle crucial d'opérateurs de la politique linguistique du poste diplomatique. L'établissement d'Accra propose des cours de français langue étrangère (jeunes publics et adultes), des cours de français à visée professionnelle, des cours de français dans des entreprises, des cours d'anglais, des cours de twi (langue locale), des cours pour la préparation des examens (DELF-DALF, TCF). L'Alliance Française d'Accra abrite la coordination nationale du DELF-DALF.

En effet, le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) d'Accra accompagne l'adaptation de l'offre de cours à la demande du public pour une réponse spécifique. Nous pourrions citer à ce titre la section professionnelle bilingue de l'Alliance Française d'Accra qui propose une préparation au diplôme d'assistant de direction bilingue. Cette offre de formation vient en réponse à la demande des ministères et des entreprises privées du Ghana mais également d'autres pays du continent africain puisque des étudiants originaires de la sous-région, du Togo, du Burkina Faso ou du Nigéria mais aussi d'autres pays du continent africain (Gabon, Cameroun, Tchad) sont inscrits à cette formation diplômante.

Les Alliances Françaises au Ghana s'inscrivent résolument dans une logique de marché et d'offre de produits adaptés aux réalités locales dans une approche marketing des cours. Les Alliances Françaises d'Accra et de Kumasi sont par ailleurs opérateurs de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre d'un Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC) du Ghana.

### **5.3.3 Les structures du Ministère de l'Éducation ghanéen**

Tandis que la formation initiale est proposée par les écoles normales du pays, la formation continue est assurée par le réseau des Centres Régionaux pour l'Enseignement du Français (un CREF, dans chaque région du Ghana) à travers l'organisation annuelle de stages de formation destinés à l'ensemble des professeurs de français du secondaire, public et privé confondus. Précédemment, un appui a été fourni au réseau des CREF pour l'exploitation de leurs centres de ressources, la supervision des enseignants et la production de matériel pédagogique à partir du centre de ressources du CREF d'Accra appelé Francozone. L'ensemble des CREF constituent ainsi autant d'espaces francophones à travers le pays, à destination du public scolaire.

On dénombre en outre 6 « Colleges of Education » avec environ 30 enseignants qui ont la charge de former les futurs enseignants de français du primaire et du secondaire. Cette formation initiale a pour objectif prioritaire de pallier le manque drastique d'enseignants considérant le nombre croissant d'élèves. Ce qui a pour conséquence l'emploi de professeurs ne possédant pas de qualification spécifique à l'enseignement.

### **5.3.4. Le Lycée Français Jacques Prévert d'Accra**

Créé en 1963, cet établissement constitue un outil d'influence indéniable et est un instrument crucial de la coopération linguistique et éducative de la France au Ghana. Il est l'unique établissement conventionné au Ghana. En termes d'ouverture sur le pays d'accueil, le lycée français a développé un partenariat avec les écoles francophones d'Accra avec notamment un projet de création d'outil pédagogique innovant – projet impliquant les enseignants des écoles partenaires y compris dans le processus de formation à l'utilisation de l'outil en vue d'une véritable appropriation de ce dernier et d'une démultiplication auprès d'autres établissements du pays. L'établissement propose

un dispositif bi-langue (possibilité d'apprentissage de 2 langues vivantes étrangères dès la 6ème).

A la rentrée 2019, le lycée français comptait 660 élèves. En septembre 2018, on dénombrait seulement 603 élèves. La proportion des élèves ghanéens a augmenté. Elle était de 10% en 2015, elle était de 24% en 2019. Le projet d'établissement prévoyait, avant la pandémie de la Covid 19, la scolarisation de 900 élèves à la rentrée 2024 (dont 40% d'effectifs ghanéens sur les niveaux maternels et primaires dès 2022). Le Lycée Français d'Accra possède un avantage comparatif certain pour la scolarisation des enfants des personnels expatriés ainsi que des communautés francophones résidant au Ghana. La concurrence d'établissements internationaux est néanmoins une réalité.

### **5.3.5 L'association ghanéenne des professeurs de français (GAFT)**

L'Institut Français du Ghana apporte un soutien annuel à la « Ghana Association of French Teachers » (GAFT), l'association ghanéenne des professeurs de français, créée en 1958, qui compte plus de 500 membres, pour les célébrations de son soixantième anniversaire. Le précédent président de la GAFT avait participé en tant qu'expert ghanéen à la conception d'un programme radiophonique bilingue pour l'apprentissage du français à destination de l'Afrique pour Radio France Internationale (RFI). Enfin, la GAFT qui est membre de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), constitue un interlocuteur privilégié pour l'Ambassade de France au Ghana, auprès des autorités éducatives ghanéennes.

Après avoir décrit le contexte dans lequel nous sommes intervenue au Ghana avec l'ensemble du dispositif français de coopération linguistique et éducative, nous allons maintenant nous attacher à décrire le contexte vietnamien.



## **Chapitre II: Le contexte du Vietnam**



## 1. Des éléments socio-économiques et politiques

Après son indépendance en 1954, le Vietnam s'est progressivement ouvert à de nouvelles relations avec des pays extérieurs au bloc de l'Est avec notamment une politique de renouveau économique (appelé 'Doi Moi') lancée en 1986. La République Socialiste du Vietnam est aujourd'hui un État centralisé, à parti unique - le Parti communiste - qui compte environ 95 millions d'habitants<sup>12</sup> et dont la superficie est de 331 000 km<sup>2</sup>. Le Vietnam, qui est bordé par la Mer de Chine à l'Est, a une frontière à l'Ouest avec le Laos et le Cambodge. Le pays partage également une frontière avec la Chine au nord.

Le Vietnam, qui compte 64 provinces, connaît un développement économique rapide avec une croissance supérieure qui a atteint 7,1% sur les six premiers mois de 2018.<sup>13</sup> Cette croissance engendre une augmentation du niveau de vie, et une croissance rapide de la classe moyenne, qui devrait atteindre 50 % de la population en 2035.<sup>14</sup> L'économie vietnamienne dépend fortement de ses secteurs manufacturiers (habillement-textile) et électronique et se caractérise également par son exposition internationale conséquente, résultat d'une politique volontariste d'ouverture économique.

---

<sup>12</sup> Banque Mondiale (2017)

<sup>13</sup> Ministère français de l'économie et des finances

<sup>14</sup> Banque Mondiale



Figure 3 : Carte du Vietnam

En ce qui concerne la politique étrangère, l'objectif est d'accompagner le développement économique du pays qui souhaite s'intégrer internationalement après sa réconciliation avec les pays voisins et les États-Unis. Le Vietnam s'est en outre rapproché des organisations régionales (ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-est) et internationales (APEC : « Asia-Pacific Economic Cooperation » et OMC) tout en multipliant les accords de libre-échange. Le pays a conclu par ailleurs un certain nombre de partenariats stratégiques avec la France notamment. En 2020-2021, le Vietnam aura, pour la deuxième fois, la fonction de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

## 2. Le système éducatif vietnamien

Selon la Constitution, la scolarisation des enfants vietnamiens est obligatoire et gratuite de 6 à 14 ans. Alors que les objectifs quantitatifs quant à l'universalité de la

scolarisation sont pratiquement atteints (avec cependant un accès inégal à l'éducation suivant les régions du Vietnam), les autorités éducatives s'attachent désormais au développement qualitatif avec en particulier pour ambition le renforcement du rôle de l'État dans la régulation et l'équité du système éducatif.

Malgré des avancées substantielles, des points d'amélioration sont néanmoins à noter au sein du système éducatif : corps enseignant peu formé, déficit d'infrastructures d'accueil (nombre de classes insuffisantes notamment en primaire) et d'équipements, méthodes d'enseignement demeurant majoritairement traditionnelles, faiblesse des rémunérations des professeurs (enseignants contraints à exercer souvent au sein des structures parallèles d'enseignement privé qui connaissent un développement conséquent).

Il est à noter en outre une inégalité importante des chances entre les enfants, en particulier au niveau des collèges et des lycées (sélection des élèves par un concours d'entrée) où la concurrence est forte pour l'accès aux meilleurs établissements scolaires situés dans les grandes villes du pays. Cette situation entraîne un développement important de l'enseignement privé et d'un système parallèle de cours particuliers pour les élèves - ceci représentant par ailleurs un coût non négligeable pour les familles.

En termes de gouvernance éducative, le Vietnam ne possède pas à ce jour de système centralisé d'information à même de gérer par exemple la progression de carrière des enseignants dont le statut reste très hétérogène : fonctionnaire, assimilé ou encore vacataire pour certains d'entre eux ceci variant en réalité d'une province à l'autre suite à la politique de déconcentration de l'État (pouvoir décisionnel au niveau des autorités provinciales), voire d'un établissement à l'autre.

### **3. Le contexte linguistique**

#### **3.1 Un pays multilingue**

La langue officielle du Vietnam est le vietnamien mais on dénombre plus d'une centaine de langues parlées par des groupes minoritaires. Le pays se distingue en effet par sa grande diversité ethnique avec environ 54 ethnies.

#### **3.2 L'enseignement des langues étrangères**

Une réforme de l'enseignement des langues vivantes étrangères est actuellement mise en œuvre, le « *Projet 2017 - 2025* » qui prévoit l'amélioration de la qualité de la formation en langues non seulement pour les apprenants mais aussi pour le corps enseignant, en envisageant l'élaboration de nouveaux programmes d'enseignement/apprentissage, basés sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues Étrangères (CECR). Ce projet vise à faire acquérir le niveau A1 à la fin du cycle primaire, le niveau A2 à la fin du collège et le niveau B1 à l'issue du lycée. Même si le texte ne le spécifie pas véritablement, ce projet a pour but essentiel - dans une première phase tout au moins - de développer la maîtrise de la langue anglaise (en tant que LV1) chez les élèves (dès le primaire) et étudiants vietnamiens.

#### **3.3 L'enseignement du / en français**

##### **3.3.1 L'enseignement secondaire**

Le français est la deuxième langue étrangère en termes de nombre d'apprenants après l'anglais et devant le japonais et le coréen. Elle apparaît donc comme un choix parmi une panoplie de langues dans la mesure où aucune LV2 n'est imposée par le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation (MEF). Une tentative en ce sens de la part des autorités éducatives - qui signifiait la généralisation pour tous les élèves de l'apprentissage de la langue chinoise - a d'ailleurs été hautement critiquée par la communauté parentale, en particulier, et n'a pu aboutir.

Ainsi et étant donné que le pouvoir de décision quant aux choix des langues enseignées appartient aux Services de l'Éducation provinciaux, les possibilités d'apprentissage de la langue française varient fortement d'une province à l'autre, d'une ville à l'autre, voire d'un établissement à l'autre car dans cette logique de décentralisation les chefs d'établissement possèdent une autonomie importante en matière de politique des langues au sein de leur établissement. Dans ce contexte, l'apprentissage du français est proposé aux élèves et aux familles à côté d'autres langues européennes telles que l'allemand ou le russe mais également des langues régionales comme le mandarin, le coréen ou le japonais.

La langue française est ainsi enseignée au niveau du collège et du lycée à travers différents types de cursus :

- le français LV1 : 2 547 élèves <sup>15</sup>
- le français LV2 : 28 366 élèves (soutenu notamment par l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Vietnam étant membre de l'OIF)
- le français dans les classes à option des lycées d'excellence : 1 262 élèves
- le français au sein du dispositif des classes bilingues : 12 176 élèves

Le programme des classes bilingues propose un enseignement renforcé de la langue française avec un enseignement de disciplines non linguistiques (DNL – Mathématiques et Physique). Les élèves inscrits dans ce programme se voit également attribuer, en fin de parcours, un certificat francophone qui autorise l'accès direct aux universités françaises sans examen de langue. Ce programme a bénéficié d'un soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) jusqu'en 2006 avec notamment l'attribution d'un sursalaire aux professeurs de ces classes et aux chefs d'établissement. A partir de 2006, ce programme a été transféré au Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation (MEF) en vue d'une appropriation par ces mêmes autorités. Dans les faits, depuis le désengagement de l'AUF, l'appui est essentiellement fourni par le

---

<sup>15</sup> Chiffres émanant du Ministère de l'Education et de la Formation (MEF) vietnamien.

gouvernement français. Le MEF quant à lui, intègre des enseignants des classes bilingues à des actions de formation destinées aux professeurs des classes de français à option.

De manière générale, le programme des classes bilingues demeure très hétérogène à travers les provinces au sein desquelles il est implanté. Là où les Services provinciaux de l'Éducation et de la Formation (SEF) ou les chefs d'établissement décident de mettre l'accent sur la langue anglaise uniquement ou choisissent de mettre l'accent sur une autre langue étrangère que le français, certaines classes subissent des fermetures. Ces suppressions de classes dues à la baisse des effectifs également sont parfois liées à la démotivation des apprenants et parents d'élèves qui considèrent que les débouchés professionnels à l'issue d'études universitaires en langue française uniquement sont insuffisants.

En revanche, dans certaines régions du Vietnam, notamment dans le sud du pays ou dans les régions touristiques où la maîtrise du français fait sens puisque liée à un développement économique, l'enseignement bilingue représente des effectifs conséquents avec une importante implication des autorités éducatives locales et en particulier des Services provinciaux de l'Éducation et de la Formation (SEF).

A travers ce dispositif des classes bilingues, le français est proposé à partir de la classe primaire créant ainsi un continuum en matière d'éducation : de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur avec un relais en particulier jusqu'aux filières universitaires francophones.

Dans ce contexte, le français apparaît comme une langue d'excellence et de réussite au Vietnam. Les classes bilingues et celles où est enseigné le français sont implantées dans les meilleurs établissements du pays, les lycées d'excellence. Ainsi, de nombreux parents font le choix de l'apprentissage du français pour leurs enfants (tout en assurant de manière parallèle un apprentissage de l'anglais).

### 3.3.2 L'enseignement supérieur

Le nombre total d'étudiants au Vietnam s'élève à environ 2,5 millions et pourrait dépasser les 5 millions d'étudiants d'ici 2030.

Pour ce qui est de l'enseignement du français, le pays compte 12 départements de français implantés dans les principales villes du pays (essentiellement Hanoï, Ho Chi Minh ville, Can Tho, Danang et Hué).

Des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ont en outre développé des cursus d'enseignement appelés 'filieres francophones' basées sur des partenariats internationaux. Les étudiants suivent un enseignement du français et des cours scientifiques en vietnamien et en français. Les cours scientifiques en français sont introduits progressivement pendant le cursus. A la fin de la formation, les étudiants obtiennent le diplôme national vietnamien et une certification de fin d'étude francophone délivrée par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Concernant la population inscrite au sein de ces filieres, il est à noter la présence de nombreux étudiants étrangers provenant de pays voisins (Laos, Cambodge, Chine) mais également de pays africains (Congo, Sénégal) ou encore de la France dans le cadre d'accords interuniversitaires (co-diplomations).

L'AUF fait état d'un fort taux « d'employabilité » des titulaires d'une licence obtenue au sein de ces filieres. Les statistiques des diplômés 2 ans après la licence montrent que 69 % des étudiants sont en activité professionnelle et 13 % exercent une activité professionnelle tout en poursuivant un cursus au niveau Master. Ce type de données constitue en effet un argument de poids auprès de la communauté parentale et celle des élèves en faveur de l'apprentissage de la langue française associée à une spécialité professionnelle en termes de carrières et de débouchés professionnels.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le français est également enseigné en tant que langue étrangère et / ou français de spécialité associé à un domaine professionnel,

il s'agit des domaines des Sciences de l'ingénieur, de la Défense, de la Police, de la Politique intérieure, de la Traduction et de l'Interprétariat et enfin de la Santé.

La coopération en matière de médecine constitue un axe important pour le gouvernement français. La France est en effet le seul pays au Vietnam à proposer des formations en médecine (plus de 3 000 médecins formés en France ces 20 dernières années) – raison pour laquelle les étudiants de médecine vietnamien font le choix du français. Il est à noter enfin qu'environ 50 médecins par an sont accueillis dans les hôpitaux français (Programme FFI « Faisant Fonction d'Interne »).

En outre, un consortium, regroupant une quarantaine d'établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche français, vise à soutenir l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (USTH). Il s'agit d'apporter un appui à la formation des futurs enseignants-chercheurs du Vietnam favorisant ainsi le développement au niveau scientifique et au niveau économique du pays. Une animation est proposée en France d'un réseau de doctorants vietnamiens qui ont la possibilité d'intervenir au sein de laboratoires français pendant une durée de 3 années. Le consortium participe aussi au Vietnam au fonctionnement des Masters habilités en France et au Vietnam.

Enfin, le principal atout du système vietnamien d'enseignement supérieur réside dans sa capacité à produire une élite, en particulier dans le domaine des sciences pures. Depuis de nombreuses années, des étudiants vietnamiens intègrent des formations françaises de haut niveau, comme l'Ecole Polytechnique ou l'Ecole des Ponts et Chaussées, et y réussissent. Ils deviennent en général cadres dirigeants d'entreprises vietnamiennes ou françaises, et travaillent en France ou au Vietnam.

## **4. Le dispositif français de coopération éducative et linguistique**

### **4.1 Les moyens dédiés aux actions de coopération**

Des fonds dédiés à la coopération linguistique et éducative entre 2020 et 2022 ont été attribués dans le cadre d'un Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant <sup>16</sup> (FSPI). Ce fonds a pour objectif principal d'apporter un appui au programme des classes bilingues.

En termes de moyens humains, on dénombre un attaché de coopération éducative, un attaché de coopération pour le français, un assistant sectoriel, un directeur des cours, un directeur des examens. En ce qui concerne les établissements relevant du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), un Directeur de l'École primaire et un Proviseur sont en fonction au Lycée Français Alexandre Yersin de Hanoï. Dans le sud du pays à Ho Chi Minh Ville, un Directeur de l'École primaire et un Proviseur sont en poste au Lycée Français International Marguerite Duras.

### **4.2 La stratégie globale du poste diplomatique**

En accord avec les autorités éducatives vietnamiennes, les trois axes suivants ont été définis par le poste diplomatique :

#### **4.2.1. Redynamiser le programme d'enseignement bilingue**

Le programme bilingue souffre de deux carences : recrutement et gestion en termes de ressources humaines des professeurs. Il est nécessaire en effet de titulariser les professeurs en poste. Il existe également un déficit de professeurs de discipline non linguistique (DNL) et la question de la relève en raison des départs en retraite se pose.

---

<sup>16</sup> Le Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant (FSPI) est l'instrument de l'aide-projet du Ministère français des Affaires étrangères. Il a pour vocation de financer l'appui du gouvernement français aux pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP). Cette zone est une liste de pays pour lesquels le gouvernement français estime que l'aide publique au développement peut avoir une utilité au développement des institutions, de la société et de l'économie.

Par ailleurs, le Ministère de l'Éducation et de la Formation (MEF) souligne l'obsolescence des programmes qui datent de 1994 et la nécessaire révision des manuels. Un comité de pilotage a été mis en place pour le suivi des actions. Il s'agit d'effectuer un point sur l'état de l'enseignement bilingue, sur la délivrance des certificats aux lauréats du baccalauréat, ainsi que d'émettre des propositions en vue de la révision des programmes d'enseignement.

#### **4.2.2. Poursuivre la coopération avec l'appui des partenaires vietnamiens**

Les manuels de langue vivante 2 sont en cours de renouvellement sur l'ensemble des classes grâce à un programme conjoint du Ministère de l'Éducation et de la Formation, de l'OIF et l'appui de l'expertise française. L'introduction de manuels numériques est également prévue de manière à donner une image innovante du français auprès des élèves et de la communauté parentale. Ce dossier est coordonné par le Centre de formation régional d'Asie Pacifique (CREFAP<sup>17</sup>/OIF), un partenaire clé des actions de coopération.

#### **4.2.3. Intensifier la promotion du français et lui donner une visibilité avec l'appui des autorités vietnamiennes**

La célébration de la Francophonie procure une visibilité accrue du français. Des événements publics sont organisés dans les grandes villes du pays ainsi que dans la capitale Hanoï. Le Ministère vietnamien des affaires étrangères participe à l'événement ainsi que le Ministère de l'éducation et l'ensemble des établissements scolaires et universitaires qui enseignent le français.

---

<sup>17</sup> CREFAP : Le Centre Régional de Formation d'Asie Pacifique, organe implanté à Ho Chi Minh Ville émanant de l'OIF.

Au niveau scolaire, est étendu le réseau LabelFrancÉducation<sup>18</sup> à des lycées d'élite et met ainsi en valeur l'expertise pédagogique française en offrant l'accès libre à des ressources pédagogique de qualité. Créé en 2012, ce label est attribué par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français.

Afin d'atteindre un large public de professeurs et contribuer à une diffusion plus importante de l'information et des actions de coopération, il est prévu une actualisation du réseau social de l'éducation en français, IF-profs Vietnam.

De manière à renforcer la présence française auprès du public des jeunes vietnamiens, ont été créés des Espaces France au sein de structures locales (lycées, universités). Ces espaces, animés par des volontaires français du service civique, ont pour mission de fournir un appui à l'enseignement du français, de favoriser les échanges oraux (ateliers de pratique de l'oral) et de créer un espace convivial de partage. Ces espaces ont également pour mission de diffuser la culture et de promouvoir la mobilité étudiante vers la France avec la présentation des offres de service de Campus France.

Enfin, il est à noter au Vietnam un développement important des certifications en langue française notamment chez les juniors, les scolaires et les étudiants. En parallèle, est fait le constat d'une hausse conséquente de la demande de cours de français pour enfants et adolescents.

---

<sup>18</sup> LabelFrancEducation : Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français.

## **5. Les différentes composantes du dispositif de coopération linguistique et éducative au Vietnam**

### **5.1. Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France et l'Institut Français**

Le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) se situe au sein de l'Ambassade de France à Hanoï. C'est à partir du SCAC qu'est définie la stratégie de coopération linguistique et éducative.

Le Vietnam ne dispose pas d'Alliances Françaises mais d'Instituts Français. On en dénombre quatre à travers le pays : l'Institut Français de Hanoï, les Instituts Français de Danang et de Hué (centre du pays) et enfin l'Institut Français d'Ho Chi Minh Ville. Ces instituts proposent des cours de français, des activités culturelles avec par exemple des concerts organisés en collaboration avec les autorités locales de la ville dans laquelle ils sont implantés. Les instituts possèdent en outre une médiathèque ainsi que des relais Campus France dédiés à la mobilité des étudiants vietnamiens en France.

### **5.2. Les deux établissements scolaires du réseau AEFÉ<sup>19</sup>**

Le Vietnam compte deux établissements relevant du réseau AEFÉ. Il s'agit du Lycée Français Alexandre Yersin situé dans la capitale, Hanoï et du Lycée Français International Marguerite Duras à Ho Chi Minh Ville dans le sud du pays.

A la rentrée 2021, le Lycée Alexandre Yersin comptait environ 1000 élèves de la Petite section à la classe de Terminale tandis qu'on dénombrait plus de 1200 élèves au Lycée Marguerite Duras.

Comme tous les établissements français à l'étranger, le Lycée Alexandre Yersin et le Lycée Marguerite Duras assurent une éducation plurilingue. Il s'agit ainsi de

---

<sup>19</sup> AEFÉ : Agence pour l'enseignement du Français à l'Étranger

proposer un enseignement et une maîtrise de la langue française, un enseignement de la langue du pays d'accueil, une promotion du plurilinguisme dans un contexte international et un apprentissage renforcé des langues tout au long du parcours de l'élève.

### **5.3. Les acteurs vietnamiens du dispositif**

#### **5.3.1. Le Ministère de l'Éducation et de la Formation**

Pour l'ensemble des projets de coopération, l'attaché de coopération pour le français travaille en étroite collaboration avec le Responsable de la langue française au sein du Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation (MEF) ainsi qu'avec le Service de l'Éducation et de la Formation (SEF). Des réunions sont ainsi ponctuellement organisées en présence de l'Ambassadeur de France et du Ministre vietnamien de l'Éducation. Le Ministre de l'Education participe aux réunions de comité de pilotage du FSPI.

#### **5.3.2. Les départements de français universitaires**

Face à la baisse des effectifs des étudiants, les départements de français travaillent désormais à la professionnalisation de leurs cursus universitaires en donnant à leurs formation une coloration spécifique à des métiers en priorité dans le domaine du tourisme.

#### **5.3.3. L'association vietnamienne des professeurs de français**

Pour des raisons administratives (interdiction de fonder une association sans l'autorisation du Parti communiste), une association n'a pu être créée qu'en 2018. Il s'agit de l'association de Hanoï et du Nord Vietnam qui a été créée en tant que branche d'une association déjà existante, l'Association d'Amitié et de Coopération Vietnam-France. Avec le soutien de l'Ambassade de France, l'association met notamment en place des sessions de formation à destination des enseignants.

## **5.4. Les organisations internationales**

### **5.4.1. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Bureau Asie Pacifique de l'OIF**

L'OIF est une organisation multilatérale francophone, regroupant 88 Etats et gouvernements qui contribue à la mise en œuvre de programmes et d'action multilatérale. Le Bureau Asie Pacifique de l'OIF, basé à Hanoï, a vocation à mettre en place des programmes à destination de la région Asie-Pacifique pour la promotion et le rayonnement de la langue française et le développement de la Francophonie économique. Le CREFAP, le Centre régional francophone d'Asie Pacifique de l'OIF mène des actions de formation destinées aux professeurs de français de la région Asie Pacifique. Certaines de ces actions sont menées en collaboration avec le poste diplomatique français à Hanoï.

Le CREFAP est ainsi un partenaire incontournable pour les différents acteurs éducatifs au Vietnam mais également dans la région Asie-Pacifique. L'objectif est en effet de développer des coopérations dans le domaine de la formation de formateurs en vue de l'amélioration des systèmes éducatifs.

### **5.4.2. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)**

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dont le bureau régional est situé à Hanoï, accompagne ses membres, dont le Vietnam, dans le renforcement de la qualité des cursus universitaires proposés et l'insertion professionnelle des étudiants. Ainsi l'AUF a contribué à l'ouverture d'un Centre d'employabilité francophone. L'objectif étant de venir en appui aux lycéens et étudiants en leur fournissant l'information nécessaire sur l'orientation, les métiers ou encore la création d'une start-up par exemple.

### **5.4.3. Les représentations diplomatiques à Hanoï**

Il existe à Hanoï le Groupe des Ambassadeurs francophones en poste au Vietnam, le GADIF, avec des représentants par exemple de Wallonie Bruxelles, Suisse, Canada, etc... Ce groupe animé par la représentation et le Bureau Asie Pacifique de l'OIF contribue à la mise en place de certains projets ou actions avec par exemple un soutien à la formation des journalistes francophones au Vietnam.



## **DEUXIEME PARTIE**

### **Assises théoriques, postulats et méthodologie de la recherche**



## **Chapitre III: Cadre théorique de la recherche**



## **1. La problématique de l'étude**

A partir du travail académique que nous avons mené dans le cadre de notre Master portant sur le thème des représentations des apprenants en langue française au Ghana et de nos différentes fonctions professionnelles exercées, nous avons construit la problématique de notre présente recherche à partir des concepts de politique linguistique et éducative, de f/Francophonie et d'éducation comparée pour envisager, dans une approche critique et à partir d'une analyse de discours, la stratégie des acteurs institutionnels, en matière de politique linguistique-éducative pour le développement de la langue française au Vietnam et au Ghana. Nous étudierons ainsi les forces et les faiblesses des stratégies et dispositifs mis en œuvre, dans une approche comparative. Nous examinerons, en outre, dans quelle mesure il est possible d'affiner la pertinence, voire améliorer l'efficacité des stratégies des acteurs pour le développement de la langue française dans ces deux pays et en quoi cette stratégie peut être similaire ou différente au Ghana et au Vietnam. Enfin, nous préciserons que nous avons fait le choix d'avoir recours au terme de « développement de la langue française » et non de « diffusion de la langue française » car ce dernier revêt, selon nous, un caractère quelque peu désuet à l'aune d'une époque coloniale révolue.

Pour mener à bien notre étude dans ces deux pays, nous avons étudié un ensemble de textes officiels ayant trait aux politiques linguistiques et éducatives émanant des gouvernements français, ghanéens et vietnamiens. Nous avons, en outre, procédé à un certain nombre d'entretiens auprès de cadres éducatifs et de décideurs impliqués dans l'élaboration des politiques linguistiques et éducatives au sein de ministères, de représentations diplomatiques, d'universités, d'opérateurs de la Francophonie ou encore d'organisations internationales au Ghana, au Vietnam mais également en France. L'objectif était d'analyser à la fois les discours de ces décideurs mais aussi les textes officiels pour tenter d'identifier les représentations de la langue française dans ces deux pays, le type de français qui doit y être enseigné mais également considérer la visibilité des actions mises en œuvre en faveur du développement de la langue française.

Enfin, à partir de fondements théoriques et de nos enquêtes de terrain, il s'agira - dans une perspective de recherche-action - de proposer certaines orientations et d'établir un certain nombre de grands universaux en matière de politique linguistique - éducative au Ghana et au Vietnam. Ces orientations devraient servir à la fois à la communauté scientifique mais également aux décideurs en matière de politiques linguistiques et éducatives au Ghana, au Vietnam et en France ainsi qu'aux organisations internationales.

## **2. Le concept de politique linguistique**

En prélude à notre étude et étant donné que ce concept de politiques linguistiques revêt des acceptions diverses, il nous apparaît nécessaire de le définir. Avant de préciser ce concept, avec Serge Borg (2015)<sup>20</sup>, on mentionnera le fait qu'il fait partie intégrante du concept plus large de glottopolitique qui fédère « tout ce qui touche à la gestion des pratiques langagières ». La glottopolitique intègre à la fois l'étude des phénomènes langagiers, mais aussi les interventions en termes de politique, de planification ou d'aménagements linguistiques.

Aux vues de la diversité linguistique présente dans de nombreux pays, il s'agit pour les États de mettre en place des lois de manière à organiser cette diversité. Comme le précise Louis-Jean Calvet (1996)<sup>21</sup>,

*« L'intervention humaine sur la langue ou sur les situations linguistiques n'est pas chose nouvelle ... mais la politique linguistique, détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société, et sa mise en pratique, la*

---

<sup>20</sup> BORG S. (2015) « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in *English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. Novembre 2015. ISSN 2228 – 8864.

<sup>21</sup> CALVET L.J (1996) *Les politiques linguistiques*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?

*planification linguistique, sont des concepts récents qui ne recouvrent qu'en partie ces pratiques anciennes ».*

Louis-Jean Calvet (1996) mentionne par ailleurs la « complexité » de certaines situations linguistiques et ce qu'il est nécessaire de connaître sur cette situation de manière à envisager une politique linguistique pour un pays. On pourra mentionner ici le cas du Ghana – un de nos terrains d'étude - avec ses nombreuses ethnies et autant de langues, d'où la difficulté pour les autorités étatiques de faire le choix d'une langue africaine sans privilégier une communauté par rapport à une autre.

Dans un autre ouvrage, Louis-Jean Calvet (2002)<sup>22</sup> précise que les politiques linguistiques sont « des interventions sur la langue ou sur les rapports entre les langues. Il distingue en effet d'une part, le champ des décideurs politiques, qui opèrent des choix (par exemple la fonction d'une langue, son domaine d'emploi) et celui des techniciens qui appliquent les choix faits par les décideurs. Louis-Jean Calvet souligne par ailleurs que ces politiques linguistiques ne représentent qu'une des formes d'intervention possibles sur la langue. Il mentionne à ce titre les formes d'intervention individuelle ou de groupes. Il fait enfin référence à la notion de planification linguistique et d'aménagement linguistique comme désignant la mise en pratique d'une politique linguistique. Louis-Jean Calvet a également recours au terme de « politologie linguistique » comme faisant référence à la science des interventions sur les situations linguistiques.

D'autres auteurs tels que Spolsky (2004)<sup>23</sup> précisent que :

« Language policy is about choice. It may be the choice of a specific sound, or expression, or a specific variety of language. It may be the choice regularly made by an

---

<sup>22</sup> CALVET L-J. (2002), *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon.

<sup>23</sup> SPOLSKY B. (2004), *Language Policy*, Cambridge University Press.

individual, or a socially defined group of individuals ... Finally, it may be made explicit in the formal language management or planning decisions of an authorized body.”<sup>24</sup>

« Les politiques linguistiques reposent sur un choix. Cela peut être le choix d’un son spécifique, ou d’une expression, ou encore d’une variété spécifique de langue. Cela peut être le choix fait régulièrement par un individuel, ou un groupe d’individus définis socialement.... Enfin, ce peut être rendu explicite dans la gestion formelle des langues ou les décisions en matière de planification d’un organisme autorisé. » [traduction libre

Selon cette définition, les politiques linguistiques relèveraient donc autant de choix individuels que de décisions émanant d’autorités politiques.

Une autre définition est proposée par Jean-Claude Beacco et Mychael Byram (2007 ; 128)<sup>25</sup> pour la notion de politique linguistique. Pour ces auteurs, il s’agit d’une : « *action volontaire, officielle ou militante, fondée sur des principes (économie et efficacité, identité nationale, démocratie...), visant à intervenir sur les langues, quelles qu’elles soient (nationales, régionales minoritaires, étrangères...), dans leurs formes (par ex. : système d’écriture), dans leurs fonctions sociales (par ex. choix d’une langue officielle) ou dans leur place dans l’enseignement.* »

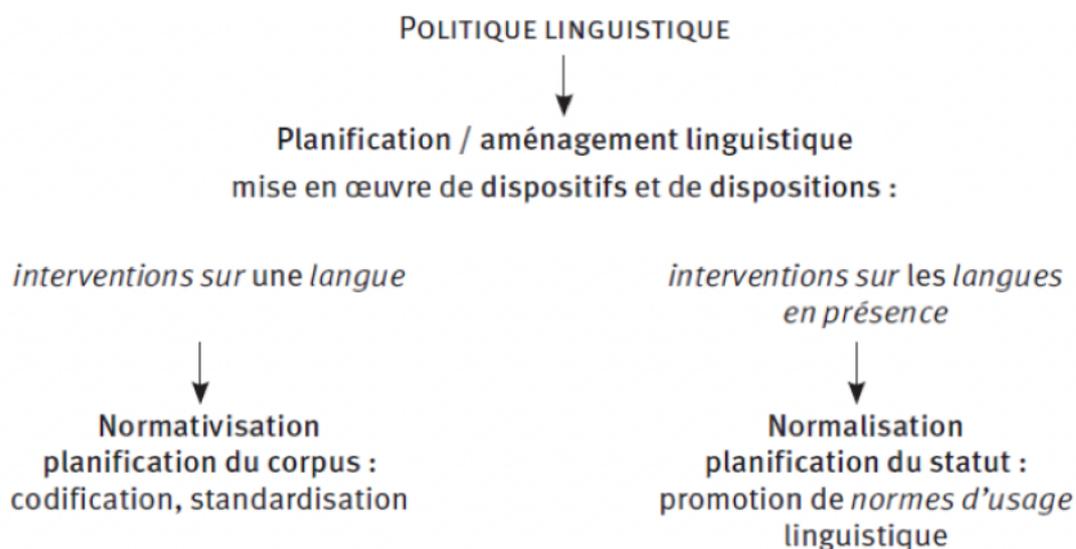
On remarque dans ces propos un aspect volontariste et militant. Serge Borg (2015)<sup>26</sup>, quant à lui, considère que l’étape suivante est l’intervention qui viendrait modifier le statut des langues ainsi que leur corpus. Cette étape étant elle-même suivie

---

<sup>25</sup> BEACCO Jean-Claude, BYRAM Michael (2007), De la diversité linguistique à l’éducation plurilingue : Guide pour l’élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. Division des Politiques linguistiques,

<sup>26</sup> Borg, S (2015) : ) « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in *English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. Novembre 2015. ISSN 2228 – 8864.

de la planification. Cette approche a été initialement développée par Henry Boyer (2010)<sup>27</sup> avec le schéma que nous reprenons ci-après.



**H. Boyer (2010 p.69)**

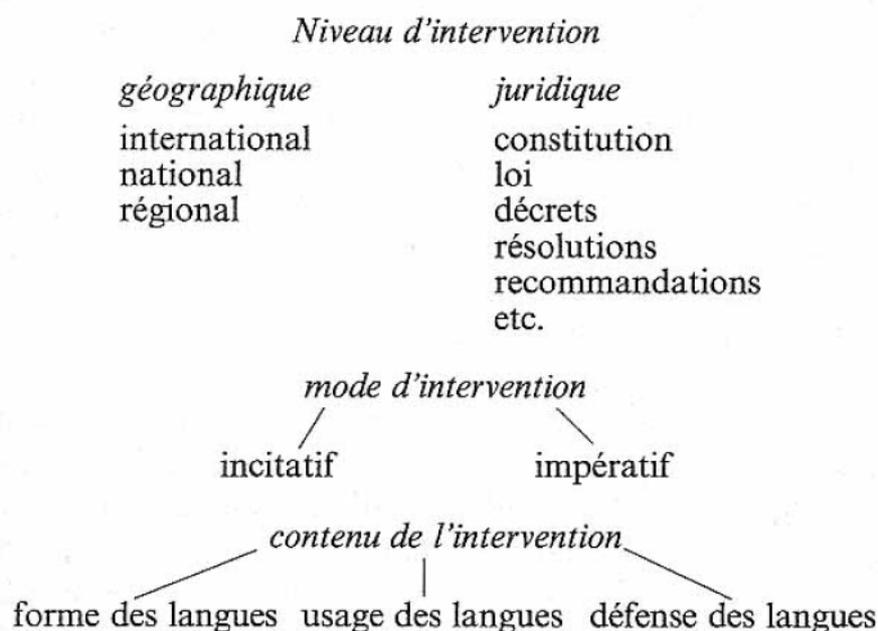
Selon l'approche de Henri Boyer, mettre en place une politique de linguistique suppose bien des étapes de planification et d'intervention sur une seule langue ou sur toutes les langues en présence. Le cas du Ghana est en ce sens exemplaire en termes d'intervention sur une langue (spécifiquement la langue française) puisque les autorités gouvernementales ont souhaité signer un Pacte linguistique avec l'OIF - pacte qui est assorti d'un plan d'actions (donc de planification) concernant l'enseignement et l'apprentissage de cette langue dans le pays. Ainsi, on mentionnera le fait qu'une partie de l'opinion publique souhaiterait voir – plutôt que le développement de la langue française – s'accroître l'enseignement des langues africaines.

### **3. La notion de politique linguistique éducative**

---

<sup>27</sup> Boyer H. (2010), « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94, 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, <http://mots.revues.org/19891>.

Selon Borg (2015), les politiques linguistiques et les politiques linguistiques – éducatives sont intrinsèquement liées. En effet, « le fait linguistique est difficilement dissociable du fait éducatif. Ils sont tous deux, par essence, étroitement liés et se nourrissent mutuellement ».<sup>28</sup> L’auteur relie la discipline des politiques linguistiques-éducatives (PLE) à celle de la didactique des langues et des cultures (DLC) dans la mesure où ces disciplines partagent un même mode opératoire, à savoir celui de l’intervention. C’est là que se prennent en effet les grandes décisions. Calvet (1996)<sup>29</sup> a construit à ce titre un schéma où il précise que l’intervention peut se situer à deux niveaux différents : le niveau géographique (international, national et régional) et le niveau juridique (constitution, loi, décrets, résolutions, recommandations, etc.). Le mode d’intervention peut se réaliser de manière incitative ou impérative. Enfin, le contenu de l’intervention peut être en rapport avec la forme des langues, leur usage et leur défense.



**Louis-Jean Calvet (1996 p.159)**

<sup>28</sup> Borg S. (2015) « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in *English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. ISSN 2228 – 8864.

<sup>29</sup> Calvet L.J (1996) « Les politiques linguistiques (1996) Que Sais-je »

L'intervention qui déclenche l'action politique suppose ensuite une planification de la politique linguistique – éducative à mettre en œuvre. Il s'agira par exemple de planifier le statut des langues en présence ou de planifier le corpus d'une langue. La planification permet de définir également les modalités et les délais de réalisation des objectifs définis par les politiques linguistiques – éducatives (Robert Chaudenson, 1998).<sup>30</sup>

Pour reprendre le schéma de Boyer (2010)<sup>31</sup>, celui-ci mentionne également la notion d'aménagement linguistique comme étant l'action de « mettre en musique », de structurer ce qui existe en termes de linguistique-éducatif, là où avec la planification, tout est à construire.

Par ailleurs avec Borg (2015)<sup>32</sup>, nous considérons que le champ d'intervention privilégié des politiques linguistiques éducatives se situe au niveau du curriculum. Celui-ci désigne « un ensemble de réflexions et d'orientations qui visent à établir un parcours d'enseignement-apprentissage en termes de projets et de finalités éducatives déterminés ». Le dispositif est, quant à lui, l'étape ultime dans laquelle l'intervention, la planification et l'aménagement se concrétisent.

Tout cet ensemble a été systématisé par Borg (2015), où ce dernier a abordé le concept de « glottopolitique » qui, emprunté à Louis Guespin et à Jean Baptiste Marcellesi, fédère tout ce qui a trait à la « gestion des pratiques langagières ». Nous reprenons le schéma ainsi élaboré ci-dessous.

---

<sup>30</sup> Chaudenson, Robert (1998) Saint Barthélémy, une énigme linguistique. Didier Erudition, Paris.

<sup>31</sup> Boyer, Henri (2010), « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94, 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, <http://mots.revues.org/19891>.

<sup>32</sup> Borg, S (2015) : « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in *English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. Novembre 2015. ISSN 2228 – 8864.

## **Glottopolitique**

### **Politique linguistique**

#### **Politique linguistique - éducative**

##### **Intervention**

##### **Planification**

##### **Aménagement**

##### **Dispositif**

Borg (2015)

Dans les deux contextes qui nous intéressent, le Vietnam et le Ghana, il s'agira donc - à travers les entretiens et les textes officiels des deux pays - de proposer une étude comparée en termes de politique linguistique et éducative en faveur de la Francophonie. Nous nous proposons donc de tenter d'examiner de plus près cette dernière notion.

#### **4. La notion de F/francophonie**

Le terme francophonie est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Onésime Reclus, l'a utilisé pour faire référence à l'ensemble des personnes et des pays ayant la langue française en partage. Désormais, selon Barrat (2004, 16)<sup>33</sup> le terme de francophonie avec un « f » minuscule désigne l'ensemble de ceux qui, à des degrés divers, utilisent la langue française. Selon le dernier rapport de

---

<sup>33</sup> Barrat, J, Mosei C. (2004), Géopolitique de la Francophonie, un nouveau souffle ? Les études de la documentation française.

l'Observatoire de la langue française <sup>34</sup>, le nombre de locuteurs francophones seraient estimés à 300 millions, répartis sur les cinq continents. Le français est ainsi la cinquième langue la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Elle est en outre présente sur les cinq continents et peut être considérée, en ce sens, comme une langue mondiale.

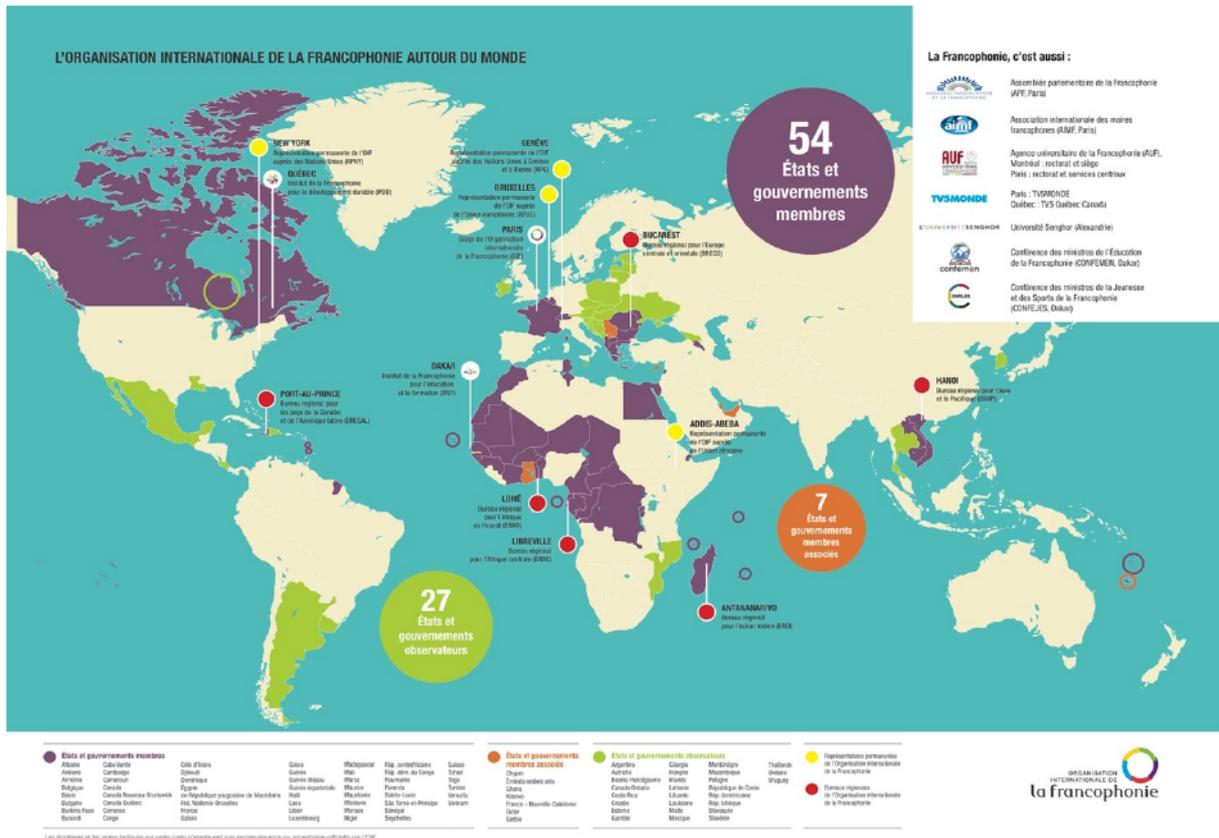


Figure 4: États et gouvernements OIF 2018

Avec un « F » majuscule, Francophonie évoque l'ensemble des institutions intergouvernementales ou gouvernementales, qui utilisent le français dans leurs travaux. Ce dispositif institutionnel régit les relations entre les pays francophones. Ce dispositif est voué à promouvoir le français et à mettre en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

<sup>34</sup> Observatoire de la langue française (2019), Organisation internationale de la Francophonie, Galimard.

#### **4.1. L'Organisation Internationale de la Francophonie**

L'OIF, qui a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris.

L'élément central de ce dispositif est la Secrétaire Générale de la Francophonie, actuellement Mme Louise Mushikiwabo, qui a été désignée par le Sommet de la Francophonie en 2018 à Erevan en Arménie. Les francophones disposent ainsi d'un dispositif institutionnel dédié à la promotion de la langue française et des relations entre les 88 États et gouvernements de l'OIF (54 états membres, 27 observateurs et 7 membres associés). L'ensemble de ce dispositif est régi par la Charte de la Francophonie adoptée en 1997 au Sommet de Hanoï au Vietnam et révisée en 2005 à Antananarivo à Madagascar.

L'organisation a ainsi pour objectif « de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement ». Cette organisation procure donc un soutien à ses états membres pour l'élaboration et/ou la consolidation de leurs politiques. Elle conduit par ailleurs des actions de politique internationale et de coopération multilatérale au regard de ses quatre missions principales :

6. Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
7. Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
8. Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
9. Développer la coopération économique au service du développement durable.

Les publics cibles de l'organisation sont les jeunes et les femmes avec une focalisation sur l'accès aux technologies de l'information et de la communication pour toutes les actions de l'OIF. En 2019, l'OIF comptait environ 300 employés.

Selon Michel Guillou (2005 ; 15) <sup>35</sup> la Francophonie « incarne ce rêve d'une communauté internationale fraternelle et solidaire avec pour socle la langue française, ouverte à la diversité et au dialogue des cultures. Selon l'auteur, l'institution a pour mission de se faire rencontrer des peuples francophones parfois éloignés géographiquement. Il cite à ce titre par exemple le peuple roumain et le peuple vietnamien.

La Francophonie est aussi marquée par une diversité à différents points de vue. Barrat et Moisei (2004, 17) <sup>36</sup> mentionnent tout d'abord :

10. une diversité géographique : Marghreb, Afrique noire, Asie ...
11. une diversité politique : diversité des régimes politiques, des niveaux de liberté, tous les degrés de laïcité.
12. une diversité culturelle.

Porcher et Faro-Hanoun (2000)<sup>37</sup> considèrent, quant à eux, qu'il serait davantage approprié de parler de 'francophonies' au pluriel car ils considèrent que la langue française, par sa diversité de par le monde et ses variétés, est effectivement plurielle.

A l'occasion des 50 ans de l'organisation <sup>38</sup>, l'Administratrice de l'OIF a déclaré que, depuis sa création, les acquis du projet francophone ont été très importants tout en précisant qu'il importait de les redéfinir de manière à inscrire la Francophonie institutionnelle dans l'avenir. Nous évoquerons à cet effet les notions de Francophonie économique et numérique.

---

<sup>35</sup> Guillou, M. (2005) *Francophonie – Puissance*. Ellipses

<sup>36</sup> Barrat, J, Moisei, C. (2004) *Géopolitique de la Francophonie. Un nouveau souffle ? La documentation française*.

<sup>37</sup> Porcher, L, Faro-Hanoun, V (2000), *Politiques linguistiques*, L'Harmattan.

<sup>38</sup> Traisnel, C. Payaud, M. A. (2020) « *La Francophonie institutionnelle : 50 ans* » *Relations internationales du monde contemporain*. L'Harmattan.

#### **4.1.1. La francophonie et le numérique**

Outre le partage de la langue française, la Francophonie a été progressivement associée à d'autres notions afin de contribuer au développement de ses pays membres. Lors du XIV<sup>e</sup> Sommet des chefs d'États et de gouvernements de Kinshasa en 2012, l'OIF a élaboré une stratégie en faveur du développement du numérique de manière à faciliter l'intégration des pays dans l'économie numérique du monde. Cette stratégie prévoyait notamment de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine du numérique. L'OIF a ainsi mis en place un Fonds francophone pour l'innovation numérique (FFIN) de soutien à la création de dispositifs numériques innovants destiné à accompagner les pays francophones du sud. Il s'agit en priorité d'accompagner les projets innovants de la jeunesse francophone.

#### **4.1.2. La francophonie et l'économie**

En novembre 2020, à l'occasion de la conférence ministérielle de la Francophonie, la Secrétaire générale de l'OIF a dévoilé sa stratégie économique pour la Francophonie (2020 – 2025)<sup>39</sup>. Une première stratégie avait été adoptée en 2014 lors du XV<sup>e</sup> Sommet de Dakar. Cette nouvelle stratégie a pour « ambition de faire de la Francophonie :

- un espace de coopération, d'innovation et de mobilité privilégié en renforçant son rôle comme agent facilitateur et stimulateur de coopérations économiques et numériques tant dans une perspective Nord-Sud que Sud-Sud et tripartite ;
- un vecteur d'innovation croisée en accompagnant des transformations numériques et écologiques ;

---

<sup>39</sup> Organisation Internationale de la Francophonie, « Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025 » Conférence ministérielle de la Francophonie, 37<sup>e</sup> session, visioconférence, 24 – 25 Novembre 2020.

- un espace de prospérité partagée, durable et inclusive en favorisant la création d'emplois en particulier pour les jeunes et les femmes en soutenant l'entreprenariat ;
- une sphère d'influence pour le renforcement de la langue française et pour l'expertise francophone sur la scène multilatérale en renforçant sa présence dans les enceintes de négociation et de décision, ainsi que sur les marchés internationaux et dans le développement de normes internationales. »

En ce qui concerne le Vietnam, celui-ci a engagé une coopération Sud-Sud avec le continent africain et en particulier le Cameroun dans les domaines de l'agriculture, l'énergie verte, les télécommunications mais également l'éducation. Le commerce bilatéral Vietnam-Afrique a en outre fait un bond de 250% entre 2010 et 2018, passant de USD 2,52 milliards à USD 6,6 milliards. <sup>40</sup> Il est donc possible de s'interroger sur la langue de communication utilisée lors des échanges. On peut également penser que deux pays qui ont la langue française en partage ont plus de chance d'initier des échanges commerciaux entre eux. Selon Attali (2014) <sup>41</sup> :

« Le potentiel économique de la francophonie est énorme et insuffisamment exploité par la France. Deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas. Les échanges commerciaux induits par le partage du français entre une trentaine de pays francophones sont à l'origine de 6 % de la richesse par habitant en moyenne pour ces pays et de 0,2 point de taux d'emploi. »

Concernant l'influence économique de la francophonie, Carrère et Massod (2013) <sup>42</sup> ont mené une étude en vue d'analyser l'influence économique de l'espace

---

<sup>40</sup> Diadié Diaw, Thi Anh-Dao Tran. Les relations commerciales entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne : les promesses d'une coopération Sud-Sud. Asie du Sud-Est 2020. Bilan, enjeux et perspectives., 2020. fihal-02975072f

<sup>41</sup> Attali, J. (2014) La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable. Rapport au Président François Hollande.

<sup>42</sup> Carrère C, Massod M. (2013) Le Poids économique de la langue française dans le monde, Fondation pour les Etudes et la Recherche sur le Développement International (Ferd) et Université de Genève.

francophone. Il est possible en effet de s'interroger pour établir dans quelle mesure le partage d'une langue commune – en l'occurrence la langue française – peut ou non faciliter la mise en place de flux commerciaux. On peut ainsi supposer que le partage d'une langue engendrera la réduction des coûts de transaction et favorisera par là-même les échanges.

Carrère et Masood (2015)<sup>43</sup> montre également que le partage d'une langue a un rôle sur la confiance. Ce thème a été également développé par Guiso, Sapienza et Zingales (2009)<sup>44</sup> qui ont montré que deux pays proches culturellement, et en particulier, linguistiquement, déterminait le niveau de confiance entre ces deux pays et facilitait les échanges commerciaux qu'ils pouvaient avoir entre eux.

Enfin, on considèrera avec Grin et Civico (2020)<sup>45</sup> que les questions de langues ne sont jamais des questions de langues uniquement. Leurs causes et leurs conséquences trouvent souvent leur origine dans des domaines différents de la société. D'où la nécessité d'étudier les questions ayant trait aux langues avec des perspectives appartenant à diverses disciplines.

Dans le cas de notre étude, et dans la perspective d'établir un outil d'aide à la décision en matière de langue française, en matière de francophonie, il semble donc essentiel de contextualiser cette politique des langues et d'étudier le potentiel que peut apporter la maîtrise de la langue française en termes de développement – notamment économique – du Ghana et du Vietnam.

L'Organisation Internationale de la Francophonie met en outre en œuvre la coopération multilatérale francophone aux côtés d'un premier opérateur, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

---

<sup>43</sup> Carrère, C, Masood, M (2015), « Poids économique de la francophonie : impact via l'ouverture commerciale », De Boeck Supérieur.

<sup>44</sup> Guiso, L, Sapienza P. and L. Zingales (2009), "Cultural Biases in Economic Exchange", *Quarterly Journal of Economics*, 124, p. 1095-1131.

<sup>45</sup> Grin, F, Civico, M (2020), "Language economics : Overview, applications and recent methodological developments", University of Geneva.

## **4.2. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor**

L'AUF<sup>46</sup> est une association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones, créée il y a près de 60 ans, qui regroupe 944 établissements universitaires répartis dans 116 pays. Cette association regroupe ainsi des universités, des grandes écoles, des réseaux universitaires et des centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans le monde entier. Opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Dans le respect de la diversité des langues et des cultures, la mission de l'AUF est d'intervenir pour une francophonie universitaire solidaire et engagée dans le développement (économique, social et culturel) des pays dans lesquels elle est présente.

Les actions mises en œuvre par l'agence, avec et au bénéfice de ses États membres, contribuent :

- au renforcement de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance avec la mise en place par exemple de MOOC (« Massive Open Online Courses »). L'accent est en outre mis sur la gouvernance des universités africaines en particulier ;
- à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés (Au Vietnam par exemple, l'AUF effectue un travail entre les universités et les entreprises dans le domaine du tourisme) ;
- à l'implication des universités dans le développement économique, social et culturel des sociétés.

---

<sup>46</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=tv1JSfjI31g> – Présentation de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

A ce titre, l'AUF met en place des projets entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui transforment le système universitaire. Pour ce faire, elle s'associe avec des partenaires tels que des entreprises privées, des États et des gouvernements, des agences nationales d'aide au développement, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales d'aide au développement, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales ainsi que des associations universitaires, scientifiques et culturelles.

Avec des services centraux à Montréal et Paris, l'AUF est présente dans 40 pays avec un réseau de 59 représentations locales et dix directions régionales (Afrique de l'Ouest, Caraïbes, Maghreb, Asie-Pacifique, etc ...). Ce dispositif est enfin complété par 36 campus numériques francophones et quatre instituts de la Francophonie consacrés à la formation, la recherche, le conseil et l'expertise. Pour les deux pays que nous étudions, on dénombre respectivement 43 universités pour le Vietnam et une université membre de l'AUF pour le Ghana.

De manière à poursuivre dans le domaine de l'éducation, nous allons maintenant nous attacher à décrire un opérateur direct de la Francophonie, l'Université Senghor.

Nous allons maintenant évoquer l'Institution qu'est l'Université Senghor d'Alexandrie. Il s'agit d'un établissement implanté en Égypte depuis 1990, qui joue le rôle d'opérateur de la Francophonie et qui est une institution privée de troisième cycle. C'est une université francophone internationale dont la vocation est de former des cadres et des formateurs africains francophones et d'orienter leurs aptitudes vers l'exercice de responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement tels que le management de projets, la gouvernance et le management public ou encore la gestion de l'environnement.

Cet établissement constitue ainsi un pôle qui propose des formations pluridisciplinaires au service du développement durable. Pour ce faire, l'institution mobilise des professeurs dans l'ensemble de l'espace francophone (Canada, Europe,

Afrique) qui - d'après leurs origines diverses - proposent des approches pédagogiques favorisant un brassage culturel.

L'université, dont les diplômes sont reconnus à l'international, s'est également externalisée dans différents pays sous la dénomination « Campus Senghor », ayant pour vocation à accueillir et à former sur place des étudiants. Des Campus Senghor sont ouverts en Côte d'Ivoire, au Burkina-Faso, au Maroc, à Djibouti et au Sénégal. Est en projet, l'ouverture de tels campus à Libreville au Gabon et à Cotonou au Bénin.

L'institution est aussi un pôle d'échanges dans l'espace francophone avec l'organisation de colloques, de séminaires et de conférences dans les domaines de son champ d'action - ceci en collaboration avec d'autres opérateurs et institutions de la Francophonie telle l'AUF.

#### **4.3. TV5 Monde**

Un autre opérateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie est la chaîne internationale de télévision TV5 Monde - créée en 1984 - qui est le premier diffuseur mondial des cultures francophones. Cette chaîne est diffusée auprès de 370 millions de foyers dans environ 200 pays. Elle comporte huit chaînes distinctes à destination de l'Europe francophone, l'Europe non francophone, le Maghreb et l'Orient, l'Afrique, l'Asie, les États-Unis, l'Amérique latine et le Pacifique.

L'opérateur dispose également de deux chaînes thématiques : TiVi5Monde dédiée à un public jeune ainsi que TV5Monde Style HD consacrée à l'Art de vivre francophone. La chaîne, qui propose un sous-titrage en 14 langues (allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, japonais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe et vietnamien) est regardée chaque semaine par 60 millions de téléspectateurs et constitue un réel vecteur de la francophonie.

La mission de TV5 Monde consiste en la promotion des valeurs de la Francophonie tout en proposant des programmes d'information (« 7 jours sur la planète ») et d'aide à l'apprentissage de la langue française. Chaque semaine, la chaîne diffuse le programme « Destination Francophonie » qui permet de faire découvrir des initiatives qui visent à mettre en valeur la langue française à travers le monde. Deux émissions ont d'ailleurs été consacrées au Ghana <sup>47</sup> et au Vietnam. <sup>48</sup>

Enfin, on considèrera avec Grin et Civico (2020) <sup>49</sup> que les questions de langues ne sont jamais des questions de langues uniquement. Leurs causes et leurs conséquences trouvent souvent leur origine dans des domaines différents de la société. D'où la nécessité d'étudier les questions ayant trait aux langues avec des perspectives appartenant à diverses disciplines.

Dans le cas de notre étude, et dans la perspective d'établir un outil d'aide à la décision en matière de langue française, en matière de francophonie, il semble donc essentiel de contextualiser cette politique des langues et d'étudier le potentiel que peut apporter la maîtrise de la langue française en termes de développement – notamment économique – du Ghana et du Vietnam.

Considérant la thématique de notre recherche menée sur deux pays, il nous apparaît important de tenter de définir la notion d'éducation comparée.

## **5. Le concept d'éducation comparée**

L'OCDE <sup>50</sup> considère que l'analyse comparée à l'international est devenue progressivement et ce depuis plus de 25 ans, un élément crucial dans le déploiement des politiques éducatives des gouvernements. Cette spécialité est ainsi apparue comme un

---

<sup>47</sup> Destination Francophonie Ghana : <https://www.youtube.com/watch?v=m68WF4cudpA>

<sup>48</sup> Destination Francophonie Vietnam : <https://www.youtube.com/watch?v=L-M2ctoxxG8>

<sup>49</sup> Grin, F, Civico, M (2020), "Language economics : Overview, applications and recent methodological developments", University of Geneva.

<sup>50</sup> OCDE (2018) « Handbook for Internationally Comparative Education Statistics : Concepts, Standards, Definitions and Classifications.

domaine incontournable dans de nombreux pays. Les comparaisons internationales dans le domaine de l'éducation permettent en effet la rencontre des similarités et des différences. Selon Goux (2002)<sup>51</sup> elles autorisent la rencontre « des ressemblances et des différences, de l'unité et de la pluralité, du même et de l'autre. Elles permettent d'approcher des réalités éducatives internationales ou nationales, de les étudier par le biais de la comparaison, à des fins cognitives mais aussi pragmatiques, pour tenter de comprendre les problèmes rencontrés, mais aussi d'améliorer l'existant ». Toujours selon Goux (2000)<sup>52</sup>, le fait d'observer une réalité éducative différente de la sienne, permet d'opérer « une décentration » par rapport à son propre environnement éducatif. Ceci procure ainsi une vue moins subjective. La recherche en éducation comparée est ainsi diverse et permet l'amélioration des environnements éducatifs. Elle facilite en outre « l'ouverture à l'autre, l'acceptation de la diversité et le respect de la différence ».

Dans notre cas, nous avons en effet choisi de rapprocher deux pays, deux problématiques, deux systèmes éducatifs, celui du Vietnam et celui du Ghana, en vue de mettre l'accent sur les similitudes et les différences en particulier concernant la politique linguistique et éducative menée au regard de la langue française. Nous allons pour cela nous référer au contexte historique, géopolitique et linguistique de ces deux pays.

Selon Porcher (2008, 36)<sup>53</sup> il apparaît crucial de connaître les composants des ensembles que l'on souhaite comparer. Si tel n'est pas le cas, toute comparaison s'avère inutile. Se comparer est aussi une manière de mieux se connaître en vue de s'améliorer. Dans un contexte concurrentiel sur la scène internationale, la comparaison en matière d'éducation se présente donc comme une absolue nécessité. Il nous a ainsi semblé pertinent d'appliquer ce concept de comparaison à celui des politiques linguistiques et éducatives à l'échelle de ces deux pays.

Une autre définition est proposée par Van Daele (1993 : 16)<sup>54</sup> qui définit l'éducation comparée comme étant :

---

<sup>51</sup> Goux, D. ((2002), Dictionnaire d'éducation comparée, L'Harmattan.

<sup>52</sup> Goux, D. (2000) « Les échanges internationaux et la comparaison en éducation » L'Harmattan.

<sup>53</sup> Porcher, L. (2008) « L'éducation comparée : pour aujourd'hui et pour demain » L'Harmattan.

<sup>54</sup> Van Daele, H. (1993) « L'éducation comparée » Que Sais-je ? Presses Universitaires de France.

« La composante pluridisciplinaire des sciences de l'éducation qui étudie des phénomènes et des faits éducatifs dans leurs relations avec le contexte social, politique, économique, culturel, etc... en comparant leurs similitudes et leurs différences dans deux ou plusieurs régions, pays, continents, ou au niveau mondial, afin de mieux comprendre le caractère unique de chaque phénomène dans son propre système éducatif et de trouver des généralisations valables ou souhaitables dans le but final d'améliorer l'éducation ».

Groux (2002 ; 19)<sup>55</sup> précise que l'éducation comparée est considérée dans certains pays – notamment en France - comme une spécialité des sciences de l'éducation là où dans d'autres pays, comme les Etats-Unis ou encore l'Allemagne, elle est considérée comme une discipline à part entière. Selon le même auteur, l'éducation comparée étudie les politiques en matière d'éducation (les curricula, les choix faits dans l'organisation de l'école, les certifications ...). Groux (2002) évoque « une approche mondiale » des phénomènes éducatifs.

En ce qui concerne la notion de choix faite dans l'organisation de l'école, pour le Vietnam - en liaison avec les Services de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France - il y a volonté d'insérer les certifications DELF au sein du système éducatif, au sein des classes bilingues. Pour ce qui est du Ghana, la mise en place de filières bilingues, dès la classe de primaire, relève également d'un choix concernant l'organisation scolaire, impliquant ainsi une révision des curricula.

Selon Regnault (2017), l'éducation comparée a essentiellement deux finalités :

- L'une qui serait à des fins cognitives : le but étant d'étudier les différences et les similitudes éducatives entre deux ou plusieurs pays.
- L'autre serait à des fins pragmatiques : l'objectif étant d'améliorer l'existant en éducation en trouvant des invariants.

Groux et Porcher (1997) proposent une classification des objets d'étude qui constituent la matière des sciences de l'éducation : ceux qui concernent l'action des

---

<sup>55</sup> Groux, D, (2002) « Dictionnaire d'éducation comparée » L'Harmattan.

enseignants et qui relèvent de la pédagogie (les pratiques d'enseignement, les méthodes, l'utilisation des TICE, l'évaluation des élèves ...); ceux qui sont à l'extérieur de la classe et qui sont souvent à l'initiative des décideurs (les programmes, la formation des enseignants, l'organisation du système éducatif ...); ceux qui ont un impact sur l'école (la situation politique, le contexte économique, les parents ...).

Dans le cadre de notre étude - qui trouve de façon évidente - son origine dans l'expérience de terrain qui est la nôtre avec, par exemple, à l'occasion de l'élaboration des plans de formation à destination des enseignants - nous nous situons résolument au niveau des décideurs (les ministres de l'éducation des pays concernés) avec lesquels nous avons interagi en vue de la définition de la politique linguistique et éducative des deux pays, en particulier en faveur de la langue française.

Par rapport aux sciences de l'éducation qui proposent de manière générale une description des situations éducatives, l'éducation comparée met en œuvre une méthode qui « assure la comparabilité de phénomènes éducatifs » (Groux, Porcher, 1997). Selon ces auteurs, il existe en outre différents objets d'étude de l'éducation comparée qu'ils classent en trois catégories :

- « ceux qui concernent l'action des enseignants (la pratique, les méthodes ...)
- ceux qui sont externes à la classe et sont souvent le fait de décideurs (par exemple les programmes, la formation des enseignants ...)
- ceux qui ont une influence sur l'école (la situation politique, le contexte économique ...).

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons bien évidemment au contexte politique et économique, à l'organisation du système éducatif, mais également aux programmes d'enseignement.

A ce titre, Van Daele (1993) propose deux approches en éducation comparée : une approche pragmatique et une approche compréhensive. La recherche de « généralisations valables ou souhaitables » réfère à une démarche pragmatique. En revanche, le fait de vouloir « mieux comprendre le caractère unique de chaque

phénomène dans son propre système éducatif « fait référence à l'approche compréhensive ».

En ce qui concerne notre recherche, nous dirons que celle-ci s'inscrit dans les deux approches, à la fois pragmatique – dans la mesure où elle a pour but de dégager des similitudes et des différences pour faire émerger des « bonnes pratiques » transférables à d'autres contextes et qui permettront aux décideurs d'orienter de manière informée leurs décisions en matière de politiques linguistiques et éducatives. D'autre part, nous nous inscrivons dans une approche compréhensive également car notre étude – et ses résultats – vont être basés notamment sur des entretiens qualitatifs menés auprès de décideurs. Nous nous attacherons ainsi à proposer une description et une interprétation des phénomènes dans leur contexte.

Ainsi, il nous est apparu pertinent d'effectuer une comparaison entre deux systèmes, éducatifs, entre deux politiques linguistiques éducatives. Qu'en est-il de la comparabilité de notre étude ? Pourquoi le Ghana et le Vietnam ? Pourquoi comparer les politiques linguistiques et éducatives du Ghana et du Vietnam en faveur de la francophonie ? Pourquoi comparer la politique linguistique en faveur de la langue française dans ces deux pays ? Le Vietnam est un pays émergent tandis que le Ghana est un pays d'Afrique subsaharienne classé en « développement humain moyen ». <sup>56</sup> Les deux pays ont deux statuts différents à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) : le Ghana est membre associé et a signé un pacte linguistique avec l'OIF - ce qui est un signe fort de la part des autorités gouvernementales et en premier lieu du Président ghanéen, qui est lui-même francophile est francophone. Le Ghana est en outre entouré de trois pays francophones avec lesquels il partage des langues et des cultures. Le Vietnam, quant à lui, est membre à part entière de l'OIF avec des autorités qui choisissent, dans l'immédiat – même si ceci n'est pas spécifié de manière officielle - de donner la priorité au développement des compétences en langue anglaise pour ses citoyens. Le français est ainsi enseigné en tant que langue étrangère dans les deux pays.

---

<sup>56</sup> Agence Française de Développement. <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/ghana>

Le Ghana et le Vietnam sont en outre multilingues et multiethniques. Le gouvernement français propose dans les deux pays une assistance technique et financière pour le développement de la langue française au sein du système éducatif mais également dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ainsi que dans le cadre de coopérations dans le domaine médical notamment. Considérant ces deux contextes, la langue française ne serait-elle pas un moyen de rapprocher ces deux pays en vue d'échanges économiques notamment dans le cadre d'une coopération Sud-Sud ou tripartite ? Nous reviendrons sur cette hypothèse plus en avant dans notre étude.

Picciano (2004) <sup>57</sup> compare quant à lui les méthodes quantitatives et qualitatives de la recherche en éducation. L'auteur définit la recherche quantitative comme « fondée sur la collecte de chiffres qui sont ensuite soumis à une analyse au moyen de routines statistiques ». En revanche, il avance que les études qualitatives ont tendance à être plutôt fondées sur l'opinion des sujets de la recherche. Dans le cas de notre étude, il s'agit assurément d'une étude qualitative basée sur l'analyse d'entretiens semi-directifs menés auprès de décideurs et d'acteurs clés du domaine du développement de la langue française dans leurs pays respectifs.

Notre recherche s'inscrit enfin dans le sillage de l'éducation pour le développement et plus particulièrement dans le cadre de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) de l'Agenda 2030 de l'UNESCO <sup>58</sup>. Cet objectif constitue « la synthèse des ambitions pour l'éducation, visant à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité »<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> PICCIANO A. (2004), « Educational Research Primer », Crowell Press.

<sup>58</sup> UNESCO : L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

<sup>59</sup> L'Objectif de développement durable (ODD4), <https://fr.unesco.org/themes/education-2030-odd4>



Figure 5: UNESCO, Objectif de développement durable 4 (ODD4)

La langue française pourrait ainsi apparaître comme un levier de développement économique des pays : dans le cas du Ghana en accentuant ses échanges avec ses voisins de la sous-région et dans le cas du Vietnam, par l’intermédiaire d’échanges avec des pays africains francophones. Mais attachons-nous maintenant tenter de définir des notions qui semblent proches à nos deux contextes, à savoir celles de multilinguisme, de bilinguisme, d’approches plurilingues et plurielles.

## 6. Les notions de bi – plurilinguisme et d’approche plurilingue

Etant donné que nos deux terrains d’enquête sont des pays multilingues, avec le Ghana notamment où sont parlées environ 69 langues selon le Ministère de l’Education ghanéen, l’apprentissage de la langue française s’inscrit de facto dans le cadre d’une

approche plurilingue des langues : les langues locales, la langue anglaise (qui a le statut de langue officielle) et la langue française. Dans un article consacré à la politique linguistique et à l'enseignement bilingue au Ghana, Kofi Tsivanyo Yiboe,<sup>60</sup> estime que « la situation linguistique du Ghana demeure précaire » car les autorités gouvernementales n'ont pas encore été à même de faire le choix d'une, voire plusieurs langues locales, en tant que langue(s) nationale(s) pour le pays. Le chercheur considère que ce déficit de politique linguistique est une entrave à toute forme d'aménagement linguistique.

L'usage des langues ghanéennes dans le système éducatif permettrait de développer chez l'apprenant un sentiment d'appartenance à son milieu immédiat et à son pays. De plus, utiliser la langue première de l'apprenant comme langue d'instruction permet de lui offrir une formation intellectuelle dans les autres matières. C'est ainsi que le programme ELAN<sup>61</sup> (Ecole et langues nationales en Afrique) pourrait trouver tout son sens dans un pays tel que le Ghana. Il a été précisé qu'un enseignement bilingue – qui serait bi-plurilingue dans le cas des élèves ghanéens - augmenterait et serait favorable à l'apprentissage des jeunes et rendraient les performances meilleures notamment en lecture, écriture et calcul. Ces premiers apprentissages se feraient dans une/des langues africaines dont les enfants possèdent la maîtrise. Ensuite, leur entrée dans la langue française et la suite de leurs études dans cette langue serait facilitée.

Au Vietnam, l'approche bilingue concernerait la langue vietnamienne, la langue anglaise ou d'autres langues étrangères comme le coréen, le chinois ou encore la langue française. Mais qu'entend-on véritablement par le concept de multilinguisme ? La Commission européenne a publié en 2005 un cadre stratégique<sup>62</sup> dans lequel ce concept

---

<sup>60</sup> Kofi Tsivanyo Yiboe - *Politique linguistique et enseignement bilingue au Ghana*. GLOTTOPOL Revue de sociolinguistique en ligne n° 13 – juillet 2009 Politiques linguistiques et enseignements plurilingues francophones : entre langage, pouvoir et identité , Numéro dirigé par Régine Delamotte-Legrand.

<sup>61</sup> ELAN (Ecole et langues nationales en Afrique) - Rapport de l'évaluation des acquis des élèves (Mai 2016 – OIF).

<sup>62</sup> Communication de la Commission au Conseil, au Parlement Européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme (2005) <https://eur-lex.europa.eu/legal> - Consulté le 20/09/2021.

est défini comme faisant référence à la fois à « la capacité d'une personne à utiliser plusieurs langues et à la coexistence de plusieurs communautés linguistiques dans une zone géographique donnée ».

Dans un ouvrage collectif <sup>63</sup>, Coste, Moore et Zarate définissent par ailleurs la compétence plurilingue et pluriculturelle comme étant « la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues, et, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. Il y a donc bien l'existence d'une compétence plurielle. »

Maintenant lorsqu'il est question d'éducation, le terme d'éducation bi-plurilingue est davantage utilisé. Le Conseil de l'Europe a, à ce titre, élaboré une plateforme de ressources pour l'éducation plurilingue et pluriculturelle. <sup>64</sup> Ce Conseil considère que les langues de scolarisation <sup>65</sup> constituent le point central de toute éducation plurilingue et interculturelle. Elles sont très souvent des langues nationales ou des langues régionales ou en minorité au sein de systèmes éducatifs. Selon le Conseil de l'Europe, « L'éducation plurilingue et interculturelle concerne les langues et les cultures qui sont présentes dans l'école mais qui ne sont ni reconnues, ni enseignées ainsi que les langues reconnues par l'école mais non enseignées et enfin les langues enseignées. » Pour ce qui est du Ghana, en particulier, une grande variété de langues africaines – suivant les régions - sont en présence au sein des établissements scolaires mais ne sont pas enseignées, faute de professeurs formés. Telle qu'envisagée dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe<sup>66</sup>, « l'éducation plurilingue et interculturelle tend à promouvoir une approche coordonnée et transversale de tous les apprentissages

---

<sup>63</sup> Coste D, Moore D, Zarate G. (1997), *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Editions du Conseil de l'Europe.

<sup>64</sup> Plateforme de ressources, Conseil de l'Europe. <https://www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/home>.

<sup>65</sup> Par langue de scolarisation, on entendra, d'une part, les langues enseignées en tant que matière et d'autre part, les langues auxquelles on a recours pour enseigner d'autres disciplines (les mathématiques, l'histoire géographie ....). Ces dernières entrant dans la catégorie des « Disciplines Non Linguistiques » (DNL).

<sup>66</sup> Beacco J-C, Coste, D (2017) «L'éducation plurilingue et interculturelle » Didier.

langagiers dans l'école et de tous les domaines disciplinaires : langues de scolarisation, langues minoritaires et régionales, langues des enfants migrants ainsi que les langues étrangères et classiques ».

Candelier (2008)<sup>67</sup>, quant à lui, propose le terme d'approches plurielles comme : « Toute approche mettant en œuvre des activités impliquant à la fois plusieurs variétés linguistiques et culturelles. En tant que telle, une approche plurielle se distingue d'une approche singulière, dans laquelle le seul objet d'attention est une langue ou une culture particulière, prise isolément. »

En ce qui concerne le Conseil de l'Europe, celui-ci prône une éducation plurilingue et interculturelle<sup>68</sup> ayant pour « but :

1. de mettre en œuvre une vision holistique des enseignements, c'est-à-dire de caractériser et d'organiser les convergences et les transversalités entre eux. Car la compétence langagière est unique, même si elle a été divisée en différentes matières scolaires ;
2. de définir les objectifs d'enseignement et les formes de compétence à atteindre de manière explicite et cohérente afin, en particulier, que l'évaluation des acquis soit transparente et équitable. »

Les concepteurs du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) ont tous milité en faveur de la nécessité de concevoir<sup>69</sup> des formations pour contribuer à la construction d'une compétence plurilingue et pluriculturelle en langues étrangères à destination des enseignants mais aussi des apprenants. Cette compétence aide en effet l'apprenant à acquérir une forme de « conscience linguistique » avec probablement aussi la mise en place de stratégies métacognitives.

---

<sup>67</sup> Texte publié à la suite d'un colloque de l'Acedle (Association des professeurs de langues vivantes) de 2008.

<sup>68</sup> Conseil de l'Europe (2020) - <https://www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/the-founding-principles-of-plurilingual-and-intercultural-education>.

<sup>69</sup> Coste, D. (2009) – Compétence plurilingue et pluriculturelle, Vers un Cadre Européen Commun de Référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : études préparatoires, Version révisée 2009, Division des politiques linguistiques, Strasbourg.

Après une tentative de définition de ces différents concepts, nous proposons de nous intéresser aux notions de politiques publiques et d'aide publique au développement dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre des politiques linguistiques et éducatives.

## **7. Les notions de politiques publiques et d'aide publique au développement**

### **7.1 Les politiques publiques**

Nous choisissons d'aborder cette notion car nous considérons que les politiques linguistiques et éducatives font partie intégrante des politiques publiques. Dans les deux pays qui nous intéressent, nous estimons que ces politiques éducatives relèvent en effet de la sphère décisionnelle publique.

Muller <sup>70</sup>, à propos de la genèse des politiques publiques et la raison pour laquelle une question devient « l'objet d'une politique publique », estime qu'il « y a politique publique parce qu'il y a « un problème à résoudre ». Pour l'auteur, « les politiques publiques sont le lieu où les sociétés définissent leur rapport au monde et à elles-mêmes ». Nous considérerons que le développement de l'enseignement / apprentissage du français au sein des systèmes éducatifs des pays étrangers peuvent répondre à un besoin ou à une problématique de ces pays en contribuant par exemple à l'amélioration de la qualité de ces systèmes éducatifs et donc à l'accroissement des compétences des élèves, des étudiants mais aussi des professeurs de français. Le développement de la langue française pour le gouvernement français constitue aussi un outil dans le cadre de la diplomatie d'influence que mène la France dans le monde. Dans le cas des deux pays sur lesquels nous nous sommes concentrés, nous émettrons un certain nombre d'hypothèses sur l'utilité effective de la langue française pour l'accroissement de l'employabilité des citoyens mais également le développement des échanges en particulier économiques de ces deux pays.

---

<sup>70</sup> MULLER P. (2018), *Les politiques publiques*, Presses Universitaires de France, Paris

## 7.2 L'évaluation des politiques publiques <sup>71</sup>

A toute politique étatique mise en place, se pose la question de l'évaluation et de l'efficacité de ces politiques. En France, ce processus d'évaluation s'est mis en place assez tardivement comparativement à d'autres pays européens. Selon le site gouvernemental français, Vie Publique, l'évaluation des politiques publiques sert avant tout à procurer aux décideurs étatiques des outils pour améliorer l'efficacité de leur action avec trois types d'information :

- « Comment fonctionne la politique et quels sont ses effets ?
- Ses effets sont-ils à la hauteur des objectifs ?
- Peut-on faire mieux et comment ? »



Figure 6: Schéma d'évaluation des politiques publiques

<sup>71</sup> <https://www.vie-publique.fr/eclairage/21987-evaluation-des-politiques-publiques-instrument-de-la-reforme-de-letat> - Site du gouvernement français, Vie-Publique, Consulté le 15/11/2020.

D'après les conclusions d'une évaluation, les décideurs sont en effet conduits à modifier une politique, à l'interrompre ou à la généraliser.

L'objectif est donc d'estimer la qualité de l'action publique. Selon Baslé <sup>72</sup>, cette qualité « s'apprécie par l'estimation de sa valeur ajoutée ». Il s'agit d'une « valeur ajoutée sociétale » qui s'exprime comme la différence entre les services rendus à la collectivité et aux citoyens par une politique publique et les coûts de ces services. Il serait possible de mesurer ceci en termes de « retour sur investissement » pour toute action menée.

Nous considérons, avec Baslé, qu'il est nécessaire de partager les résultats des évaluations avec l'ensemble des acteurs impliqués – y compris si possible le grand public. L'auteur estime ainsi que l'évaluation doit être « responsabilisante » de manière à favoriser l'appropriation du processus d'évaluation par les acteurs concernés. Si l'on s'intéresse à nouveau à nos contextes d'évaluation des politiques linguistiques et éducatives au Ghana et au Vietnam, cela signifierait que les acteurs, décideurs, bénéficiaires finaux ghanéens et vietnamiens devraient à tout moment être les plus impliqués possible à la fois dans le montage des projets, la mise en œuvre de ces projets, jusqu'à leur évaluation. C'est effectivement l'objectif qui est visé par la création de comités de pilotage, dans le cadre de la mise en œuvre des Fonds de Solidarité Prioritaire Innovants (FSPI) au sein des Services de coopération et d'action culturelle (SCAC). Durant ces comités qui voient la participation des décideurs au sein des Ministères de l'Éducation – éventuellement du Ministre de l'Éducation – il est fait état des activités menées, des résultats et objectifs atteints ou non et des prévisions pour l'année suivante. Les acteurs locaux ont ainsi la possibilité d'intervenir durant ce comité pour faire part de leurs remarques quant aux actions menées, leur efficacité, voire leur pertinence ou non le cas échéant.

Dans le cas de certaines politiques du gouvernement français et en particulier de certaines politiques linguistiques et éducatives menées à l'étranger, il existe

---

<sup>72</sup> BASLE M. (2019), *Évaluation des politiques publiques, Guide pratique et citoyen*, Editions Ellipses.

effectivement des évaluations de ces politiques dans le cadre, par exemple, d'actions menées à l'aide de Fonds de Solidarités Prioritaires Innovants (FSPI) évoqués plus en amont.<sup>73</sup> Ces fonds sont présentés comme « des dispositifs phares du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, avec des « actions innovantes à impact rapide et fortement visible au bénéfice des populations locales ». <sup>74</sup> Les fonds sont attribués sous forme de dons dans le cadre de projets spécifiques par exemple en vue du développement de la langue française majoritairement dans des pays en voie de développement, des pays les moins avancés ou émergents. Les évaluations sont conduites à plusieurs reprises durant la durée de vie d'un projet.

Néanmoins, avec Ricento ((2006) et Troncy (2011), on peut estimer que :

« What has not been much discussed is the practice of language planning, that is, the development, implementation, and evaluation of specific language policies....Another reason for the lack of attention to the mechanisms of language planning is that most sociolinguists and applied linguists have little or no training in the policy sciences.”<sup>75</sup>

« Ce qui n'a pas été souvent abordé est la pratique de la planification en langues, à savoir, le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques linguistiques spécifiques ...Une raison qui explique le manque d'attention porté aux mécanismes de la planification linguistique est le fait que la plupart des sociolinguistes et des linguistes appliqués sont peu, voire pas du tout formés en sciences politiques ». [traduction libre

Dans tout dispositif éducatif, le pilotage des performances et de la qualité des dispositifs apparaît crucial de manière générale, et d'autant plus dans des pays en voie de développement ou des pays les moins avancés de manière à garantir une utilisation

---

<sup>73</sup> Site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Consulté le 04/09/2021

[https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fonds\\_fspi\\_a5\\_v2\\_cle465e1e.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fonds_fspi_a5_v2_cle465e1e.pdf)

<sup>74</sup> Site du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères - Consulté le 17.08.2021.

<sup>75</sup> RICENTO T. (2006), *Language policy : Theory and Practice, An Introduction*. Blackwell Publishing, Oxford.

d'avantage rationnelle et efficiente des ressources publiques. Ceci s'applique également dans le cadre de l'Aide Publique au Développement.

### **7.3 L'Aide Publique au Développement (APD)**

L'attribution de fonds concernant l'éducation et le développement de la langue française en particulier, entre dans le cadre de l'aide publique française au développement (APD). Ces dons sont accordés par les pays industrialisés afin d'améliorer le niveau de vie des états « en voie de développement » ou de répondre à leurs besoins fondamentaux tels que l'éducation, la santé, le développement d'infrastructures, etc ...). Il existe un cadre pour ces politiques économiques, sociales et environnementales, un cadre d'intervention de l'aide internationale, il s'agit des 17 Objectifs de Développement durable (ODD). L'efficacité de cette aide est mesurée en termes d'atteinte de résultats (exemple : taux de scolarité, taux de vaccination, etc ...). La mesure quantitative est relativement aisée tandis que la mesure qualitative (Exemple : la qualité des enseignements au sein d'un système éducatif) est plus problématique. Les principaux acteurs de l'APD sont le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD) qui joue un rôle majeur dans l'aide au développement française.

En ce qui concerne les politiques publiques de la France et l'Aide publique au développement (APD) en particulier, un comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), qui est une instance gouvernementale, a pour fonction de déterminer cette politique en matière d'aide au développement qui intègre entre autres les politiques linguistiques de la France à l'étranger et les fonds dédiés en matière de langue française. Ce comité opère un choix de zones dans le monde, mais aussi de thématiques et de secteurs considérés comme prioritaires. Les actions mises en œuvre s'inscrivent dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) mentionnés plus en avant et adoptés en 2015 au niveau mondial. Une focalisation est faite depuis environ trois ans sur le continent africain avec cinq priorités : la stabilité

internationale, le climat, l'éducation, l'égalité entre les femmes et les hommes et la santé.<sup>76</sup> Le Ghana, ancienne colonie britannique, bien que situé sur le continent africain mais considéré comme un pays non PMA (pays moins avancé), ne fait pas partie des pays prioritaires. Le Vietnam, pays émergent, n'entre pas non plus dans cette catégorie. Les deux pays bénéficient néanmoins d'une aide budgétaire dans le cadre de Fonds de solidarité prioritaires innovants (FSPI) dédiés au développement de la langue française.

L'UNESCO<sup>77</sup>, afin d'atteindre l'ODD4, relative à l'éducation, a défini dans son Plan d'éducation 2030, des approches stratégiques dont l'une est de « Renforcer les politiques, les plans, la législation et les systèmes »<sup>78</sup>. Il s'agit en particulier d'améliorer les politiques relatives à l'éducation ainsi que leur coordination. Selon nous, les politiques linguistiques et éducatives des partenaires de développement devraient s'intégrer au sein de ces politiques globales pour l'éducation.

Le dernier CICID ayant eu lieu en 2018, un certain nombre de décisions ont été établies, assorties d'un relevé de conclusions avec pour objectifs de « renforcer les efforts de la France sur l'éducation, l'enseignement supérieur et professionnel, la recherche et l'innovation, au profit de l'employabilité des jeunes ».<sup>79</sup> Il a été notamment question d'augmenter de manière significative la contribution française au Partenariat mondial pour l'éducation. « Il s'est agi, en outre, de soutenir l'initiative des institutions de la Francophonie pour promouvoir la langue française et consolider une offre d'éducation de qualité accessible à tous en français ».<sup>80</sup>

---

<sup>76</sup> Site du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/evenements-et-actualites-sur-le-theme-du-developpement/evenements-et-actualites-sur-le-theme-du-developpement-2018/article/cicid-une-nouvelle-ambition-pour-la-politique-de-developpement-08-02-2018>

<sup>77</sup> UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

<sup>78</sup> Déclaration d'Incheon et Cadre d'Action ODD 4 – Éducation 2030 de l'UNESCO

<sup>79</sup> Site du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères

[https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve\\_de\\_conclusions\\_du\\_comite\\_interministeriel\\_de\\_cooperation\\_internationale\\_et\\_du\\_developpement\\_-\\_08.02.2018\\_cle4ea6e2-2.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve_de_conclusions_du_comite_interministeriel_de_cooperation_internationale_et_du_developpement_-_08.02.2018_cle4ea6e2-2.pdf)

<sup>80</sup> Site du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères

[https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve\\_de\\_conclusions\\_du\\_comite\\_interministeriel\\_de\\_cooperation\\_internationale\\_et\\_du\\_developpement\\_-\\_08.02.2018\\_cle4ea6e2-2.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve_de_conclusions_du_comite_interministeriel_de_cooperation_internationale_et_du_developpement_-_08.02.2018_cle4ea6e2-2.pdf)

On notera que le Ghana, ancienne colonie britannique, bien que située sur le continent africain mais considéré comme un pays PMA (pays moins avancés), ne fait pas partie des pays prioritaires. Le Vietnam, pays émergent, n'entre pas non plus dans cette catégorie. Les deux pays bénéficient néanmoins d'une aide budgétaire dans le cadre de fonds de solidarité prioritaire innovants (FSPI) dédiés au développement de la langue française dans ces deux pays.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a présenté en 2020 un document de politique transversale avec un Projet de Loi de Finances pour la politique française en faveur du développement. Le but étant de présenter les axes et les objectifs de cette politique transversale ainsi que les moyens auxquels le gouvernement français a recours pour atteindre ces mêmes objectifs, l'ensemble assorti d'indicateurs de performance. <sup>81</sup>

---

<sup>81</sup> Site du Ministère de l'Action et des Comptes Publics – Consulté le 04/09/2021

[https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/lois-projets-lois\\_documents-annexes-annee/exercice-2020/projet-loi-finances-2020-documents-politique\\_transversale#.YTNNVzYzZQJ](https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/lois-projets-lois_documents-annexes-annee/exercice-2020/projet-loi-finances-2020-documents-politique_transversale#.YTNNVzYzZQJ)

### Encadré n°1 : Qu'est-ce que l'aide publique au développement (APD) ?

L'aide publique au développement (APD) est définie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE comme comprenant « tous les apports de ressources fournis aux pays et territoires figurant sur la liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales, et qui répondent aux critères cumulatifs suivants :

□□émaner d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ;

□□chaque opération doit :

(i) avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ;

(ii) être assortie de conditions favorables et comporter un élément de concessionnalité au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10%). ». (Ce dernier critère est applicable jusqu'aux opérations de l'année 2017 ; voir plus bas l'encadré n°12 pour l'exposé de la nouvelle méthodologie de comptabilisation à compter de 2018.)

La liste des États et territoires éligibles à l'APD est revue tous les trois ans par le CAD. Elle est constituée essentiellement à partir de critères liés au niveau de richesse des pays (RNB par tête) et inclut la catégorie des pays les moins avancés (PMA) définie par les Nations unies.

*Figure 7: Définition de l'APD - Ministère de l'action et des comptes publiques*

La France est positionnée parmi les principaux donateurs en matière de développement. En 2018, l'APD française s'est élevée à 10,3 Md Dollars. Elle se situe ainsi au 5<sup>e</sup> rang mondial après les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon.

En 2018, la France est le 5<sup>e</sup> pourvoyeur mondial d'APD en montant (Md€). L'APD française n'a fait que progresser depuis 2015.

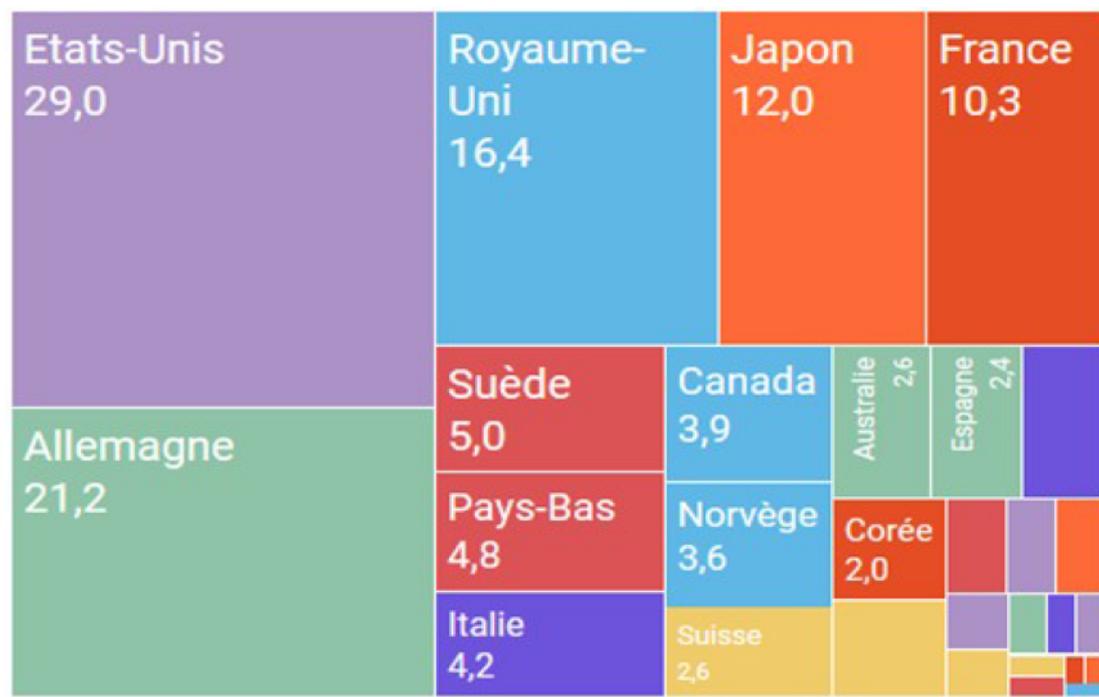


Figure 8 : Montants de l'APD par pays (OCDE 2018)

Un autre objectif de cette loi de finances est d'assurer une gestion « efficace et rigoureuse des crédits octroyés à l'aide au développement ». <sup>82</sup>

Cet objectif nous renvoie à notre question de départ où nous nous interrogeons sur la pertinence mais aussi l'efficacité, en matière de développement, de la stratégie des acteurs de la f/Francophonie pour le développement de la langue française au Vietnam et au Ghana.

<sup>82</sup> Site du Ministère de l'Action et des Comptes Publics – Consulté le 04/09/2021

[https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/lois-projets-lois\\_documents-annexes-annee/exercice-2020/projet-loi-finances-2020-documents-politique-transversale#.YTNNVzYzZQJ](https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/lois-projets-lois_documents-annexes-annee/exercice-2020/projet-loi-finances-2020-documents-politique-transversale#.YTNNVzYzZQJ)

**Chapitre IV : Postulats,  
problématique et méthodologie de la  
recherche**



# 1. Les hypothèses de travail et la problématique

Dans le cadre de notre travail de recherche, il s'agit de s'interroger sur la stratégie des acteurs institutionnels et des Etats, en matière de politique linguistique-éducative de manière générale, et en faveur du développement de la francophonie au Vietnam et au Ghana. A la lumière des textes étudiés ainsi que des témoignages des décideurs recueillis, l'objectif de cette étude est de tenter de définir un certain nombre d'universaux de manière à rendre la stratégie de ces acteurs davantage performante et davantage en adéquation avec les besoins - notamment en termes d'employabilité et de développement économique - des deux pays. Ainsi, au regard des données de notre collecte, nous tenterons d'identifier les forces et les faiblesses des dispositifs et des actions mises en œuvre - dans une approche comparative - mais également d'identifier les opportunités dont il serait souhaitable de s'emparer.

Ainsi, nous avançons un certain nombre de postulats, le premier étant que les représentations mentales liées aux relations historiques du Vietnam et du Ghana, avec la France, impactent à des degrés divers, le lien à la langue-culture française chez les décideurs. Nous tenterons d'évaluer l'impact de ce constat tout en mesurant les limites.

Nous avançons également l'hypothèse selon laquelle si le plurilinguisme reste le socle commun de ces deux pays, matière de politique linguistique-éducative, l'enseignement du français à visée professionnelle apparaît comme un levier fédérateur pour le développement de ces deux pays au niveau de l'intégration régionale (pour le Ghana) et du développement économique (pour le Vietnam) dans les relations de coopération Sud-sud que ce pays peut avoir avec l'Afrique francophone.

Par ailleurs, nous postulons que la promotion pour les études supérieures en France ou dans les pays de l'espace francophone, s'impose comme un levier majeur pour le développement de la langue française dans ces deux pays tandis qu'il apparaît par ailleurs nécessaire d'accroître la visibilité des actions de promotion de la langue

française menées par les acteurs de la Francophonie au Ghana et au Vietnam. A l'aide des éléments recueillis lors de notre collecte de données, nous nous proposons de poser un regard critique sur les dispositifs actuellement à l'œuvre pour confirmer ces hypothèses.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons constitué un corpus de textes (officiels et non exhaustifs) sur lesquels nous baserons notre analyse avec notamment une analyse comparée des politiques linguistiques et éducatives au Ghana et au Vietnam.

Dans le cadre de notre collecte de données, nous avons en outre réalisé une série d'entretiens auprès des acteurs du développement de la langue française et des opérateurs de la Francophonie au Ghana, au Vietnam et en France. Il s'est agi en effet de les interroger sur les actions menées ainsi que la stratégie poursuivie en matière de développement de la langue française. De plus, étant donné que nous nous plaçons dans une approche diachronique, nous avons interrogé les intéressés quant aux actions phares menées depuis les années 2000. Sur ce point, on notera la difficulté qui a été la nôtre d'obtenir une vue diachronique précise dans la mesure où on note - la plupart du temps et chez la majorité des interlocuteurs - quelques difficultés en termes de mémoire des actions qui ont pu être mises en œuvre, parfois simplement parce que les acteurs interrogés n'exercent ces fonctions que pour un nombre restreint d'années avant d'occuper d'autres fonctions. Nous tenterons en outre de confirmer ou d'infirmer, suite aux divers entretiens menés, les différentes hypothèses que nous avons citées plus haut.

Enfin, à partir des fondements épistémologiques et de notre collecte de terrain, l'objectif de notre recherche doctorale sera d'effectuer un certain nombre de recommandations qui serviront à la communauté scientifique mais seront également à destination des décideurs en matière de politiques linguistiques et éducatives et de développement de la langue française en France ainsi que dans les deux pays.

## 2. La méthodologie de la recherche

Comme nous pourrions le préciser plus en avant, notre réflexion sur notre objet d'étude - les politiques linguistiques et éducatives en faveur de la langue française – a débuté, de manière empirique, et s'est appuyée sur l'observation et l'expérience, dès notre prise de fonction au Ghana, voire même au Pakistan, alors que nous étions notamment chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation continue des professeurs de français du réseau des Alliances françaises au Pakistan.

Notre travail de recherche a également consisté en une étude empirique assortie d'une collecte de données et la réalisation d'enquêtes de terrain. Dans le cadre de cette collecte de données, nous avons procédé à une collecte non exhaustive de textes et de documents officiels parfois fournis par certains des acteurs / décideurs que nous avons interrogés.

Nous avons ainsi adopté une démarche méthodologique par entretiens de recherche. L'entretien a donc constitué notre outil principal de recueil de données en tant que « méthode impliquant des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine »<sup>83</sup>. Notre but étant de « recueillir les informations permettant de répondre à la problématique en confirmant (ou en infirmant) les hypothèses posées ». Dans le cadre d'une analyse qualitative, ces informations ont été destinées ensuite à être traitées qualitativement d'après leurs contenus.<sup>84</sup> Avec Strauss, A.L. et Corbin, par recherche qualitative, nous entendons « tout type de recherche qui amène des résultats produits, ni par des procédures statistiques, ni par d'autres moyens de quantification ».

85

---

<sup>83</sup> VAN CAMPENDHOUDT Luc, QUIVI Raymond (2017), Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod. p 241

<sup>84</sup> BARBILLON, Enrick, LE ROY Jeanne (2012), Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche, De la problématique à l'analyse, Enrick Editions.

<sup>85</sup> STRAUSS, A.L. et CORBIN, J. (2004) Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée. Academic Press Fribourg, Fribourg.

Nous estimons que nous avons eu recours à deux types de théories dans le cadre de cette collecte de données, d'une part, la théorie « ancrée » (« grounded theory ») dans le cadre de laquelle l'élaboration de la théorie est basée sur la collecte et l'analyse des données et des informations. Elle est dénommée recherche de type inductive, « la théorisation dérive d'une analyse comparative des informations recueillies ». <sup>86</sup> Cette théorie, utilisée majoritairement en sciences sociales, dite enracinée ou ancrée, a été développée notamment par B. Glaser et A. Strauss <sup>87</sup> (2010), où l'élaboration d'une théorie est basée sur la collecte et l'analyse d'informations. Il s'agit d'une méthodologie de recherche inductive.

Dans cette démarche par théorisation ancrée - et dans le cadre spécifique de notre sujet de recherche - une notion est centrale, il s'agit de la comparaison ; la comparaison entre les contextes, les locuteurs, les politiques éducatives, les statuts des langues et le statut de la langue française, etc ...

Nous estimons en outre avoir eu recours, par opposition à la méthode dite ancrée ou inductive, à la méthode hypothético-déductive, car nous nous sommes également appuyés sur des hypothèses prédéterminées déduites de notre expérience professionnelle sur ces deux terrains que sont le Ghana et le Vietnam.

Par ailleurs, notre expérience de terrain nous a permis de mieux saisir la portée de certains propos, de les contextualiser également. Campenhoudt et Quivy <sup>88</sup> précise que « le but de toute analyse quantitative ou qualitative est de faire du lien ou de montrer qu'il n'y en a pas avec des termes tels que corrélations, co-occurrences, oppositions, convergences .... »

---

<sup>86</sup> VAN CAMPENDHOUDT Luc, QUIVY Raymond (2017), Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod. p 243

<sup>87</sup> GLASER B. et STRAUSS A. (2010) La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative Paris Armand Colin.

<sup>88</sup> VAN CAMPENDHOUDT Luc, QUIVY Raymond, Manuel de science sociales, 2017 p 245 + p 290.

Concernant le choix de l'échantillon des personnes à interroger, celui-ci s'est révélé relativement aisé à établir. Selon Alain Blanchet et Anne Gotman <sup>89</sup>, il s'agit 'de déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose'. Ainsi, il s'est agi, en France, au Vietnam et au Ghana, d'interroger des décideurs ou principaux acteurs en matière de langue française et de politique linguistique et éducative au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, des Ministères de l'Education du Ghana et du Vietnam, des universités, des organisations internationales, des fédérations et enfin de certains organismes relevant des médias francophones. Nous avons en outre tenté, autant que faire se peut, d'obtenir un équilibre - en termes de fonctions - entre les acteurs des différents pays. Nous avons établi une liste de personnes à interroger en amont du début de la tenue des entretiens d'après nos connaissances des dispositifs et des acteurs dans chaque pays. On notera, à ce propos, que certains enquêtés – après avoir pris connaissance de notre thématique de recherche – nous ont suggéré d'interroger certains autres acteurs dont le témoignage pouvait se révéler pertinent dans le cadre de nos travaux.

En ce qui concerne l'élaboration du guide d'entretien, nous avons effectué – pour reprendre les termes de Blanchet et Gotman <sup>90</sup> – « un premier travail de traduction des hypothèses de recherche en indicateurs concrets et de reformulation des questions de recherche en questions d'enquête ».

En ce qui concerne le choix du cadre spatio-temporel, les entretiens sur les trois pays se sont déroulés entre juin 2019 et octobre 2020. Ainsi, plusieurs situations se sont présentées :

- les entretiens concernant la France, sept se sont déroulés en présentiel, sur le lieu d'exercice des interviewés, quatre se sont déroulés par entretien Skype (avec les

---

<sup>89</sup> BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne, L'entretien, (2015), Armand Colin.

<sup>90</sup> BLANCHET, Alain et GOTMAN (2007) . L'enquête et ses méthodes : l'entretien, 128 eme ed Paris, Armand Colin.

interlocuteurs toujours sur leur lieu de travail en France et un interlocuteur sur son lieu de travail à Hong-Kong).

- les entretiens concernant le Vietnam, six se sont déroulés au Vietnam, en présentiel sur le lieu d'exercice des interviewés, un s'est déroulé à Paris dans les locaux de l'Ambassade du Vietnam et un s'est déroulé dans le hall de l'Institut Français de Hanoï selon le souhait de l'enquêté. L'intéressé avait un emploi du temps chargé le jour de l'entretien, avec une plage horaire restreinte et dans ce lieu uniquement car en aval de l'entretien, l'interviewé participait à une session de formation dans les locaux de l'Institut Français. Nous précisons que la passation de ces six entretiens, a nécessité un séjour de cinq jours au Vietnam car la capitale, Hanoï est une ville où les embouteillages sont nombreux et où les déplacements d'un bout à l'autre de la ville sont souvent chronophages.
- les entretiens concernant le Ghana, devaient initialement se dérouler en présentiel. La crise sanitaire provoquée par la Covid-19 est intervenue et nous avons finalement pris la décision d'effectuer ces entretiens à distance avec les outils Skype ou Zoom, suivant le souhait des interlocuteurs. A ce titre, on notera que la qualité de la connexion a parfois constitué une contrainte avec des propos des interviewés qui s'avéraient assez inaudibles ou encore des interruptions de connexion qui furent assez répétées. Par ailleurs, certains des interlocuteurs – parce qu'ils étaient en situation de télétravail et de confinement à cause de la situation sanitaire – ont répondu à nos questions de leur domicile au lieu de leur bureau. Nous pouvons nous interroger ainsi sur la manière dont cet état de fait a pu ou non influencer la nature des réponses fournies.

Concernant le déroulement des entretiens, avant de débiter chacun d'entre eux, de manière à poser le cadre de l'échange, nous avons systématiquement précisé aux interviewés, quelles étaient nos fonctions passées et actuelles mais également l'institution au sein de laquelle nous travaillions, le pourquoi de notre recherche et

son objectif, le nombre de questions qui seraient posées et le temps approximatif de l'entretien.

Avant de débiter l'enregistrement, nous avons laissé la possibilité à l'enquêté de nous poser toute question qu'il ou elle jugerait nécessaire. Nous avons également demandé l'autorisation d'enregistrer les échanges. Aucun des interviewés n'a refusé d'être enregistré. On notera à cet effet que les personnes étant majoritairement des décideurs, nous n'avons pas été confrontée à des refus d'enregistrement dans la mesure où la plupart d'entre eux – en particulier au Ghana et au Vietnam – étaient accoutumés de ce type d'exercice avec la presse locale de leur pays notamment. Par contre, un interviewé nous a demandé d'avoir connaissance du guide d'entretien en amont de l'entretien. Ce guide a donc été transmis mais il est possible de s'interroger ainsi sur l'authenticité et la spontanéité des réponses fournies lors de l'interview dans la mesure où ces réponses ont certainement fait l'objet d'une réflexion et d'une préparation en amont de l'entretien.

A propos de la collecte de données, nous avons mené des entretiens semi-directifs. Selon Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (1995)<sup>91</sup>, ces entretiens sont semi-directifs dans la mesure où ils ne sont pas 'ni entièrement ouverts, ni canalisés par un grand nombre de questions précises.' L'interviewer 'laissera venir' l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement. Dans le cadre de la conduite de notre collecte, on notera la difficulté qui a été parfois la nôtre d'interroger certains décideurs qui, par définition et de façon tout à fait légitime, ont un emploi du temps extrêmement chargé. Néanmoins, nous n'avons été confrontée à aucun refus de la part des personnes que nous avons contactées, excepté l'absence de réponse d'un responsable malgré plusieurs messages de sollicitation envoyés. Néanmoins, on notera que nos précédentes fonctions, en tant qu'attachée en charge de la coopération linguistique et éducative, qui est à l'origine de notre intérêt pour cet objet d'étude, a sans aucun doute constitué une « entrée facilitatrice » pour établir un premier contact avec les intéressés. Par contre, au

---

<sup>91</sup> QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc (1995), Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod. Paris.

cours de certains entretiens et dû à nos précédentes fonctions, certains interviewés ont quelque peu hésité à répondre aux questions dans la mesure où ils ont pu les considérer parfois comme une certaine forme « d'intrusion » ou un possible jugement sur leur pratique professionnelle. D'autres interlocuteurs - avec qui nous avons pu travailler dans le cadre de ces précédentes fonctions - ont pu nous percevoir en tant qu'une « ancienne » attachée ayant travaillé en tant qu'agent du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et n'ont pas forcément osé livrer le fond de leur pensée ou encore effectuer des propositions. Par contre, avec certains autres interviewés, le fait que l'enquêtrice ait travaillé très étroitement, sur un ensemble de projets pendant plusieurs années dans leur pays, a sans aucun doute facilité, à la fois la prise de contact mais également une parole authentique et sincère. Tout réside en effet dans l'attitude à la fois de l'enquêtrice et de l'interviewé. En ce qui nous concerne, dans la mesure où nous avons une bonne connaissance des dispositifs en place, il nous est arrivée à certaines reprises d'avoir la tentation d'acquiescer, voire de commenter, les réponses des acteurs interrogés. En outre, pour ce qui est des interviewés, certains ont parfois sollicité notre avis et/ou notre acquiescement sur certains points car nous partageons effectivement les mêmes connaissances des dispositifs en place dans leur pays. Il nous a fallu donc 'contrôler' d'une certaine manière notre attitude. Ceci a ainsi pu constituer un biais (Neuman, 1991)<sup>92</sup> lors de certains entretiens. Parmi les six catégories de biais relevées par Neuman (1991), on citera les influences liées aux caractéristiques personnelles du chercheur telles que son âge, son apparence, sa voix, ses réactions, son attitude générale, etc ... En ce qui nous concerne, nous pensons que notre expérience professionnelle passée au Ghana et au Vietnam, a pu, à certains moments, constituer une forme de biais. Là, réside toute la question de la posture de l'enquêteur, entre objectivité et subjectivité. En ce qui concerne cette posture de l'enquêteur, nous nous sommes en effet, à plusieurs reprises, demandé si celle-ci devait être totalement neutre ou si, au contraire, l'enquêteur pouvait de temps à autre, faire preuve d'une certaine subjectivité. Pour Beaud et Weber (2010)<sup>93</sup> « la neutralité de l'enquêteur est un mythe qui a la vie

---

<sup>92</sup> NEUMAN, W.L. (1991) *Social research methods : Qualitative and quantitative approaches*. Boston, MA : Allyn and Bacon.

<sup>93</sup> BEAUD S. WEBER F. (2010) *Guide de l'entretien de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, 4<sup>e</sup> éd. Paris, La Découverte.

« dure » ou « un leurre méthodologique » que serait contre-productif de suivre. Berthier (2010) choisit le terme de neutralité bienveillante<sup>94</sup> :

« L'enquêteur joue un rôle de stimulateur, de facilitateur et par ses interventions il montre qu'il écoute et qu'il comprend ».

On notera en outre que, durant les premiers entretiens, nous avons eu quelques difficultés à prendre du recul, en quelque sorte, par rapport au guide d'entretien. Pendant les entretiens, les enquêtés nous ont par ailleurs fait part de la crainte qu'ils avaient de ne pas savoir répondre à certaines questions, on notera donc une certaine insécurité des acteurs interrogés. Il nous est par ailleurs arrivés d'avoir à « relancer » notre interlocuteur pour diverses raisons, lorsque l'interviewé avait par exemple perdu le fil de sa pensée. Lorsque l'enquêteur intervient dans le discours, ceci prend souvent la forme d'une « paraphrase ou d'un commentaire de l'énoncé précédent de l'interviewé »<sup>95</sup> (Blanchet et Gotman, 2007, p 62). Ces relances auxquelles nous avons pu avoir recours ont eu plusieurs effets : inviter l'interviewé à préciser sa réponse ou à l'élaborer en donnant davantage de précisions. Nous avons par ailleurs privilégié les questions ouvertes permettant à l'interviewé de s'exprimer le plus librement possible. En outre, nous avons interviewé des personnes, bien qu'ayant un excellent niveau en langue française, pour lesquelles le français n'était pas toujours leur langue maternelle. Des reformulations ont donc été parfois nécessaires. Nous citerons en particulier le cas des entretiens que nous avons menés à distance et où la qualité sonore des échanges était parfois amoindrie du fait du dispositif à distance.

Des reformulations des propos des interviewés nous ont par ailleurs permis de vérifier notre compréhension de ce qui était dit. Selon Romy Sauvayre,<sup>96</sup> « la reformulation donne aussi à l'enquêté le sentiment d'avoir été entendu et compris ». Au cours de l'entretien, nous avons également procédé à des transitions qui ont

---

<sup>94</sup> BERTHIER N. (2010). Les techniques d'enquêtes en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés, 4<sup>e</sup> éd. Paris, Armand Colin.

<sup>95</sup> BLANCHET A. et GOTMAN A. (2007). L'enquête et ses méthodes : L'entretien, 128<sup>e</sup> ed. Paris, Armand Colin.

<sup>96</sup> SAUVAYRE Romy (2013). Les méthodes de l'entretien en sciences sociales, Dunod.

majoritairement consisté en des paraphrases ou des résumés des propos de l'enquêté pour reprendre ces mêmes propos avec des termes similaires.

Lors des entretiens, nous avons parfois été confrontée au fait que l'enquêté ne parvienne pas répondre à la question posée. Le fait de permettre à l'enquêté de réfléchir un certain temps, lui a parfois permis d'apporter une réponse sans autre intervention de notre part. A d'autres reprises, nous avons proposé à l'interviewé d'illustrer sa réponse si possible d'un exemple. A partir de ces exemples, nous avons été à même de reprendre l'entretien en mettant ainsi fin à la situation de blocage initial. Nous citerons l'exemple d'un décideur que nous avons interrogé sur la politique linguistique menée dans son pays. Ce dernier a éprouvé des difficultés à répondre à cette question. Nous lui avons proposé d'évoquer avec nous des exemples d'actions de formation de formateurs qui avaient pu être mises en place dans son pays. L'intéressé a été à même de nous présenter cet aspect de la politique linguistique et a pu aborder ensuite d'autres orientations stratégiques de la politique linguistique en matière de langue française dans son pays.

Un autre élément concernant l'entretien est ce que Sauvayre (2013)<sup>97</sup> nomme « la posture d'écoute ». Cet aspect nous paraît essentiel dans le cadre de la conduite d'entretiens. Les éléments qui ont trait à la communication non verbale (par exemple hâchement de la tête, expression du visage, sourire, regard, ...) mais également les marques verbales d'écoute (par exemple, « oui », « je comprends », « d'accord » ...) nous paraissent essentiels à la mise en confiance de l'interviewé et donc des réponses que celui-ci pourra apporter. Ceci a été d'autant plus vrai dans notre cas en particulier dans la mesure où nous avons contribué nous-même – à une certaine époque - à la définition et à la mise en place de la politique linguistique et éducative des deux pays en partenariat avec certains de nos interviewés. Il nous a été ainsi par exemple quelque peu difficile d'adopter cette distanciation et le « vouvoiement » avec certains des interlocuteurs qui n'ont d'ailleurs pas « joué le jeu » pour certains d'entre eux, alors qu'en fonction dans leur pays, nous avons collaboré à la mise en place de nombreux projets de coopération linguistique et éducative.

---

<sup>97</sup> SAUVAYRE Romy (2013). Les méthodes de l'entretien en sciences sociales, Dunod.

Pour ce qui est du matériel utilisé pendant l'entretien, nous avons fait en sorte de ne pas manipuler outre mesure le stylo que nous avons en main pour ne pas déstabiliser notre interlocuteur. Nous avons également eu recours à deux appareils pour l'enregistrement des entretiens, d'une part, un téléphone portable et d'autre part un dictaphone. Ce double mode d'enregistrement mis en place, cela nous a à la fois rassurée sur l'enregistrement effectif des récits. Cela a également évité le fait que nous ayions la tentation de vérifier sur nos appareils que l'enregistrement des entretiens avaient bien lieu. Ce qui aurait indubitablement constitué « un frein à la pleine libération de l'enquêté ». Sauvayre estime en effet que ces appareils peuvent produire « un effet de censure » chez les interviewés.<sup>98</sup>

Nous avons par ailleurs fait le constat que notre posture et le regard que nous portions sur l'enquêté était déterminants, que le fait de sourire, par exemple, avait très souvent un effet rassurant pour l'enquêté. A d'autre moments, il nous est apparu important d'adopter un regard neutre pour permettre à l'enquêté d'avoir une parole libérée.

De manière à procéder à la clôture de l'entretien, à l'issue de notre dernière question, nous avons systématiquement invité l'enquêté à émettre des remarques complémentaires, s'il le souhaitait, ou à nous prodiguer des conseils pour la suite de notre recherche avant de lui spécifier que l'entretien était terminé. A ce moment précis, certains interviewés nous ont livrée - hors enregistrement - leurs impressions dans le cadre de cet entretien. Certains nous ont avoué avoir ressenti du stress face à cet exercice tandis que d'autres nous ont fait part du fait que certaines questions - qui leur avaient été posées - les avaient amenés à réfléchir et à avoir ainsi un autre regard sur les dispositifs en place dans leur pays.

---

<sup>98</sup> SAUVAYRE, Romy (2013). Les méthodes de l'entretien en sciences sociales, Dunod. Idem

En ce qui concerne l'après de l'entretien, nous précisons que nous avons consigné certains éléments de l'enquête dans un journal de terrain à propos du cadre de l'entretien (lieu, moment, durée, relation enquêté-enquêteur ...) et de son déroulement. Ceci nous a aidé à la contextualisation du discours mais également à son interprétation.

Concernant la question de l'anonymat des interviewés, ceci n'a pu être envisagé car, étant donné que nos interlocuteurs étaient pour la plupart des décideurs, leurs fonctions et leurs attributions au sein des dispositifs était pertinents et significatifs. Après chaque entretien, nous avons donc, de façon systématique, demandé à chaque interviewé, l'autorisation de publier la transcription de son entretien en annexe de notre travail de recherche, après validation de la transcription si souhaitée avant publication. La majorité des interviewés a accepté – y compris parfois sans souhaiter relire la transcription de l'entretien. Une personne a refusé immédiatement à l'issue de l'entretien l'utilisation et la publication de la transcription. Un autre interviewé après avoir accepté la publication, a souhaité ne pas voir finalement son entretien publié après consultation de l'avis de sa hiérarchie. Dans ce cas précis et lors de la passation de cet entretien, nous avons noté que l'interviewé faisait preuve d'une certaine franchise et exprimait des avis sur la performance de certains partenaires éducatifs, ce qui aurait pu, d'une part, les froisser et remettre par ailleurs en cause certains partenariats ou certaines actions de coopération. Bien que ce témoignage ait été par ailleurs tout à fait intéressant dans le cadre de notre recherche, l'intéressé a souhaité que son entretien ne fasse pas l'objet d'une publication dans le cadre de notre travail, ce que nous avons bien entendu respecté. Ce même témoignage a néanmoins contribué à l'évolution de notre réflexion.

Après avoir présenté et décrit notre corpus, textes officiels et entretiens semi-directifs, nous allons maintenant nous attacher à décrire la manière dont nous avons procédé pour traiter ce corpus.

## **TROISIEME PARTIE**

### **Analyse des corpus et politique linguistique comparée Ghana - Vietnam**

j



## **Chapitre V: Analyse des données collectées**



# **1. Traitement des données**

## **1.1. Le corpus des textes officiels**

Dans cette partie de notre étude, il s'agira de synthétiser les différents textes et officiels en révélant les points de convergence et de divergence.

Nous allons donc poursuivre notre étude qualitative et entrer dans une phase de traitement des données qui devrait établir le lien entre le recueil de l'information et l'analyse. Il s'agira pour nous de tenter de synthétiser ces données recueillies afin d'aboutir, à des résultats.

Concernant la collecte de textes et documents officiels du Ghana et du Vietnam, nous mentionnerons tout d'abord que ces documents émanent de différentes sources. Nous avons en effet en notre possession des textes de lois, des discours officiels, des documents de stratégie émanant des Ministères de l'Education du Ghana et du Vietnam, du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, des accords signés avec des organisations internationales ou encore d'autres partenaires de développement que le gouvernement français tels que le Québec ou la Belgique (Wallonie-Bruxelles). De manière générale, on notera que cette collecte n'a pas été véritablement aisée. La question de la mémoire (avec une vue diachronique de surcroît) est dans toute institution assez souvent problématique car un nombre considérable de document sont produit sans être de manière toujours systématique archivées. Néanmoins, étant donné que nous avons exercé au sein de structures étatiques à la fois au Ghana et au Vietnam, l'accès à certaines ressources nous a été indubitablement facilitée. Ces documents se trouvent répertoriés, par nature et pays, dans le tableau ci-dessous.

Ainsi, concernant la typologie de ces documents et textes officiels, nous avons été en mesure de rassembler majoritairement des textes émanant :

- des Ministères de l'Education vietnamien et ghanéen ;
- du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères ;

- et signés conjointement par le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères  
et le Ministère de l'Education vietnamien (cf Déclaration de soutien et Déclaration d'intention – Annexe 1.1. ) ;
- et signés conjointement par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le gouvernement ghanéen (Pacte linguistique du Ghana – Annexe 1.1 ) ;
- de discours officiels présidentiels ou ministériels (pour le Ghana).
- des deux gouvernements (cf des extraits de la Constitution du Ghana et du Vietnam).

Nous proposons ainsi ci-après un répertoire des textes et documents officiels Ghana et Vietnam :

**TABLEAU 1 : REPERTOIRE DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS  
GHANA – VIETNAM**

GHANA	VIETNAM
Constitution du Ghana (1992)	Constitution Vietnam (2013)
« Education Strategic Plan » - Plan stratégique pour l'Education (2018 – 2030)	Déclaration d'intention (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français et le Ministère de l'Education et de la Formation vietnamien) relatif à l'enseignement de la langue française au Vietnam (2018)
Pacte linguistique Organisation Internationale de la Francophonie - OIF (2018)	Déclaration de soutien à l'enseignement du et en français au Vietnam, Gouvernement de la République française et de la République Socialiste de Vietnam (2016)
“White Paper Report on Education Reform Review” – Livret Blanc sur la revision de la Réfome de l'Education	Décision du 22 décembre 2017 relatif à l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif national du Premier Ministre (2017 - 2025)
“Anamuah Mensah Report – Meeting the challenges of Education in the 21 <sup>st</sup> century” (2002) Rapport de Anamuah Mensah, Surmonter les défis de l'Education au XXI <sup>e</sup> siècle »	Document Cadre de Partenariat France – Vietnam 2006
“Evaluation of the Strategic Plan” (2010 – 2020) – Evaluation du Plan stratégique de l'Education.	Mémoire Projet Valorisation du Français en Asie du Sud-est (VALOFRASE – 2006)
Discours Festival de la Francophonie – Président Nana Akufo Addo (2018)	Accord VALOFRASE (2012) <sup>99</sup>
Discours Ministre de l'Education – Festival de la Francophonie (2018)	Plan stratégique éducation – Ambassade de France (2020 – 2024) – Rédaction interrompue dû à la Covid 19
Les Résolutions de Koforidua sur la politique linguistique liée à la langue française – Ministère de l'Education (2012)	Discours Madame Nguyen Thi Doan Vice-présidente de la République socialiste du Vietnam (Sommet de Dakar 29 – 30 nov 2014)
Document Cadre de Partenariat France – Ghana (2013 – 2016)	Document Cadre de Partenariat France – Vietnam (non existant)
Plan stratégique éducation – Ambassade de France (2020 – 2024)	Plan Stratégique éducation - Ambassade de France - Non rédigé à ce jour

<sup>99</sup> Accord VALOFRASE relatif à la consolidation du français en Asie du Sud-Est (Annexe n° 3).

Par ailleurs, nous préciserons que nous avons tenté, autant que faire se peut, de recueillir des documents en vue de parvenir à un possible équilibre entre les deux pays concernant les différents types de textes retenus. Nous n'y sommes parvenus que partiellement. Soit parce que les documents que nous aurions souhaités, n'étaient pas ou plus accessibles - nous faisons ici référence au discours du Président Nana Akufo Addo au Sommet de la Francophonie à Erevan que nous n'avons pas été à même de retrouver - soit parce qu'ils n'étaient pas encore élaborés, dû au fait de la situation sanitaire dans le pays. Nous mentionnerons ici le cas du plan stratégique d'éducation pour l'Ambassade de France au Vietnam. En outre, certains documents collectés pour certains pays n'avaient pas, de manière systématique, leur équivalent dans un autre pays. On citera par exemple la Déclaration d'intention entre les autorités vietnamiennes et françaises concernant la langue française. Ainsi, en termes de textes ou de documents officiels véritablement équivalents, nous n'avons eu accès - pour les 2 pays - qu'à leur Constitution.

Nous proposons ci-après un tableau récapitulatif de l'ensemble des documents et textes officiels répertoriés par pays, reprenant les typologies de textes ainsi que les thématiques abordées.

## 1.2. Grille d'analyse comparée des textes officiels Ghana – Vietnam

TYPOLOGIE DE TEXTES	THÉMATIQUES			
	Dates	GHANA	Dates	VIETNAM
<b>Constitution</b>	1992	Mention d'aucune langue	2013	Vietnamien : langue du Vietnam
<b>Document Cadre de Partenariat (DCP)</b>	2013 - 2016	<p>Pas de version actualisée depuis 2016</p> <p>Français = LV2 (obligatoire au lycée)</p> <p>Politique linguistique visant à rendre le français obligatoire au lycée.</p> <p>Formation des professeurs de français (lycées) et des militaires.</p> <p>Renforcement des capacités en langue française des étudiants en DNL;</p> <p>Promotion de la lecture publique en français (Espace du livre francophone ELFE (OIF - CLAC).</p> <p>Diffusion de programmes éducatifs en français (RFI).</p> <p>Mise en place d'un dispositif de classes bilingues.</p>	2006	Pas de version actualisée depuis 2006

		Formation continue des agents de la fonction publique.		
<b>Plan stratégique d'éducation Ministère de l'Éducation local</b>	2018 - 2030	<p>Pas de mention faite en particulier de l'apprentissage du français dans ce plan global dont l'objectif principal est l'amélioration de la qualité des enseignements. Par contre, mention est faite de la langue française dans le Plan de développement à moyen terme (2018-2021), avec pour objectif favoriser un accès au plus grand nombre assorti d'une réforme des curricula.</p>	2011 - 2020	Pas de mention faite en particulier de l'apprentissage du français.
<b>Plan stratégique d'éducation Ambassade de France <sup>1</sup></b>	2018	<p>Faciliter l'accès du Ghana aux financements multi et bilatéraux pour soutenir son système éducatif. Former des enseignants de français compétents.</p> <p>Soutenir l'enseignement du français au sein de la fonction publique militaire et civile.</p> <p>Soutenir la candidature du Ghana comme membre permanent de l'OIF.</p>	2020 – 2024	Non réalisé pour cause de crise sanitaire

<sup>1</sup> Petitmoya Victor, Mémoire Master 2, Plan stratégique d'éducation 2020 – 2024 de l'Ambassade de France au Ghana, Année Universitaire 2019 – 2020

		Faciliter le rapprochement des institutions ghanéennes et des institutions de la Francophonie. Renforcer la présence de médias francophones au Ghana. Développer le Label FrancEducation		
<b>Pacte linguistique (OIF)</b>	2018	Révision des programmes d'enseignement du français (primaire, collège, lycée)  Mission IFADEM (Formation à distance des maîtres – OIF)  Révision des référentiels de compétences (français de spécialités des universités et écoles polytechniques).  Promotion du français par la radio (RFI)  Création d'écoles pilotes au niveau primaire		Pas de pacte linguistique signé
<b>Déclaration de soutien au français (MAEDI) <sup>2</sup> et (MEF) <sup>3</sup></b>	X	X	2016	Consolider la place du français et des classes bilingues dans le système éducatif vietnamien. Mise en place d'un comité de pilotage

<sup>2</sup> Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International.

<sup>3</sup> Ministère vietnamien de l'Education et de la Formation.

				Renforcement de la formation initiale et continue des professeurs de français et en français. Amélioration de la qualité de l'enseignement. Soutien à la mobilité étudiante.
<b>Déclaration d'intention relative au français entre (MEAE) <sup>4</sup> et (MEF) <sup>5</sup></b>	X	X	2018	Maintien des sessions de baccalauréat francophone Introduction du DELF en milieu scolaire Valorisation du LabelFrancEducation Soutien à la présence de locuteurs natifs dans les établissements scolaires vietnamiens Accompagnement de la formation initiale et continue des enseignants de français. Mis en place d'un comité de pilotage sur l'enseignement du français. Appui à l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur.
<b>Rapport "White paper on education Reform Review" <sup>6</sup></b>	2004	L'objectif principal pour le système éducatif ghanéen est de viser l'amélioration de la qualité de l'éducation éducation pour tous.	X	X
<b>Rapport Anamuah Mensah - Meeting the challenges of Education in the 21st century</b>	2002	Le rapport recommande la réforme de la totalité du système éducatif, du niveau primaire jusqu'au lycée.	X	X
<b>Résolution sur la politique du français (Ministère ghanéen de</b>	2012	Révision de la politique linguistique en faveur du français	X	X

<sup>4</sup> Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.

<sup>5</sup> Ministère vietnamien de l'Education et de la Formation.

<sup>6</sup> Ministère ghanéen de l'Education.

<b>l'Education et Ambassade de France au Ghana).</b>		au Ghana (statut et qualité de son enseignement). Le français comme matière obligatoire au collège et au lycée. Constitution d'une base de données des professeurs de français		
<b>Discours Président du Ghana - Sommet Francophonie Erevan</b>	2018	Texte intégral non retrouvé à ce jour.		Absence de discours présidentiel
<b>Discours Président du Ghana - Festival Francophonie - Accra</b>	2018	Un Chef d'Etat francophone et francophile Une visite significative du Président Macron au Ghana (2017) Volonté de développer les échanges commerciaux (intégration entre le Ghana et les pays francophones countries (intégration continental et sous-régionale). Le français, une nécessité pour le développement d'opportunités académiques pour la jeunesse ghanéenne en France et dans les pays membres de la Francophonie. Nécessité de l'extension de la formation en langue française par l'Alliance Française à destination des fonctionnaires d'institutions gouvernementales.		Absence de discours présidentiel
<b>Discours Ministre de l'éducation - Festival de la Francophonie - Accra</b>	2018	Importance de la langue française en matière d'intégration régionale et de solidarité entre les pays membres de l'OIF.		Absence de discours ministériel sur la langue française.

		Signature prévue du Pacte linguistique entre le Ghana et l'OIF.		
<b>Discours Vice-Présidence Vietnam (Sommet OIF chefs d'Etat - Dakar 2014)</b>	X	X	2014	La Francophonie doit contribuer au renforcement de la solidarité et promouvoir les efforts communs pour relever les défis mondiaux (pauvreté, changement climatique, pandémies...)
<b>Décision Projet langues étrangères (2008 - 2020)</b>	X	X	2008 - 2020	Apprentissage de la langue étrangère est obligatoire à partir de la classe de 3 <sup>e</sup> . Mise en place de l'apprentissage de la langue étrangère appliquée à l'enseignement professionnel. Réforme de l'apprentissage de la langue étrangère pour contribuer à l'amélioration des compétences en langues étrangères des cadres et fonctionnaires. La langue étrangère enseignée dans les établissements relevant du système éducatif national est l'anglais et certaines autres langues.

**TABLEAU 2 : Explications thématiques comparées - Textes et documents officiels**

Si l'on considère les passages de la Constitution des deux pays relatifs aux langues en particulier, aucune langue n'est spécifiée dans le cas du Ghana et pour le Vietnam, le vietnamien est clairement identifié comme étant la langue nationale du Vietnam. Il n'est donc pas fait référence à l'apprentissage d'aucune langue étrangère. Pour le Ghana, le fait qu'aucune langue ne soit mentionnée, ceci reflète la difficulté - en termes de politique linguistique « interne » - du choix d'une ou plusieurs langues africaines locales qui signifierait accorder un privilège à une ou plusieurs communautés. Face à ce « dilemme » interne, le choix de privilégier une langue étrangère, comme le français, n'obtient pas l'adhésion de tous les citoyens ghanéens. L'actuel Président ghanéen avait déclaré dans un discours au Sommet de la Francophonie de Erevan en 2018, le « *but est de vivre, un jour, dans un Ghana bilingue, avec le français et l'anglais* ». <sup>100</sup> Même si la progression est assez lente, le projet du Président prend forme progressivement avec la création désormais effectivement de cinquante classes bilingues (niveau primaire) au Ghana.

Par ailleurs, nous avons pu recenser des « Documents Cadres de Partenariat (DCP), co-signés entre le gouvernement du Vietnam et du Ghana et le gouvernement français. Celui du Vietnam date de 2006 <sup>101</sup> et n'a été renouvelé depuis cette date. Dans la partie « Action culturelle et francophonie », la francophonie et la langue française y figurait même s'il était mentionné que :

*« L'engagement francophone du Vietnam ne repose pas sur une francophonie élargie (0,6 % de locuteurs) mais traduit une volonté de continuité dans le dialogue des cultures et dans la promotion du plurilinguisme ....Fort d'un passé commun et de relations étroites, la France et le Vietnam tiennent à valoriser le français comme outil de formation scolaire et universitaire au service d'une politique de formation de ressources humaines de qualité....les deux pays se fixent pour objectifs de :*

---

<sup>100</sup> Le Monde – *Au Ghana, le français a le vent en poupe* – Publié le 11 septembre 2019  
[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/11/au-ghana-le-francais-a-le-vent-en-poupe\\_5508994\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/11/au-ghana-le-francais-a-le-vent-en-poupe_5508994_3212.html) Consulté le 16.09.2021

<sup>101</sup> Document Cadre de Partenariat (DCP) 2006 - Vietnam.(cf Annexe n°3).

*- renforcer qualitativement et quantitativement l'enseignement du et en français ... Cette politique s'appuiera sur l'image d'excellence des cursus existants pour en améliorer la visibilité et favoriser ainsi la demande francophone.*

*- favoriser les échanges entre les professionnels francophones et le marché du travail, et de former une élite professionnelle francophone. Il s'agit d'aider les étudiants à mieux choisir leur cursus d'études supérieures en France, de développer un marché du travail francophone en restant concentré sur les domaines d'excellence. »*

On notera qu'au regard de nos postulats de départ, plusieurs concepts apparaissent dans ce document : ceux de plurilinguisme et de langue française pour favoriser les échanges professionnels en français. Il s'agit là indubitablement de langue à visée professionnelle. La langue française est par ailleurs associée à la poursuite d'études supérieures en France.

Le DCP du Ghana date de 2016 <sup>102</sup> et n'a pas été renouvelé. On y évoquait déjà le fait de rendre l'apprentissage de la langue française obligatoire au lycée, la mise en place d'un dispositif de classes bilingues et la diffusion de programmes éducatifs en français (RFI).

Si l'on considère les plans stratégiques d'éducation des Ministères de l'Education du Ghana <sup>103</sup> et du Vietnam <sup>104</sup>, celui du Vietnam ne fait pas mention de l'apprentissage de la langue française. Celui du Ghana non plus mais il en est fait mention dans le Plan de développement à moyen terme (2018 – 2021). L'objectif pour la langue française étant de favoriser un accès à un plus grand nombre et de réformer les curricula.

En ce qui concerne les Plans stratégiques d'éducation rédigés par les Ambassades de France au Ghana et au Vietnam, celui du Vietnam n'a pu être rédigé à ce jour dû à la situation sanitaire. Le plan du Ghana a été achevé en juin 2020. Il prévoit notamment la

---

<sup>102</sup> Document Stratégique de Partenariat Ghana (2013 – 2016) Annexe n°3

<sup>103</sup> Plan stratégique d'éducation du Ghana (2018 – 2030) Annexe n°3

<sup>104</sup> Plan stratégique d'éducation du Vietnam (2011 – 2020) Annexe n°3

formation des professeurs de français et le développement du Label FrancEducation ainsi que le soutien à l'enseignement du français au sein de la fonction publique civile et militaire.<sup>105</sup> Un engagement de grande envergure a en outre été pris par le Ghana sous la forme d'un Pacte linguistique signé en 2015 avec l'OIF.<sup>106</sup> Ce pacte a été décliné en un plan d'action<sup>107</sup> avec l'intervention et l'implication des différents partenaires : le gouvernement ghanéen par l'intermédiaire du Ministère de l'Education, l'Ambassade de France, l'OIF, la FIPF, l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), TV5 Monde, RFI et l'AUF. A titre d'exemples, ce plan d'action prévoit notamment la révision des programmes d'enseignement du français (collège et lycée), le renforcement des compétences linguistiques et professionnelles des professeurs de français, la révision des référentiels de compétences du français de spécialité des départements non linguistiques des universités avec la formation des enseignants, le financement de stages industriels au Burkina Faso pour les étudiants (bain linguistique dans leurs domaines de spécialité : biologie, physique, chimie, etc) et enfin la diffusion des activités ludiques et éducatives à la radio.

Le Vietnam, quant à lui, a signé avec le gouvernement français à la fois une Déclaration d'intention (2018)<sup>108</sup> et une Déclaration de soutien (2016)<sup>109</sup> à la langue française. Ces deux documents officiels ont pour objectifs de renforcer le dispositif des classes bilingues, de soutenir la mobilité étudiante, d'introduire des certifications en milieu scolaire, d'accompagner la formation initiale et continue des enseignants de français.

---

<sup>105</sup> Mémoire de Master 2 (2019 – 2020), Victor PETIT-MOYA, Arts, Lettres et Langues. Plan stratégique d'éducation 2020 – 2024, Ambassade de France au Ghana – Université de Franche-Comté.

<sup>106</sup> Pacte linguistique du Ghana signé avec l'OIF (Mai 2018 – Annexe n°3).

<https://www.francophonie.org/ressources?pays=265&theme=All&page=37> – Consulté le 19/09/2021

<sup>107</sup> Plan d'action déclinant le Pacte linguistique OIF – Ghana, Décembre 2020 - Annexe n°3

<sup>108</sup> Déclaration d'intention entre le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République Française et le Ministère de l'Education et de la Formation de la République Socialiste du Vietnam relatif à l'enseignement et à la promotion de la langue française (2018) Annexe n°3

<sup>109</sup> Déclaration sur le soutien à l'enseignement du et en français au Vietnam entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam. (2016) Annexe n°3.

Concernant les discours officiels à propos de la langue française et de son apprentissage, nous avons pu constater une certaine disparité entre les deux pays : au Ghana, ces discours sont répandus. Nous en avons déjà fait le constat lorsque nous exerçons dans le pays – y compris lors d'échanges informels avec des personnels au sein de différentes administrations qui regrettaient de ne pas être à même de s'exprimer en français. Au Ghana, la langue française est donc présente dans de nombreuses interventions officielles au plus haut décisionnaire de l'Etat, que ce soit le Ministre de l'Education ou encore le Président du Ghana.

En revanche, pour ce qui est du Vietnam, nous nous sommes adressés au Ministère de l'Education et de la Formation vietnamien mais également à l'OIF et les discours officiels faisant référence à la langue française sont peu nombreux. Il s'agit éventuellement de discours sur l'apprentissage des langues de manière générale mais pas uniquement la langue française. On notera que dans notre tableau synthétique le discours délivré par la Vice-Présidente du Vietnam au Sommet des Chefs d'Etat de l'OIF à Dakar, il n'est pas véritablement fait mention de la langue française. Il est en revanche fait mention de la nécessité de renforcer la coopération sud-sud ou tripartite.

Enfin, nous aborderons une Décision officielle des autorités vietnamiennes, le Projet pour « L'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif national » (2008 – 2020) <sup>110</sup>. Ce projet a pour objectif principal la réforme de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères au sein du système éducatif vietnamien avec en particulier la réforme des programmes. Cela signifiant entre autres la réforme des programmes avec une modification des modalités d'évaluation et le renforcement de la formation continue des enseignants. Au sein de cette décision officielle, on notera d'une part l'appellation de « Projet pour l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères » avec la mention explicite de la langue anglaise dans la Partie II, Tâches :

---

<sup>110</sup> Décision relative à l'approbation du Projet « L'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif national 2008-2020 ». République Socialiste du Vietnam, 2008 – 2020. (cf Annexe n°3).

*« La langue étrangère enseignée dans les établissements de formation relevant du système éducatif national du Vietnam est l'anglais et certaines autres langues ».*<sup>111</sup>

Il n'est donc aucunement fait mention de la langue française ni d'aucune autre langue dans le cadre de cette décision. Une nouvelle décision (2017- 2025) concernant l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères a été approuvée par le gouvernement vietnamien. Il s'agit à nouveau de mesures concernant les langues étrangères (renforcement de la qualité de l'enseignement, recours aux nouvelles technologies, etc ...) sans mention de la langue française en particulier. Il est donc possible d'en conclure que la langue française n'a pas constitué une priorité pour les autorités vietnamiennes pendant la période 2008 – 2020 et n'en est pas une au moins jusqu'en 2025 avec une priorité assez clairement affichée pour la langue anglaise. Vo Van Chuong (2017) qui a mené une enquête auprès des enseignants vietnamiens qui « pour beaucoup d'entre eux se plaignent que le Ministère de l'Education et de la Formation du Vietnam n'ait pas de politique linguistique et que cela mette en difficulté les langues étrangères autres que l'anglais, dont le français »<sup>112</sup>. Il est constaté en particulier l'abandon croissant des élèves évoluant au sein du dispositif des classes bilingues notamment à cause d'un programme d'enseignement surchargé. Nous reviendrons sur cette enquête plus en avant dans notre recherche pour évoquer les propositions de ce chercheur pour la promotion des langues au Vietnam et en particulier de la langue française.

Suite à la présentation de la décision émanant du gouvernement vietnamien dont il a été question précédemment concernant l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères dans le pays, nous nous proposons d'opérer un retour sur certains aspects de notre cadre théorique. Nous considérons en effet que, par l'adoption d'un tel

---

<sup>111</sup> Décision relative à l'approbation du Projet « L'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif national 2008-2020 ». République Socialiste du Vietnam, 2008 – 2020. (cf Annexe n°3).

<sup>112</sup> Vo Van Chuong (2018). Revue japonaise de didactique du français, Fédération internationale des Professeurs de Français Actes du IVe Congrès régional de la Commission Asie-Pacifique, Septembre 2017.

texte, nous nous situons au cœur de décision en matière de politique linguistique du Vietnam. Comme le précise Louis-Jean Calvet, cette décision concerne le choix du rapport entre les langues et la société et la planification linguistique ». Dans notre cas précis, il s'agit pour les autorités de faire un choix de planification linguistique de manière à développer l'apprentissage de la langue anglaise en priorité, avant la langue française mais également les langues régionales telles que le chinois ou le coréen. Pour reprendre une autre définition proposée par Jean-Claude Beacco et Michael Byram (2007 ; 128) <sup>113</sup> pour la notion de politique linguistique, il s'agit d'une : « *action volontaire, officielle ou militante, fondée sur des principes (économie et efficacité, identité nationale, démocratie...), visant à intervenir sur les langues, quelles qu'elles soient (nationales, régionales minoritaires, étrangères...) dans leur place dans l'enseignement.* » Dans le cas du Vietnam, il s'agit bien d'une action officielle, d'une décision de politique linguistique éducative visant à intervenir sur les langues étrangères au sein du système éducatif. Nous ajouterons que, selon Borg (2015), les politiques linguistiques et les politiques linguistiques – éducatives sont intrinsèquement liées. En effet, « le fait linguistique est difficilement dissociable du fait éducatif. Ils sont tous deux, par essence, étroitement liés et se nourrissent mutuellement ».<sup>114</sup> On fera à ce titre référence à un article de Vo Van Chuong et de Priscille Lasémillante <sup>115</sup>, faisant suite d'une part au texte de politique linguistique du MEF du Vietnam « Projet 2020 relatif aux langues étrangères dans le système éducatif national » et étant tiré, d'autre part,

---

<sup>113</sup> BEACCO Jean-Claude, BYRAM Michael (2007), De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe. Strasbourg.

<sup>114</sup> BORG S. (2015) « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in *English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. ISSN 2228 – 8864.

<sup>115</sup> CHUONG Vo Van, LASEMILLANTE Priscille (2018). « Enjeux de la langue française au Vietnam, De l'étude des motifs du choix à la définition des stratégies de promotion ». Revue japonaise de didactique du français, Fédération internationale des Professeurs de Français Actes du IV<sup>e</sup> Congrès régional de la Commission Asie-Pacifique, Septembre 2017. Société Japonaise de Didactique du Français. Revue japonaise de didactique du français numéro spécial.

d'une étude de terrain auprès de la communauté parentale vietnamienne sur les représentations liées à la langue française influençant le choix de l'apprentissage de cette langue ou d'une autre langue. Selon cette étude, l'élite du Vietnam choisissait auparavant la langue française car elle était associée à une image de « langue de culture ou de beauté ». L'étude, menée auprès de parents d'élèves des classes bilingues dont les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années, révèle notamment que le français au sein de ce programme bilingue est perçu comme « une langue peu populaire (70,4%), offrant peu d'opportunités, avec des programmes surchargés, un manque de manuels mais un moyen de contourner la carte scolaire ». La qualité de l'enseignement du français est en revanche souligné. Cette étude vient étayer la recherche que nous menons (pour ce qui concerne le Vietnam) dans la mesure où son objectif est d'établir - à partir du constat de la baisse des effectifs au sein des filières bilingues et de témoignages d'enseignants au sein de ce programme – le degré d'attractivité de la langue française. Il s'agit d'établir de nouvelles stratégies et orientations opérationnelles sur le terrain de manière à orienter les actions des partenaires francophones et du MEF et les rendre plus pertinentes.

Si l'on opère un retour vers l'une de nos hypothèses de départ concernant la nécessité d'accroître la visibilité des actions menées en faveur de la langue française, l'étude montre en effet que les enseignants en particulier déplorent un déficit de politique linguistique – autre que pour la langue anglaise - de la part du Ministère de l'Education et de la Formation (MEF). Cet état de fait fragilisant ainsi le développement des autres langues étrangères telles que le français. Les professeurs souhaiteraient en effet davantage de visibilité « des actions et des mesures prises sur le terrain ».

Poursuivons avec l'étude des textes et documents officiels à travers une arborescence comparative entre le Ghana et le Vietnam.

### **1.3. Arborescence générale comparative des textes de politique linguistique comparative Ghana – Vietnam.**

A partir des textes officiels du Ghana et du Vietnam, constituant une partie de notre corpus mais faisant également état de faits historiques et géopolitiques établis, nous proposons ci-après une arborescence en guise d'illustration et de représentation de la notion de politique linguistique éducative comparée entre le Ghana et le Vietnam.

A l'aide de la grille d'analyse comparée des textes officiels du Ghana et du Vietnam mais également du schéma général de l'étude comparative de la F/francophonie au Ghana et au Vietnam, documents et textes officiels, nous allons proposer une analyse qualitative dans une double approche, à la fois empirico-inductive puisque nous partons de données brutes que l'on observe, pour arriver à une tentative d'explication de ces données. Nous considérons que notre démarche relève également d'une approche hypothético-déductive dans la mesure où nous avons défini également un certain nombre d'hypothèses pour aboutir soit à la vérification de ces hypothèses, soit à leur invalidation.

**SCHEMA GENERAL DE L'ETUDE COMPARATIVE DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS DE POLITIQUE LINGUISTIQUE ET EDUCATIVE - GHANA - VIETNAM**

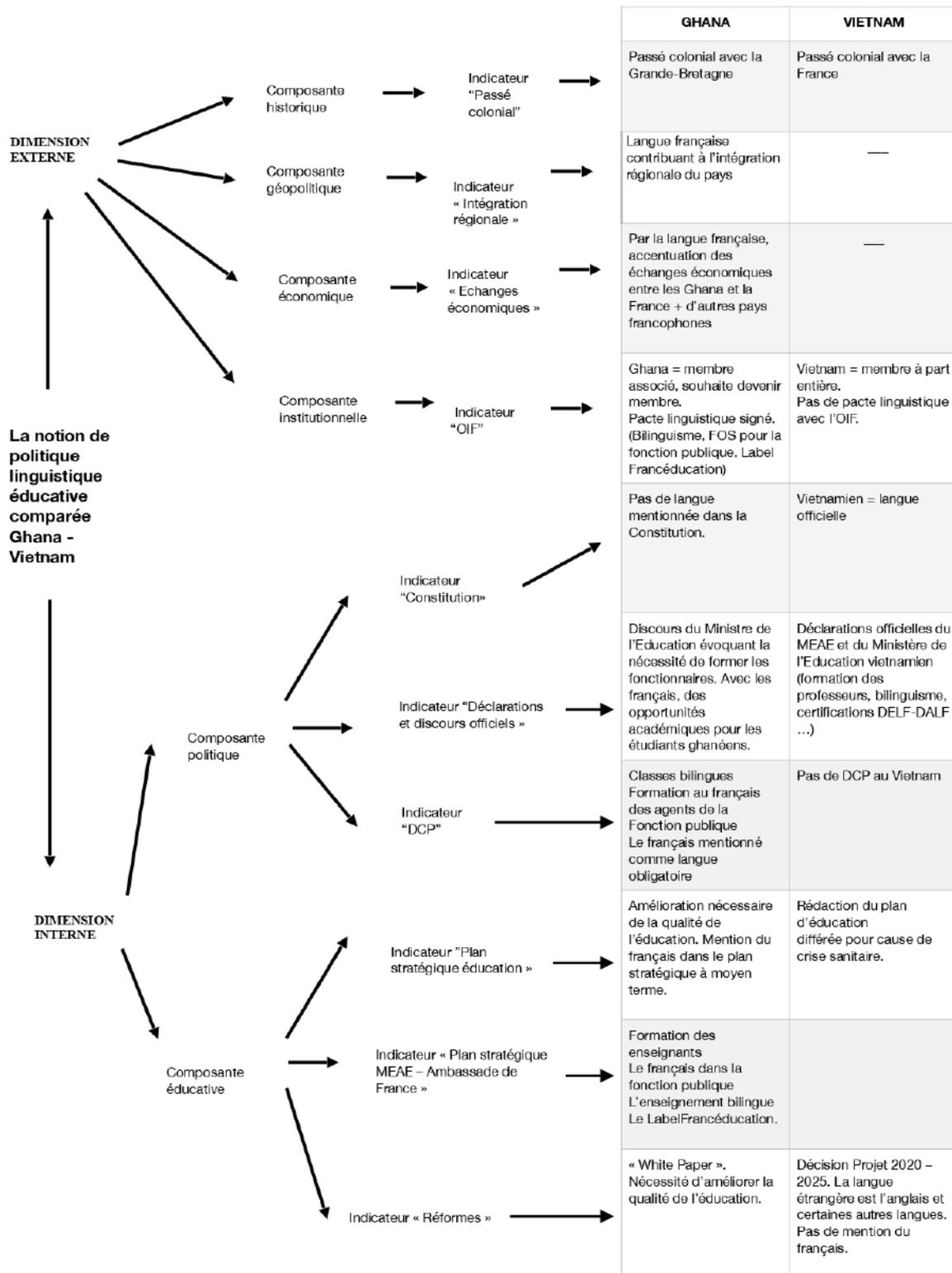


Figure 9 : Arborescence Documents et textes officiels de Politique linguistique et éducative

Dans cette arborescence, nous avons tout d'abord déterminé deux dimensions distinctes, une externe, en tant que dimension émanant de traits « externes » aux deux pays, l'autre interne, une dimension que nous considérons comme relevant directement de traits intrinsèques à chaque pays. Nous avons ensuite associé à ces deux dimensions, différentes composantes externes (historique, géopolitique, économique, et institutionnelle) et internes (politique, éducative) que nous avons à nouveau décomposé en indicateurs.

Si l'on compare les données que nous avons fait figurer dans cette arborescence, la plupart des indicateurs peuvent être comparés entre les deux pays et nous pouvons mettre en regard les données pour le Ghana et le Vietnam. Concernant la thématique de la période coloniale, celle-ci est commune au Ghana et au Vietnam avec comme pays colonisateurs la France dans le cas du Vietnam et la Grande-Bretagne dans le cas du Ghana. D'où l'un de nos postulats de départ, à savoir que certaines représentations mentales chez les décideurs vietnamiens ayant vécu pendant la période coloniale française, auraient des représentations négatives vis-à-vis de la langue française. Au contraire, dans la mesure où le Ghana n'a pas été colonisé par la France, les décideurs ghanéens seraient moins enclins à des représentations négatives envers la langue française. Nous tenterons de vérifier cette hypothèse à la lumière des résultats de notre collecte de données par entretiens.

Si l'on observe la composante institutionnelle, avec l'indicateur OIF <sup>116</sup>, on remarquera que les statuts ne sont pas équivalents avec le Vietnam, membre à part entière depuis 1970 et le Ghana, membre associé depuis 2006. Il est à noter que les autorités gouvernementales ghanéennes avaient souhaité, au Sommet d'Erevan, en 2018, que le Ghana accède au statut de membre à part entière au sein de l'OIF mais ceci n'a pu finalement se réaliser. On soulignera en outre un signe politique fort du Ghana puisque le pays a signé un Pacte linguistique avec l'OIF en 2015. Ce Pacte impliquant

---

<sup>116</sup> Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

différents partenaires, dont le gouvernement français, a été décliné en un plan d'action suivi et mis en œuvre conjointement par l'OIF, l'AUF, le Ministère de l'Éducation du Ghana, l'Ambassade de France, RFI et TV5 Monde. <sup>117</sup>

Pour ce qui est de l'indicateur « Echanges économiques », dans les textes et documents officiels que nous avons pu étudier, la maîtrise de langue française apparaît en effet comme un élément facilitateur en vue d'échanges économiques du Ghana avec les pays de la sous-région francophone. D'ailleurs, la thématique de l'intégration régionale du Ghana en Afrique de l'Ouest et la nécessaire maîtrise de la langue française, est récurrente dans de nombreux discours officiels. Il s'agit d'intégration économique au sein de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette organisation est un groupement régional de quinze membres qui a pour but de créer un « bloc commercial grâce à la coopération économique. »<sup>118</sup> L'indicateur « échanges économiques » possibles avec la France mais aussi d'autres pays francophones, grâce à la langue française, apparaît comme une constante dans les discours officiels du Ghana, pays anglophone dans cette enclave francophone – ceci peut-être justement parce qu'il existe une proximité géographique du Ghana avec ces pays francophones

Dans le cas du Vietnam, la thématique de l'intégration économique régionale ne constitue pas véritablement un argument en faveur de l'apprentissage de la langue française. Les langues de la région sont diverses, elles varient du chinois, au laotien, au thai, au cambodgien et enfin au coréen. La langue française n'étant la langue officielle d'aucun de ces pays, la maîtrise de celle-ci en termes d'échanges régionaux semble à priori moins pertinente. Ainsi la question de la langue française pouvant faciliter les échanges économiques du Vietnam avec la France mais également avec certains pays

---

<sup>117</sup> ANNEXE : Plan d'action du Pacte linguistique de l'OIF – Ghana.

<sup>118</sup> Les Etats membres de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo. L'objectif de la CEDEAO est la création d'un important bloc commercial grâce à la coopération économique. International Trade Center : <https://www.intracen.org/A-propos-de-la-CEDEAO/>. Consulté le 23/09/2021.

africains francophones – ceci constituant l’une de nos hypothèses – est « un concept » relativement récent. Celui-ci est peu présent, à ce jour, dans les discours officiels des autorités vietnamiennes mais des événements sont organisés en ce sens au Vietnam à l’initiative en particulier de l’OIF.

La Francophonie économique est en effet un thème central et constitue une priorité majeure dans les actions mise en œuvre par l’OIF. On mentionnera une interview accordée au journal vietnamien en français « Le Courrier du Vietnam » à l’occasion de la Journée Internationale de la Francophonie le 20 mars 2021 par le Représentant régional pour l’Asie et le Pacifique de l’OIF, précisant les priorités et projets de son mandat.<sup>119</sup> L’une de ces priorités est en effet la promotion de la coopération économique et en particulier la coopération entre le Vietnam et l’Afrique francophone. Le représentant régional de l’OIF poursuit ainsi :

« Nous avons travaillé avec le ministère vietnamien de l’Industrie et du Commerce en vue de contribuer à accroître les flux de commerce et d’investissement, qui restent encore très faibles, malgré les opportunités. Il faut aussi agir pour permettre aux nouvelles générations d’entrepreneurs francophones de mieux se connaître, de mieux saisir les opportunités de coopération, à commencer par les entrepreneurs vietnamiens et africains. »

Des actions ont ainsi été mises en œuvre pour mettre en relation des acteurs vietnamiens par exemple de l’Ecole Supérieure de Commerce en lien avec la Chambre d’Industrie et de Commerce du Vietnam (VCCI) avec leurs homologues en Afrique (Afrique centrale, Afrique de l’Ouest) en vue du rapprochement de pays tels que le Maroc, la Côte d’Ivoire, le Gabon, le Cameroun par exemple. A ces propos, nous pouvons donc estimer que notre postulat de départ qui stipulait que la langue française

---

<sup>119</sup> Article de presse. Le Courrier du Vietnam. Interview de M. Chekou Oussouman, Représentant régional pour l’Asie et le Pacifique de l’OIF « Créer un espace francophone économique dynamique au Vietnam » Consulté le 19/03/2021.

pouvait constituer un vecteur de coopérations économiques Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone) est vérifié.

Par ailleurs, en termes de rapprochement Vietnam-Afrique, on pourra mentionner un évènement qui a été organisé en mai 2021, à l’initiative des autorités vietnamiennes, en l’honneur de la commémoration de la Journée Mondiale pour l’Afrique ainsi que le lancement d’une alliance Vietnam-Afrique. Un programme de rencontres et d’échanges a été organisé notamment à l’initiative de l’Institut pour les études en Afrique et au Moyen Orient. A cette occasion, le lancement d’une alliance Vietnam-Afrique a été effectif.

Le Représentant régional pour l’Asie et le Pacifique de l’OIF, sur la thématique de la création d’un espace économique, a précisé qu’une aide serait fournie en vue du développement de partenariats entre les régions du Vietnam avec celles des régions des pays européens membres de la Francophonie, afin de mieux tirer les avantages de l’Accord de libre-échange Vietnam – UE avec le rapprochement notamment de régions du Vietnam et des régions de France.

Ainsi, si l’on considère notre hypothèse qui consiste à postuler que la langue française – en particulier le français à visée professionnelle – constitue un levier pour le développement économique du Vietnam dans ses relations de coopération Sud-Sud et ses échanges économiques avec les pays africains francophones, on pourra citer un évènement qui était prévu en octobre 2021 (reportée à février 2022 pour des raisons sanitaires dues à la Covid 19), à l’initiative de l’OIF et en collaboration avec les gouvernements du Vietnam et du Cambodge. Cette mission économique et commerciale, sera conduite par la Secrétaire Générale de l’Organisation Internationale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo et organisée dans trois villes distinctes au Vietnam et au Cambodge <sup>120</sup>. Elle rassemblera des opérateurs économiques

---

<sup>120</sup> Site Internet de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) « L’OIF organise une Mission économique et commerciale au Vietnam et au Cambodge ». <https://www.francophonie.org/loif-organise-une-mission-economique-et-commerciale-au-vietnam-et-au-cambodge-1749>. Consulté le 23/09/2021.

francophones venant d’Afrique, d’Amérique du Nord, d’Asie, d’Europe occidentale et de l’Océan Indien. Trois cent cinquante opérateurs économiques locaux relevant des secteurs suivants sont attendus au Vietnam et au Cambodge :

- **agro-industrie** ;
- **énergies renouvelables** ;
- **biens et services numériques.**

L’objectif principal de cet événement réside dans le rapprochement Sud-Sud avec ces deux pays d’Asie mais également le renforcement des coopérations tri-partites et des échanges économiques entre l’ensemble des pays représentés. Dans cette perspective, et pour référer à nouveau à l’une de nos hypothèses, la langue française et le français à visée professionnelle en particulier, dans les domaines mentionnés plus haut, constituerait un élément fédérateur en termes de développement économique du Vietnam et du Cambodge, ouverts aux investissements étrangers et dont la population est en outre jeune.

Concernant maintenant la dimension interne de notre arborescence, nous allons en présenter la composante politique ainsi que la composante éducative à travers six indicateurs. On notera tout d’abord que, concernant l’indicateur Constitution si l’on compare le Ghana et le Vietnam, il y a disparité concernant le choix officiel d’une langue, voire des langues pour les deux pays. Là où aucune langue n’est mentionnée, ni n’a été choisie dans le cas du Ghana multilingue, le Vietnam a fait le choix du vietnamien comme langue officielle du pays. Dans la Constitution des deux pays, alors que nous avons postulé que le plurilinguisme constituait leur socle commun, ce concept ne figure aucunement dans la Constitution dans la mesure peut-être où il s’agit d’une notion relativement récente. Ce concept ne figure pas non plus dans des déclarations officielles ou des textes de réformes. Enfin, on notera que dans le plan pour l’Education (2020 – 2024) que le Ministère français de l’Europe et des affaires étrangères souhaite voir rédigé par ses postes diplomatiques dans le monde, le concept de plurilinguisme ne figure pas non plus au profit du bilinguisme, français associé à une autre langue. La mise

en place de dispositifs bi-plurilingues peut en effet se révéler couteux tout en supposant également un corps enseignant qualifié.

Au sein de la composante éducative, une thématique redondante est celle de la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation et des dispositifs d'enseignement en place en particulier concernant le cas du Ghana. A ce titre, dans le cadre du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), <sup>121</sup> ce pays est initiateur d'un projet de soutien à l'éducation qui a pour but d'améliorer la qualité de l'éducation et les résultats de l'apprentissage, le GALOP, <sup>122</sup> dans les écoles élémentaires (soutien en matériel pédagogique, bourses ...). Ce projet bénéficie du soutien notamment de la Banque Mondiale et du PME. Le PME bénéficie de financements multipartites en vue du renforcement des systèmes éducatifs dans les pays en développement. La France contribue au budget du PME à hauteur de 3,30%. Ainsi, en ce qui concerne la composante éducative, l'indicateur « Plan stratégique MEAE <sup>123</sup> » de notre arborescence, le ministère français a proposé un guide aux ambassades en vue de l'élaboration de ce plan comprenant des indicateurs qualitatifs, efficience et résultats) et quantitatifs en vue de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action. Ainsi, on pourra considérer que – tout en permettant l'évaluation de ses propres actions, ceci constitue, de la part des autorités françaises, une volonté de contextualiser <sup>124</sup> également ses actions avec au Ghana un souhait d'accroître à la fois l'accessibilité d'un plus grand nombre d'enfants (indicateurs quantitatifs), dans un système éducatif de plus en plus performant (indicateurs qualitatifs). Cette contextualisation correspond également aux besoins du

---

<sup>121</sup> Partenariat Mondial pour l'Education. <https://www.globalpartnership.org/> Consulté le 24/09/21.

<sup>122</sup> Projet de soutien à l'Education. The Ghana accountability for learning outcomes project (GALOP). Ministère de l'Education du Ghana. <https://moe.gov.gh/fr/gallop/> Consulté le 24/09/2021.

<sup>123</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

<sup>124</sup> BORG Serge « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context. Journal of international Studies. Prince o Songkha University Volume 5 n °1. November 2015. ISSN 2228-8864.

Vietnam. On fera référence à une résolution officielle émanant du Comité central du Parti Communiste du Vietnam <sup>125</sup> sur la « rénovation fondamentale et globale de l'éducation et de la formation » et qui précise que « la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation sont encore faibles par rapport aux exigences, en particulier l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel ». Concernant la qualité des dispositifs et leur nécessaire amélioration, sous l'impulsion de la CONFRASIE <sup>126</sup>, les établissements d'enseignement supérieur du Vietnam sont entrés, à partir de 2013, dans un processus d'évaluation et d'accréditation des universités dans une approche de démarche qualité. L'Université de Hanoï, en particulier, a mis en application entre autres un Guide Démarche-qualité assorti d'un Plan stratégique de développement.

Toujours dans le cadre de la composante éducative, nous souhaiterions poursuivre avec la notion de contextualisation développée par Serge Borg. Un des postulats que nous avons avancés a trait au fait qu'étant donné les contextes multilingues du Vietnam et du Ghana, nous estimions qu'il y avait nécessité d'adopter une approche plurilingue des langues. Le Ghana, en particulier, a clairement signifié son souhait de voir se développer des dispositifs d'enseignement bilingue (anglais-français) et ce dès la classe de maternelle. Ceci a été spécifié par le Président lui-même. Le poste diplomatique français en accompagnant la création d'un tel dispositif de formation, a de toute évidence opéré une contextualisation de sa politique linguistique et éducative.

Nous citerons S. Borg à ce titre :

*« des dispositifs au sein de systèmes éducatifs avec, par exemple, la mise en place de filières bilingues .....Ceci afin de répondre aux attentes de publics donnés, au sein du système éducatif (du secondaire ou du supérieur) du pays concerné. Les politiques linguistiques – éducatives visant à promouvoir le plurilinguisme et le multiculturalisme*

---

<sup>125</sup> Comité central du Parti Communiste du Vietnam - Résolution sur la rénovation fondamentale et globale de l'éducation et de la formation (2013).

<sup>126</sup> CONFRASIE : il s'agit de la Conférence générale des recteurs d'universités membres de l'AUF en Asie-Pacifique.

*dans une perspective professionnelle et/ou citoyenne, trouvent dans ce type de dispositif, leur pleine mesure ».*<sup>127</sup>

On dénombre ainsi actuellement au Ghana cinquante classes bilingues localisées dans les écoles publiques et réparties dans dix régions sur seize du Ghana. Il y a aussi environ une dizaine d'écoles bilingues privées, certaines ayant obtenu le Label FrancEducation<sup>128</sup>. Le Ministre adjoint de l'Education du Ghana a inauguré récemment une nouvelle école bilingue à Accra.<sup>129</sup>

Aux vues de l'arborescence et du tableau synthétique que nous avons élaboré, à partir des documents et textes officiels auxquels nous avons eu accès, nous pouvons établir un certain nombre de parallélismes entre les deux pays. Certains traits sont en effet communs. Le Ghana tout comme le Vietnam sont tous deux membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), statut de membre associé pour le Ghana et de membre pour le Vietnam. Cette adhésion constitue pour les deux pays un signe politique fort d'appartenance à une communauté de pays. Les deux pays ont également un passé colonial même si ce passé n'a pas eu lieu avec la même puissance coloniale.

On considèrera maintenant une autre de nos hypothèses qui consiste à affirmer que la langue française à visée professionnelle constitue un levier fédérateur pour le

---

<sup>127</sup> BORG Serge « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context. Journal of international Studies. Prince o Songkha University Volume 5 n °1. November 2015. ISSN 2228-8864.

<sup>128</sup> Géré par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE), le LabelFrancEducation est délivré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères aux établissements à sections bilingues francophones. C'est une marque de qualité pour l'enseignement bilingue francophone, qui valorise les établissements à l'étranger intégrant une filière d'enseignement d'une ou plusieurs disciplines en français. <https://www.labelfranceducation.fr/fr/calendrier-de-la-campagne-labelfranc%C3%A9ducation-2020> Consulté le 25/09/2021.

<sup>129</sup> Article de presse du Journal Graphic Ghana « Learn French – Deputy Education Minister urges public ». <https://www.graphic.com.gh/news/education/learn-french-deputy-education-minister-urges-public.html>. Consulté le 25/09/2021.

développement des deux pays, l'intégration économique régionale (pour le Ghana) et le développement économique (pour le Vietnam) par des coopérations Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone), voire tripartites / triangulaires Vietnam – UE – Afrique. A ce titre, on pourra citer un événement significatif organisé par l'AUF qui a eu lieu le 24 septembre 2021. Il s'agissait de la cérémonie de lancement des premiers centres d'employabilité francophone (CEF) en Asie avec la présence notamment du Recteur de l'AUF, des autorités gouvernementales, des Ambassadeurs des pays membres de la Francophonie en Asie-Pacifique, du secteur économique des 7 pays de la région.<sup>130</sup> L'AUF avait lancé précédemment une consultation parmi les acteurs des universités membres dans le monde ainsi que des autorités universitaires et politiques, pour déterminer les actions et projets en matière de Francophonie scientifique au plus près des besoins du terrain. A été recensé parmi les principales préoccupations, l'amélioration de l'employabilité. Ces espaces ainsi créés vont contribuer au renforcement de l'employabilité, à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. La Directrice Générale du Département de l'Enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam a déclaré que :

*« Cet apport de l'AUF aux pays asiatiques est vraiment précieux .....pour les apprenants francophones ..... et pour toutes les universités dans la région. Ces centres d'employabilité francophone répondent non seulement au besoin de travail des diplômés francophones asiatiques, mais ils deviennent aussi une bonne adresse pour les entreprises qui cherchent des francophones qualifiés ».*<sup>131</sup>

---

<sup>130</sup> L'AUF lance ses premiers centres d'employabilité francophones (dont à l'Université de Hanoi). <https://www.auf.org/nouvelles/actualites/lauf-moteur-demployabilite-lancement-des-premiers-centres-demployabilite-francophone-en-asie-pacifique/>. Consulté le 24/09/2021

<sup>131</sup> Propos de Mme Nguyen Thu Thuy, Directrice générale du Département de l'Enseignement supérieur – Ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam lors du lancement des Centres d'employabilité francophones de l'AUF en Asie. <https://www.auf.org/nouvelles/actualites/lauf-moteur-demployabilite-lancement-des-premiers-centres-demployabilite-francophone-en-asie-pacifique/>. Consulté le 24/09/2021

Pour tenter de résumer cette partie d'analyse des textes et documents officiels du Ghana et du Vietnam, on notera trois points récurrents avec les deux pays. On soulignera en premier lieu le fait que dans la Constitution des deux pays, la langue française n'est pas mentionnée. Il n'est d'ailleurs pas fait mention d'aucune autre langue étrangère, ni même d'aucune langue africaine pour le Ghana. Pour le Vietnam, même si la langue vietnamienne est citée comme la langue du Vietnam, il n'est fait mention d'aucune langue régionale.

Pour ce qui est des thématiques convergentes entre les deux pays, elles sont au nombre de trois. On citera :

- la nécessité d'améliorer la qualité des dispositifs d'enseignement de manière générale,
- le besoin en formation continue des professeurs de français
- la thématique du bilinguisme et le dispositif des classes bilingues (datant de 1994 au Vietnam et de 2018 au Ghana).

Au regard de ces textes et documents officiels, il apparaît donc qu'aucune de nos hypothèses n'est vérifiée à ce stade si ce n'est la thématique du français de spécialité qui figure parmi les thèmes abordés et les actions prévues dans le cadre du Pacte linguistique signé entre le Ghana et l'OIF. Attachons-nous maintenant à étudier notre corpus d'entretiens semi-directifs menés essentiellement auprès de décideurs au Ghana, au Vietnam et en France.

## **2. Analyse du corpus des entretiens**

Dans le cadre de cette collecte de données, nous mentionnerons le fait que nous avons mené des entretiens dont les répondants étaient majoritairement des décideurs en matière de politiques linguistiques et éducatives en faveur de la langue française ou des langues étrangères dans leur pays respectifs ou dans leurs pays d'exercice. Selon le tableau récapitulatif ci-après, ces répondants sont issus de différents ministères (Affaires étrangères, Education Nationale), d'Organisations ou d'Agences internationales,

d'établissements d'enseignement supérieur et d'enseignement secondaire mais également d'opérateurs de la Francophonie.

Dans le tableau ci-dessous, sont repris l'ensemble des personnes interrogées avec un classement en trois catégories : institutions, fonctions et pays d'exercice.

<u>INSTITUTION D'APPARTENANCE</u>	<u>FONCTIONS OCCUPEES</u>	<u>PAYS D'EXERCICE</u>
<b>Ministère de l'Éducation du Ghana</b>	Coordinateur au Secrétariat des Affaires francophones	Ghana
<b>Ministère des affaires étrangères ghanéen</b>	Ambassadrice	France
<b>Ministère de l'Éducation du Ghana</b>	Coordinateur des Centres Régionaux pour l'Enseignement du Français	Ghana
<b>Université du Ghana</b>	Chargé de mission pédagogique	Ghana
<b>Ministère français des affaires étrangères</b>	Conseiller de coopération et d'action culturelle et Directeur de l'Institut français du Ghana	Ghana
<b>Présidence du Ghana</b>	Conseiller Francophonie	Ghana
<b>Ambassade de France</b>	Chargé de mission pour le français	Ghana
<b>Université du Ghana</b>	Chef de département de Français	Ghana
<b>Ambassade de France</b>	Attachée de coopération éducative	Vietnam
<b>Lycée français Jacques Prévert</b>	Proviseur	Ghana
<b>OIF</b>	Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique	Vietnam
<b>Université nationale du Vietnam</b>	Doyen du département de français de l'Université des Langues et d'Études internationales	Vietnam
<b>Université de Hanoi</b>	Vice Rectrice	Vietnam
<b>Ministère de l'Enseignement supérieur français</b>	Responsable Campus France	Vietnam
<b>Ministère des Affaires étrangères</b>	Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France et Directeur de l'Institut Français	Vietnam
<b>Ministère de l'Éducation</b>	Vice-Président du comité de pilotage national des langues étrangères	Vietnam
<b>Université de Hanoi</b>	Doyen du département de français	Vietnam
<b>OIF - Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique</b>	Responsable du centre régional francophone d'Asie Pacifique	Vietnam
<b>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</b>	Adjointe au chef de mission langue française et éducation	France

<b>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</b>	Rédactrice Asie Océanie, mission langue française et éducation	France
<b>OIF</b>	Conseillère chargée de la langue française et de la diversité linguistique	Paris
<b>RFI</b>	Chef du service langue française	Paris
<b>FIPF</b>	Secrétaire général de la Fédération internationale des Professeurs de français	Paris
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris</b>	Responsable du département innovation pédagogique et partenariat	Paris
<b>Alliance française de Paris</b>	Délégué géographique Asie, Afrique, Océanie	Paris
<b>RFI</b>	Responsable du réseau de radios partenaires de RFI en Afrique	France
<b>Institut français de Paris</b>	Chargé de projet actions culturelles et linguistiques	France
<b>TV5 Monde</b>	Directrice adjointe chargée de la promotion et de l'enseignement du français	France
<b>Campus France</b>	Responsable Campus France	Paris
<b>Institut de la Francophonie pour l'Education et le Formation</b>	Directrice adjointe	Dakar
<b>TV5 Monde</b>	Directeur Asie Pacifique	Hong Kong

**TABLEAU 3 : REPERTOIRE INFORMATEURS CORPUS ENTRETIENS**

Concernant le traitement et en particulier la transcription proprement dite des entretiens menés, ceux menés à Paris ont été effectués par nos soins. Les entretiens menés au Ghana et au Vietnam ont été une première fois transcrits par deux étudiantes inscrites à l'Université de Franche-Comté dans le département des Sciences du langage, puis relus et finalisés par nos soins.

Selon Blanchet et Gotman (2007, 90)<sup>132</sup> à propos de l'analyse du corpus, il s'agit selon ces derniers de « sculpter le message et le sens qui va en être dégagé. Après avoir fait parler l'interviewé, l'enquêteur fait parler le texte par l'analyse des discours ». Barbillon et Le Roy, quant à eux, précisent qu'il existe plusieurs manières d'appréhender un discours. En effectuant tout d'abord une analyse quantitative en analysant par exemple le nombre de fois où certains mots apparaissent à l'aide de logiciels notamment tels que Iramuteq. L'autre possibilité de traitement est de procéder à une analyse qualitative qui permet d'observer et d'analyser le corpus sur son fond autant que sur sa forme pour en déduire des catégories et opérer des classements. Il s'agit ainsi de procéder au codage du corpus. Ces catégories peuvent être établies de manière déductive parce qu'elles reprennent les thèmes du guide d'entretien ou sinon de façon inductive car certains thèmes n'ont pas été définis en amont des entretiens et font leur apparition lors des entretiens dans le discours des répondants. Dans notre cas, nous avons eu recours à la définition de thématiques. Nous avons en effet défini des catégories, de manière à répondre à notre problématique et à nos hypothèses. Certaines thématiques ont ainsi repris les thèmes de notre guide d'entretien pour les trois pays et de nouveaux thèmes ont également émergé des entretiens. Nous avons donc été amenée à mettre en place cinq grilles d'analyse :

- une grille d'analyse, avec extraits de verbatims, élaborée à partir du guide d'entretien, pour le Ghana.
- une grille d'analyse, avec extraits de verbatims, élaborée à partir du guide d'entretien, pour le Vietnam.

---

<sup>132</sup> BLANCHET, A. GOTMAN A (2007). L'enquête et ses méthodes : l'entretien, 128<sup>e</sup> édition Paris, Armand Colin.

- une grille d'analyse, avec extraits de verbatims, élaborée à partir du guide d'entretien, pour les institutions françaises ou francophones.
- une grille d'analyse, avec extraits de verbatims avec comparaison entre le Ghana et le Vietnam.
- une cinquième grille d'analyse reprenant les verbatims et les thèmes émergents des trois pays avec les nouvelles thématiques abordées par les interviewés.

Nous avons donc procédé en deux temps pour l'analyse des contenus : dans un premier temps, les entretiens au préalable transcrits, ont été analysés un par un de manière à repérer les thématiques présentes au regard de nos hypothèses de recherche. Pour ce faire, les thématiques correspondant à nos différentes hypothèses, ont été surlignées dans le discours, de différentes couleurs, chaque couleur correspondant à un thème en particulier. Dans un deuxième temps, nous avons sélectionné, à partir des entretiens, des extraits de verbatim en rapport avec les thématiques identifiées. Nous avons ainsi procédé à une catégorisation thématique en vue d'une analyse approfondie et qualitative des contenus thématiques. L'objectif étant de repérer les contenus convergents, les régularités, les redondances mais aussi les éléments divergents tout en tentant de repérer des indicateurs qui nous aideraient à apporter des éléments de réponse à notre problématique de départ et à vérifier ou invalider nos hypothèses.

Ces grilles d'analyse thématique ont donc été établies à partir de nos hypothèses de recherche. Selon Blanchet et Gotman (2007, 97)<sup>133</sup>, la grille d'analyse est un outil explicatif, qui vise la production de résultats. En termes de discussion des résultats, les auteurs suggèrent de sélectionner les thèmes, repérer leur variation au sein du corpus et chercher les éléments expliquant cette variation.

A partir de la grille reprenant les extraits de verbatim pour le Vietnam, nous avons procédé de la manière suivante :

---

<sup>133</sup> Blanchet A. et Gotman A. (2007) : « L'enquête et ses méthodes : l'entretien, 128<sup>e</sup> ED Paris, Armand Colin .

- A l'intérieur d'une même thématique, nous avons tout d'abord examiné le verbatim de chaque interviewé pour repérer les éventuelles redondances.
- puis, pour chaque thématique, pour le Ghana et le Vietnam, nous avons étudié les verbatims des différents interviewés afin de déceler, premièrement des convergences, des régularités puis, deuxièmement, des divergences.
- l'examen des thématiques et des verbatims pour le Vietnam et le Ghana a résulté en une synthèse.

Nous présentons ci-après les résultats du Vietnam à l'aide de tableaux de synthèse par thématiques et catégories.

### **3. Présentation des résultats d'analyse du corpus des entretiens.**

#### **3.1. Présentation des résultats d'analyse du Vietnam**

Cette analyse s'articulera autour des axes suivants : thématiques dérivées des hypothèses de travail, institutions d'origine des témoins et enfin extraits de verbatims à partir de la collecte de données et entretiens semi-directifs menés.

### 3.1.1. Représentations liées à la langue française et au passé historique.

THEMATIQUES	VIETNAM	
	Institution	Verbatim
<p>1. REPRÉSENTATIONS LANGUE FRANÇAISE PASSE HISTORIQUE</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p><b>Amour pour le français</b>, pour la France. <b>Esprit amical</b>, nous voulons <b>dépasser l'histoire</b>, nous voulons viser l'avenir. Pas de problème.</p> <p>Influence négative ? <b>Je dirai oui et non.</b></p> <p><b>Je dirai positive</b> ...langue qui existe dans l'histoire à côté des autres langues étrangères fortes à choisir pour la vie, pour le métier, pour l'avenir. Non, je ne pense pas que ce soit négatif. Jamais j'ai entendu dire que si je ne choisis pas le français c'est parce que c'est un héritage colonial.</p> <p>Est-ce que les empreintes coloniales ont un apport négatif, je dirais tout de suite que non. <b>La colonisation française a laissé des héritages précieux</b> pour la culture vietnamienne.</p> <p>Déclin du français à partir des années 2000, face à l'invasion des autres langues de la région (coréen, japonais, chinois). Les Vietnamiens reconnaissent des aspects positifs et <b>des aspects négatifs de la colonisation française.</b></p> <p>Le français c'est une langue importante au Vietnam : <b>accès à la technologie, aux connaissances du monde surtout dans le passé.</b></p> <p>Image de la langue française <b>globalement plutôt positive</b>. Peu de ressentiment. Une image positive dans le sens du raffinement, <b>d'un certain niveau culturel</b>, qui donne accès à tout <b>un univers culturel réputé</b> En tout cas pas <b>pas de représentations négatives dues au passé colonial, chez notre public.</b></p>

#### 3.1.1.1. Repérage des contenus convergents

En ce qui concerne la thématique des représentations liées à la langue française et aux représentations mentales liées en particulier aux relations historiques, quatre répondants sur sept estiment que l'image de la langue française est positive au Vietnam. Certains évoquent « un amour pour le français et la France », « l'accès à la technologie et aux connaissances du monde », « l'accès à un univers culturel réputé ». Une interviewée précise même que la France a laissé des héritages précieux pour la culture vietnamienne. Le responsable de la promotion des études supérieures en France pense qu'il n'y a pas de représentations négatives dues au passé colonial entre la France et le Vietnam en particulier chez les jeunes vietnamiens.

### 3.1.1.2. Repérage des contenus divergents

Trois interviewés ont des avis divergents. Ils estiment que l’image de la langue française est « globalement plutôt positive », que les Vietnamiens reconnaissent des aspects positifs et des aspects négatifs de la colonisation française. A la question quant à l’influence négative du passé colonial sur les représentations de la langue française, un répondant affirme qu’il répondrait à la fois oui et non à cette question.

### 3.1.1.3. Synthèse

Pour nos interlocuteurs au Vietnam, la langue française jouit donc majoritairement d’une image positive, à côté d’autres langues étrangères considérées comme importantes dans la vie, notamment dans un cadre professionnel. La plupart des Vietnamiens souhaitent « dépasser l’histoire et viser l’avenir ». Notre hypothèse partiellement validée.

## 3.1.2. L’enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues

THEMATIQUES	VIETNAM	
	Institution	Verbatim
<p>2.</p> <p>ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS UNE APPROCHE PLURILINGUE DES LANGUES</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p>On encourage toujours les apprenants à continuer à <b>apprendre des langues étrangères</b>. Avec la mondialisation <b>l’anglais ou bien le français ne seront pas suffisants pour les apprenants</b>.</p> <p>« Bien sûr, <b>on n'a pas le choix</b>.</p> <p>D'accord avec cette conception d'un enseignement plurilingue mais <b>dans l'organisation du curriculum, ça reste des langues en parallèles</b>.</p> <p><b>Ne pas en rester seulement à l'anglais</b>. Il faut favoriser le développement <b>d'autres langues aussi qui servent au développement du pays</b> (coréen, chinois, japonais) qui se développent très bien parce que nous avons des partenaires qui investissent. Il ne faut pas qu'une langue monopolise l'éducation et l'économie, c'est dangereux.</p> <p>Les étudiants sont obligés de suivre <b>une deuxième langue</b> à partir de la 3ème année.</p> <p>Après <b>avec</b> une bonne maîtrise de la langue française, on peut encourager à <b>maîtriser une autre langue, le coréen, le japonais, ou le chinois</b>.</p> <p><b>D'un point de vue plurilingue, je dirais qu'apprendre le français uniquement est une erreur</b> dans le sens où premièrement on se prive et deuxièmement, on sait bien qu'apprendre plusieurs langues est bénéfique, dans le sens où plus on en apprend, plus cela devient facile d'en apprendre.</p>

### **3.1.2.1. Repérage des contenus convergents**

L'ensemble des acteurs interrogés sont en faveur d'une approche plurilingue des langues dont la langue française à côté de langues asiatiques telles que le coréen, le japonais ou le chinois, comme langues servant au développement du Vietnam. Un interviewé souligne également le fait « qu'apprendre plusieurs langues est bénéfique, dans le sens où plus on en apprend, plus cela devient facile d'en apprendre. »

### **3.1.2.2. Repérage des contenus divergents**

Il ne s'agit pas véritablement d'un élément divergent mais plutôt d'un frein quant à la mise en place effective d'une démarche plurilingue. L'interviewé manifeste son accord pour une telle démarche mais souligne le fait que « dans l'organisation du curriculum, ça reste des langues en parallèles ».

### **3.1.2.3. Synthèse**

La totalité des locuteurs prône donc un enseignement de la langue française au Vietnam dans une approche plurilingue des langues. Un répondant estime en effet qu'à l'heure de la mondialisation, les langues anglaises ou françaises seules ne suffiront pas. Notre hypothèse est validée.

### 3.1.3. Le Français à visée professionnelle comme levier fédérateur pour le développement du Vietnam

THEMATIQUES	Institution	VIETNAM
<p>3.</p> <p>LE FRANÇAIS A VISEE PROFESSIONNELLE COMME LEVIER FEDERATEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DES 2 PAYS</p>	Version de diffusion	<p>Autres domaines autre que le tourisme : par exemple, la <b>communication, l'informatique, les finances, l'économie.</b></p> <p>Domaine de la <b>logistique</b>. Je vous ai donné quelques éléments, mais on peut démultiplier cela. <b>Importation par l'Afrique des pièces de rechange des motos du Vietnam.</b></p> <p><b>Tourisme, hôtellerie, restauration, stylism, architecture</b></p> <p><b>Enseigner les spécialités en français serait utile.</b> C'est vital pour les départements de français. La langue devient un moyen pour avoir accès aux métiers des TICE.</p> <p>La langue française appliquée dans des spécialités, comme <b>le tourisme est vraiment très utile</b>, le marché du travail demande beaucoup de main d'œuvre francophone. On apprend aux étudiants <b>les métiers du tourisme.</b></p> <p>Bien sûr <b>le tourisme d'abord, puis le droit, la biologie, la chimie</b> ».</p> <p>Je ne suis pas sûr d'être très bien placé pour répondre à cette question dans la mesure où globalement, pour ce qui est d'étudier en France <b>les attendus en termes de compétences linguistiques, c'est assez général.</b></p>
		<p>Verbatim</p>

#### 3.1.3.1. Repérage des contenus convergents

La quasi-unanimité des interviewés considère le français à visée professionnelle comme une absolue nécessité, dans la mesure où celui-ci correspond aux secteurs de développement du Vietnam. On citera en exemple les domaines de spécialité suivants : la communication, l'informatique, les finances, l'économie, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, le stylisme, l'architecture et la logistique (L'Afrique importe du Vietnam des éléments pour la réparation des motos).

Les Départements de Français du Vietnam qui dispensaient autrefois des enseignements en didactique, linguistique et littérature en vue de former de futurs professeurs de français, ont vu leurs effectifs baisser. Ils ont ainsi procédé à la professionnalisation de leur cursus de formation, en proposant des spécialités en français 'utile' où la langue devient un moyen pour accéder aux métiers des TICE, du droit, de

la biologie ou encore de la chimie. Un interviewé estime en effet que la demande en main d'œuvre francophone est particulièrement élevée dans le domaine du tourisme.

### **3.1.3.2. Repérage des contenus divergents**

Seul un responsable de la promotion des études supérieures en France estime ne pas posséder les éléments nécessaires pour répondre se prononcer sur cette question. De manière générale, pour un étudiant souhaitant poursuivre des études supérieures en France, les attendus - au moment du départ en France, en termes de compétences linguistiques - restent générales.

### **3.1.3.3. Synthèse**

Le tourisme apparaît comme la spécialité en langue française, prioritaire qu'il est nécessaire de développer au Vietnam. De nombreux cursus sont d'ailleurs déjà proposés dans un nombre important d'universités. Les secteurs de développement prioritaires du pays orientent les domaines de spécialité cités par les interviewés. Notre hypothèse est validée.

### 3.1.4. La promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française

THEMATIQUES	VIETNAM	
	Institution	Verbatim
<p>4.</p> <p>PROMOTION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANCE OU DANS UN PAYS FRANCOPHONE COMME LEVIER MAJEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE</p>	Version de diffusion	<p>Pour aller en France <b>faire des études ou travailler dans des entreprises françaises.</b></p> <p><b>Naturellement.</b> Quand on a présenté le monde de la Francophonie, une jeune fille m'a dit, je veux aller <b>étudier au Maroc</b>, mais je ne sais pas comment faire.</p> <p>Si vraiment ils visent très tôt que <b>je vais faire ces études en France, en français, le choix dès le primaire c'est primordial pour avoir le niveau nécessaire.</b></p> <p>On choisit la francophonie car <b>cela leur ouvre plus d'opportunités s'ils apprennent le français pour faire leurs études d'enseignement supérieur dans un pays francophone.</b> D'autant plus que <b>le coût des études en France</b> par rapport à l'Australie ou les Etats-Unis par exemple <b>est moins élevé.</b></p> <p>Les jeunes vietnamiens aiment beaucoup la France, c'est <b>un beau pays, le pays de la culture</b>, avec de bons vivants, beaucoup de choses à visiter. <b>La France se situe au centre de l'Europe, la France a aussi une éducation assez réputée</b>, assez connue dans certaines disciplines. <b>La compétitivité de la France c'est le coût très bas des frais de scolarité.</b></p> <p><b>Pour vivre dans un pays francophone il faut au moins parler français.</b></p> <p>L'offre de formation en France est en très grande majorité francophone, donc <b>pour l'instant vouloir étudier en France suppose quand même d'apprendre le français</b> (médecine, architecture, l'offre est quasiment inexistante en anglais) mais <b>l'attractivité de la France comme destination d'études ne se limite pas à la langue française.</b></p>

#### 3.1.4.1. Repérage des contenus convergents

L'ensemble des interviewés affirme que la maîtrise de la langue française est indispensable de manière à poursuivre un cursus universitaire en France, voire dans un pays francophone (par exemple le Maroc). En effet, lorsque l'on dit langue française, les étudiants peuvent également penser « monde de la F/francophonie » et donc d'autres pays que la France. Dans le cadre des études supérieures en France, le coût des frais de formation, qui est compétitif en France, constitue également un argument dans le choix. Il est par ailleurs fait mention du fait que la France se situe au centre de l'Europe. Enfin, même si des cursus en langue anglaise sont proposés, l'offre de formation en France est

majoritairement francophone, dans des domaines tels que la médecine, l'architecture par exemple. Ainsi, l'apprentissage du français s'impose.

#### **3.1.4.2. Repérage des contenus divergents**

Nous n'avons pas recensé de contenu divergent relatif à cette thématique.

#### **3.1.4.3. Synthèse**

Les répondants sont unanimes quant à la nécessité d'apprendre la langue française en vue de la poursuite d'études supérieures en France, mais pas exclusivement, puisqu'il est fait mention d'autres pays francophones. Ainsi, à la fois le coût peu élevé des frais de scolarité en France et la situation géographique du pays au centre de l'Europe sont des arguments pesant dans le choix de cette destination. Notre hypothèse est validée.

### 3.1.5. Le français comme vecteur de coopérations (économiques) Sud-Sud (Vietnam – Afrique francophone)

THEMATIQUES	VIETNAM	
	Institution	Verbatim
<p>5 .</p> <p>LE FRANÇAIS COMME VECTEUR DE COOPÉRATIONS (ÉCONOMIQUES) SUD-SUD (VIETNAM – AFRIQUE FRANCOPHONE)</p> <p>ET</p> <p>DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES DU GHANA AVEC LES PAYS FRANCOPHONES QUI L'ENTOURENT (CEDEAO)</p>	Version de diffusion	<p>Le Vice-président de la République du Vietnam est actuellement en Afrique pour sa mission. Je suis tout à fait d'accord, la maîtrise du français favorise les échanges entre le Vietnam et les pays francophones dont les pays africains.</p> <p>Naturellement, le Vietnam, historiquement est en relation avec l'Afrique et le Vietnam, veut davantage renforcer les passerelles avec l'Afrique. L'Afrique avec des taux de croissance démographique important, l'émergence d'une classe moyenne, qui doit se nourrir, se vêtir, reconstruire ses infrastructures. Le Vietnam veut s'approvisionner des produits de matières premières ou d'autres produits élaborés en Afrique, et vice versa.</p> <p>Bien sûr que oui, avec les pays d'Afrique francophone, cela facilite énormément les négociations, les rencontres, les échanges mais il y a quand même pas mal de pays d'Afrique qui travaillent en anglais.</p> <p>Les relations concrètes avec les universités africaines pour ma part je ne sais pas pourquoi, c'est loin géographiquement.</p> <p>C'est encore limité. La langue française est une langue pratique, il faut que son enseignement soit combiné à l'enseignement des métiers.</p> <p>Quand les experts vietnamiens partent travailler dans des pays africains francophones, s'ils sont francophones, leur travail est facilité.</p> <p>Le fait de maîtriser le français est un atout considérable pour ces alumni qui ont du coup un accès privilégié à ces postes d'expatriés dans les pays africains dans lesquels ces grandes entreprises ont développé leurs activités.</p>

#### 3.1.5.1. Repérage des contenus convergents

Cinq répondants sur sept estiment que la maîtrise de la langue française favorise les échanges entre le Vietnam et les pays africains francophones. Un interviewé précise que Le Vietnam et les pays africains francophones souhaitent renforcer leur lien en échangeant des matières premières par exemple. Il est aussi précisé que lorsque des experts vietnamiens travaillent dans des pays africains francophones, la maîtrise de la langue française, facilite leur travail. Le responsable Campus France au Vietnam estime que « le français est un atout important pour les alumni - ayant fait leurs études en France et ayant donc appris le français - lorsqu'ils ont un accès aux postes d'expatriés dans des pays africains.

### **3.1.5.2. Repérage des contenus divergents**

En ce qui concerne les échanges universitaires avec les pays africains et les « relations concrètes avec les universités de ce continent, deux interviewés estiment que « c'est loin géographiquement » et « encore limité. Il semblerait qu'il y ait une certaine méconnaissance des pays francophones africains et des possibles coopération à établir.

### **3.1.5.3. Synthèse**

Concernant les relations économiques entre le Vietnam et les pays africains francophones, celles-ci sont existantes et facilitées par la maîtrise de la langue française. Selon les répondants mais également dans les faits (Visite du Vice-Président de la République du Vietnam en Afrique), il y a une volonté des autorités vietnamiennes d'accroître les échanges économiques. Dans le cadre de ces échanges, la maîtrise de la langue française est considérée comme un élément facilitateur. Notre hypothèse est partiellement vérifiée.

### 3.1.6. Nécessité d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue

#### française

THEMATIQUES	VIETNAM	
	Institution	Verbatim
<p>6.</p> <p>VISIBILITÉ DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE À ACCROÎTRE</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p><b>On pourrait renforcer la communication du français au Vietnam</b> pour les enseignants, les apprenants mais aussi leurs parents pour savoir ce qu'ils pourront faire avec le français, <b>quels seront leurs débouchés.</b></p> <p><b>Malheureusement, non.</b> Le système médiatique tel qu'il est structuré ici est très difficile à utiliser comme outil de communication.</p> <p><b>Très visible pour les enseignants, pour les écoles,</b> pour ceux qui sont concernés, pas les autres. <b>Il manque cet aspect de communication à travers les médias</b> contrairement aux activités de formation des anglophones.</p> <p>Il faut à mon avis <b>renforcer davantage les activités de communication dans la presse électronique.</b></p> <p>On ne voit aucune politique vraiment visible de la France.</p> <p><b>Oui, oui,</b> via les activités, comme <b>des manifestations dans les établissements universitaires,</b> il y a souvent des colloques avec la participation de la France, avec l'Institut Français à Hanoï, <b>il y a beaucoup d'activités comme des expositions, qui attirent un grand public.</b></p> <p><b>On aimerait toujours que les actions le soient davantage.</b> On est dans un <b>contexte concurrentiel</b> et qui a eu tendance à le devenir de plus en plus au fil des ans. <b>Il fut un temps où la France était bien mieux placée</b> et représentait une destination d'études évidente pour les jeunes qui aspirent à faire leurs études supérieures à l'étranger.</p>

#### 3.1.6.1. Repérage des contenus convergents

Tous les répondants, excepté un, sont d'avis que les actions en faveur de la langue française au Vietnam ne sont pas suffisamment visibles. L'interlocuteur exerçant au sein du Ministère de l'Education et de la Formation estime qu'il est nécessaire de renforcer la communication (notamment dans la presse électronique) à propos de la langue française auprès des enseignants et des apprenants mais aussi auprès de la communauté parentale concernant en particulier la question des débouchés professionnels et la maîtrise de la langue française. Certains répondants précisent qu'il n'est pas aisé d'avoir recours aux médias locaux pour communiquer, ceci étant dû à la manière dont le système médiatique est structuré.

### 3.1.6.2. Repérage des contenus divergents

Un répondant universitaire estime que de nombreuses manifestations universitaires tels des colloques sont visibles ainsi que des évènements culturels au sein de l’Institut Français de Hanoï.

### 3.1.6.3. Synthèse

Parmi les informateurs, il y a donc unanimité quant à la nécessité de renforcer la visibilité et la communication autour des actions en faveur de la langue française. Notre hypothèse est validée.

Nous présentons maintenant les résultats du Ghana à l’aide de tableaux de synthèse par thématiques et catégories.

## 3.2. Présentation des résultats d’analyse du Ghana

### 3.2.1. Représentations liées à la langue française et au passé historique

THEMATIQUES	GHANA	
	Institution - Fonction	Verbatim
<p>1. Représentations liées à la langue française et /ou représentations liées aux relations historiques impactant le lien à la langue française</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p>Exotisme, langue romantique, langue de culture, langue de travail et des affaires. Je ne pense pas que ça serait juste de dire, d'affirmer que <u>ces représentations négatives</u> ne représentent pas une réalité. »</p> <p>Une langue étrangère, parlée par les pays francophones, vu comme difficile. <u>Pour les représentations négatives, directement non. Mais peut-être on peut se demander alors quelle est l'implication de la France avec notre premier président Kwame Nkrumah</u>, est-ce que la France peut-être n'était pas un pays amené à gérer les affaires ? Beaucoup de gens soupçonnent que la France avait les mains dans le coup. »</p> <p>« Il y a un grand nombre de <u>pays africains</u> qui forment la vérité, c'est eux en fait qui font la Francophonie » « <u>les pays asiatiques aussi comme le Vietnam</u> ».</p> <p>« La Francophonie ça devient très important pour la France mais aussi pour les pays qui parlent français et surtout quand on voit tout ce qui se passe en Afrique, sécurité, commerce, investissement, etc. »</p> <p><u>Une langue qui peut aider à travailler dans un domaine international.</u> Il n'y a pas de représentations négatives liées à la langue française au Ghana : je peux dire oui mais bon on voit la France à travers le français. Ici on considère les francophones comme des gens qui ne comprennent pas les choses entre guillemets et sont stricts.</p> <p>Pour l'élite du Ghana, <u>le français est nécessaire pour trouver du travail</u>, surtout pour les emplois dans les organisations internationales, par exemple, l'ONU mais dans <u>certaines régions, ils ne voient pas l'importance de la langue française.</u> Pour les étudiants le français est difficile, il y a cette représentation d'un enseignant méchant dans le passé qui les a découragés. Mais je ne pense pas que c'est parce que la France n'a pas été un pays colonisateur, parce que je ne pense pas que les Ghanéens ont eu de représentations négatives de l'anglais, même si on a été colonisé par la Grande-Bretagne.</p>

### **3.2.1.1. Repérage des contenus convergents**

Pour les répondants, en ce qui concerne la thématique des représentations liées à la langue française et aux représentations mentales liées en particulier aux relations historiques, la langue française est synonyme d'exotisme, de romantisme, de culture. C'est également une langue considérée comme difficile tout en étant langue de travail dans le domaine international et langue des affaires.

### **3.2.1.2. Repérage des contenus divergents**

La majorité des interviewés n'expriment pas d'opinion ou estiment que les représentations liées au passé historique de la France avec le Ghana (en tant que pays non colonisateur au Ghana) n'ont pas d'impact sur le lien à la langue française.

### **3.2.1.3. Synthèse**

Deux interviewés précisent que, selon eux, à cause du passé colonial de la France avec ces anciennes colonies en Afrique, certaines formes de représentations négatives peuvent subsister. Ces représentations négatives peuvent impacter le lien à la langue française notamment dû au rôle présumé qu'a pu jouer la France et sa possible implication avec le premier Président ghanéen Kwame Nkrumah et la République de Guinée du Président Sékou Touré. Notre hypothèse est validée en partie.

### 3.2.2. L'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues.

THEMATIQUES	GHANA	
	Institution - Fonction	Verbatim
<p>2. Enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p>C'est évident. <b>On n'a pas le choix</b> d'autant plus que la politique linguistique en place ne nous laisse pas trop de choix.</p> <p><b>Je pense qu'on ne peut pas promouvoir la langue de l'autre sans promouvoir la langue locale.</b> Nous n'avons pas de langue nationale au Ghana. Il n'y a que des langues régionales. Il y a une raison derrière : <b>on ne veut pas qu'une langue s'impose à l'autre. Donc si le français est une langue étrangère, dans une dimension plurilingue, il faudrait encourager ce mariage.</b> Donc effectivement le plurilinguisme ici est encouragé. »</p> <p><b>La difficulté</b> qu'on a en ce moment, c'est évident que <b>c'est beaucoup plus politique qu'autre chose, c'est de choisir des langues ou une langue ou deux ou trois qui seront aussi considérées comme des langues d'apprentissage pour tout le monde.</b> Le Président dit souvent, ce qu'il veut plutôt c'est que le Ghana devienne plus comme le Canada en ce qui concerne le français sans pour autant minimiser les autres langues ghanéennes. »</p> <p>Oui c'est important même si nous apprenons la langue française, il faut aussi s'intéresser au côté culturel de cette langue. <b>Les autres langues sont donc tout aussi importantes.</b></p> <p>C'est une question intéressante pour laquelle on n'a pas de réponse fixe mais <b>mon expérience en tant que locutrice plurilingue et qui a eu à apprendre le français où le système éducatif me permettait d'être plurilingue m'a donné quelques indications.</b></p>

#### 3.2.2.1. Repérage des contenus convergents

La majorité des interviewés sont en faveur d'une approche plurilingue incluant la langue française mais également les langues locales africaines. Il est également fait mention de la politique linguistique actuelle du Ghana promue par le Président du pays, incluant l'enseignement du français avec notamment le dispositif d'enseignement bilingue au niveau de l'enseignement primaire. A ce propos, nous ferons un retour sur notre cadre théorique et en particulier sur la notion de contextualisation développée par Serge Borg <sup>134</sup>. L'auteur fait référence à ce qu'il nomme la « glottopolitique intégrant les interventions en termes de politique, de planification ou d'aménagements linguistiques ». Ainsi, à la demande de la Présidence ghanéenne, les autorités françaises ont accompagné le Ghana dans la contextualisation de sa politique linguistique par

<sup>134</sup> Borg, S. (2015), « Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation » in *English and French : Teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. Novembre 2015. ISSN 2228 – 8864.

l'intermédiaire de la mise en place d'un dispositif pilote de classes bilingues mentionné plus en avant.

### **3.2.2.2. Repérage des contenus divergents**

A propos de politique linguistique, un répondant a fait part des difficultés auxquelles fait face le Ghana en termes de décisions de politiques linguistiques. En effet, face aux nombreuses langues présentes dans le pays, il est difficile pour les autorités gouvernementales et éducatives, de choisir quelles langues privilégier comme langues d'apprentissage, au sein du système éducatif. Pour le Président ghanéen, il s'agit en effet de généraliser l'enseignement du français pour tous les élèves ghanéens sans minimiser l'apprentissages des langues ghanéennes. Se pose alors la question de la disponibilité d'un corps enseignant d'une part, à même de délivrer un enseignement de qualité parce que bien formé, d'autre part.

### **3.2.2.3. Synthèse**

Etant donné le contexte plurilingue du pays avec l'anglais comme langue officielle, les interviewés sont favorables à l'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue en considérant l'enseignement de langues africaines locales. Notre hypothèse est validée.

### 3.2.3. Le Français à visée professionnelle comme levier fédérateur pour le développement du Vietnam

THEMATIQUES	GHANA	
	Institution - Fonction	Verbatim
3. Le français à visée professionnelle comme levier fédérateur pour le développement des 2 pays.	Version de diffusion	<p><b>Pour le tourisme le français s'impose</b>, ne serait-ce qu'au niveau régional Quant aux autres domaines, <b>le transport, la diplomatie</b>. Le Ghana abrite le secrétariat de la ZLECA (Zone de libre-échange continentale africaine), nous savons quelle est la présence de la langue française à ce niveau-là</p> <p>Thématique non abordée</p> <p><b>Le français du tourisme, le commerce, le français des affaires, les services publics, commerce, le français commercial</b> ça sera très très important, <b>le droit des affaires</b>.</p> <p>Le français à visée professionnelle ne se trouve pas seulement dans le domaine du <b>tourisme</b>, il y aussi <b>l'ingénierie, l'agriculture, le commerce</b>, par exemple.</p> <p><b>Le français médical, les forces armées, le français juridique, le français des affaires et de la diplomatie, le français de la banque et les finances, le français scientifique</b>.</p>

#### 3.2.3.1. Repérage des contenus convergents

L'ensemble des interviewés s'accorde à dire que le français à visée professionnelle est pertinent pour le Ghana. Les domaines cités sont le tourisme, les transports, la diplomatie, le commerce, le français des affaires, les services publics, le commerce, le français commercial, etc ... En tant que leader en Afrique, le Ghana abrite désormais le secrétariat de la ZLECA <sup>135</sup>, cette zone de libre-échange africaine. Le fonctionnement de ce secrétariat va indubitablement supposer de nombreux échanges en langue française.

#### 3.2.3.2. Repérage des contenus divergents

Aucun contenu divergent n'a été décelé.

<sup>135</sup> La ZLECA (Zone de libre-échange continentale africaine) dont le secrétariat est basé à Accra. Ceci va donc supposer de nombreux échanges avec les pays francophones africains.

### 3.2.3.3. Synthèse

Le français à visée professionnelle fait donc l'unanimité en tant que levier fédérateur pour le développement du Ghana. Nous considérerons que notre hypothèse est validée.

### 3.2.4. La promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française.

THEMATIQUES	GHANA	
	Institution - Fonction	Verbatim
<p>4. Promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p><b>Il ne fait aucun doute qu'il y a une pertinence.</b> Les jeunes eux-mêmes en prennent conscience, pour pouvoir s'intégrer et prétendre faire des études en France, au Canada en français.</p> <p><b>Les jeunes sont fascinés par la langue.</b> Ils savent que Paris est la capitale de la mode, qu'il y a beaucoup de choses à découvrir à Paris. <b>Tout récemment, nous avons eu des réunions de Campus France et les jeunes étaient là. Il y avait cet engouement.</b> Je pense que c'est une nouvelle orientation de Campus France. <b>'Venez étudier en France, si même vous ne voulez pas étudier le français,</b> on va faire d'autres études mais on apprend le français après.</p> <p>« Oui c'est très important parce que <b>quand on apprend une langue, on a besoin de faire l'immersion avec les gens qui parlent la langue, pour pouvoir comprendre la culture et pour mieux pratiquer.</b> Parce que si on apprend au Ghana sans voyager dans un milieu francophone c'est compliqué.</p> <p><b>La plupart du temps, cela concerne les scientifiques qui ont fait un peu de français,</b> ils ont toujours l'avantage de bénéficier d'une bourse.</p> <p>Oui, il y a quelques étudiants au moins de mon département qui ont des filières comme français/psychologie ou français/sciences politiques qui aimeraient bien sûr aller à SciencePo ou aller continuer les études universitaires en France, en Belgique ou au Canada. <b>Mais il y en a aussi qui savent que c'est possible d'avoir des formations en anglais même en France.</b> Je pense que ça dépend. »</p>

#### 3.2.4.1. Repérage des contenus convergents

Deux informateurs estiment que l'apprentissage de la langue française est pertinent dans la perspective de la poursuite d'études supérieures en France ou dans un pays francophone. Ils estiment à ce titre qu'une immersion linguistique est primordiale de manière à comprendre également la culture.

### **3.2.4.2. Repérage des contenus divergents**

Les autres personnes interrogées font référence au fait que la langue française n'est pas toujours une nécessité pour poursuivre des études en France dans la mesure où des cursus sont proposés en langue anglaise avec une promotion de ces formations par Campus France.

### **3.2.4.3. Synthèse**

Étant donné le statut et la maîtrise par les Ghanéens de la langue française, la poursuite d'études supérieures en France ou dans un pays francophone en tant que levier pour le développement de la langue française au Ghana, paraît quelque peu limité. Ceci d'autant plus que la France propose des cursus en langue anglaise. En revanche, si l'on considère que la maîtrise d'un « français quotidien » est essentielle pour vivre en France, on pourrait estimer un apprentissage de niveau A2 comme une nécessité. Nous considérerons que notre hypothèse n'est pas validée.

### 3.2.5. Le français comme vecteur de coopérations (économiques) Sud-Sud (Vietnam – Afrique francophone)

THEMATIQUES	GHANA	
	Institution - Fonction	Verbatim
<p>5 . Le français comme vecteur de coopérations (économiques) Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone) et des coopérations économiques du Ghana avec les pays francophones qui l’entourent (CEDEAO)</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p>Cette maîtrise faciliterait sans doute la communication en affaires , il y a toujours cette suspicion, le fait qu' il y a toujours une prise de risque quand vous traitez des affaires. Or, si on a une meilleure communication entre les deux parties, naturellement, ça faciliterait quelque chose”</p> <p>Oui, parce qu'il faudrait d'abord se rendre à l'évidence que le Vietnam n'est pas un pays francophone. Donc si on se débrouille en français, les Ghanéens diraient 'pourquoi pas moi ?', ça peut être une source de motivation. <b>Établir une ligne commerciale, échanges commerciaux, pourquoi pas ?</b> Il faut qu'on s'inspire du Vietnam, <b>on fera des rapprochements</b>, ça peut créer des relations non seulement commerciales mais pourquoi pas diplomatiques aussi et autres.</p> <p><b>Je pense aussi qu'à travers surtout la Francophonie, l'Organisation Internationale de la Francophonie ... vous avez vu que les Chinois aussi maintenant s'intéressent beaucoup à la Francophonie. Oui, je pense que ça pourrait le faire.</b></p> <p>Le Ghana en tant que pays du monde fait des échanges économiques et commerciaux envers d'autres pays comme la Chine et les pays asiatiques.</p> <p>Je ne sais pas en quoi apprendre le français serait intéressant, sauf si vous êtes chercheur et vous allez collaborer avec d'autres chercheurs. Sinon, je ne sais pas, je n'ai aucune idée au fait. »</p>

#### 3.2.5.1. Repérage des contenus convergents

Les interviewés pensent majoritairement que la langue française est un vecteur facilitant la mise en place de coopérations Sud-sud, notamment économiques. Une interviewée souligne d’ailleurs le fait que la Chine s’intéresse à la Francophonie. Concernant le Ghana en particulier, la maîtrise du français facilite les échanges commerciaux dans la région.

#### 3.2.5.2. Repérage des contenus divergents

Un interviewé universitaire a un avis divergent et précise ne pas voir l’utilité pour un individu de maîtriser la langue française, mis à part le fait qu’il soit chercheur et qu’il souhaite collaborer avec des paires.

### 3.2.5.3. Synthèse

A travers les différents entretiens, il apparaît que la maîtrise de la langue française facilite les coopérations Sud-sud ainsi que les échanges économiques du Ghana avec ses voisins francophones. Nous considérerons que notre hypothèse est validée.

### 3.2.6. Nécessité d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue française

THEMATIQUES	GHANA	
	Institution - Fonction	Verbatim
<p>6. Visibilité des actions en faveur de la langue française à accroître</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p>C'est pas suffisamment visible. Les médias, ça coûte cher</p> <p>La visibilité, oui peut-être que pour nous, les acteurs et les opérateurs du ministère qui <u>devont</u> rendre un peu compte de ce qui se passe. Il est vrai qu'au niveau des institutions éducatives il peut y avoir du changement. <b>Mais sur le plan social, je crois qu'il faudrait beaucoup plus de visibilité, les projets surtout au niveau de l'éducation. Sans oublier aussi la GAFT.</b> Parce que la GAFT ne cesse de rencontrer chaque membre aux congrès, aux rassemblements, aux réunions grâce à la subvention de l'ambassade. <b>Je crois que oui, elle est visible à ce niveau-là.</b> Il faudrait penser à rendre tout ce qu'on fait, visible non seulement au niveau des notions éducatives mais aussi de la société en générale. <b>Pour moi, c'est au niveau des médias, montrer un documentaire par exemple.</b></p> <p>Non, non je pense, on doit faire un peu plus.</p> <p>La France fait beaucoup pour le développement de la langue française au Ghana mais ce n'est pas suffisant. <b>Sauf dans des actualités où il y a des programmes sur la langue française, sinon les gens ne se sentent pas concernés.</b></p> <p>« <b>Je pense que oui.</b> Je ne peux pas dire que je pourrais vraiment répondre à cette question. Moi, je sais que <b>s'il y a des choses qui concernent les étudiants quand même, nous sommes informés.</b> »</p>

#### 3.2.6.1. Repérage des contenus convergents

La majorité des répondants estiment que les actions mises en place ne sont pas suffisamment visibles en particulier pour les citoyens ghanéens de manière globale, ceci dû au fait notamment que la parution des événements ou actions dans les médias représente un coût important.

### **3.2.6.2. Repérage des contenus divergents**

Concernant le public universitaire et les étudiants, une informatrice est d'avis que l'information est suffisamment communiquée.

### **3.2.6.3. Synthèse**

Les avis sont donc unanimes quant à la nécessité de communiquer davantage sur les actions mises en place concernant la langue française même si l'action par exemple de l'Association ghanéenne des professeurs de français est signalée. Notre hypothèse est vérifiée.

Nous présentons maintenant les résultats d'une synthèse comparative catégorielle entre le Ghana et le Vietnam.

## **3.3. Présentation des résultats d'analyse comparative des contenus catégoriels Ghana Vietnam**

Cette analyse comparative s'articulera autour des axes suivants : thématiques dérivées des hypothèses de travail et données brutes sous la forme d'extraits de verbatims issus de la collecte de données par entretiens semi-directifs.

Les témoins étaient au nombre de douze, répartis au sein d'institutions françaises et francophones en exercice au Ghana ou au Vietnam comme suit :

SYNTHESE COMPARATIVE CONTENUS THEMATIQUES - GHANA - VIETNAM

THEMATIQUES	Synthèse GHANA	Synthèse VIETNAM
<p>1. Représentations liées à la langue française et /ou aux relations historiques</p> <p>2. Enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues</p>	<p>La majorité des interviewés estiment que <b>les représentations liées au passé historique de la France avec le Ghana (en tant que pays non colonisateur au Ghana) n'ont pas d'impact négatif sur le lien à la langue française</b>. Deux interviewés précisent que, selon eux, à cause du passé colonial de la France avec ces anciennes colonies en Afrique, <b>certaines formes de représentations négatives peuvent subsister</b>.</p> <p>Etant donné le contexte plurilingue du pays avec l'anglais comme langue officielle, <b>les interviewés sont favorables à l'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue en considérant l'enseignement de langues africaines locales</b>.</p> <p>A propos de politique linguistique, <b>le Ghana fait face à certaines difficultés en termes de décisions de politiques linguistiques</b>. En effet, face aux nombreuses langues présentes dans le pays, il est difficile pour les autorités gouvernementales et éducatives, de choisir <b>quelles langues privilégier comme langues d'apprentissage, au sein du système éducatif</b>.</p>	<p><b>La langue française jouit majoritairement d'une image positive</b>, « un amour pour le français et la France, l'accès à la technologie et aux connaissances du monde, l'accès à un univers culturel réputé » à côté d'autres langues étrangères considérées comme importantes dans la vie, notamment dans un cadre professionnel. <b>La plupart des Vietnamiens souhaitent « dépasser l'histoire et viser l'avenir »</b>.</p> <p>L'ensemble des acteurs interrogés sont en faveur d'une <b>approche plurilingue des langues dont la langue française à côté de langues asiatiques telles que le coréen, le japonais ou le chinois, comme langues servant au développement du Vietnam</b>. Un interviewé souligne également le fait « qu'apprendre plusieurs langues est bénéfique, dans le sens où plus on en apprend, plus cela devient facile d'en apprendre. » Un autre répondant estime en effet qu'à l'heure de la mondialisation, les langues anglaises ou françaises seules ne suffiront pas.</p>

THEMATIQUES	Synthèse GHANA	Synthèse VIETNAM
<p>3. Le français à visée professionnelle comme levier de développement des 2 pays.</p>	<p>L'ensemble des interviewés s'accorde à dire que <b>le français à visée professionnelle est pertinent pour le Ghana</b>. Les domaines cités sont <b>le tourisme, les transports, la diplomatie, le commerce, le français des affaires, les services publics, le commerce, le français commercial</b>, etc ... Le Ghana abrite le secrétariat de la ZLECA, cette zone de libre-échange africaine. Le fonctionnement de ce secrétariat va supposer de nombreux échanges en langue française. Le français à visée professionnelle fait ainsi l'unanimité en <b>tant que levier fédérateur pour le développement du Ghana</b>.</p>	<p><b>Le tourisme apparaît comme la spécialité en langue française, prioritaire qu'il est nécessaire de développer au Vietnam</b>. De nombreux cursus sont déjà proposés dans un nombre important d'universités. Les secteurs de développement prioritaires du pays (la communication, l'informatique, les finances, l'économie, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, le stylisme, l'architecture et la logistique) orientent les domaines de spécialité cités par les interviewés.</p>
<p>4. Promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française</p>	<p>Une <b>minorité de répondants estiment que l'apprentissage de la langue française est pertinent dans la perspective de la poursuite d'études supérieures en France ou dans un pays francophone</b>. Ils estiment à ce titre qu'une immersion linguistique est primordiale de manière à comprendre également la culture.</p> <p>Les autres personnes interrogées font référence au fait que <b>la langue française n'est pas toujours une nécessité pour poursuivre des études en France dans la mesure où des cursus sont proposées en langue anglaise avec une promotion de ces formations par Campus France</b>.</p>	<p><b>Les répondants sont unanimes quant à la nécessité d'apprendre la langue française en vue de la poursuite d'études supérieures en France, mais pas exclusivement, puisqu'il est fait mention d'autres pays francophones</b>. Ainsi, à la fois le coût peu élevé des frais de scolarité en France et la situation géographique du pays au centre de l'Europe sont des arguments pesant dans le choix de cette destination.</p>

THEMATIQUES		
	Synthèse GHANA	Synthèse VIETNAM
5. Le français comme vecteur de coopérations économiques Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone) et de coopérations économiques régionales pour le Ghana	Les répondants pensent majoritairement que la langue française est un vecteur facilitant la mise en place de coopérations Sud-Sud, notamment économiques. Une interviewée souligne d'ailleurs le fait que la Chine s'intéresse à la Francophonie. Concernant le Ghana en particulier, la maîtrise du français facilite les échanges commerciaux dans la région.	Concernant les relations économiques entre le Vietnam et les pays africains francophones, celles-ci sont existantes et facilitées par la maîtrise de la langue française. Selon les répondants mais également dans les faits (Visite du Vice-Président de la République du Vietnam en Afrique), il y a une volonté des autorités vietnamiennes d'accroître les échanges économiques avec l'Afrique. Dans le cadre de ces échanges, la maîtrise de la langue française est considérée comme un élément facilitateur.
6. Visibilité des actions en faveur de la langue française à accroître	Les avis sont unanimes quant à la nécessité de communiquer davantage sur les actions mises en place concernant la langue française même si l'action par exemple de l'Association ghanéenne des professeurs de français est signalée.	Parmi les répondants, il y a unanimité quant à la nécessité de renforcer la visibilité et la communication autour des actions en faveur de la langue française.

**TABLEAU 4 : SYNTHESE COMPARATIVE CONTENUS THEMATIQUES GHANA - VIETNAM**

A travers ce tableau comparatif entre le Ghana et le Vietnam ainsi que les entretiens que nous avons menés, différents éléments apparaissent. Concernant les représentations liées à la langue française, pour les deux pays, il s'agit d'images majoritairement positives avec des notions d'exotisme, de langue romantique, de culture mais aussi d'une image de langue des affaires. Parallèlement à ces représentations, dues aux relations historiques entre le Vietnam et la France mais également, le passé colonial de la France avec d'autres pays en Afrique, l'avis des interviewés sur un potentiel impact négatif affectant le lien de ces pays à la langue française est mitigé. Les représentations négatives seraient présentes au Ghana étant donné en particulier l'implication présumée de la France dans la politique de certains autres pays africains. Au Vietnam, la jeune génération, en particulier, considère que le passé colonial n'a pas d'impact négatif sur l'apprentissage de la langue française avec une volonté de « dépasser l'histoire et viser l'avenir ». On pourra donc considérer que notre hypothèse est validée partiellement.

Concernant la catégorie de l'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues, tous les interviewés sont d'avis qu'il faille adopter une telle approche – étant donné le paysage linguistique, y compris régional, du Ghana et du Vietnam – une approche plurilingue donc mais à condition de développer simultanément au français les langues locales africaines (Ghana) et régionales asiatiques telles que le coréen, le chinois ou le japonais (Vietnam). Un informateur estime qu'à l'heure de la mondialisation, une approche plurilingue devient incontournable dans la mesure où les langues anglaises et françaises ne suffiront plus aux échanges. Pour ce qui est du Ghana spécifiquement, un témoin souligne le fait que le pays - étant donné la coexistence d'une multitude de langues sur son territoire - est confronté à certaines difficultés en termes de décisions de politiques linguistiques et de planification. Il n'est en effet pas aisé de faire le choix d'une langue africaine spécifiquement car cela signifierait faire le choix d'une communauté également. On considèrera donc que notre hypothèse est entièrement validée.

Pour ce qui est de la thématique relevant du français à visée professionnelle en tant que levier fédérateur pour le développement du Ghana et du Vietnam, les interviewés ont répondu à l'unanimité (à l'exception d'un informateur) de façon positive à cette affirmation. A la fois pour le Ghana et le Vietnam, au niveau des échanges locaux mais également régionaux, différents domaines spécifiques ont été cités tels que le tourisme, les affaires, l'agriculture, le droit, la médecine, la diplomatie, etc ... En termes d'échanges entre le Ghana et le Vietnam, le domaine de la logistique, en particulier, a été mentionné dans la mesure où quelques importations par l'Afrique du Vietnam sont déjà effectives. Notre hypothèse est donc entièrement validée.

Concernant la thématique de la promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier pour le développement de la langue française, il apparaît que les avis sont unanimes pour le Vietnam et quelque peu partagé pour le Ghana. Ce qui est similaire entre les deux pays est le fait que les informateurs considèrent que la maîtrise de la langue française (dans le cas d'un séjour pour études dans un pays francophone ou en France) facilite considérablement l'intégration dans le

pays en question tout en insistant sur le fait que l'immersion est à la fois essentielle et accélère le processus d'apprentissage. Un témoin au Vietnam précise, en outre, que l'apprentissage de la langue française n'est pas le seul critère de choix de la France comme destination d'études. La France est en effet considérée comme « un beau pays, un pays de culture, situé au centre de l'Europe ». C'est aussi un pays où les frais de scolarité restent très compétitifs comparé à d'autres pays. Ce qui diffère entre les informateurs du Ghana et du Vietnam, est le fait que certains interviewés au Ghana mentionnent la non- obligation d'apprendre le français pour poursuivre des études supérieures en France, étant donné que des cursus universitaires sont proposés en langue anglaise. On pourra donc considérer que notre hypothèse est ainsi validée partiellement.

Les témoins des deux pays se rejoignent par ailleurs sur la nécessité d'échanges commerciaux entre, d'une part, le Ghana et la sous-région francophone et d'autre part, le Vietnam et l'Afrique francophone. La maîtrise de la langue française faciliterait ainsi la communication, les négociations et les échanges. A ce titre, il est fait mention que le Vietnam souhaite « renforcer les passerelles avec l'Afrique ». Un informateur souligne en outre que certains alumni ou experts vietnamiens maîtrisant le français, ont « un accès privilégié à des postes d'expatriés dans des pays africains ». D'où la nécessité – selon un interviewé – de renforcer l'enseignement du français à orientation professionnelle. On considérera donc que notre hypothèse est ainsi validée.

Concernant la thématique ayant trait à la visibilité des actions en faveur de la langue française, les témoins ghanéens et vietnamiens estiment nécessaire le renforcement de la communication – notamment dans la presse électronique – à propos des actions menées de manière à sensibiliser davantage les publics à savoir les enseignants, les apprenants mais aussi la communauté parentale dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Un informateur au Ghana souligne néanmoins le fait d'avoir recours aux médias est relativement coûteux tandis qu'un témoin au Vietnam estime que la façon dont les médias sont structurés, cela les rend assez difficiles d'utilisation en tant qu'outil de communication. Notre hypothèse est ainsi validée.

Après la présentation des résultats d'analyse comparée entre le Ghana et le Vietnam, nous attacherons aux résultats émanant de l'analyse thématique, à partir d'extraits de verbatims, concernant les institutions relevant de la France et de la Francophonie. (cf tableau en Annexe n°2.3.).

### 3.4. Présentation des résultats d'analyse des institutions françaises ou francophones

Cette analyse s'articulera autour des axes suivants : thématiques dérivées des hypothèses de travail, institutions d'origine des témoins et données brutes sous la forme d'extraits de verbatims issus de la collecte de données par entretiens semi-directifs.

THEMATIQUES	AUTRES INSTITUTIONS	
	Institution	Verbatim
<p>1. Représentations liées à la langue française et /ou représentations liées aux relations historiques impactant le lien à la langue française</p>	<p>Version de diffusion</p>	<p>Langue de l'élite, <b>difficile</b> à apprendre, qui n'ouvre <b>pas nécessairement</b> de portes à l'<b>emploi</b>, <b>langue de la culture</b>, c'est <b>positif</b>.</p> <p><b>Patrimoine culturel, histoire, histoire française, rayonnement qui perdure dans le monde ... pas toujours rattaché à la modernité et une image de langue difficile</b>, enfin qui est peu abordable pour des étrangers, c'est quelque chose qu'on entend régulièrement » « Je ne pourrais pas vraiment vous répondre... je sais que ce qui touche à mon travail et ce que je sais c'est qu'il y a <b>une perte de vitesse du français mais est-ce que c'est lié vraiment à la question coloniale je pense que ça n'en est pas complètement défait</b>.</p> <p><b>Langue un peu réservée à l'élite</b>, langue française qui n'appartient pas qu'à la France, <b>une langue internationale, utile dans le monde du travail, des affaires</b> Je crois qu'on est à un moment où on est en train de changer de perception de la langue. <b>Une langue des relations économiques (Ghana, CEDEAO)</b>. Au Vietnam, <b>cette période coloniale est vue comme une période idéalisée</b>.</p> <p><b>Le passé colonial au Vietnam n'a pas influencé négativement le choix d'apprentissage du français</b> même si c'est toujours présent dans les mémoires. Pour l'instant le français est encore lié à <b>la beauté de la langue, de la culture et littérature française, la beauté architecturale de la France, pas encore comme une langue utile</b>.</p>

<sup>1</sup> MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

**TABLEAU 5 : SYNTHESE RESULTATS INSTITUTIONS FRANCAISES ET/OU FRANCOPHONES - Thématique n°1 <sup>136</sup>**

<sup>136</sup> **Thématiques 2 à 6 (cf tableau Annexe n°3)**

Les témoins étaient au nombre de vingt répartis au sein d'institutions françaises et francophones en exercice en France, au Sénégal ou à Hong Kong comme suit :

Le Ministère français des affaires étrangères, le siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Institut Français, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), Campus France, l'Alliance Française de Paris, Radio France internationale, TV5 Monde, TV5 Monde Asia Pacific, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (les Lycées français Jacques Prévert d'Accra et Alexandre Yersin de Hanoï), les ambassades de France au Ghana et au Vietnam, mais également la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) et au Sénégal l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEFF de Dakar).

### **3.4.1. Représentations liées à la langue française et au passé historique**

#### **3.4.1.1. Repérage des contenus convergents**

Pour les témoins, en ce qui concerne la thématique des représentations liées à la langue française et aux représentations mentales liées en particulier aux relations historiques, la langue française est synonyme d'un nombre important de traits positifs même si elle est aussi associée à la langue de l'élite et réputée difficile à apprendre. Dans les traits positifs, on peut citer la langue liée au « chic, à la classe », à la mode, au luxe, au parfum, à la gastronomie, à l'art de vivre, une image haut de gamme mais c'est aussi une langue de culture, internationale et de la diplomatie, des relations internationales et des organisations internationales. Au Ghana, en particulier, elle est identifiée en tant que langue de communication et d'échanges, une langue des affaires, permettant aussi l'accès à l'emploi. Elle est aussi la langue de l'intégration régionale culturelle et commerciale ». C'est également une langue de travail dans le domaine international et la langue des affaires.

Associé à cette image positive, un interviewé précise que selon lui, les personnes « aiment la France pour ce qu'elle n'est plus, la France du XIXe siècle ». Selon ce

dernier, les Français ont des difficultés à « amener les publics étrangers vers la France de l'innovation et des nanotechnologies par exemple ».

#### **3.4.1.2. Repérage des contenus divergents**

Pour ce qui est de la question des représentations négatives liées aux relations historiques impactant le lien à la langue française, au Ghana, le français est aussi « une langue qui jouit d'une image parfois négative, étant la langue de l'ancien colonisateur de la zone francophone ». Certains interlocuteurs sont d'avis que, de manière générale, la question coloniale et de la perte de vitesse de la langue française, ne sont pas complètement détachées de l'impact négatif sur cette image. Au Vietnam, il apparaît que cette éventuelle image négative de la langue française serait parfois présente chez les anciennes générations sauf chez les publics jeunes.

#### **3.4.1.3. Synthèse**

Selon les témoins exerçant au sein d'institutions françaises ou francophones, on pourra résumer que l'image de la France au Ghana et au Vietnam, et de manière générale, est majoritairement, à la fois d'un autre temps, suscitant une certaine forme de nostalgie, liée au luxe et à l'art de vivre ainsi que positive. Elle peut être également parfois liée au passé colonial de la France et donc associée à une image négative.

### **3.4.2. L'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues.**

#### **3.4.2.1. Repérage des contenus convergents**

Les interviewés sont d'accord, à l'unanimité, sur le fait que la langue française doit être enseignée et développée dans une approche plurilingue en tenant compte de

la ou des langues d'origine des apprenants. Il importe donc qu'un choix soit fait par les autorités éducatives des pays quant aux langues locales enseignées.

#### **3.4.2.2. Repérage des contenus divergents**

Nous n'avons pas décelé de contenus divergents.

### **3.4.3. Le Français à visée professionnelle comme levier fédérateur pour le développement du Vietnam**

#### **3.4.3.1. Repérage des contenus convergents**

Les témoins, dans leur ensemble, s'accordent à dire que le développement du Français à visée professionnelle est pertinent car il répond à des secteurs de développement des deux pays tels que le tourisme (des cursus universitaires ont déjà été élaborés). Ce secteur fait en effet sens pour les deux pays mais en particulier pour le Ghana en termes d'intégration économique régionale et de relations commerciales avec les pays voisins (Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, etc ...). Les autres domaines pertinents sont celui du patrimoine, le droit, la médecine, la diplomatie, le français des affaires, la gastronomie, l'hôtellerie, le commerce, le numérique mais également le français technique et l'aéronautique. Les jeunes générations – même s'ils ont une image de la langue française liée au luxe et à la gastronomie, ils aspirent en priorité à des débouchés économiques. Au Vietnam, l'OIF mène un projet de formation dans le domaine de la formation professionnelle en mécanique automobile. Vietnam, pays émergent, les revenus des classes moyennes augmentent et le nombre de véhicules automobiles est donc en hausse constante.

### **3.4.3.2. Repérage des contenus divergents**

Nous n'avons pas décelé de contenus divergents.

### **3.4.4. La promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française.**

#### **3.4.4.1. Repérage des contenus convergents**

La majorité des interviewés précisent que la maîtrise de la langue française conditionne des études supérieures réussies en France ou dans un pays francophone. D'où la nécessité d'un apprentissage. Il existe également, au Vietnam en particulier, de suivre des cursus universitaires dans le cadre de formations délocalisées. La coopération française – pour répondre à la demande des autorités ghanéenne - encourage en outre l'apprentissage de la langue française dès la maternelle avec un dispositif de classe bilingue. Ceci devrait permettre, à terme, une mobilité plus importante d'étudiants ghanéens vers la France ou des pays francophones en vue de la poursuite d'études supérieures. Depuis, 2015, une reconnaissance mutuelle des diplômes entre la France et le Ghana est effective. Il existe en outre un programme de bourses co-financées entre l'Ambassade de France et le Ministère de l'Education du Ghana en vue de la préparation de Masters et de Doctorats. La maîtrise de la langue française fait partie des conditions d'éligibilité à ce programme.

#### **3.4.4.2. Repérage des contenus divergents et synthèse**

Le discours peut finalement être ambivalent quant à l'apprentissage de la langue française en vue de la poursuite d'études supérieures en France en particulier, dans un pays francophone. La raison principale en est que les établissements français à l'étranger ne prônent pas forcément la poursuite d'études supérieures en France ou dans un pays tiers dans un cursus proposée en langue française mais ils présentent aussi la possibilité

d'être tout d'abord scolarisé « à la française » avant d'intégrer un système éducatif anglo-saxons ou anglophones. Par ailleurs, environ 20% des étudiants vietnamiens venant en France, dans le but de poursuivre des études supérieures, ne sont pas francophones. Néanmoins un témoin précise que, pour l'essentiel, l'enseignement en France se fait en français et pour les étudiants vietnamiens, c'est une motivation pour apprendre le français et poursuivre des études en France.

### **3.4.5. Le français comme vecteur de coopérations (économiques) Sud-Sud (Vietnam – Afrique francophone).**

#### **3.4.5.1. Repérage des contenus convergents**

En ce qui concerne la thématique de la langue française en tant que facilitateur de coopérations économiques Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone), les témoins s'en accordent de façon majoritaire. Un interviewé précise qu'en Afrique, le français est souvent présenté comme « une langue permettant des échanges inter-pays ou intercommunautaires ». C'est aussi une langue véhiculaire, la langue du commerce et des affaires. Les témoins citent à plusieurs l'exemple de la Chine et ses relations d'échanges économiques avec le continent africain qui le considère comme « un pôle de développement économique important ». Cet argument pour le développement du français au Vietnam car la maîtrise du français facilitera les exportations et les échanges économiques avec les pays africains.

#### **3.4.5.2. Repérage des contenus divergents et synthèse**

Un informateur doute du fait que le Vietnam soit enclin à se tourner vers l'Afrique car il y a « une méconnaissance » de ce continent. Traditionnellement, les Asiatiques se tournent davantage vers l'Europe ou les Amériques que vers l'Afrique. Un témoin pense que la lingua franca, au Vietnam, est avant tout l'anglais même si le français devait renforcer les échanges avec différentes parties du monde.

### **3.4.6. . Nécessité d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue française.**

#### **3.4.6.1. Repérage des contenus convergents**

L'ensemble des interviewés pensent qu'il y a un déficit en matière de lisibilité et de visibilité. Le travail de terrain est souvent conséquent et de qualité mais ces actions ne sont pas « suffisamment mises en valeur ». Un informateur précise que les moyens financiers varient également d'un pays à l'autre et que plus de moyens permettent de donner plus de visibilité aux événements. Il faudrait notamment une accessibilité sur les réseaux sociaux en français ou en anglais

De manière à remédier à ce déficit de visibilité, le Président Macron a proposé un Plan pour la langue française et le plurilinguisme de manière à imposer la coordination des tous les acteurs pour plus de lisibilité des actions entreprises. Un témoin estime que le positionnement de la France sur le secteur éducatif uniquement, à travers l'entrée la langue française, est parfois difficilement compris des partenaires au développement au Ghana. Il existe désormais des outils multilatéraux tel que le « Partenariat mondial pour l'éducation. »<sup>137</sup>

#### **3.4.6.2. Repérage des contenus divergents**

Pas de contenus divergents.

---

<sup>137</sup> Partenariat Mondial pour l'Éducation : Le GPE est le plus grand fonds au monde dédié exclusivement à transformer l'éducation dans les pays à faible revenu. En tant que partenariat unique et multipartite, il travaille à offrir une éducation de qualité à chaque fille et chaque garçon, où qu'ils soient, afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités qui en découlent. <https://www.globalpartnership.org/fr/who-we-are/about-gpe> - Consulté le 6/11/2021.

### **3.5. Présentation des résultats d'analyse des thématiques émergentes issues du corpus d'entretiens.**

Cette analyse s'articulera autour des axes suivants : institutions d'appartenance, fonctions occupées, pays d'exercice et thématiques émergentes, sous la forme d'extraits de verbatims issus de la collecte de données par entretiens semi-directifs. Par thématiques émergentes, nous entendons les catégories qui sont apparues dans le discours des informateurs, au cours des entretiens, ne faisant pas partie des thématiques dérivées de nos hypothèses de départ. Il s'agit de thèmes complémentaires.

Les informateurs, dont nous reprenons ci-après certaines thématiques émergentes, sont en exercice au Ghana, au Vietnam, en France, au Sénégal ou à Hong Kong comme suit :

Le Ministère français des affaires étrangères, l'Ambassade du Ghana à Paris, la Présidence du Ghana, les Ministères de l'Education du Ghana et du Vietnam, le siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Institut Français, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), Campus France, l'Alliance Française de Paris, TV5 Monde Asia Pacific, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (les Lycées français Jacques Prévert d'Accra et Alexandre Yersin de Hanoï), l'Université du Ghana, l'Université de Hanoï et l'Université Nationale du Vietnam mais également la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) et au Sénégal, l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEF de Dakar).

INSTITUTIONS D'APPARTENANCE  FONCTIONS OCCUPEES	PAYS D'EXERCICE	THEMATIQUES EMERGENTES
MEAE <sup>1</sup> 1. Chef Pôle Langue française + Rédactrice	FRANCE	<p><b>Etude des langues d'un point de vue diachronique</b> Nécessaire d'étudier le positionnement des langues et d'un point de vue diachronique, d'avoir une vision synchronique c'est-à-dire aujourd'hui dans ce pays, comment se situe la langue française officiellement et dans les usages par rapport à toutes les autres langues dont les langues locales ?</p> <p><b>Niveau d'attractivité de l'enseignement supérieur français</b> La vraie question - c'est quel est le niveau d'attractivité de notre enseignement supérieur parce que si l'enseignement supérieur français est attractif, que l'étudiant soit francophone ou pas avant d'y entrer, peu importe finalement.</p> <p><b>Freins au développement de la langue française au Ghana</b> : professeurs insuffisants en nombres et peu formés.</p> <p><b>Langue française liée aux enjeux de développement et aux questions politiques</b> Ces questions de langue française dépassent la langue elle-même et touchent à l'éducation, elles relèvent donc aussi d'enjeux de développement importants qui sont liés à des questions d'ordre politique. Les questions linguistiques sont aussi politiques et qu'elles doivent se penser comme ça également. C'est-à-dire que les langues peuvent être des instruments, les langues peuvent être instrumentalisées dans le cadre de conflits ou de concurrence entre des communautés et entre les pays.</p>

<sup>1</sup> MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

**TABLEAU 6 : SYNTHÈSE THEMATIQUES EMERGENTES DU CORPUS  
D'ENTRETIENS  
GHANA – VIETNAM – FRANCE - SENEGAL<sup>138</sup>**

Les enquêtes de terrain que nous avons menées au Ghana, au Vietnam et en France ont permis l'émergence d'un certain nombre de catégories complémentaires qui viennent ainsi enrichir notre enquête par rapport aux réponses initialement données.

Nous reprenons ci-après ces thématiques dans un tableau où nous faisons figurer le pays d'exercice de l'interviewé ou des interviewés et la thématique émergente correspondante.

<sup>138</sup> Tableau p 2 à 10 (cf Tableaux Annexe n°3).

SYNTHESE THEMATIQUES EMERGENTES DU CORPUS		
PAYS D'EXERCICE DES INFORMATEURS	THEMATIQUES EMERGENTES	
FR – GH - VN <sup>1</sup>	T1	Freins au développement de la langue française
FR - GH	T2	Utilité de la langue française
FR et OIF <sup>2</sup>	T3	Attractivité / compétitivité de l'enseignement supérieur français
OIF - GH	T4	Langue française : nécessité d'une <u>co</u> -construction des choix de politiques linguistiques et des projets
FR	T5	Positionnement dans le paysage linguistique du pays
FR – S – VN - OIF	T6	Rôle de la langue française dans les échanges économiques et nécessité d'un espace économique de la Francophonie
GH	T7	Manques d'enseignants de français et de professeurs qualifiés
GH	T8	Mobilité internationale des enseignants de français
FR	T9	Les établissements AEFE <sup>3</sup> comme pôle d'expertise et de formation
VN	T10	Nécessité de faire évoluer les représentations des jeunes
GH	T11	Constat de la percée du mandarin au Ghana
FR	T12	Nécessité de revaloriser le métier d'enseignant
VN	T13	Politique des entreprises au Vietnam donnant la priorité à la langue anglaise
VN	T14	Nécessité d'un soutien du gouvernement français pour développer le français dans les milieux ruraux
GH	T15	Question prégnante de la qualité de l'éducation au Ghana

<sup>1</sup> Abréviations des pays : France (FR) – Ghana (GH) – Vietnam (VN) – Sénégal (S).

## TABLEAU 7 : SYNTHESE DES THEMATIQUES EMERGENTES

A la lumière des thématiques recensées dans le tableau ci-dessous, il apparaît que le thème le plus redondant chez les interviewés est celui du rôle que joue la langue française dans les échanges économiques et la nécessité de l'existence d'un espace économique de la Francophonie (T6).

Se situe ensuite la catégorie des freins au développement de la langue française (T1) mentionnés par les décideurs au Ghana, au Vietnam mais également en France. Parmi ces freins, on citera :

2. le nombre insuffisant de professeurs possédant des compétences linguistiques avérées ;
3. la pénurie de professeurs formés avec des compétences pédagogiques suffisantes ;
4. le manque de sollicitation et d'implication des acteurs de terrain, en charge de la gestion des processus, dans l'élaboration des politiques linguistiques et éducatives de manière à obtenir des résultats plus probants ;

Les trois autres thématiques émergentes les plus citées sont :

5. l'utilité de la langue française (T2), liée à celle du Français à visée professionnelle, le Français des métiers ;
6. l'attractivité / compétitivité de l'enseignement supérieur français (T3) ;
7. la nécessité d'une co-construction des choix de politiques linguistiques et des projets en matière de langue française (T4).

Nous commenterons plus en avant ces résultats dans le cadre de la partie suivante de notre recherche consacrée à l'interprétation et la discussion des résultats obtenus de manière à procéder à une ultime vérification de nos hypothèses de travail. A cette occasion, nous interrogerons également certains éléments de notre cadre théorique.

#### **4. Discussion et interprétation des résultats d'analyse du corpus d'entretiens et des textes officiels**

Pour faire suite à la présentation des résultats de notre collecte de données à partir de textes et documents officiels ainsi que d'entretiens semi-directifs, nous allons proposer une interprétation de ces résultats tout en procédant à la vérification de nos hypothèses de départ et en interrogeant certaines des théories auxquelles nous avons fait référence dans notre cadrage théorique.

A propos des informations recueillies et le fait que les résultats observés correspondent ou non aux résultats attendus par les hypothèses. Campenhoudt et Quivy (2017) souligne :

*« La réalité est plus riche et plus nuancée que les hypothèses qu'on élabore. Une observation sérieuse met souvent en évidence d'autres faits que ceux auxquels on s'attendait. Ainsi l'analyse des informations a une deuxième fonction : interpréter ces faits inattendus, affiner les hypothèses afin que le chercheur, dans ses conclusions, soit en mesure de suggérer des améliorations de son modèle d'analyse ou de proposer des pistes de réflexion et de recherche pour l'avenir. »*

Dans le but d'analyser, de manière qualitative, à la fois les textes officiels et les entretiens menés, nous avons construit des tableaux analytiques et une arborescence de manière à effectuer des rapprochements, des comparaisons, d'une part, au niveau de chaque entretien (relation entre les différents thèmes et éléments) et d'autre part, au niveau de tous les entretiens avec la possibilité d'observer des similitudes ou des différences. Campenhoudt et Quivy (2017) estiment à ce titre « qu'il s'agisse de méthode quantitative ou qualitative, le principe de l'analyse est toujours de faire des liens ou de démontrer qu'il n'y en a pas. »<sup>139</sup>

Dans les lignes qui vont suivre, nous tenterons donc de « faire du lien » entre les différents éléments de notre recherche.

Nous nous proposons d'effectuer tout d'abord un bref rappel de notre problématique. Dans une approche comparative, en effectuant préalablement une étude des contextes géopolitiques et sociolinguistiques du Ghana et du Vietnam, il s'agissait d'examiner les stratégies des acteurs institutionnels et des décideurs - en matière de F/francophonie – dans ces deux pays. L'objectif ultime de cette recherche étant, à partir de l'étude de textes officiels ainsi que d'entretiens menés au Ghana, au Vietnam mais également en France – d'effectuer un certain nombre de recommandations ainsi que la

---

<sup>139</sup> VAN CAMPENHOUDT Luc et QUIVY Raymond, « Manuel de recherche en sciences sociales » Dunod 2017.

proposition d'un outil d'aide à la décision à destination des décideurs - en matière de développement de la langue française dans ces deux pays - de manière à tenter d'accroître la pertinence des stratégies développées dans ces deux contextes tout en examinant en quoi ces stratégies pouvaient être similaires ou se devaient d'être à la fois distinctes et spécifiques.

Si l'on compare en premier lieu les contextes historiques du Ghana et du Vietnam, le Ghana n'a pas été colonisé par la France tandis que le Vietnam l'a été.

Nous avons postulé qu'au Ghana, du fait de ce passé historique non existant, il n'y aurait pas de représentations négatives vis-à-vis de la langue française dans ce pays. Tandis qu'au Vietnam – étant donné les faits historiques et la période coloniale, nous avons supposé que cette période engendrerait des représentations liées à ces relations historiques – en particulier chez les décideurs – relations qui impacteraient le lien à la langue française.

Notre collecte de données et les entretiens menés ont révélé que les interviewés, dans leur grande majorité, évoquaient une certaine nostalgie de cette époque et des héritages de cette période. Un interviewé précise que « pour l'ancienne génération, concernant le fait que le passé colonial influe négativement les représentations de la langue française, cela est de moins en moins vrai ». Chez les jeunes générations par ailleurs, il n'existe aucune représentation négative quant à la langue française et ceux-ci ont une approche tout à fait pragmatique du français.

Concernant les décideurs que nous avons interrogés en fonction au sein d'institutions françaises ou francophones au Ghana, les positions et avis quant aux représentations de la langue française sont mitigées. Un informateur précise, quant à la langue française « une image plutôt positive, de communication avec les pays voisins mais en même temps, une langue qui jouit aussi d'une image plutôt négative comme étant la langue de l'ancien colonisateur » des pays voisins. Nous pourrions considérer que notre hypothèse n'est que partiellement validée.

Toujours concernant les représentations du français au Vietnam, nous pouvons faire référence à une étude menée par Vo Van Chuong <sup>140</sup> sur les enjeux de la langue française au Vietnam. Dans cette recherche, y est abordée notamment la question des représentations de la langue française qui bénéficie de moins en moins d'une image permettant un accès à un certain univers culturel et à une image de beauté. Selon l'auteur, le choix de la communauté parentale pour telle ou telle langue est désormais davantage déterminé par des aspects qualifiés de plus en plus « utilitaristes ». On peut penser que les auteurs font référence à la valeur du français, en termes d'employabilité, sur le marché du travail.

Nous nous proposons maintenant de comparer les Constitutions du Ghana et du Vietnam où l'on notera une similitude quant aux langues étrangères, dont le français, au sein de la Constitution. En ce qui concerne le Vietnam, la langue vietnamienne est mentionnée comme langue officielle. Pour le Ghana, il n'est fait mention d'aucune langue. Pour les deux pays, il n'est pas fait référence à l'apprentissage d'aucune langue étrangère. Pour le Ghana, le fait qu'il ne soit fait mention d'aucune langue, révèle toute la difficulté du choix d'une ou plusieurs langues africaines locales en termes de politique linguistique et de planification linguistique, concepts définis notamment par Henri Boyer. <sup>141</sup> En effet, le choix de telle ou telle langue signifierait privilégier une ou plusieurs communautés plutôt que d'autres. Jean-Claude Beacco et Michael Byram <sup>142</sup> définissent le concept de politique linguistique comme « une action volontaire, officielle ... fondée sur des principes liés à l'identité nationale. Ceci est précisément le cas du Ghana où pour telle ou telle langue africaine est associée à une communauté ou à un aspect en particulier de l'identité nationale. Raison pour laquelle, ce choix n'a sans pas

---

<sup>140</sup> CHUONG Vo Van (2018). « Enjeux de la langue française au Vietnam - De l'étude des motifs du choix à la définition des stratégies de promotion » Revue japonaise de didactique du français, Fédération internationale des Professeurs de Français Actes du IVe Congrès régional de la Commission Asie-Pacifique, Septembre 2017.

<sup>141</sup> BOYER H. (2010), « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94, 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, <http://mots.revues.org/19891>.

<sup>142</sup> BEACCO Jean-Claude, BYRAM Michael (2007), *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe. Strasbourg.

été opéré à ce jour. S'ajoute à cela la problématique du manque d'enseignants qualifiés à même d'enseigner ces langues africaines.

Concernant le Vietnam, comme nous venons de le mentionner, seule la langue vietnamienne est citée dans la Constitution du Vietnam. Nous revenons ici sur les résultats d'une étude de Vo Van Chuong <sup>143</sup> menée auprès d'enseignants qui estiment que « *le Ministère de l'Education et de la Formation du Vietnam n'a pas de politique linguistique et que cela met en difficulté les langues étrangères autres que l'anglais, dont le français* » et ce en dépit de déclarations d'intention signées au plus haut niveau de l'Etat vietnamien avec le gouvernement français relatif à l'enseignement de la langue française dans le pays. Les auteurs estiment qu'au Vietnam, « il existe bien non pas une, mais des politiques linguistiques : une politique favorable au multi/plurilinguisme dans les textes officiels. Nous pourrions mentionner à ce titre la Décision du Premier Ministre du Vietnam (2017 – 2025) pour les langues étrangères <sup>144</sup>. Selon Vo Van Chuong, la politique du Vietnam est « une politique favorisant le monopole de l'anglais dans les faits, fondée sur le volontarisme et favorable à l'anglais et aux langues émergentes comme le japonais et une politique de laisser-aller pour les autres dont le français ».

Le Vietnam, tout comme le Ghana, est donc confronté également face à cette question de choix de politique linguistique concernant les langues étrangères. Pour le Vietnam, en termes de choix de politique linguistique, il s'agit en effet de développer l'enseignement de l'anglais étant donné l'appartenance du pays à l'ASEAN. <sup>145</sup> La question reste posée concernant l'enseignement de la langue française mais également des langues de la région, le chinois, le coréen, etc ....

---

<sup>143</sup> CHUONG Vo Van (2018). « Enjeux de la langue française au Vietnam - De l'étude des motifs du choix à la définition des stratégies de promotion » Revue japonaise de didactique du français, Fédération internationale des Professeurs de Français Actes du IVe Congrès régional de la Commission Asie-Pacifique, Septembre 2017.

<sup>144</sup> Décision n °2080/QD-TTg en date du 22 décembre 2017. Ministère vietnamien de l'Education et de la Formation.

<sup>145</sup> ASEAN : L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est.

Concernant la langue française en particulier, un important dispositif de classes bilingues a été créé, à partir de 2006 au Vietnam, sous l'impulsion notamment de l'Agence Universitaire de la Francophonie et du gouvernement français. Le nombre des apprenants est en baisse depuis plusieurs années, ceci dû notamment à la lourdeur des programmes d'enseignement dans ces sections bilingues. Une révision de ces programmes vient d'avoir été opérée.

Pour ce qui est du Ghana et la thématique du bilinguisme au sein du système éducatif, l'actuel Président avait déclaré dans un discours au Sommet de la Francophonie de Erevan en 2018, le « *but est de vivre, un jour, dans un Ghana bilingue, avec le français et l'anglais* ». <sup>146</sup> Ce souhait devient progressivement réalité avec la création désormais de cinquante classes bilingues au niveau de l'enseignement primaire dans le pays. On fera mention d'un article paru dans un journal en ligne local « Graphic Ghana » <sup>147</sup> à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle école bilingue dans la capitale du pays par le Vice-Ministre de l'Education. Le Vice-Ministre a précisé que :

« French especially for Ghanaians was not an issue of luxury but rather was a crucial way to tap into the numerous opportunities available in French-speaking countries ».

« La langue française pour les Ghanéens n'est pas une affaire de luxe mais plutôt une façon de puiser dans les nombreuses opportunités existantes dans les pays francophones ».

Dans le cas du Ghana précisément, considérant les « opportunités » citées par le Vice- Ministre de l'Education – nous reviendrons sur ces opportunités plus en avant dans notre étude – le bilinguisme est une nécessité. Par ailleurs, la multitude des langues

---

<sup>146</sup> Le Monde – *Au Ghana, le français a le vent en poupe* – Publié le 11 septembre 2019  
[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/11/au-ghana-le-francais-a-le-vent-en-poupe\\_5508994\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/11/au-ghana-le-francais-a-le-vent-en-poupe_5508994_3212.html) Consulté le 16.09.2021

<sup>147</sup> ANNEXE : Journal Graphic Ghana « Learn French – Deputy Education Minister urges public ». <https://www.graphic.com.gh/news/education/learn-french-deputy-education-minister-urges-public.html>. Consulté le 25/09/2021

en présence, une approche plurilingue correspond également de fait à la réalité du Ghana. Rappelons la définition proposée de ce concept par la Commission européenne dans son cadre stratégique <sup>148</sup> comme faisant référence à la fois à « la capacité d'une personne à utiliser plusieurs langues et à la coexistence de plusieurs communautés linguistiques dans une zone géographique donnée ». Ceci est en effet le cas des citoyens ghanéens qui maîtrisent chacun deux voire trois langues africaines locales, l'anglais et pour certains d'entre eux le français. Sur la base des entretiens que nous avons menés avec les responsables de l'IFEF <sup>149</sup>, il semblerait qu'un des programmes mis en œuvre par cet institut, le programme ELAN<sup>150</sup>, soit pertinent pour le Ghana. Il existe une version spécifique du programme, ELAN-Afrique, qui préconise de partir des langues nationales vers le français. L'objectif de ce programme est de faire connaître son existence et de développer des dispositifs d'enseignement bilingue au niveau de l'enseignement primaire avec une langue africaine et la langue française. Ce programme pourrait donc accompagner le Ghana dans la poursuite du déploiement de son dispositif bilingue au niveau de l'enseignement primaire, d'après la situation linguistique spécifique du pays.

Concernant notre hypothèse, liée à la nécessité de l'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue, l'avis des acteurs que nous avons interviewé est unanime, ceux-ci estiment que l'approche bi-plurilingue en effet celle à adopter aux vues de la multitude des langues en présence dans les deux pays, mais également régionalement. Ceux-ci estiment que la langue française doit être enseignée et développée dans une approche plurilingue en tenant compte de la ou des langues premières des apprenants. Par conséquent, un choix doit être opéré par les autorités éducatives du pays quant aux langues locales et /ou étrangères à privilégier. Il s'agit donc bien ici d'un choix – aux enjeux parfois importants - voire un choix qui n'a pas été réalisé à ce stade par le Ghana concernant les langues africaines.

---

<sup>148</sup> Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme (2005) <https://eur-lex.europa.eu/legal> - Consulté le 02/08/2021.

<sup>149</sup> IFEF : l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (Dakar) est un organisme sous-tutelle de l'OIF, dédié aux questions d'éducation et de formation professionnelle.

<sup>150</sup> ELAN : Ecole et Langues nationales en Afrique.

En ce qui concerne les axes prioritaires du Plan du Président Macron, « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme », le plurilinguisme est un axe central de la stratégie avec, au sein de l'espace francophone, un appui apporté à « l'introduction des langues africaines pour les premiers apprentissages » car l'usage de ces langues favorise la réussite des élèves. Une autre volonté du gouvernement français est par ailleurs de renforcer les dispositifs d'enseignement bilingues francophones par l'intermédiaire du LabelFrancEducation<sup>151</sup>. Ce label regroupe actuellement 532 filières bilingues francophones de qualité à travers le monde.

L'approche plurilingue est aussi celle adoptée au sein des établissements français à l'étranger qui accueillent des élèves issus de milieux multiculturels et multilingues et où un enseignement de la langue du pays d'accueil est systématiquement proposé.

Considérant les contextes plurilingues – y compris régionaux - du Ghana et du Vietnam, une telle approche semble pertinente. Cet avis est également partagé par l'ensemble des acteurs que nous avons interrogés. Nous pourrions ainsi considérer que notre hypothèse, concernant l'approche plurilingue, est validée.

Nous reviendrons maintenant sur les propos prononcés par le Vice-Ministre de l'Education du Ghana à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle école bilingue dans la capitale du pays. Celui-ci précisait en effet que la langue française pour les Ghanéens était une affaire non pas de luxe mais plutôt une manière de puiser dans les nombreuses opportunités existantes dans les pays francophones. » Par « nombreuses opportunités dans les pays francophones », celui-ci réfère en effet aux opportunités professionnelles qui s'offrent aux citoyens ghanéens maîtrisant le français dans la sous-région, dans les pays francophones mais également dans d'autres pays francophones dans le monde. Nous nous permettrons de rappeler ici que l'Organisation Internationale de la

---

<sup>151</sup> Label FrancEducation : Un label qualité attribué par le Ministère française de l'Europe et des Affaires étrangères aux filières bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français,

Francophonie regroupe un ensemble de 88 états et gouvernements de l'OIF (54 états membres, 27 observateurs et 7 membres associés). Le fonctionnement de l'organisation est régi par une charte dont l'article 1 stipule :

*« La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et des valeurs universelles, et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable, a pour objectifs d'aider : à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme ; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leur économie ; à la promotion de l'éducation et de la formation. [...] »<sup>152</sup>*

Le thématique de l'essor économique des pays relevant de l'OIF figure au sein de cet article. La question de l'employabilité pour les citoyens ghanéens parlant le français est une réalité. Ceci peut également être vrai pour les citoyens vietnamiens maîtrisant la langue française et désireux de s'expatrier. Jacques Attali avait souligné dans son rapport au Président Hollande <sup>153</sup> en 2014, l'énorme potentiel économique de la francophonie et le fait qu'il soit insuffisamment exploité par la France. Il avait précisé que deux pays partageant des liens linguistiques avaient tendance à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas.

Pour poursuivre à propos de l'influence économique de la francophonie, Carrère C. et M. Massod (2013) <sup>154</sup> avaient analysé l'influence économique de l'espace francophone. Selon ces chercheurs, le partage d'une langue commune – en l'occurrence la langue française – peut faciliter la mise en place de flux commerciaux. Carrère C. et Masood M. (2015) <sup>155</sup> montrent également que le partage d'une langue a un rôle sur la

---

<sup>152</sup> Charte de la Francophonie (2005).

<sup>153</sup> ATTALI, J. (2014) La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable. Rapport au Président François Hollande.

<sup>154</sup> CARRERE C, MASSOD M. (2013) Le Poids économique de la langue française dans le monde, Fondation pour les Etudes et la Recherche sur le Développement International (Ferdi) et Université de Genève.

<sup>155</sup> CARRERE, C, MASSOD, M (2015), « Poids économique de la francophonie : impact via l'ouverture commerciale », De Boeck Supérieur.

confiance. Ce thème a été en outre développé par Guiso, Sapienza et Zingales (2009)<sup>156</sup> qui ont montré que la proximité de deux pays culturellement, et en particulier, linguistiquement, déterminait le niveau de confiance entre ces deux pays et facilitait les échanges commerciaux qu'ils pouvaient avoir entre eux.

De manière à corroborer ces notions théoriques, nous précisons que, dans le cadre de notre collecte de données par entretiens, la thématique émergente la plus récurrente chez les interviewés est effectivement celle qui mentionnait le rôle de la langue française dans les échanges économiques ainsi que la nécessité d'un espace économique de la Francophonie. A ce titre, nous pouvons mentionner la signature d'une lettre d'intention en novembre 2021 « Pour le renforcement de la coopération agricole Sud-Sud et tripartite » entre « l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République du Vietnam ». Alors que des échanges économiques ont déjà lieu entre le Vietnam et des pays d'Afrique (en particulier concernant le commerce du coton), cette signature vient formaliser les coopérations existantes en vue du développement de nouveaux échanges. Cet accord intervient ainsi dans le cadre de la Stratégie économique pour la Francophonie 2020 – 2025<sup>157</sup> et illustre parfaitement notre hypothèse n°5. En outre, en 2022, est prévue une mission économique et commerciale au Cambodge et au Vietnam, composée d'opérateurs économiques et institutionnels francophones venant d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et de l'océan Indien. Seront également présents des opérateurs économiques locaux, dans les secteurs de l'agro-industrie, des énergies renouvelables et du numériques.

Pour ce qui est de nos informateurs au regard de cette même hypothèse, tous estiment que le français joue ou peut jouer un rôle de vecteur de coopérations (économiques) Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone) et de coopérations économiques du Ghana avec les pays francophones qui l'entourent (CEDEAO).

---

<sup>156</sup> GUIISO, L, SAPIENZA P. and ZINGALES L. (2009), "Cultural Biases in Economic Exchange", *Quarterly Journal of Economics*, 124, p. 1095-1131.

<sup>157</sup> Stratégie économique pour la Francophonie - [https://www.rencontresfef2021.org/docs/OIF\\_SEF%2020-25\\_Version%20WEB.PDF](https://www.rencontresfef2021.org/docs/OIF_SEF%2020-25_Version%20WEB.PDF) – Consulté le 12/11/2021.

Nombreux sont les interviewés qui évoquent le cas de la Chine qui a vu une explosion de ses départements de français dans les universités et une augmentation considérable du nombre d'apprenants en langue française. Ceci illustre l'intérêt de la Chine pour l'Afrique en tant que pôle de développement important. Les informateurs pensent, en majorité, que la langue française est un vecteur facilitant la mise en place de coopérations Sud-sud, voire triangulaires. Un interlocuteur, au Ghana, estime que – dans le cas du Vietnam – les échanges dans le cadre de coopérations économiques – se font probablement en langue anglaise, que ce soit avec la Chine, l'Asie du Sud-Est ou encore d'autres pays. D'autres interviewés au Vietnam estiment que l'Afrique est éloignée géographiquement et émet des doutes quant aux échanges possibles entre le Vietnam et le continent africain. Nous pouvons donc considérer que notre hypothèse n°5 est partiellement validée.

Lié à cette thématique des échanges économiques Sud-sud, nous évoquerons à nouveau la notion d'employabilité des locuteurs francophones. Un responsable Campus France affirme à ce titre que la maîtrise de la langue française, pour certains alumni vietnamiens, est un réel atout sur le marché du travail francophone et en particulier africain. Ces alumni bénéficient en effet d'un accès privilégié à des postes d'expatriés dans les pays d'Afrique.

Ainsi, nous ferons référence à notre postulat n°3 qui consiste en l'affirmation du fait que le français à visée professionnelle intervient comme levier fédérateur pour le développement économique du Ghana et du Vietnam. Dans le cadre de la signature de la lettre d'intention, le 5 novembre 2021, mentionnée auparavant « Pour le renforcement de la coopération agricole Sud-Sud et tripartite » entre l'OIF et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République du Vietnam, nous pouvons supposer que les échanges qui auront lieu nécessiteront la maîtrise de la langue française par les acteurs vietnamiens et en particulier la maîtrise du français à visée professionnelle dans le domaine de l'agriculture.

En ce qui concerne le Ghana en particulier, nous citerons un article tiré d'une revue scientifique au Ghana <sup>158</sup> :

*« The use of foreign languages has huge impact on business performance within SMEs. Evidence suggests that Small and Medium Size enterprises (SMEs) that compete in global markets look for employees with language skills and lose revenues when their work force does not have adequate foreign language skills. Multi-national corporations such as Apple, automobile manufacturers like General Motors have adopted French language ... »*

« L'usage des langues étrangères a un effet considérable sur les performances des petites et moyennes entreprises. Il a été démontré que les petites et moyennes entreprises qui sont en compétition sur le marché mondial sont à la recherche d'employés ayant des compétences en langues et que leur chiffre d'affaires baisse lorsque leurs employés ne possèdent pas les compétences linguistiques adéquates. Des multi-nationales comme Apple, des fabricants d'automobile tels que General Motors ont fait le choix de la langue française ... »

Les interviewés de notre étude, à la fois au Ghana, au Vietnam, en France et dans les autres pays, sont unanimes sur le fait que le français de spécialité soit un levier pertinent pour le développement des deux pays. Pour ce qui est du Vietnam, le secteur du tourisme apparaît comme la spécialité prioritaire qu'il est nécessaire de développer. De nombreux cursus sont déjà proposés dans un nombre important d'universités. Les autres secteurs de développement prioritaires du pays seraient : la communication, l'informatique, la logistique, les finances, l'économie, l'hôtellerie, la restauration, le stylisme, l'architecture et la logistique, le droit, la biologie et la chimie. Concernant le Ghana, l'ensemble des interviewés s'accorde à dire que le français à visée

---

151 International Journal of Advanced Research and Publications, "French as a language for Business Volume 4, Issue 1, January 2020, University of Education, Winneba-Ghana, Department of Management Studies Education, Ambrose Bangnia.

professionnelle est pertinent pour le Ghana. Les domaines cités sont le tourisme, les transports, la diplomatie, le commerce, le français des affaires, les services publics, le commerce, le français commercial, etc ... Le Ghana abrite en outre le secrétariat de la ZLECA <sup>159</sup>, cette zone de libre-échange africaine. Le fonctionnement de ce secrétariat va supposer de nombreux échanges en langue française. Le français à visée professionnelle fait ainsi l'unanimité en tant que levier fédérateur pour le développement des deux pays et nous pouvons ainsi considérer que notre hypothèse n°3 est validée.

Notre postulat n°4 concernait la promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone qui constituerait un levier majeur pour le développement de la langue française au Ghana et au Vietnam. Sur cette thématique, les informateurs du Vietnam sont unanimes quant à la nécessité d'apprendre la langue française en vue de la poursuite d'études supérieures en France, mais pas exclusivement, puisqu'ils font mention d'autres pays francophones. Ainsi, à la fois le coût peu élevé des frais de scolarité en France et la situation géographique du pays au centre de l'Europe sont des arguments pesant dans le choix de cette destination selon ces informateurs. Concernant le Ghana, une minorité d'interviewés estiment que l'apprentissage de la langue française est pertinent dans la perspective de la poursuite d'études supérieures en France ou dans un pays francophone. Ils pensent à ce titre qu'une immersion linguistique est primordiale de manière à bénéficier par ailleurs d'un contact avec la culture. D'autres informateurs évoquent le fait que la langue française n'est pas toujours une nécessité pour poursuivre des études en France dans la mesure où des cursus sont proposées en langue anglaise avec une promotion de ces formations par l'Agence Campus France. Notre 4<sup>e</sup> hypothèse n'est donc que partiellement validée.

Nous nous proposons d'aborder maintenant la nécessité, pour les acteurs de la coopération linguistique et éducative, d'accroître la visibilité des actions qu'ils mettent

---

<sup>159</sup> La ZLECA (Zone de libre-échange continentale africaine) dont le secrétariat est basé à Accra. Ceci va donc supposer de nombreux échanges avec les pays francophones africains.

en place en faveur de la francophonie, notre dernière hypothèse. L'ensemble des interviewés s'accordent quant à la nécessité de communiquer davantage sur les actions mises en place concernant la langue française même si, dans le cas du Ghana, l'action par exemple de l'Association ghanéenne des professeurs de français (GAFT) est soulignée. Ce qui semble faire défaut, selon les informateurs ghanéens c'est une présence dans les médias du pays.

A ce titre, un programme en langue anglaise mais traitant de la France, est diffusé sur une chaîne de télévision publique ghanéenne avec la participation de l'Ambassadeur de France et d'une personnalité ghanéenne invitée. En ce qui concerne le Vietnam, il y a également unanimité quant à la nécessité de renforcer la visibilité et la communication autour des actions en faveur de la langue française. Il est proposé, par un représentant du Ministère vietnamien de l'Education et de la Formation d'accroître en particulier la communication à destination des enseignants, des apprenants mais aussi des parents quant aux débouchés professionnels liés à la maîtrise de la langue française. Ceci rejoint la thématique de l'employabilité abordée plus haut. Pour ce qui est du Ghana, dans le cadre de l'amélioration de la francophonie dans la sphère publique ghanéenne, RFI a organisé, en collaboration avec l'Ambassade de France, une formation destinée aux professeurs et producteurs. L'objectif était de se former à enseigner le français avec la radio. <sup>160</sup> Une universitaire vietnamienne suggère quant à elle de renforcer la communication dans la presse électronique. A propos de visibilité des actions, un interviewé du Ministère français des affaires étrangères mentionne le « Plan pour la langue française et le Plurilinguisme » présenté par le Président Macron. L'un des objectifs de ce plan étant précisément de renforcer la coordination de tous les acteurs dans un but de lisibilité et de visibilité des actions en faveur de la langue française. Notre hypothèse ayant trait à la nécessité d'accroître la visibilité des actions est donc validée.

---

<sup>160</sup> Article de presse - <https://www.rfi.fr/fr/m%C3%A9dias-partenaires/20201217-au-ghana-professeurs-et-producteurs-se-forment-%C3%A0-enseigner-le-fran%C3%A7ais-avec-la-radio>  
Consulté le 12/11/2021.

N° Hypothèse	Hypothèses	Vérification
<b>H1</b>	Représentations liées à la langue française et /ou représentations liées aux relations historiques impactant le lien à la langue française.	<b>Partiellement validée</b>
<b>H2</b>	Enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues.	<b>Validée</b>
<b>H3</b>	Le français à visée professionnelle comme levier fédérateur pour le développement des 2 pays.	<b>Validée</b>
<b>H4</b>	Promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française.	<b>Partiellement validée</b>
<b>H5</b>	Le français comme vecteur de coopérations (économiques) Sud-sud (Vietnam – Afrique francophone) et de coopérations économiques du Ghana avec les pays francophones de la sous-région (CEDEAO).	<b>Partiellement validée</b>
<b>H6</b>	Visibilité des actions en faveur de la langue française à accroître	<b>Validée</b>

**TABLEAU 8 : VERIFICATION DES HYPOTHESES DE TRAVAIL**



## **Chapitre VI : Éléments de politique linguistique éducative comparée et outil d'aide à la décision**



## 1. Éléments de politique linguistique comparée

Selon Louis-Jean Calvet <sup>161</sup>, il existe un nombre limité dans le monde de pays où une politique linguistique a été choisie et appliquée. Nombreux sont les pays qui ont quelques difficultés à gérer leurs situations linguistiques. D'autres n'ont fait aucun choix ou sont demandeurs de conseils de manière à effectuer le bon choix. A ce titre, le Vietnam a fait le choix du vietnamien comme langue officielle (majoritairement parlé dans le pays) et de l'anglais comme première langue étrangère, même si concernant cette langue, il est à noter un manque de ressources humaines professorales à même de couvrir l'ensemble des besoins du système éducatif. Pour ce qui est du Ghana, pays multilingue dont la langue officielle est l'anglais, il semble qu'il ne soit pas aisé pour les autorités gouvernementales d'adopter une /des langue(s) nationale(s) car les langues africaines / locales sont nombreuses dans le pays. De plus, choisir une langue plutôt qu'une autre voudrait dire privilégier une communauté plutôt qu'une autre.

Inspiré du concept d'éducation comparée, nous proposons une étude de politique linguistique éducative comparée entre le Ghana (Afrique de l'Ouest) et le Vietnam (Asie du Sud-Est) pour aboutir selon Groux (2002) <sup>162</sup> « à la rencontre des ressemblances et des différences, de l'unité et de la pluralité, du même et de l'autre.... pour tenter de comprendre les problèmes rencontrés, mais aussi d'améliorer l'existant ». Elles permettent d'approcher des réalités éducatives internationales ou nationales, de les étudier par le biais de la comparaison .....pour tenter de comprendre les problèmes rencontrés, mais aussi d'améliorer l'existant. »

Louis Porcher (2008, 36) <sup>163</sup> considère également que « Se comparer est aussi une manière de mieux se connaître en vue de s'améliorer » ou tout au moins faire évoluer certains aspects. En termes de politique linguistique et éducative, voire de coopérations économiques facilitées par la maîtrise du français - pour le Vietnam - se

---

<sup>161</sup> CALVET L-J, Le marché aux langues. Les effets de la mondialisation (2002), Plon.

<sup>162</sup> GOUX, D. ((2002), Dictionnaire d'éducation comparée, L'Harmattan.

<sup>163</sup> PORCHER, L. (2008) « L'éducation comparée : pour aujourd'hui et pour demain » L'Harmattan.

rapprocher des pays d’Afrique francophone lui permettrait de prendre davantage conscience des potentialités d’échanges commerciaux (matières premières, savoirs-faire, etc ...). L’OCDE <sup>164</sup> estime que l’analyse comparée à l’international est devenue progressivement un élément crucial dans la mise en place des politiques éducatives des pays. Cette spécialité est ainsi apparue comme un domaine incontournable pour de nombreux gouvernements. Les comparaisons internationales dans le domaine de l’éducation permettent en effet la rencontre des similarités et des différences dans le but de remédier à des difficultés et d’aboutir à l’amélioration des performances des systèmes éducatifs.

Dans le cadre de la comparaison que nous opérons en termes de politiques linguistiques et éducatives entre le Ghana et le Vietnam, nous proposons la grille comparative ci-après :

---

<sup>164</sup> OCDE (2018) « Handbook for Internationally Comparative Education Statistics : Concepts, Standards, Definitions and Classifications.

## 1.1 Grille d'analyse des politiques linguistiques éducatives comparées Ghana - Vietnam

	GHANA	VIETNAM
Contexte linguistique	Pluralité ethnique et linguistique (70 ethnies et langues locales) Anglais langue officielle Pas de choix de langue nationale Français (obligatoire au collège et au lycée)	Vietnamien langue officielle Une centaine de langues parlées par des groupes minoritaires Français langue étrangère
Contexte historique avec la France	Pas de colonisation par la France. Le Ghana est en revanche entouré de pays ayant été colonisés par la France (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Togo).	Colonisation du Vietnam par la France (1857 - 1945).
Statut à l'OIF	Membre associé depuis le Sommet de Bucarest en 2006 Pacte linguistique signé entre le Gouvernement ghanéen et l'OIF le 15 mai 2018.	Membre depuis 1970
Politique linguistique éducative gouvernementale en faveur de la langue française	La politique linguistique du Ghana en matière d'enseignement du français s'appuie sur l'article 778 du Livre blanc qui découle de l'« <b>Education Act</b> » de 2006. Ce Livre blanc insiste sur la nécessaire promotion du français au niveau des collèges et des lycées et stipule que dès que le nombre suffisant d'enseignants aura été formé, il conviendra de rendre l'enseignement du français obligatoire. Dans cette attente, c'est le <b>Rapport Anamuah-Mensah (2008)</b> , qui tient lieu de politique linguistique et qui recommande que le français : - soit obligatoirement enseigné au collège dès qu'un enseignant est disponible ; - soit proposé en option au lycée dans les six filières existantes (agriculture, commerce, technique, professionnel, littéraire et scientifique). Dans la réalité, ce sont essentiellement les élèves littéraires qui choisissent cette option.  Une réforme des curricula est en cours et propose, si elle est adoptée, d'introduire le français dès la maternelle sous forme de jeu. Au niveau national, le Ghana s'est doté d'un <b>plan sectoriel pour l'éducation 2018-2030</b> dont une partie	L'article 7 de la <b>Loi sur l'éducation (2005)</b> prescrit le vietnamien comme langue officielle dans les écoles, tout en créant les conditions pour que les minorités ethniques puissent apprendre leur langue. Toujours dans le même article, il est précisé que les langues étrangères définies dans les programmes d'enseignement sont les langues couramment utilisées dans la communication internationale. Pas de mention particulière n'est faite de la langue française.  Une décision émanant du gouvernement vietnamien avait été prise à travers le <b>Projet 2020 (2008-2020) pour l'enseignement des langues étrangères au Vietnam</b> . Les réformes et les actions mises en place jusqu'à présent ont concerné essentiellement la langue anglaise. <b>Une nouvelle décision a été prise (2020-2025)</b> pour l'enseignement des langues étrangères au Vietnam car finalement un nombre limité de mesures ont pu aboutir à ce jour.  Concernant la langue française en particulier, <b>une déclaration d'intention a été signée entre le Ministre français des Affaires étrangères et le Ministre vietnamien de l'Éducation</b>

Politique linguistique éducative gouvernementale en faveur de la langue française (Suite)	est consacrée à la qualité des apprentissages, la redevabilité et l'efficacité des institutions éducatives.  Les deux dernières grandes réformes du système éducatif ghanéen sont, en 2018, le <i>Free SHS</i> au niveau secondaire et l'obligation faite aux enseignants d'être titulaire d'un doctorat pour enseigner à l'université au niveau supérieur. À partir de septembre 2018 et à l'initiative du Ministre de l'Éducation, le français devient langue obligatoire au collège et au lycée.  L'introduction de <b>l'enseignement bilingue en élémentaire</b> est à considérer comme une réforme.  Le gouvernement ghanéen a signé en mai 2018 un <b>Pacte linguistique avec l'OIF</b> .	<b>en 2018</b> . Cet accord prévoit notamment l'introduction du diplôme DELF en milieu scolaire, l'introduction du Label FrancEducation et l'accompagnement de la formation initiale et continue des enseignants de français.  Les programmes de l'enseignement scolaire subissent une refonte complète et seront mis en œuvre en 2021. Les objectifs généraux sont l'allègement des programmes et l'introduction de l'approche par compétences pour les langues.
Motivations à apprendre le français (Besoins et envie de langue française)	- Langue des voisins francophones - Langue utile en vue de l'intégration régionale - Échanges avec les pays francophones de la sous-région (langue de communication interafricaine) voire avec d'autres pays membres de l'OIF. - Langue permettant d'accéder à des emplois (Français à visée professionnelle : autorités portuaires, défense, police ...). - Langue française associée à l'exotisme, au romantisme, à la culture.	- Souhait de maîtriser une langue étrangère en plus de l'anglais - Souhait de poursuivre des études supérieures en France (coût moins élevé qu'aux États-Unis par exemple) - Souhait d'échanges économiques avec les pays d'Afrique francophone - Utilité du Français à visée professionnelle (Secteur du tourisme, de la logistique, de la santé...etc). - Langue française associée au luxe, à la beauté, à la gastronomie.
Actions réalisées par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères	<b>Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) et FSPI réussis.</b>  FSP 2007 - 2011 "Amélioration des performances de l'enseignement du français au Ghana" - 3 composantes (Centres régionaux pour l'enseignement du français au Ghana <sup>1</sup> , enseignement secondaire, enseignement à visée professionnelle).	Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) successifs puis arrêt entre 2015 et 2020.  Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant (FSPI 2020 - 2022 « Promotion et soutien à l'enseignement de la langue française au Vietnam » destiné essentiellement au soutien du dispositif d'enseignement bilingue.

<sup>1</sup> CREFs : Centres régionaux pour l'enseignement du français au Ghana.

<p>Actions réalisées par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (Suite)</p>	<p>FSP SIFFLE 2015 - 2019 "Soutien aux initiatives de formation en français langue étrangère" 3 composantes : éducation secondaire, universités scientifiques, secteur public (10 institutions ghanéennes dont Parlement et forces armées).</p> <p>FSPI 2019 - 2021<sup>2</sup> « Programme d'Appui au Renforcement du Français dans l'Enseignement Public au Ghana » (PARFEP), 3 composantes : consolider la place du français, outiller les professeurs, soutenir des dispositifs innovants.</p> <p>Certaines actions de formation ont été mises en place avec l'expertise des professeurs de l'Ecole française AEFE<sup>3</sup>.</p> <p>Un ensemble d'actions, hors FSPI, ont été réalisées avec un appui à différentes structures : la GAFT<sup>4</sup>, les CREFS, les 5 Alliances françaises et un soutien à la Semaine de la Francophonie.</p>	<p>Un ensemble d'actions ont en outre été réalisées hors crédits FSP et FSPI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de formations à destination des professeurs de français (enseignement secondaire et universitaire) en partenariat avec l'OIF ou l'AUF.</li> <li>- Soutien aux apprenants en Français à visée professionnelle : Programme de Formation des Ingénieurs d'Excellence du Vietnam (PFIEV), domaine de la santé, de la Défense, de la Police, Ministère des Affaires Intérieures, etc ...) avec l'intervention de plusieurs Volontaires internationaux.</li> <li>- Formation des cadres éducatifs</li> <li>- Accompagnement pour la révision des curricula (niveau secondaire)</li> <li>- Organisation de la Fête de la Francophonie</li> </ul>
<p>Actions réalisées par l'OIF</p>	<p>Formation des diplomates et des professeurs de français.</p> <p>Depuis 2018, mise en œuvre de nombreuses actions prévues dans le cadre du Pacte Linguistique signé entre le gouvernement ghanéen et l'OIF.</p>	<p>Formation des diplomates et des professeurs de français.</p> <p>Actions de formation des enseignants, de réforme des curricula ainsi que l'organisation de séminaires scientifiques par le Centre Régional Francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP).</p>
<p>Actions réalisées par l'AUF</p>	<p>La 'University for Development Studies' (UDS) est la seule université à être membre de l'AUF au Ghana et ce depuis 2018.</p>	<p>79 universités sont membres de l'AUF en Asie-Pacifique dont 43 au Vietnam. La nouvelle stratégie de l'AUF porte sur les axes suivants : qualité de la formation et recherche, employabilité et insertion professionnelle des diplômés, les universités comme opérateurs du développement global et local.</p> <p>Un projet "Intégration de la démarche-qualité dans la gouvernance universitaire" est un projet innovant proposé</p>

<sup>2</sup> Fonds de Solidarité Prioritaire Innovant (FSPI) : Fonds dédié et mis en œuvre par le Ministère français des affaires étrangères essentiellement dans les pays moins avancés et certains pays émergents.

<sup>3</sup> AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'Étranger dont relèvent les établissements scolaires français à l'étranger.

<sup>4</sup> La GAFT : Ghana Association of French Teachers.

<p>Actions réalisées par l'AUF (Suite)</p>		<p>par l'AUF en Asie-Pacifique et mis en place par l'Université de Hanoi (HANU). Il a pour objectif de contribuer à établir un cadre de référence opérationnel. Il propose un pilotage de la démarche qualité dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de l'institution. L'AUF a inauguré par ailleurs en 2021 des Centres d'employabilité francophones, dont un à HANU.</p>
<p>Actions réalisées par Campus France</p>	<p>Salons Campus France Ghana. Information aux étudiants concernant la poursuite d'études supérieures et une mobilité vers la France (campagnes d'information dans les établissements scolaires). Accompagnement aux étudiants dans la constitution de leur dossier de mobilité vers la France.</p>	<p>Salons Campus France Vietnam. Information aux étudiants concernant la poursuite d'études supérieures et une mobilité vers la France (campagnes d'information dans les établissements scolaires). Accompagnement aux étudiants dans la constitution de leur dossier de mobilité vers la France.</p>
<p>Actions réalisées par l'Institut Français</p>	<p>Actions en vue de la modernisation de l'image du français pour faire évoluer l'enseignement du français pour qu'il corresponde aux besoins des apprenants avec des outils actuels. Formation des enseignants, notamment au français professionnel et français sur objectifs universitaires.</p>	<p>Actions en vue de la modernisation de l'image du français pour faire évoluer l'enseignement du français pour qu'il corresponde aux besoins des apprenants avec des outils actuels. Formation des enseignants, notamment au français professionnel et français sur objectifs universitaires.</p>
<p>Actions réalisées par TV5</p>	<p>Diffusion de la chaîne TV5 Monde sur un canal privé.</p>	<p>Opérations autour de la ligue française de football et du cinéma français. Assez difficile de mettre en place des actions de promotion audiovisuelle au Vietnam dû au cadre réglementaire contraignant. Néanmoins, mise en place de partenariats avec l'Institut français du Vietnam (promotion de l'enseignement du français avec mise à disposition d'outils dont mise à place d'une chaîne dans les universités avec un programme jeunesse.</p>
<p>Actions réalisées par RFI</p>	<p>Des radios ghanéennes sont partenaires de RFI dans le pays. Une série radiophonique ("Le Talisman brisé") a été conçue au Ghana (acteurs ghanéens et de la sous-région). Des formations des enseignants du réseau des Alliances françaises au Ghana et enseignants du secondaire ont été mises en place (utilisation du 'Talisman brisé' et de la radio en classe).</p>	<p>RFI a une rédaction en vietnamien qui est très populaire au Vietnam mais aussi dans le monde pour la diaspora vietnamienne.</p>

<p>Actions réalisées par la CCI Paris</p>	<p>Formation Français à visée professionnelle (chefs de départements de français et universitaires (publiques et privées).</p>	<p>Formation Français à visée professionnelle (enseignants de français du CFVG.</p>
---	--	---

**TABLEAU 9 : GRILLE D'ANALYSE POLITIQUES LINGUISTIQUES  
EDUCATIVES - GHANA - VIETNAM**

Nous préciserons tout d'abord que la grille d'analyse des politiques linguistiques et éducatives comparées, que nous présentons, ne présente pas de caractère exhaustif et constitue en quelque sorte « une photographie » de de ces politiques avec un aperçu de certaines actions mises en œuvre par la coopération française (Ambassade de France, Institut Français, Alliances françaises, Campus France, établissements AEFÉ), l'OIF, l'AUF, TV5 Monde, RFI, la CCI (Paris) ainsi que les associations de professeurs de français locales. L'accès à ces données, de manière exhaustive, n'a pas été possible en particulier pour des raisons de mémoire de ces mêmes données au sein des institutions.

Nous avons choisi de diviser notre grille d'analyse comparée selon les six catégories suivantes :

- 1) Le contexte linguistique
- 2) Le contexte historique avec la France
- 3) Le statut à l'OIF
- 4) La politique linguistique éducative gouvernementale en faveur de la langue française
- 5) Les motivations à apprendre le français (Besoins et envie de langue française)
- 6) Les actions mises en œuvre pour le développement de la langue française

En ce qui concerne le contexte linguistique, à la fois le Ghana et le Vietnam sont des contextes plurilingues où le choix de deux langues officielles a été fait – l'anglais au Ghana et le vietnamien au Vietnam.

Ceci nous conduit aux contextes historiques des deux pays avec la France, avec d'une part, le Ghana, qui n'a pas été colonisé par la France et le Vietnam, qui a été sous occupation française entre 1857 et 1945. Il semblerait néanmoins que, chez les jeunes générations, ce passé n'ait plus d'influence négative véritable sur les représentations liées à la langue française. Ce qui est prévalent désormais serait désormais « l'utilité » que peut représenter cette langue sur le marché du travail local mais également à

l'international. Nous reviendrons sur cette thématique du « besoin et de l'envie » de la langue française à la fin du commentaire de notre grille.

Concernant le statut à l'OIF, le Ghana est membre associé depuis 2006. Les autorités ghanéennes ont par ailleurs effectué un engagement fort par la signature d'un Pacte linguistique avec l'OIF en 2018. A l'issue de cette signature, a été établi un important plan d'action engageant l'ensemble des parties prenantes. Dans le cadre de ce plan et en collaboration avec l'OIF, ont entre autres été réalisées ou sont prévues des actions de formation des professeurs de français (dont enseignement secondaire, enseignement à visée professionnelle, enseignement en universités techniques ainsi que des actions de formation avec RFI). Des actions en collaboration avec l'AUF ont été en outre mises en œuvre.

Pour ce qui est maintenant le statut à l'OIF du Vietnam, celui-ci est membre depuis 1970. Depuis de nombreuses années, des programmes de formation (réforme des curricula et journées d'études scientifiques) sont mises en place par l'Ambassade de France en étroite concertation avec le CREFAP<sup>165</sup> ou l'AUF (enseignement secondaire et universitaire).

A l'aune de la grille que nous avons élaboré, nous proposons maintenant de comparer le Ghana et le Vietnam quant à la politique linguistique éducative menée par les deux pays. Comme précisé précédemment, il s'agit de deux pays multilingues, où le choix de deux langues officielles a été fait – l'anglais au Ghana et le vietnamien au Vietnam.

Pour le Ghana, se pose, en revanche, la question de l'adoption d'une ou de plusieurs langues nationales (étant donné la multitude des langues africaines locales en présence). Dans ce contexte, le français y jouit d'un statut de langue étrangère et les autorités gouvernementales ont choisi de rendre la langue française obligatoire au collège et au lycée. Il est à noter que le pays fait face à un manque important de

---

<sup>165</sup> CREFAP : Centre Régional Francophone d'Asie-Pacifique de l'OIF.

professeurs qualifiés pour assurer l'ensemble des enseignements prévus en langue française alors que le choix de la langue française fait parfois polémique car, d'une certaine manière, ce choix signifie privilégier la langue (considérée parfois comme celle de l'ancien colonisateur des pays voisins) plutôt que l'enseignement de certaines langues africaines représentées dans le pays.

Concernant le manque d'enseignants de français au Ghana, l'OIF vient de signer avec le pays, un accord-cadre de coopération en vue de la mobilité des enseignants de et en français au Ghana. <sup>166</sup> On pourra considérer que la signature de cet accord, à haut niveau, constitue un signe important en termes d'intervention et de planification de la politique linguistique éducative du Ghana puisque de telles mesures vont indubitablement contribuer au renforcement à la fois quantitatif et qualitatif des dispositifs d'enseignement de la langue française dans le pays.

Attachons-nous maintenant à décrire la politique linguistique éducative des autorités vietnamiennes en faveur du français. Alors que le vietnamien est langue officielle et la possibilité est donnée aux minorités ethniques d'apprendre leur langue à l'école, le français a le statut de langue étrangère. Concernant l'enseignement des langues étrangères, d'après la loi sur l'éducation de 2005, « les langues étrangères définies dans les programmes d'enseignement sont les langues couramment utilisées dans la communication internationale ». Il n'est donc fait de mention d'aucune langue en particulier. Concernant la langue française, une déclaration d'intention a été signée entre le Ministre français des Affaires étrangères et le Ministre vietnamien de l'Éducation en 2018. Cet accord prévoyait notamment l'introduction du diplôme DELF en milieu scolaire, l'introduction du Label FrancEducation et l'accompagnement de la formation initiale et continue des enseignants de français. Une précédente décision émanant également du gouvernement vietnamien avait été prise avec le Projet 2020 (2008 – 2020) pour l'enseignement des langues étrangères au Vietnam. Les réformes et

---

<sup>166</sup> Accord-cadre entre la République du Ghana et l'OIF  
<https://www.francophonie.org/lancement-du-projet-de-mobilite-des-enseignantes-et-enseignants-de-et-en-francais-au-ghana-2001#> - Consulté le 03/11/2021.

les actions mises en place auront concerné essentiellement la langue anglaise. Une nouvelle décision a été prise (2020 – 2025) pour l’enseignement des langues étrangères au Vietnam sans mention d’aucune langue.

Néanmoins, les programmes de l’enseignement scolaire ont subi une refonte complète et avec une mise en œuvre prévues en 2021. Les objectifs généraux étaient l’allègement des programmes et l’introduction de l’approche par compétences pour les langues. Un programme important de renforcement des compétences linguistiques des enseignants de français a été mis en place par la coopération. Ce programme devrait être poursuivi en 2022 avec un vaste dispositif de formation professionnelle en didactique et technique d’enseignement à destination des professeurs de français.

Concernant les associations des professeurs de français des deux pays, on notera que l’association ghanéenne des professeurs de français est un interlocuteur privilégié des autorités à la fois ghanéennes et françaises. Cette association créée en 1958, qui compte environ 250 adhérents, est aussi membre de la FIPF<sup>167</sup> et a contribué, à ce titre, à l’élaboration du Livre Blanc de la FIPF, dirigé par Jean-Pierre Cuq<sup>168</sup> « Enseigner le Français dans le Monde ». Issu d’enquêtes nationales, ce livre publié en 2016, a proposé, à travers le regard des associations de professeurs, une analyse de la situation de la langue française dans les systèmes éducatifs et universitaires dans le monde. Pour ce qui est du Vietnam, pour des raisons administratives, la création d’une association est effective depuis 2018.

Nous achèverons le commentaire de notre grille d’analyse de politique linguistique comparée en abordant la question des motivations à apprendre la langue française. A propos du Ghana, la langue française est à la fois une langue partagée avec les voisins francophones du Togo, du Burkina Faso et de la Côte d’Ivoire même si certaines langues africaines locales peuvent aussi servir de lingua franca dans les échanges. Il s’agit d’une langue de proximité culturelle et sans doute aussi identitaire avec les pays voisins francophones de la sous-région, une langue de communication

---

<sup>167</sup> FIPF : Fédération Internationale des Professeurs de Français.

<sup>168</sup> Le Livre Blanc de la FIPF (2016), dirigé par M. Jean-Pierre Cuq.

interafricaine. Le français apparaît, en outre, comme une langue utile dans le cadre de l'intégration régionale du Ghana, une langue permettant un accès à des emplois faisant intervenir le français à visée professionnelle : domaine des autorités portuaires, de la défense, de la police ...etc.

Au Vietnam, il y a un souhait de maîtriser une langue étrangère en plus de l'anglais, qui peut-être le français mais pas uniquement car les Vietnamiens souhaitent également maîtriser, de manière légitime, des langues asiatiques telles que le coréen ou le chinois qui offrent en même temps de belles opportunités professionnelles. La langue française reste associée au luxe, à la beauté et à la gastronomie et les motivations pour l'apprentissage du français peuvent être de trois ordres : la poursuite d'études supérieures en France avec des frais de scolarité moins élevés qu'aux Etats-Unis ou en Australie par exemple ou encore l'utilité du Français à visée professionnelle dans certains domaines tels que le tourisme, la logistique, la santé, etc ...Enfin, l'apprentissage de la langue française pourrait correspondre à un souhait d'accroître les échanges économiques avec les pays d'Afrique francophone tout comme le fait le voisin chinois.

## **1.2 Proposition d'un outil d'aide à la décision**

Dans le cadre de notre travail de recherche, il s'est agi notamment de poser un regard sur la stratégie des acteurs institutionnels et des Etats, en matière de politique linguistique-éducative et en faveur du développement de la francophonie en particulier au Vietnam et au Ghana. A la lumière des textes étudiés ainsi que des témoignages des décideurs recueillis, l'objectif de cette étude est donc de tenter d'établir un ensemble d'universaux de manière à optimiser la stratégie de ces acteurs en la rendant davantage performante et en adéquation avec les besoins en termes de développement du Ghana et du Vietnam - notamment en termes d'employabilité et de développement économique. Ainsi, au regard des données collectées, nous tenterons d'identifier les forces et les faiblesses des dispositifs et des actions mises en œuvre - dans une approche comparative - mais également d'identifier les menaces ainsi que les opportunités à saisir. Pour ce

faire, nous avons eu recours à une matrice appelée « SWOT » ou analyse FFOM, instrument destiné initialement à l'analyse de la stratégie d'entreprises. Cette matrice - outil d'aide à la décision - permet d'établir un diagnostic sur des projets, des produits, etc ... Dans le cadre de notre étude, nous aurons recours à cet outil de manière à identifier – autant que faire se peut – les facteurs internes et externes pouvant être favorables ou défavorables à la stratégie des acteurs et des décideurs en matière de politique linguistique éducative en faveur de la F/francophonie dans les deux pays. Nous signalerons qu'une telle analyse SWOT a été proposée par les agents du Ministère français des affaires étrangères en poste à l'étranger en vue de l'élaboration des Plans Stratégiques d'Education des ambassades dans le monde.

Nous proposons ainsi d'examiner la stratégie de politique linguistique éducative sous 4 axes opérationnels avec des points forts, des points faibles, des facteurs facilitateurs et des facteurs pouvant ralentir les processus de développement de la langue française et constituer des freins ou des menaces. Un tel outil devrait aussi permettre d'accompagner les décideurs en vue de la réorientation au besoin des objectifs et de la stratégie en matière de politique linguistique et éducative.

POLITIQUE LINGUISTIQUE ÉDUCATIVE - GHANA - VIETNAM - ANALYSE SWOT/FFOM ET RECOMMANDATIONS

	SWOT / FFOM	GHANA	VIETNAM
Facteurs internes	<b>FORCES</b>	<p><u>Enjeux politiques</u> :</p> Président ghanéen francophile et francophone Nomination d'un Conseiller du Président pour la Francophonie	<p><u>Enjeux politiques</u> :</p> Rôle dans l'ASEAN <sup>1</sup> et relations avec la Chine Liens historiques avec la France
	<b>FAIBLESSES</b>	<p>Situation géopolitique du pays (enclave francophone)</p> <p><u>Enjeux économiques</u> : Pays à démographie croissante                      Besoins importants en développement économique</p>	<p><u>Enjeux économiques</u> : Souhait de coopération économique avec l'Afrique francophone (Coopération Sud-Sud ou triangulaire)</p> <p>Jeunesse de la population désireuse d'expériences professionnelles hors du Vietnam au sein des pays membres de la Francophonie (Ex : le Maroc)</p>
		<p>Système éducatif dont la qualité demande à être améliorée (faible part du budget consacré à l'éducation)</p> <p>Choix d'une langue africaine d'unification nationale non établi à ce jour (car cela supposerait privilégier une communauté spécifique)</p>	<p>Politique linguistique non définie concernant les langues étrangères et priorité donnée à l'enseignement de l'anglais et à d'autres langues asiatiques de la région</p> <p>Financements insuffisants pour la formation des enseignants de toutes les langues</p>

<sup>1</sup> ASEAN : Association des Nations d'Asie du Sud-Est, fondée en 1967, pour stimuler le développement économique de la région.

		Impact relativement faible des projets au niveau des populations locales	Difficulté de diffuser des programmes en langue française dans les médias nationaux
Facteurs externes	<b>OPPORTUNITES</b>	<p>Pacte linguistique avec l'OIF offrant la possibilité de coordonner les actions de tous les acteurs</p> <p>Acteurs et responsables éducatifs locaux associés à l'élaboration et au pilotage des projets.</p> <p>Travail avec les décideurs du pays pour associer l'apprentissage de la langue française à des opportunités professionnelles et à des secteurs de développement du pays.</p> <p>Des projets en faveur du développement humain (ODD – Education)</p> <p>Possibilité de diffuser des programmes en langue française dans les médias (RFI, TV5 Monde)</p>	<p>Grâce à la maîtrise de la langue française, possibilité de coopérations économiques avec les pays africains francophones à l'image de la Chine (Besoin mutuel en matières premières notamment)</p> <p>Travail avec les décideurs du pays pour associer l'apprentissage de la langue française à des opportunités professionnelles et à des secteurs de développement du pays.</p> <p>Des projets en faveur du développement humain (ODD – Education)</p>
	<b>MENACES</b>	<p>Insuffisance dans la coordination des actions et des financements des bailleurs de fonds</p> <p>Manque d'une vue diachronique des projets mis en œuvre (parfois redondance)</p> <p>Concurrence des établissements scolaires étrangers</p>	<p>Le « tout anglais » au lieu d'une approche plurilingue</p> <p>Langue française non associée à des opportunités professionnelles, ni au Vietnam, ni dans la région.</p> <p>Manque d'une vue diachronique des projets mis en œuvre (parfois redondances)</p>

<p style="text-align: center;"><b>RECOMMANDATIONS</b></p>	<p><b>Donner priorité au français à visée professionnelle</b>, langue de l'employabilité (intégration régionale).</p> <p><b>Favoriser la présence de locuteurs francophones natifs</b> au sein des établissements scolaires (Programme des assistants de langue de FEI).<sup>2</sup></p> <p>Donner priorité à la <b>jeunesse</b>.</p> <p><b>Favoriser le bi-plurilinguisme</b> (Extension du dispositif des classes bilingues au niveau de l'enseignement primaire).</p> <p><b>Renforcer la visibilité du français</b> (Médias radiophoniques, presse électronique, chaînes télévisées).</p> <p><b>Accroître les opportunités de poursuite d'études supérieures en France</b>, y compris des cursus en langue anglaise (Nombre de bourses accordées) <b>ou dans l'espace francophone</b>.</p> <p>Poursuivre le <b>développement des établissements AEFÉ</b><sup>3</sup> (Qualité des enseignements et Pôle d'expertise pour accompagner les établissements éducatifs locaux) et des établissements LabelFranceEducation.</p>	<p><b>Priorité au français langue des métiers</b>, langue de l'employabilité.</p> <p><b>Favoriser le rapprochement avec l'Afrique francophone (Coopération Sud-Sud)</b> et/ou d'autres régions en France ou francophones (<b>Coopération tripartite</b>) grâce à la maîtrise du français.</p> <p><b>Favoriser la présence de locuteurs francophones natifs</b> au sein des établissements scolaires (Programme des assistants de langue de FEI).<sup>4</sup></p> <p>Donner priorité à la <b>jeunesse</b>.</p> <p><b>Favoriser le bi-plurilinguisme</b> (Accompagner le dispositif des classes bilingues notamment avec le LabelFranceEducation).</p> <p><b>Renforcer la visibilité du français</b> (presse électronique) et la <b>communication autour du français langue de l'employabilité</b>.</p> <p><b>Accroître les opportunités de poursuite d'études supérieures en France</b>, y compris des cursus en langue anglaise (Nombre de bourses accordées) <b>ou dans l'espace francophone</b>.</p> <p>Poursuivre le <b>développement des établissements AEFÉ</b><sup>5</sup> (Qualité des enseignements et Pôle d'expertise pour accompagner les établissements éducatifs locaux) et des établissements LabelFranceEducation.</p>
	<p><sup>2</sup> FEI : France Education International.  <sup>3</sup> AEFÉ : Agence pour l'Enseignement du français à l'étranger.  <sup>4</sup> FEI : France Education International.  <sup>5</sup> AEFÉ : idem.</p>	<p>En liaison avec l'OIF et les représentations diplomatiques francophones, nécessité <b>d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue française</b> ainsi que promouvoir les <b>opportunités fournies par l'espace francophone</b>.</p> <p>Poursuivre les interventions de la France au <b>Partenariat Mondial pour l'Éducation</b> avec un appui non seulement sur la langue française mais sur le système éducatif dans sa globalité.</p> <p>Nécessité <b>d'encourager le dialogue interministériel du Ghana</b>.</p> <p>Nécessité de <b>piloter plus en avant la qualité des dispositifs et d'évaluer l'impact des actions</b>.</p> <p>Poursuivre la modernisation des pratiques d'enseignement.</p> <p><b>Instaurer des dynamiques à partir du groupe des Ambassadeurs francophones</b>.</p> <p><b>Organiser des Assises du Français professionnel</b></p> <p><b>Accroître les dispositifs d'apprentissage du français à distance de manière à former davantage de locuteurs</b>.</p> <p><b>Favoriser la mobilité des élèves, des étudiants et des enseignants</b>.</p> <p><b>Travailler avec les décideurs (Ministère du Travail)</b> pour associer l'apprentissage de la langue française à des opportunités professionnelles et à des secteurs de développement du pays.</p>

		<p><b>Accroître davantage les synergies entre tous les acteurs des dispositifs de coopération linguistique et éducative</b> (Ministères de l'Éducation locaux, Ministère du Travail, Ambassades de France et représentations diplomatiques francophones, OIF, AUF) avec des projets et des actions élaborés en étroite concertation et co-financés (en collaboration avec les bailleurs de fonds du secteur éducatif intervenants dans les pays : Banque Mondiale cf Partenariat Mondial de l'Éducation, UNICEF, USAID, JICA ...).</p> <p><b>Mettre en place des coopérations éducatives et économiques triangulaires</b> (2 pays du Sud et un ou pays du Nord : Ghana, Vietnam, France et deux pays francophones dont la France).</p> <p><b>Renforcer les études d'évaluation d'impacts</b> (cf guide banque mondiale)</p> <p><b>Construire des argumentaires concernant la langue française à visée professionnelle comme outil de développement économique facilitant les exportations.</b></p>	<p><b>Organiser des Assises du Français professionnel</b></p> <p><b>Accroître les dispositifs d'apprentissage du français à distance de manière à former davantage de locuteurs.</b></p> <p><b>Favoriser la mobilité des élèves, des étudiants et des enseignants.</b></p> <p><b>Travail avec les décideurs du pays (Ministère du Travail)</b> pour associer l'apprentissage de la langue française à des opportunités professionnelles et à des secteurs de développement du pays.</p> <p><b>Accroître davantage les synergies entre tous les acteurs des dispositifs de coopération linguistique et éducative</b> (Ministères de l'Éducation locaux, Ministère du Travail, Ambassades de France et représentations diplomatiques francophones, OIF, AUF) avec des projets et des actions élaborés en étroite concertation et co-financés (en collaboration avec les bailleurs de fonds du secteur éducatif intervenants dans les pays : Banque Mondiale cf Partenariat Mondial de l'Éducation, UNICEF, USAID, JICA ...).</p> <p><b>Mettre en place des coopérations éducatives et économiques triangulaires</b> (2 pays du Sud et un ou pays du Nord : Ghana, Vietnam, France et deux pays francophones dont la France).</p> <p><b>Renforcer les études d'évaluation d'impacts</b> (cf guide banque mondiale)</p> <p><b>Construire des argumentaires concernant la langue française à visée professionnelle comme outil de développement économique facilitant les exportations.</b></p>
--	--	--	--

**TABLEAU 10 : OUTIL D'AIDE A LA DECISION  
POLITIQUE LINGUISTIQUE EDUCATIVE GHANA - VIETNAM**

### **1.3. Commentaire de l'outil d'aide à la décision**

Nous précisons tout d'abord que les éléments présents dans cette analyse sont tirés essentiellement des textes officiels que nous avons collectés mais également des entretiens que nous avons menés auprès des décideurs. Certains éléments sont également le fruit de notre réflexion. Cet outil ne présente cependant pas de caractère exhaustif.

Ainsi, à la lumière des données recueillies, nous pouvons établir que les forces associées à la maîtrise de la langue française sont, pour le Ghana et le Vietnam, identiques et liées à des enjeux et traits à la fois politiques et économiques. Pour ce qui est du Ghana, l'engagement politique des autorités gouvernementales est fort, ayant donné lieu à la signature d'un Pacte linguistique avec l'OIF décliné à présent de manière opérationnelle avec l'implication du Ministère de l'Éducation ghanéen, du gouvernement français et des différents opérateurs. Pour ce qui est des enjeux politiques

concernant le Vietnam, il importe de considérer à la fois le passé historique du pays avec la France – passé ayant impacté de diverses manières les représentations liées à la langue française. Pour ce qui des enjeux économiques, les échanges Sud-Sud entre les deux pays répondraient, d'une part, aux besoins du Ghana en termes de développement économique considérant la croissance démographique importante du pays. D'autre part, on peut penser que cette coopération Sud-Sud, serait un facteur déclencheur pour le Vietnam quant à la motivation pour l'apprentissage de la langue française en vue de faciliter les échanges avec les pays d'Afrique francophones.

En termes de faiblesses, nous noterons pour les deux pays, principalement des difficultés liées à des choix de politique linguistique. Concernant la notion de visibilité de la langue française et des actions associées, nous avons relevé qu'au Vietnam, l'accès aux médias nationaux et la diffusion de programmes en langue française étaient quelque peu problématique.

Nous aborderons maintenant les opportunités dont la principale réside dans le fait que l'apprentissage de la langue française, en tant que langue des métiers, doit - pour être pertinente - s'inscrire dans une perspective professionnelle associée à visée d'employabilité, dans le cadre d'un travail de concertation et de pilotage avec les décideurs du Ministère du Travail. A ce titre, le Pacte linguistique signé entre l'OIF et le Ghana permet en effet cette une synergie entre tous les acteurs et dispositifs.

Une des menaces à propos du Vietnam réside dans le fait que, dans l'immédiat, la maîtrise du français n'est pas véritablement valorisée, ni associée à un atout sur le marché du travail. La priorité étant ainsi donnée à la langue anglaise. Pour le Ghana, la principale menace que nous avons relevée, est un possible déficit de coordination entre les opérateurs et les bailleurs de fonds du système éducatif.

Enfin, concernant les recommandations, nous choisirons de ne mentionner que certaines d'entre elles, communes au Ghana et au Vietnam. Il s'agira tout d'abord de donner la priorité aux actions ayant trait au français à visée professionnelle en lien avec

les décideurs des pays de manière à associer l'apprentissage du français aux secteurs de développement du pays et donc à l'employabilité. Nous préconisons ensuite de favoriser le bi-plurilinguisme (Extension du dispositif des classes bilingues au Ghana et renforcement de l'accompagnement du dispositif bilingue au Vietnam notamment avec le LabelFrancEducation). Il serait souhaitable par ailleurs, en lien avec les services économiques des postes diplomatiques et l'OIF, de développer plus en avant des missions économiques entre les pays africains, la France ou d'autres pays francophones et le Vietnam, tout en appuyant le Vietnam dans sa candidature à un siège d'observateur à l'Union Africaine. Il s'agirait de mettre en place, dans ce cadre, des coopérations éducatives et économiques triangulaires associant deux pays du Sud (Ghana, Vietnam) et un ou deux pays du Nord. Il apparaît également crucial d'accroître la visibilité des actions autour de la langue française et notamment à propos des opportunités existantes dans l'espace francophone. Enfin, en accord avec l'ensemble des parties prenantes, il semble nécessaire de renforcer le pilotage de la qualité des dispositifs ainsi que les études d'évaluation d'impact qui permettraient d'informer encore davantage les décisions en matière de politiques linguistiques et éducatives intégrées aux politiques de développement des pays concernés.



# **CONCLUSION**



Au terme de notre étude, il apparaît que l'élaboration et la mise en œuvre de toute politique linguistique éducative est soumise à un certain nombre de paramètres déterminants que sont des facteurs politiques, géopolitiques et économiques. Ces politiques linguistiques éducatives font ainsi partie intégrante des politiques publiques globales d'un pays. Dans le cadre de notre recherche, nous avons mené une étude comparative auprès des décideurs en matière de politiques linguistiques éducatives en faveur de la F/francophonie au Ghana et au Vietnam mais également auprès d'institutions françaises et francophones. A partir du discours des décideurs et d'un corpus de textes officiels, nous avons examiné l'action et la politique des Etats et des institutions dans le domaine de l'éducation et de la langue française en particulier, pour établir - dans une approche comparative - un certain nombre de recommandations dans le cadre d'un outil d'aide à la décision.

Au commencement de notre travail, nous avons postulé, premièrement, que les représentations mentales liées aux relations historiques du Vietnam et du Ghana, avec la France, impactaient à des degrés divers, le lien à la langue-culture française chez les décideurs en particulier. Il apparaît que ces représentations, pour les deux pays, sont associées à des images plutôt positives du français, des représentations liées à l'exotisme, au romantisme, à la culture mais aussi à la langue des affaires. Parallèlement, dues aux relations historiques entre le Vietnam et la France mais également, à cause du passé colonial de la France avec d'autres pays en Afrique, il apparaît qu'il y aurait des représentations négatives chez certains citoyens ghanéens. Au Vietnam, la jeune génération considère que le passé historique n'a pas d'impact négatif sur le choix de l'apprentissage de la langue française. On pourra donc considérer que notre hypothèse est validée partiellement.

Nous avons également avancé l'hypothèse selon laquelle si le plurilinguisme restait le socle commun de ces deux pays, l'enseignement du français à visée professionnelle apparaissait comme un levier fédérateur pour le développement du Ghana et du Vietnam. Concernant l'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue, il y a unanimité sur la nécessité d'une telle approche, à condition

de développer simultanément au français les langues locales africaines (Ghana) et régionales asiatiques (Vietnam) telles que le coréen, le chinois ou le japonais. Pour ce qui est du Ghana, étant donné la coexistence d'une multitude de langues sur le territoire, les autorités sont ainsi confrontées à certaines difficultés en termes de décisions de politiques linguistiques et de planification par rapport au choix d'une langue africaine spécifiquement. Pour ce qui est de la thématique relevant du français à visée professionnelle en tant que levier fédérateur pour le développement des deux pays, les interviewés ont répondu positivement à cette affirmation. A la fois pour le Ghana et le Vietnam, dans le cadre des échanges locaux et régionaux, plusieurs domaines professionnels ont été cités (tourisme, affaires, droit, médecine, diplomatie, etc...). En termes d'échanges entre le Ghana et le Vietnam, le domaine de la logistique a été mentionné dans la mesure où des importations par l'Afrique du Vietnam sont une réalité. Notre hypothèse est donc validée.

Par ailleurs, nous avons postulé que la promotion pour les études supérieures en France ou dans les pays de l'espace francophone, s'imposait comme un levier majeur pour le développement de la langue française dans ces deux pays. Nous estimions, par ailleurs, qu'il était nécessaire d'accroître la visibilité des actions de promotion de la langue française menées par les acteurs de la F/francophonie au Ghana et au Vietnam. Il apparaît que les avis des interviewés sont unanimes pour le Vietnam et quelque peu partagé pour le Ghana. Ce qui est similaire entre les deux pays est le fait que les informateurs considèrent que la maîtrise de la langue française facilite l'intégration dans le pays d'accueil francophone. Un témoin au Vietnam précise, en outre, que l'apprentissage de la langue française n'est pas le seul critère de choix de la France comme destination d'études. La France est aussi un pays où les frais de scolarité restent très compétitifs comparé à d'autres pays. Ce qui diffère entre les informateurs du Ghana et ceux du Vietnam, est le fait que certains interviewés au Ghana mentionnent la non-obligation d'apprendre le français pour poursuivre des études supérieures en France, étant donné que des cursus universitaires y sont proposés en langue anglaise.

Concernant la thématique ayant trait à la visibilité des actions en faveur de la langue française, les témoins ghanéens et vietnamiens estiment nécessaire le renforcement de la communication – notamment dans la presse électronique – à propos des actions menées de manière à sensibiliser davantage les publics à savoir les enseignants, les apprenants mais aussi la communauté parentale dans un contexte concurrentiel. Un informateur au Ghana souligne néanmoins le fait que d’avoir recours aux médias est relativement coûteux tandis qu’un témoin au Vietnam estime que la façon dont les médias sont structurés, cela les rend assez difficiles d’utilisation en tant qu’outil de communication. Concernant notre hypothèse à propos des études supérieures, celle-ci est partiellement validée. Sur la thématique de la visibilité des actions, notre hypothèse est validée.

Enfin, nous avons postulé que le français jouait le rôle de vecteur de coopérations (économiques) Sud-Sud (Vietnam-Afrique francophone) et de coopérations économiques du Ghana avec ses voisins francophones de la sous-région. L’ensemble des informateurs des deux pays se rejoignent sur la nécessité d’échanges commerciaux entre, d’une part, le Ghana et la sous-région francophone et d’autre part, le Vietnam et l’Afrique francophone. La maîtrise de la langue française faciliterait ainsi la communication, les négociations et les échanges. A ce titre, il est fait mention que le Vietnam souhaite « renforcer les passerelles avec l’Afrique ». Un informateur souligne en outre que certains alumni ou experts vietnamiens maîtrisant le français, ont « un accès privilégié à des postes d’expatriés dans des pays africains ». D’où la nécessité – selon un interviewé – de renforcer l’enseignement du français à orientation professionnelle. Un interlocuteur, au Ghana, estime cependant que – dans le cas du Vietnam – les échanges dans le cadre de coopérations économiques se font probablement en langue anglaise, que ce soit avec la Chine, l’Asie du Sud-Est ou encore d’autres pays. D’autres interviewés au Vietnam estiment que l’Afrique est éloignée géographiquement et émettent des doutes quant aux échanges possibles entre le Vietnam et le continent africain. Nous pouvons donc considérer que notre hypothèse est partiellement validée.

A partir de ces résultats, nous avons proposé un outil d'aide à la décision susceptible d'accompagner au besoin l'ensemble des décideurs dans l'élaboration de leur politique linguistique éducative au Ghana et au Vietnam. Dans le cadre des recommandations formulées dans cet outil, nous allons tenter de proposer quelques éléments de réponse à l'interrogation quant à la possibilité que la stratégie de politique linguistique pour le développement de la langue française soit identique au Ghana et au Vietnam. Le point commun que nous soulignerons tout d'abord entre les deux pays, est le fait que le français à visée professionnelle apparaît comme, à la fois pertinent et incontournable. Il intervient, en effet, en réponse à la demande du Ghana et du Vietnam pour accompagner les deux pays dans des secteurs de développement économique spécifiques, facilitant ainsi leur intégration économique régionale, voire des coopérations Sud-Sud ou triangulaires associant des pays du Nord également. Par ailleurs, ces secteurs de développement génèrent de l'employabilité pour les jeunes générations, des opportunités d'emplois dans les pays mêmes, dans la région ou encore dans le cadre d'éventuels expatriations Sud-Sud. L'apprentissage de la langue française trouve ainsi sa pertinence dans la mesure où la maîtrise du français accompagne le développement des pays avec un enseignement spécifique s'inscrivant dans les secteurs identifiés par les pays. La présence ou les interactions avec des locuteurs natifs francophones sont également souhaitées dans les deux pays tout comme des programmes donnant priorité à la jeunesse avec l'opportunité d'une immersion linguistique et la possibilité de poursuivre des études supérieures en France ou dans l'espace francophone. Il s'agit de favoriser une approche plurilingue intégrant les langues locales et régionales tout en renforçant la visibilité du français dans les médias locaux. Ainsi, même s'il apparaît indéniable que les actions nécessitent une contextualisation, certains traits communs de politique linguistique éducative peuvent être identifiés entre le Ghana et le Vietnam.

Concernant la langue française en particulier, notre étude comparative a confirmé que pour le cas du Ghana, le développement de cette langue correspondait à une volonté politique forte ainsi qu'à un besoin d'échanges économiques dans le cadre de l'intégration régionale du pays. Pour ce qui est du Vietnam, la langue anglaise, mais

aussi les langues asiatiques, semblent être la priorité actuellement, notamment parce que ces langues offrent à la jeune génération des opportunités d'études et d'embauches importantes. Dans une approche plurilingue, associé à ces langues l'apprentissage du français fait sens - y compris en termes d'échanges économiques et de développement du pays - dans la mesure où la maîtrise de la langue française devrait faciliter le rapprochement du Vietnam avec les pays d'Afrique francophone à l'instar de la Chine sur le continent africain.

Nous reviendrons maintenant sur les quelques points de difficulté que nous avons pu rencontrer lors de notre parcours de recherche. Dans le cadre de la formulation de conclusions au regard de l'étude effectuée, nous rappellerons que nous avons mené au total trente-six entretiens en France, au Vietnam, au Ghana et au Sénégal, que nous avons ensuite analysés. Nous préciserons que la passation des entretiens et leur analyse a suscité chez nous un certain questionnement dans la mesure où - dans le cadre d'une analyse de données - la subjectivité peut jouer un rôle assez considérable. Comme le soulignent Enrick Barbillon et Jeanne Le Roy <sup>169</sup> : « Nous avons naturellement tendance à entendre dans les propos des sujets des éléments venant conforter nos hypothèses ou nos intuitions ». Nos précédentes fonctions au Ghana et au Vietnam ont facilité, d'une certaine manière, notre prise de contact avec les décideurs mais - lors de la passation des entretiens, étant donné que nous avons été « partie prenante » dans les dispositifs - il nous a fallu adopter une certaine posture, nous dirons, « de recul, de distanciation », de manière à être en mesure d'analyser les faits, les actions et les dispositifs. A ce propos, Aude Bretegnier <sup>170</sup> évoque la question cruciale des « rapports au terrain », par rapport à laquelle la garantie de neutralisation et de distanciation constituait auparavant un enjeu majeur de l'histoire de la reconnaissance de scientificité ». Aude Bretegnier précise, en outre, que les réalités sociales décrites ne sont jamais totalement extérieures au chercheur. Selon nous, cette proximité avec le terrain d'étude, voire l'implication qui

---

<sup>169</sup> BARBILLON Enrick, LE ROY Jeanne (2012), *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche, De la problématique à l'analyse*, Enrick Editions.

<sup>170</sup> BRETEGNIER Aude, « Sociolinguistique alter réflexive. Du rapport au terrain à la posture du chercheur », *Cahiers de sociolinguistique*, 2009/1 (n° 14), p. 27-42. DOI : 10.3917/csl.0901.0027.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2009-1-page-27.htm>

a été la nôtre, a nécessité l'adoption d'une posture « ambivalente ». A savoir, nous avons une connaissance assez fine des terrains – bien que notre expérience date de quelques années – pour être à même d'adopter cette nécessaire distance et analyser certains éléments actualisés des dispositifs. D'autre part, les apports théoriques ainsi que les données qualitatives émanant des entretiens semi-directifs, ont été au centre de notre réflexion tout en nourrissant notre réflexion en vue de l'élaboration de notre outil d'aide à la décision. Aude Bretegnier évoque le concept de « recherche impliquée ou recherche d'intervention ». Il s'agit là résolument de la posture que nous avons adoptée avec une étude qui nous a permis d'avoir, tout d'abord, une posture *in vivo* en fonction au Ghana et au Vietnam, en position de « décideur » en matière d'élaboration de politique linguistique éducative et de plans d'actions en faveur du développement de la F/francophonie dans ces deux pays. Puis, dans le cadre de cette présente étude, nous avons adopté une posture *in situ*, en tant que chercheur.

Cette posture de chercheur a été en outre enrichie, en termes d'intervention, par nos fonctions actuelles en France, dans le cadre de la conception et la mise en place de programmes de formation continue de professeurs de français du monde entier. Ces programmes sont en effet élaborés en étroite concertation avec les décideurs des pays, les agents du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères ou encore les responsables au sein d'organisations et fédérations internationales, telles que l'OIF. Ainsi, nous nous situons résolument dans une démarche de recherche-action et de recherche-intervention avec un continuum allant de deux expériences de terrain (Ghana – Vietnam) et l'élaboration d'hypothèses à partir de données observables, en passant par des éléments théoriques et une collecte de données de terrain suivie de résultats et d'interprétation de ces résultats associés à une nouvelle confrontation au cadre théorique pour mener enfin à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision.

Nous poursuivrons en abordant les limites que nous avons identifiées à notre étude. Nous mentionnerons tout d'abord le fait que notre collecte de données qualitatives par entretiens ne s'est appliquée uniquement à des décideurs – il s'agissait

d'envisager des stratégies. A la lumière de nos résultats, il nous apparaîtrait complémentaire d'interroger – par une collecte de données à la fois quantitative et nationale cette fois – les bénéficiaires finaux dans le cadre de la mise en place des politiques linguistiques et éducatives : les apprenants, les enseignants, un panel de citoyens. Il s'agirait de mettre en exergue des propositions selon les spécificités des deux pays. Le terrain viendrait ainsi informer les décideurs sur les actions à mettre en œuvre. D'autre part, il nous semble que l'on ne peut étudier de politiques linguistiques éducatives sans s'intéresser à la qualité et aux performances des systèmes éducatifs au sein desquels nous intervenons notamment – concernant le Vietnam et le Ghana – dans la perspective de l'atteinte de l'Objectif de développement durable 4 (ODD4) de l'Agenda 2030 de l'UNESCO. L'un des objectifs étant en effet l'atteinte d'une éducation de qualité. Par ailleurs, dans le cadre d'accompagnements de systèmes éducatifs en vue de l'élaboration d'une politique linguistique et éducative, nous pourrions proposer un ensemble d'outils techniques – sous forme d'un questionnaire à opérer – dans le cadre de l'élaboration de stratégies et d'orientations en matière de politiques linguistiques éducatives.

Néanmoins, par l'intermédiaire de notre étude, nous estimons avoir proposé une réflexion - à notre connaissance - d'un caractère relativement inédit, en matière de politiques linguistiques éducatives comparées appliquée à deux pays situés réciproquement en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est à partir d'apports multidimensionnels : ceux de décideurs dans les hautes instances gouvernementales du Ghana et du Vietnam, ceux d'acteurs au sein des organisations et institutions francophones internationales et enfin ceux de décideurs du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères.

Enfin, nous aborderons deux prolongements possibles de cette présente recherche. Tout d'abord, basé sur les données récoltées lors des entretiens menés auprès de décideurs au Ghana, au Vietnam et en France, nous avons élaboré un outil d'aide à la décision assorti d'un certain nombre de propositions en termes de politique linguistique éducative. Il nous paraît ainsi crucial que cet outil soit expérimenté par les décideurs et les techniciens chargés d'élaborer ces politiques linguistiques éducatives.

Ceci permettrait indubitablement d'affiner et/ou de réviser au besoin cet outil, voire de créer un outil d'accompagnement, éventuellement davantage technique, constitué de catégories à aborder et/ou de questions à se poser, dans le cadre de l'élaboration de toute politique linguistique en faveur de F/francophonie, quel que soit le pays concerné.

En outre, il s'agirait de procéder à une recherche similaire, de plus grande envergure, avec une étude impliquant une équipe de chercheurs du Ghana, du Vietnam mais également d'autres pays francophones, pour constituer une équipe internationale et procéder à une vaste collecte de données à la fois quantitative et qualitative. Une telle recherche collaborative devrait faciliter en effet l'émergence d'une approche comparée - à travers des regards croisés - et conduire à l'émergence de nouvelles hypothèses ainsi que de nouvelles théories en matière de politique linguistique éducative comparée en faveur de la F/francophonie.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

ATTALI, J. (2014) *La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable*.

Rapport au Président François Hollande

ARNAUD S. M. SALON A. (2002). *Les défis de la francophonie*. Alfarès, Paris.

BASLE M. (2019), *Evaluation des politiques publiques, Guide pratique et citoyen*,

Editions Ellipses.

BANETH- NOUAILHETAS E. (2010). *Anglophonie – Francophonie : un rapport postcolonial ?* In *Langue Française* (167 ; 73-94).

BARBILLON E, JEANNE Le Roy (2012), *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche, De la problématique à l'analyse*, Enrick Editions.

BARRAT J. MOISEI C. (2004). *Géopolitique de la francophonie : un nouveau souffle ?* La Documentation française, Paris.

BEACCO J-C. (2011), « Contextualiser les savoirs en didactique des langues et des cultures » in *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*. Coord.

P. BLANCHET et P. CHARDENET PREFIC. AUF. Edition des archives contemporaines. Paris. pp 31-43.

BEACCO J.C (2008), *Les langues dans les politiques d'intégration des adultes migrants*, Conseil de l'Europe. Strasbourg.

BEACCO J.C. (2000), *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*. Editions Hachette, collection « F », Paris.

BEACCO J-C. BYRAM M. (2003), *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil de l'Europe.

BEACCO J-C. BYRAM M (2007), *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques, éducatives en Europe*. Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe. Strasbourg.

BEACCO J-C, COSTE D. 2017 “ *L'Éducation plurilingue et interculturelle* », Dider, Paris.

BEAUD S. WEBER F. (2010) *Guide de l'entretien de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, 4<sup>e</sup>éd. Paris, La Découverte

BERTHIER N. (2010). *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*, 4<sup>e</sup> éd. Paris, Armand Colin.

BLANCHET, Alain et GOTMAN Anne, *L'entretien*, (2015), Armand Colin.

BLANCHET A. et GOTMAN A. 2007. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, 128<sup>e</sup>me ed Paris, Armand Colin.

BORG S. (2015) « *Les politiques linguistiques – éducatives : (re)définition, contexte, évaluation* » in *English and French : Teaching observations and perspective in*

*multilingual and multicultural context*. Journal of international Studies. Prince of Songkhla University. Volume 5 n°1. Novembre 2015. ISSN 2228 – 8864.

BORG S. (2007), « *Les sciences du langage et la didactique des langues à la croisée des politiques linguistiques, éducatives et culturelles : dimension méthodologique, curriculaire, réticulaire à visée comparatiste* » In Formation et langues étrangère : diversité, enjeux et identité. (Coordination S. Borg, E.Bérard). Terre de FLE n°. pp.13-24. CLA de l'Université de Franche Comté, Besançon.

BORG, S. (2011), *La place de la formation linguistique dans les mobilités et dans la politique internationale des universités*, Université de Franche Comté – EA. 2281.

LASELD, Président de l'ADCUEFE/Réseau Campus- FLE, Le Français sur Objectif Universitaire – 2011 pp. 19-23, Synergies GERFLINT Monde.

BORG, S. (2003) : « *Teacher cognition in language teaching : a review of research on what language teachers think, know, believe and do* », Language teaching, vol.36.

BOUTROS- GHALI, B. (2002). *Émanciper la francophonie*. L'Harmattan, Paris.

BOYER H. (2010), « *Les politiques linguistiques* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne , 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, <http://mots.revues.org/19891>.

CALVET L.J. (1996). *Les Politiques linguistiques*, Presses universitaires de France.

Que Sais-je ?

CALVET L.J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon, Paris.

CALVET L.J. (1999). *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*. Hachette Littératures, Paris.

CALVET L.J. (2002). *Le Marché aux langues*. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation. Plon, Paris.

CASTELLOTTI, V. et MOORE, D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements - Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe - De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

CARRERE C, MASOOD M. (2013) *Le Poids économique de la langue française dans le monde*, Fondation pour les Etudes et la Recherche sur le Développement International (Ferd) et Université de Genève.

CARRERE C. MASOOD M. (2015), *Poids économique de la Francophonie : Impact via l'ouverture commerciale* De Boeck Supérieur.

CARRERE C. MASOOD M. (2012). *Le poids économique de la langue française dans le monde*. Fondation pour les études et recherches pour le développement international (FERDI) et Université de Genève.

CERQUIGLINI B., CORBEI J.C., KLINKENBERG J.M. (2002). *Le français dans tous ses états*. Flammarion, Paris.

CHAUDENSON R. (1991). *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*. Didier Érudition, Paris.

CHAUDENSON R. (1998). *Saint Barthélemy : Une énigme linguistique*. Didier Érudition Paris.

CHAUDENSON R., RAKOTOMALALA D. (2004). *Situations linguistiques de la francophonie. État des lieux*. Agence universitaire de la francophonie, Paris.

COSTE D. (2009) – *Compétence plurilingue et pluriculturelle, Vers un Cadre Européen Commun de Référence pour l’enseignement et l’apprentissage des langues : études préparatoires*, Version révisée 2009, Division des politiques linguistiques, Strasbourg.

COSTE D., 2003, « *Construire des savoirs en plusieurs langues. Les enjeux disciplinaires de l’enseignement bilingue* », disponible sur internet : [http://www.adeb.asso.fr/archives/problematique/dnl/Coste\\_Santiago\\_oct03.pdf](http://www.adeb.asso.fr/archives/problematique/dnl/Coste_Santiago_oct03.pdf) - Consulté le 23/04/2018

COSTE D., 2006c, « *Pluralité des langues, diversité des contextes : quels enjeux pour le français ?* », dans V. Castellotti, H. Chalabi (dirs.), *Le français langue étrangère et seconde. Des paysages didactiques en contexte*, Paris, L’Harmattan, pp. 11-25.

COSTE D., MOORE D., ZARATE G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg, Conseil de l’Europe.

CUQ Jean-Pierre, FIPF « *Enseigner le français dans le monde* » LE livre blanc dans la FIPF pour son congrès mondial ( 2016)

DALLEY P., ROY S. (2008). *Francophonie, minorités et pédagogie*. Presses de l’université d’Ottawa, Ottawa.

DEFAYS J.M., DELCOMINETTE B., DUMORTIER J.L. (2003). *L'enseignement du français aux non francophones : le poids des situations et des politiques linguistiques.*

Éditions modulaires européennes, Belgique

DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE ET AUX LANGUES DE France (DGLFLF) : *Multilinguisme, traduction et dialogue interculturel*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009,

DIADIE DIAW, THI ANH- DAO Tran. *Les relations commerciales entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne : les promesses d'une coopération Sud-Sud. Asie du Sud-Est 2020. Bilan, enjeux et perspectives.*, 2020. ffhal-02975072f

ELAN (Ecole et langues nationales en Afrique) - *Rapport de l'évaluation des acquis des élèves* (Mai 2016 – OIF).

ENRICK BARBILLON, JEANNE LE ROY (2012), *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche, De la problématique à l'analyse*, Enrick Editions.

ESTRAC (de l') J.-C. (2016). *Francophonie : de Hanoï à Dakar, le pacte brisé*, Le Cherche-midi

GHALIB.B. (2002). *Émanciper la francophonie*. Harmattan, Paris.

GLASER B et A. STRAUSS (2010) *La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative* Paris Armand Colin.

GROUX, D (2000) « *Les échanges internationaux et la comparaison en éducation* ».

L'Harmattan

GROUX, D. (2002), *Dictionnaire d'éducation comparée*, L'Harmattan.

GRIN, F, CIVICO, M (2020), “*Language economics : Overview, applications and recent methodological developments*”, University of Geneva.

GUILLOU Michel, PHAN Trang, *Francophonie et mondialisation – Histoire et institutions des origines à nos jours*, Broché, 2011

GUILLOU M. (1993). *La Francophonie, nouvel enjeu mondial*. Hatier, Paris.

GUILLOU M. (2005). *Francophonie-Puissance. L'équilibre multipolaire*. Ellipses, Paris.

GUILLOU M. (2006). *Les entretiens de la Francophonie 2004-2005. Les conditions du renouveau francophone*. Alaphrès, Paris.

GUIISO, L, SAPIENZA P. and L. Zingales (2009), “*Cultural Biases in Economic Exchange*”, *Quarterly Journal of Economics*, 124, p. 1095-1131.

HALLS W.D. (ed.), *Comparative Education. Contemporary Issues and Trends*, Londres, Jessica Kingsley Publishers, 1990, 352 p.

JACOMY-MILLETTE A., dir. (1978). *Francophonie et Commonwealth : mythe ou réalité ?* Presses de l'Université Laval, Québec.

KLINKENBERG J.M. (2000). *Les Politiques linguistiques : Pour qui ? Pour quoi ?* in *Français de l'avenir et avenir du français*. Les cahiers du CIEP, Didier, Paris.

KOFI Tsivanyo Yiboe - *Politique linguistique et enseignement bilingue au Ghana*.  
GLOTTOPOL Revue de sociolinguistique en ligne n° 13 – juillet 2009 Politiques linguistiques et enseignements plurilingues francophones : entre langage, pouvoir et identité , Numéro dirigé par Régine Delamotte-Legrand.

LENTZ, C (2013). *Ghana@50, Celebrating the nation, Debating the nation*. Cahier d'étude africaines, 211/2013.

KLINKENBERG J.M. (2000). *Les Politiques linguistiques : Pour qui ? Pour quoi ? in Français de l'avenir et avenir du français*. Les cahiers du CIEP, Didier, Paris.

LALLEMENT Fabienne : « *Le français, une langue au service de l'éducation. Pour une nouvelle approche institutionnelle de l'enseignement du français en Francophonie* ». In

MARTINEZ Pierre, *Le français langue seconde : apprentissage et curriculum*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2002, pp.87-92.

LANE P. (2016). *Présence française dans le Monde. L'action culturelle et scientifique*.  
La documentation française.

LOHMANN Johannes, *Do Language Barriers Affect Trade ?*, Economics Letters, 2011, vol. 100, n° 2

MACRON, Emmanuel (2018) *Une ambition pour la langue française et le Plurilinguisme*

MAILA J. (2009). *L'organisation internationale de la Francophonie : entre vocation culturelle et finalités politiques*. In *Revue Internationale des Mondes Francophones*.  
IFRAMOND.

MASSART-PIERARD F. (2007/1). *La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale*. In *Revue internationale de politique comparée* (14 ; 69-93).

MAURAIIS J., DUMONT P., KLINKENBERG J.M. et al. (2008). *L'avenir du français*. Éditions des archives contemporaines, Paris.

MONTENAY Y. (2005). *La langue française face à la mondialisation*. Les Belles Lettres, Paris.

MONTENAY Y. et SOUPART D. (2015). *La langue française : une arme d'équilibre de la mondialisation*, Les Belles Lettres.

MULLER P. (2018), *Les Politiques publiques*, Presse Universitaire de France, Paris

MUSINDE KILANGA Julien (2016), *La politique linguistique de la Francophonie et la problématique de l'anglais*. *Revue Anadiss* n°22

NEUMAN, W.L. (1991) *Social research methods : Qualitative and quantitative approaches*. Boston, MA : Allyn and Bacon.

OCDE (2018) « *Handbook for internationally comparative education statistics : concepts, standards, definitions and classifications* ».

PETIT-MOYA Victor, Mémoire de Master 2 – *Analyse du plan stratégique d'éducation 2020 – 2024 de l'Ambassade de France au Ghana*.

PICCIANO, A. (2004) « *Education Research primer* », Crowell Press.

PORCHER, L, FARO-HANOUN, V (2000), *Politiques linguistiques*, l'Harmattan.

PORCHER, L (2008) « *L'éducation comparée : pour aujourd'hui et pour demain* » L'Harmattan.

PROVENZANO F. (2006-2007). La « *francophonie* » : définitions et usages. In Quaderni (62 ; 93-102).

PRUDENT Lambert Félix, TUPIN Frédéric, WHARTON Sylvie (dir). *Du plurilinguisme à l'école*, Berne : Peter Lang, 2005.

RAKOTOMALALA Dorothee : *Le partenariat des langues dans l'espace francophone : description, analyse, gestion* Paris : L'Harmattan, 2005.

RENARD R. (2000). *Une éthique pour la francophonie, questions de politique linguistique*. Centre international de phonétique appliquée, Mons.

RICENTO T. (2006), *Language policy : Theory and Practice, An Introduction*. Blackwell Publishing, Oxford.

Roy J.L. (2008). *Quel avenir pour la langue française ? Francophonie et concurrence culturelle au XXIe siècle*. Hurtubise, Montréal.

SAUVAYRE Romy (2013). *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Dunod.

SPAETH V. (1999). *Enseignement du français, linguistique et politique*. In Mots (61 ; 67-84).

SPAETH V. (2005). *Le français langue seconde et sa fonction d'enseignement en Afrique francophone : problèmes et perspectives*. In Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues, PUF, Paris.

SPAETH V., MARTINEZ P., & MOORE D. (2008). *Plurilinguismes et enseignement, identités en construction*. Riveneuve, Paris.

SPOLSKY.B (2004), *Language Policy*, Cambridge University Press.

STRAUSS, A.L. et CORBIN, J. 2004,) *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press Fribourg, Fribourg.)

THOMAS R. Murray (1990), *International Comparative Education. Practices, Issues and Prospects*, Oxford, Pergamon Press.

TRAISNEL, C. PAYAUD, M.A. (2020) « *La francophonie institutionnelle : 50 ans* » Relations internationales du monde contemporain. L'Harmattan.

VAN Daele Henk, *L'éducation comparée* (1993), Paris : PUF, *Que sais-je ?*, 128 p.

VAN CAMPENDHOUDT Luc, QUIVY Raymond (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod. p 241

VO Van Chuong (2018). *Revue japonaise de didactique du français*, Fédération internationale des Professeurs de Français Actes du IV<sup>e</sup> Congrès régional de la Commission Asie-Pacifique, Septembre 2017.

WOLTON D. dir. BAMBRIDGE T., BARRAQUAND H. et al. (2004). *Francophonie et mondialisation*. CNRS Editions, Paris.

WOLTON D. (2006). *Demain la Francophonie*. Flammarion, Paris.

World Bank (2010, *Education in Ghana*, Washington, The World Bank.

World Bank (2019), *Vietnam development report*, Washington, The World Bank.

YIBOE Kofi Tsivanyo (2010) Thèse de Doctorat : Enseignement apprentissage du français au Ghana : *Ecart entre la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage*. Université de Strasbourg.

YOUNG Andréa & HELOT Christine : « La diversité linguistique et culturelle à l'école : Comment négocier l'écart entre les langues et les cultures de la maison et celle(s) de l'école ? », Publié dans Hélot & al (2006) *Écarts de langue, écarts de culture. A l'école de l'Autre*, Francfort, Peter Lang, pp. 207-226.

## SITOGRAPHIE

**AUF** : Agence Universitaire de la Francophonie

<https://www.auf.org/>

**OIF** : Organisation Internationale de la Francophonie

<https://www.francophonie.org/>

**Leclerc Jacques** : L'aménagement linguistique dans le monde : Québec, Université Laval

<http://www.axl.cefano.ulaval.ca/>

**UNESCO** *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, octobre 2005

[http://www.unesco.org/culture/culturaldiversity/convention\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/culture/culturaldiversity/convention_fr.pdf)

**OEP** : Observatoire européen du plurilinguisme

<http://www.observatoireplurilinguisme.eu/fr/>

**DGLFLF** : Délégation Générale à la langue Française et aux langues de France

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France>

[www.dglf.culture.gouv.fr](http://www.dglf.culture.gouv.fr)

**OPL** : Observatoire des pratiques linguistiques

[www.observatoireplurilinguisme.eu](http://www.observatoireplurilinguisme.eu)

**AEFE** : Agence pour l'enseignement français à l'étranger

[www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)

**Alliance française**

[www.alliancefr.org](http://www.alliancefr.org)

**APF** : Assemblée parlementaire de la francophonie

[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

**AUF** : Agence universitaire de la francophonie

[www.auf.org](http://www.auf.org)

**Banque Mondiale**

[www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)

**Diplomatie**

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

**Francophonie**

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

**Institut français**

[www.institutfrancais.com](http://www.institutfrancais.com)

**RFI** : Radio France Internationale

[www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)

**TV5 Monde**

[www.tv5.org](http://www.tv5.org)

**Université de Senghor**

[www.usenghor-francophonie.org](http://www.usenghor-francophonie.org)

**Conseil de l'Europe**, Plateforme de ressources

<https://www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/home>

<https://www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/the-founding-principles-of-plurilingual-and-intercultural-education>. - Consulté le 23/06/2021

**AUF** : Présentation de l'Agence Universitaire de la Francophonie

<https://www.youtube.com/watch?v=VZ0F8A7s72c> - Consulté le 15/09/2020

**Vie Publique**, site du gouvernement français

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/21987-evaluation-des-politiques-publiques-instrument-de-la-reforme-de-letat> - Consulté le 15/11/2020

**Le Courrier du Vietnam**. Interview de M. Chekou Oussouman, Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique de l'OIF « Créer un espace francophone économique dynamique au Vietnam » Consulté le 19/03/2021.

**Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions**

Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme (2005)

<https://eur-lex.europa.eu/legal> - Consulté le 02/08/2021.

**Destination Francophonie Ghana :**

<https://www.youtube.com/watch?v=m68WF4cudpA>

**Destination Francophonie Vietnam**

<https://www.youtube.com/watch?v=L-M2ctoxxG8>

**Partenariat Mondial pour l'Éducation**

<https://www.globalpartnership.org/> - Consulté le 24/09/21.

**Ministère de l'Éducation du Ghana**. Projet de soutien à l'Éducation. The Ghana accountability for learning outcomes project (GALOP).

<https://moe.gov.gh/fr/gallop/> - Consulté le 24/09/2021.

**La zleca** : secrétariat pour le libre-échanges en Afrique continentale

<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/aout-2020/arz/le-secretariat-de-la-zleca-inaugure-a-accra-le-libre-echange-demarre-en-janvier-0>

Lancement accord-cadre coopération projet mobilité enseignantes/s de français au Ghana.

<https://www.francophonie.org/lancement-du-projet-de-mobilite-des-enseignantes-et-enseignants-de-et-en-francais-au-ghana-2001> - Consulté le 5/11/2021

**AFD au Ghana** : Agence Française de Développement.

<https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/ghana>

**Accord cadre OIF Ghana Mobilité enseignants**

<https://www.francophonie.org/lancement-du-projet-de-mobilite-des-enseignantes-et-enseignants-de-et-en-francais-au-ghana-2001#> - Consulté le 04/11/2021

**LabelFrancEducation** est délivré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères aux établissements à sections bilingues francophones.

<https://www.labelfranceducation.fr/fr/calendrier-de-la-campagne-labelfranc%C3%A9ducation-2020> - Consulté le 25/09/2021.

**Journal Graphic Ghana** « Learn French Deputy Education Minister urges public ».

<https://www.graphic.com.gh/news/education/learn-french-deputy-education-minister-urges-public.html>. Consulté le 25/09/2021

**The Conversation**. Améliorer la qualité de l'éducation permet une croissance forte

<http://theconversation.com/ameliorer-la-qualite-de-leducation-permet-une-croissance-forte-86586> - Consulté le 18 décembre 2017

**Le Monde** La Chine s'appuie sur l'Afrique pour construire une muraille face aux pays occidentaux »

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/09/04/la-chine-s-appuie-sur-l-afrique-pour-construire-une-muraille-face-aux-pays-occidentaux\\_5350032\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/09/04/la-chine-s-appuie-sur-l-afrique-pour-construire-une-muraille-face-aux-pays-occidentaux_5350032_3212.html)

- Consulté le 4 Septembre 2018

**Le Monde** Au Ghana, Macron réitère son message aux jeunes Africains pour qu'ils restent et réussissent en Afrique.

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/30/au-ghana-macron-reitere-son-message-aux-jeunes-africains-pour-qu-ils-restent-et-reussissent-en-afrique\\_5222902\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/30/au-ghana-macron-reitere-son-message-aux-jeunes-africains-pour-qu-ils-restent-et-reussissent-en-afrique_5222902_3212.html)2017 - Consulté le 14 décembre 2017

**L’AUF lance ses premiers centres d’employabilité francophones (dont à l’Université de Hanoï).**

<https://www.auf.org/nouvelles/actualites/lauf-moteur-demployabilite-lancement-des-premiers-centres-demployabilite-francophone-en-asie-pacifique/>. Consulté le 24/09/2021

**Lancement des Centres d’employabilité francophones de l’AUF en Asie.**

<https://www.auf.org/nouvelles/actualites/lauf-moteur-demployabilite-lancement-des-premiers-centres-demployabilite-francophone-en-asie-pacifique/>. Consulté le 24/09/2021

**Partenariat Mondial pour l’Education**

<http://www.globalpartnership.org/fr/who-we-are/about-gpe> - Consulté le 6/11/2021

**Stratégie économique pour la Francophonie -**

[https://www.rencontresfef2021.org/docs/OIF\\_SEF%2020-25\\_Version%20WEB.PDF](https://www.rencontresfef2021.org/docs/OIF_SEF%2020-25_Version%20WEB.PDF) – Consulté le 12/11/2021.

International Journal of Advanced Research and Publications, “French as a language for Business” Volume 4, Issue 1, January 2020, University of Education, Winneba-Ghana, Department of Management Studies Education, Ambrose Bangnia.

<https://www.rfi.fr/fr/m%C3%A9dias-partenaires/20201217-au-ghana-professeurs-et-producteurs-se-forment-%C3%A0-enseigner-le-fran%C3%A7ais-avec-la-radio> – Consulté le 12/11/2021.

**Accord-cadre entre la République du Ghana et l’OIF**

<https://www.francophonie.org/lancement-du-projet-de-mobilite-des-enseignantes-et-enseignants-de-et-en-francais-au-ghana-2001#> - Consulté le 03/11/2021.

**OIF « L’OIF organise une Mission économique et commerciale au Vietnam et au Cambodge ».**

<https://www.francophonie.org/loif-organise-une-mission-economique-et-commerciale-au-vietnam-et-au-cambodge-1749>. Consulté le 23/09/2021

**Le Monde – Au Ghana, le français a le vent en poupe – Publié le 11 septembre 2019**

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/11/au-ghana-le-francais-a-le-vent-en-poupe\\_5508994\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/11/au-ghana-le-francais-a-le-vent-en-poupe_5508994_3212.html) - Consulté le 16.09.2021



## INDEX DES NOTIONS

### A

- Accord Cadre, 224
- Acteur institutionnel, 224
- Afrique, 1, 3, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 32, 35, 38, 66, 68, 71, 72, 77, 80, 93, 124, 125, 126, 130, 134, 141, 145, 146, 149, 152, 155, 159, 160, 161, 167, 178, 181, 182, 186, 188, 189, 196, 201, 204, 205, 206, 207, 209, 215, 219, 222, 224, 225, 240, 241, 256, 414, 415, 417, 423, 433, 434, 438, 439, 441, 443, 447, 449, 450, 451, 452, 460, 462, 463, 468, 469, 473, 476, 484, 485, 486, 487, 495, 496, 503, 506, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 517, 518, 520, 522, 523, 524, 525, 528, 529, 532, 536, 537, 539, 540, 542, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 558, 559, 560, 561, 565, 567, 570, 574, 579, 580, 583, 584, 585, 587, 589, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 598, 602, 609, 610, 614, 615, 618, 620, 623, 628, 636, 638, 639, 641, 642, 666, 667, 668, 670
- Afrique de l'Ouest, 1, 3, 8, 11, 13, 20, 22, 23, 32, 35, 71, 124, 125, 188, 209, 224, 225, 417, 423, 443, 447, 596, 668, 670
- Afrique francophone, 13, 14, 93, 125, 130, 145, 155, 161, 167, 181, 186, 189, 196, 206, 207, 219, 224, 512, 517, 529, 532, 536, 539, 547, 550, 551, 554, 559, 560, 574, 579, 596, 636, 639, 666, 667
- Afrique sub saharienne, 224
- Agence Universitaire de la Francophonie, 7, 44, 46, 53, 69, 70, 177, 221, 224, 517, 520, 608, 664
- Aide publique au développement, 224
- Aide Publique au Développement, 7, 12, 86, 87, 224, 665
- Alliance française, 134, 221, 224, 241, 441, 451, 461, 463, 464, 466, 470, 491, 494, 511, 526, 540, 541, 542, 544, 545, 569, 575, 580, 581, 582, 584
- Alumni, 224
- Ambassade de France, 224
- Ambassade du Ghana, 224, 450
- Aménagement linguistique, 224
- Aménagements, 224
- Analyse comparée, 224
- Analyse du discours, 224
- Apprenant, 224
- Apprentissage des langues, 224, 240
- Approche comparée, 224
- Approche diachronique, 224
- Approche marketing, 224
- Approche pédagogique, 224
- Approche plurielle, 224
- Approche plurilingue, 8, 224, 669, 670
- Approche prospective, 224
- Arborescence, 224
- Architecture, 224, 240
- Art de vivre, 72, 224

ASEAN, 176, 224  
Asie du Sud-Est, 1, 3, 7, 8, 12, 13, 68, 109, 176, 182, 188, 206, 209, 215, 224, 476, 584, 668, 670  
Asie Pacifique, 224  
Assise théorique, 224  
Attractivité, 224  
Autorité portuaire, 224

## B

Bailleur de fond, 224  
Besoin, 224  
Bilinguisme, 224  
Biologie, 224  
Bourse co - financée, 224  
Burkina Faso, 13, 18, 22, 36, 116, 124, 195, 224, 414, 442, 446, 451, 457, 472, 502

## C

Cadre théorique, 224  
Cambodge, 126, 224  
Certificat francophone, 224  
Chimie, 224  
Chine, 225  
Chinois, 225, 452, 458, 460, 496, 544, 559, 565, 567, 610  
Classe bilingue, 225  
Co-construction, 225  
Cofinancement, 225  
Comité de pilotage, 225, 619  
Communauté francophone, 225  
Communauté linguistique, 225  
Communauté scientifique, 225  
Compétence, 225  
Compétence linguistique, 225  
Concept, 225  
Conseil de l'Europe, 59, 81, 82, 119, 175, 210, 211, 213, 214, 221, 225  
Constitution, 225  
Contenu convergent, 225  
Contenu divergent, 225  
Contexte, 225, 274  
Contexte politique, 225  
Contextualisation, 225  
Continent africain, 225  
Coopération éducative, 225  
Coopération française, 225  
Coopération internationale, 225  
Coopération linguistique, 225  
Coopération Sud – Sud, 225  
Coopération tripartite, 225  
Coréen, 225  
Corpus, 225  
Corpus statut, 225

Côte d'Ivoire, 13, 20, 21, 72, 124, 125, 165, 195, 225, 433, 442, 443, 449, 451, 457, 462, 525, 603, 636  
Culture, 215, 225, 284  
Culture française, 225  
Curriculum, 225  
Cursus universitaire, 225

## D

Décideur, 225  
Démarche professionnelle, 225  
Démarche qualité, 225  
Département de français, 225, 497, 598  
Développement, 7, 20, 21, 32, 36, 77, 87, 181, 182, 222, 225, 259, 508  
Développement durable, 87, 225  
Développement économique, 225  
Didactique des langues et des cultures, 225  
Diplomatie, 225  
Discipline non linguistique, 225  
Discours, 225  
Discours officiel, 225  
Dispositif, 225  
Dispositif de coopération éducative et linguistique, 225  
Dispositif innovant, 225  
Dispositif institutionnel, 226  
Diversité culturelle, 226  
Diversité linguistique, 226  
Donnée, 226  
Droit, 226, 284

## E

Echanges commerciaux, 226  
Echanges économiques, 124, 226  
Ecole confessionnelle, 226  
Ecole normale, 226  
Economie, 226  
Education, 26, 37, 109, 168, 223, 226, 227  
Education comparée, 226  
Employabilité, 226  
Enquête, 226  
Enseignement des langues, 226  
Enseignement privé, 226  
Enseignement public, 226  
Enseignement secondaire, 226  
Entreprenariat, 226  
Entretien semi - directif, 226  
Espace France, 226  
Espace francophone, 226, 241  
Etablissement d'excellence, 226  
Etablissement privé, 226  
Etablissements internationaux, 226

Etude, 229  
Etude comparative, 226  
Evaluation, 226  
Exotisme, 226

## F

Facteurs culturels, 226  
Facteurs économiques, 226  
Facteurs géographiques, 226  
Facteurs linguistiques, 226  
Filière d'excellence bilingue, 226  
Filière scientifique, 226  
Fondement théorique, 226  
Fonds de solidarité prioritaire innovant, 226  
Formation, 226, 285, 664  
Frais de scolarité, 226  
Français à visée professionnelle, 226  
Français de spécialité, 226, 522, 544  
Français langue étrangère, 226  
Français Langue Professionnelle, 7, 226  
Français sur objectif spécifique, 226  
Français utile, 226  
Francophone, 226  
francophonie, 1, 3, 13, 69, 77, 114, 143, 180, 226  
Francophonie, 8, 67, 73, 221, 226, 228, 514, 517, 557, 588, 664, 670  
Frein, 226

## G

Gastronomie, 226  
Glottopolitique, 63, 226

## H

Hypothèse de travail, 227

## I

Image, 227  
Indicateur, 227  
Informateur, 227  
Institut français, 133, 134, 221, 227, 241, 440, 441, 471, 491, 528, 551, 552, 555, 569, 575, 604, 607, 615  
Institution gouvernementale, 227  
Institution inter gouvernementale, 227  
Intégration régionale, 227  
Intervention, 227  
Interviewé, 227

## J

Japonais, 227, 579, 625

## L

L'enquêteur, 100, 227  
La belle FranceEducation, 227  
Langue asiatiques, 227  
Langue de scolarisation, 227  
Langue des affaires, 227  
Langue étrangère, 227  
Langue française, 227, 491, 523, 618  
Langue ghanéenne, 227  
Langue maternelle, 227  
Langue minoritaire, 227  
Langue nationale, 227  
Langue officielle, 227  
Langue régionale, 227  
Langue véhiculaire, 227  
Langue vernaculaire, 227  
Langues, 227  
Langues africaines, 227  
Langues locales, 227  
Laos, 227  
Le développement de la langue française, 227  
Le français, 227  
Levier, 227  
Levier fédérateur, 227  
Libre - échange, 227  
Lingua franca, 227  
Logistique, 227  
Lycée français, 133, 227, 241, 440, 451, 463, 575, 580, 582, 583

## M

Médecine, 227  
Médias, 227  
Méthode qualitative, 227  
Méthode quantitative, 227  
Methodologie de la recherche, 227  
Ministère de l'Éducation et de la formation, 227  
Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, 11, 18, 87, 88, 227  
Mobilité, 227  
Mondialisation, 227  
MOOC, 70, 227  
Motivation, 227  
Multi ethnique, 228  
Multilingue, 228

## N

Numérique, 228

## O

Objectif de développement durable, 78, 79, 209, 228, 238

Opérateur, 228  
Organisation internationale, 64, 228, 423, 473, 476, 580, 616  
Orientation, 228  
Outil d'aide à la décision, 228  
Outil d'influence, 228

## P

Pacte linguistique, 228  
Partenaire, 228  
Partenariat, 228  
Partenariat mondial pour l'éducation, 228  
Passé colonial, 228  
Pays moins avancé, 228  
Pédagogie, 228  
Plan pour la langue et le plurilinguisme, 228  
Plan stratégique, 7, 33, 34, 109, 115, 116, 128, 228  
Plan stratégique pour l'éducation, 228  
Planification linguistique, 228  
Plurilinguisme, 185, 217, 228  
Poids économique, 13, 68, 69, 180, 213, 228  
Politiques linguistiques, 1, 3, 8, 59, 66, 80, 119, 175, 212, 216, 218, 228, 669, 670  
Politiques linguistiques éducatives, 1, 3, 228  
Politiques publiques, 228  
Poste diplomatique, 228  
Postulats, 92, 228  
Posture, 228  
Pratique langagière, 228  
Problématique, 228  
Professionnalisation, 228  
Programme bilingue, 228  
Programme d'enseignement, 228  
Programme scolaire, 228  
Projet, 228  
Projet de coopération, 228  
Promotion de la langue française, 228

## Q

Qualité, 228

## R

Radio France International, 228  
Recherche-action, 228  
Recherche-intervention, 228  
Redondance, 228  
Relation historique, 228  
Relations culturelles, 228  
Relations économiques, 228  
Relations internationales, 66, 219, 228  
Relations politiques, 228

Représentation, 228  
Représentations, 228  
Représentations mentales, 229  
Responsables éducatifs, 229  
Romantisme, 229

## S

Science de l'éducation, 229  
Science politique, 229  
Sciences du langage,, 229  
Scolarisation, 229  
Service de coopération et d'action culturelle, 229  
Société civile, 229  
Sous régions, 229  
Statut de la langue française, 229  
Statut du français, 229  
Stratégie, 229  
Stratégie méta cognitive, 229  
Système éducatif, 229

## T

Textes officiels, 229  
Thaïlande, 229  
Thématique, 162, 229  
Théorie, 229  
TICE, 33, 76, 141, 229, 469  
Togo, 13, 18, 22, 36, 124, 165, 195, 229, 414, 442, 451, 452, 453, 463, 464, 465, 466, 472, 483, 487, 504, 525, 583, 603  
Tourisme, 229  
Transcription, 229  
TV5, 8, 72, 73, 116, 124, 134, 163, 169, 192, 221, 229, 242, 441, 463, 484, 534, 548, 561, 562, 563, 564, 565, 664, 668, 669, 670  
Typologie, 229

## U

Usage, 229

## V

Vecteur, 229  
Verbatim, 229  
Vietnam, 1, 3, 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 63, 65, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 77, 79, 80, 85, 88, 89, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 145, 146, 147, 152, 155, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 196, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 220, 222, 223, 229, 237, 238, 240, 241, 260, 264, 267, 269, 270, 275, 281, 282, 283, 285, 286, 294, 413, 414, 415, 425, 426, 433, 434, 439, 440, 449, 450, 451, 452, 460, 469, 470, 476, 487, 495, 496, 503, 504, 506, 507, 509, 510, 511, 512,

513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 525, 526, 527, 528, 529, 531, 532, 534, 535, 537, 540, 541, 545, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 584, 585, 586, 589, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 665, 666, 667, 668, 669, 670

Visibilité, 186, 229

Visible, 229, 483, 500, 582

Volontaire international, 229

## INDEX DES NOMS D'AUTEURS

Attali J. p.68, 180

Barbillon E. p.135, 207

Barrat J. p.63, 66

Baslé M. p.86

Beacco J-C. p.59, 82, 119

Beaud S. p.100

Berthier N. p.100

Blanchet A. p.97,101

Borg S. p.57, 59, 60, 62, 63, 119, 129, 150

Boyer H. p.59, 62, 175

Bretagnier A. p.119

Byram M. p.119

Calvet L-J. p.57, 58, 61, 188

Campendhoudt L-V. p.95, 96

Carrère C. p.13, 68, 69, 118

Chaudenson R. p.62

Chuong V-V. p.118,175,176

Civico M. p.69

Coste D. p.81

Diadié Diaw T-A-T, p.68

Faro-Hanoun V. p.66

Gotman A. p.97,101,135,136

Grin F. p.69, 73

Groux D. p.74, 75, 76, 188

Guillou M. p.66

Guiso L. p.69, 181

Lasémillante P. p.118,119,175,176

Le Roy J. p.135, 207

Masood M. p.13, 69, 180

Moisei C. p.66

Moore D. p.81

Muller P. p.84

Neuman W.L. p.100

Payaud M.A. p.66

Picciano A. p.78

Porcher L. p.12, 66, 74, 188

Quivy R. p.95, 96

Ricento T. p.96, 99, 173

Sapienza P. p.69, 181

Sauvayre R. p.101,102

Spolsky B. p.58

Strauss A.L. et Corbin p.95, 96

Traisnel C. p. 66

Tsivanyo Yibeo K. p.80

Van Daele H p.74, 76

Weber F. p.100

Zarate G. p.83

## **Liste des tableaux**

- Tableau 1 Répertoire des textes et documents officiels Ghana – Vietnam p.112
- Tableau 2 Explications thématiques comparées textes et documents officiels p.114
- Tableau 3 Répertoire informateurs corpus entretiens p.137
- Tableau 4 Synthèse comparative contenus thématiques Ghana – Vietnam p.162
- Tableau 5 Synthèse résultats institutions françaises et/ou francophones p.166
- Tableau 6 Synthèse globale - Thématiques émergentes Ghana, Vietnam, France, Sénégal p.174
- Tableau 7 Synthèse des thématiques émergentes p.175
- Tableau 8 Vérification des hypothèses de travail p.190
- Tableau 9 Grille d'analyse politique linguistique Ghana – Vietnam p.194
- Tableau 10 Outil d'aide à la décision – Politique linguistique éducative Ghana – Vietnam p.202

## **Liste des figures**

- Figure 1 Carte du Ghana p.19
- Figure 2 Carte des langues du Ghana p.26
- Figure 3 : Carte du Vietnam p.43
- Figure 4 : Etats et gouvernements OIF 2018 p.67
- Figure 5 : UNESCO, Objectif de développement durable 4 (ODD4) p.82
- Figure 6 : Schéma d'évaluation des politiques publiques p.87
- Figure 7 : Définition de l'APD – Ministère de l'action et des comptes publiques p.93
- Figure 8 : Montants de l'APD par pays (OCDE 2018) p.94
- Figure 9 : Arborescence Documents, textes officiels de Politique linguistique et éducative p.125



# **ANNEXES**

Version de diffusion



# Table des matières

REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE	7
LISTE DES ACRONYMES ET DEFINITIONS	8
RESUME	9
ABSTRACT	9
INTRODUCTION	11
<b>PREMIERE PARTIE : ELEMENTS CONTEXTUELS DE LA RECHERCHE</b>	17
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE DU GHANA</b>	18
1. DES ELEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES ET POLITIQUES	19
2. LE CONTEXTE LINGUISTIQUE	25
2.2. Un pays multilingue	25
2.3. Le statut de la langue française	27
3. LE SYTEME EDUCATIF GHANEEN	29
3.1. L'enseignement obligatoire et gratuit	29
3.2. La place occupée par l'enseignement supérieur	30
3.3. La scolarisation des filles	30
3.4. Une école à deux vitesses	31
4. LE PLAN STRATEGIQUE POUR L'EDUCATION	32
4.1. Les « senior secondary schools » ou lycées	33
4.2. L'enseignement supérieur	33
5. LE DISPOSITIF FRANÇAIS DE COOPERATION EDUCATIVE ET LINGUISTIQUE	34
5.1. Les moyens dédiés aux actions de coopération éducative et linguistique	34
5.2. La stratégie globale du poste diplomatique	35
5.3. Les différentes composantes du dispositif de coopération linguistique et éducative au Ghana	35
5.3.1. Le service de Coopération de 'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'Institut Français du Ghana	35
5.3.2. Le réseau des Alliances Françaises	37
5.3.3. Les structures du Ministère de l'Education ghanéen	38
5.3.4. Le Lycée Français Jacques Prévert d'Accra	38
5.3.5. L'association ghanéenne des professeurs de français (GAFT)	39

CHAPITRE II : CONTEXTE DU VIETNAM	41
1. DES ELEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES ET POLITIQUES	42
2. LE SYSTEME EDUCATIF VIETNAMIEN	43
3. LE CONTEXTE LINGUISTIQUE	45
3.1. Un pays multilingue	45
3.2. L'enseignement des langues étrangères	45
3.3. L'enseignement du/en français	45
3.3.1. L'enseignement secondaire	45
3.3.2. L'enseignement supérieur	48
4. LE DISPOSITIF FRANÇAIS DE COOPERATION EDUCATIVE ET LINGUISTIQUE	50
4.1. Les moyens dédiés aux actions de coopération	50
4.2. La stratégie globale du poste diplomatique	50
4.2.1. Redynamiser le programme d'enseignement bilingue	50
4.2.2. Poursuivre la coopération avec l'appui des partenaires vietnamiens	51
4.2.3. Intensifier la promotion du français et lui donner une visibilité avec l'appui des autorités vietnamiennes	51
5. LES DIFFERENTES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE COOPERATION LINGUISTIQUE ET EDUCATIVE AU VIENTAM	53
5.1. Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'Institut Français	53
5.2. Les deux établissements scolaires du réseau AEFÉ	53
5.3. Les acteurs vietnamiens du dispositif	54
5.3.1. Le Ministère de l'Education et de la Formation	54
5.3.2. Les départements de français universitaires	54
5.3.3. L'association vietnamienne des professeurs de français	54
5.4. Les organisations internationales	55
5.4.1. L'organisation internationale de la Francophonie	55
5.4.2. L'Agence Universitaire de la Francophonie	55
5.4.3. Les représentations diplomatiques à Hanoi	56
 DEUXIEME PARTIE : ASSISES THEORIQUES, POSTULATS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	 57
CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE	58
1. LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	59

2. LE CONCEPT DE POLITIQUE LINGUISTIQUE	60
3. LA NOTION DE POLITIQUE LINGUISTIQUE EDUCATIVE	63
4. LA NOTION DE FRANCOPHONIE	66
4.1. L'Organisation Internationale de la Francophonie	68
4.1.1. La francophonie et le numérique	70
4.1.2. La francophonie et l'économie	70
4.2. L'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor	73
4.3. TV5 Monde	75
5. LE CONCEPT D'EDUCATION COMPAREE	76
6. LA NOTION DE BI-PLURILINGUISME ET D'APPROCHES	82
7. LES NOTIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT	86
7.1. Les politiques publiques	86
7.2. L'évaluation des politiques publiques	87
7.3. L'Aide Publique au Développement	90
CHAPITRE IV : POSTULATS, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	95
1. LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL ET LA PROBLÉMATIQUE	96
2. LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	98
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES CORPUS ET POLITIQUE LINGUISTIQUE ÉDUCATIVE COMPARÉE	108
CHAPITRE V : ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES	109
1. TRAITEMENT DES DONNÉES	110
1.1. Le corpus des textes officiels	110
1.2. Grille d'analyse comparée des textes officiels Ghana – Vietnam	114
1.3. Arborescence générale comparative des textes de politique linguistique comparative Ghana – Vietnam	124
2. ANALYSE DU CORPUS DES ENTRETIENS	135
3. PRESENTATION DES RESULTATS D'ANALYSE DU CORPUS DES ENTRETIENS	141
3.1. Présentation des résultats d'analyse du Vietnam	141

3.1.1. Représentations liées à la langue française et au passé historique	142
3.1.1.1. Repérage des contenus convergents	142
3.1.1.2. Repérage des contenus divergents	143
3.1.1.3. Synthèse	143
3.1.2. L'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues	143
3.1.2.1. Repérage des contenus convergents	144
3.1.2.2. Repérage des contenus divergents	144
3.1.2.3. Synthèse	144
3.1.3. Le français à visée professionnelle comme levier pour le développement du Vietnam	145
3.1.3.1. Repérage des contenus convergents	145
3.1.3.2. Repérage des contenus divergents	146
3.1.3.3. Synthèse	146
3.1.4. La promotion des études supérieures en France ou dans un pays francophone comme levier pour le développement de la langue française	147
3.1.4.1. Repérage des contenus convergents	147
3.1.4.2. Repérage des contenus divergents	148
3.1.4.3. Synthèse	148
3.1.5. Le français comme vecteur de coopérations (économiques) Sud- Sud (Vietnam – Afrique francophone)	149
3.1.5.1. Repérage des contenus convergents	149
3.1.5.2. Repérage des contenus divergents	150
3.1.5.3. Synthèse	150
3.1.6. Nécessité d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue français	151
3.1.6.1. Repérage des contenus convergents	151
3.1.6.2. Repérage des contenus divergents	152
3.1.6.3. Synthèse	152
3.2. Présentation des résultats d'analyse du Ghana	152
3.2.1. Représentations liées à la langue française et au passé historique	152
3.2.1.1. Repérage des contenus convergents	153
3.2.1.2. Repérage des contenus divergents	153

3.2.1.3. Synthèse	153
3.2.2. L'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues	154
3.2.2.1. Repérage des contenus convergents	154
3.2.2.2. Repérage des contenus divergents	155
3.2.2.3. Synthèse	155
3.2.3. Le Français à visée professionnelle comme levier fédérateur pour le développement du Vietnam	156
3.2.3.1. Repérage des contenus convergents	156
3.2.3.2. Repérage des contenus divergents	156
3.2.3.3. Synthèse	157
3.2.4. La promotion des études supérieurs en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française	157
3.2.4.1. Repérage des contenus convergents	157
3.2.4.2. Repérage de contenus divergents	158
3.2.4.3. Synthèse	159
3.2.5. Le français comme vecteur des coopération (économiques) Sud – Sud (Vietnam – Afrique francophone)	159
3.2.5.1. Repérage des contenus convergents	159
3.2.5.2. Repérage des contenus divergents	159
3.2.5.3. Synthèse	160
3.2.6. Nécessité d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue française	160
3.2.6.1. Repérage de contenus convergents	160
3.2.6.2. Repérage de contenus divergents	161
3.2.6.3. Synthèse	161
3.3. Présentation des résultats d'analyse comparative des contenus catégoriels Ghana Vietnam	161
3.4. Présentation des résultats d'analyse des institutions françaises ou francophones	164
3.4.1. Représentations liées à la langue française et au passé historique	167
3.4.1.1. Repérage des contenus convergents	167
3.4.1.2. Repérage des contenus divergents	168
3.4.1.3. Synthèse	168

3.4.2. L'enseignement de la langue française dans une approche plurilingue des langues	168
3.4.2.1. Repérage des contenus convergents	168
3.4.2.2. Repérage des contenus divergents	169
3.4.3. Le Français à visée professionnelles comme levier fédérateur pour le développement du Vietnam	169
3.4.3.1. Repérage des contenus convergents	169
3.4.3.2. Repérage des contenus divergents	170
3.4.4. La promotion des études supérieurs en France ou dans un pays francophone comme levier majeur pour le développement de la langue française	170
3.4.4.1. Repérage des contenus convergents	170
3.4.4.2. Repérage des contenus divergents et synthèse	170
3.4.5. Le français comme vecteur de coopération (économiques) Sud – Sud (Vietnam – Afrique francophone)	171
3.4.5.1. Repérage des contenus convergents	171
3.4.5.2. Repérage des contenus divergents	171
3.4.6. Nécessité d'accroître la visibilité des actions en faveur de la langue française	172
3.4.6.1. Repérage des contenus convergents	172
3.4.6.2. Repérage des contenus divergents	172
3.5. Présentation des résultats d'analyse des thématiques émergentes issues du corpus d'entretiens	173
4. DISCUSSION ET INTERPRETATION DES RESULTATS D'ANALYSE DU CORPUS D'ENTRETIENS ET TEXTES OFFICIELS	176
CHAPITRE VI : ANALYSE DE POLITIQUE LINGUISTIQUE - EDUCATIVE COMPAREE ET OUTIL D'AIDE A LA DECISION	191
1. ÉLÉMENTS DE POLITIQUE LINGUSTIQUE COMPARÉE	192
1.1. Grille d'analyse des politiques linguistiques et éducatives comparées Ghana – Vietnam	194
1.2. Proposition d'un outil d'aide à la décision	200
1.3. Commentaire de l'outil d'aide à la décision	204
CONCLUSION	207
BIBLIOGRAPHIE	216

SITOGRAFIE	227
INDEX DES NOTIONS	231
INDEX DES AUTEURS	239
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	241
ANNEXES	242
TABLE DES MATIERES	

**THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**

Préparée à l'Université de Franche-Comté

École doctorale LECLA N°592  
Lettres, Communication, Langues, Arts

**Doctorat en Sciences du Langage  
Mention Français Langue Etrangère et Français Langue Seconde**

Par

**Isabelle BOKHARI**

**Politiques linguistiques éducatives en faveur de la F/francophonie : étude  
comparative au Ghana et au Vietnam**

**Approches régionales : Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 7 janvier 2022

**TOME 2**

Composition du Jury :

M. Danh Thành DO-HURINVILLE Président du Jury	Professeur des Universités (UBFC)
M. Philippe LANE Rapporteur	Professeur Emérite (Rouen Normandie)
M. Julien KILANGA MUSINDE Rapporteur	Professeur des Universités (Angers)
M. Serge BORG Directeur de thèse	Professeur des Universités (UBFC)





**Titre : Les Politiques linguistiques éducatives en faveur de la Francophonie : une étude comparative au Ghana et au Vietnam. Des approches régionales : Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est.**

**Mots clés :** Francophonie - Politiques linguistiques - Politiques éducatives - Éducation comparée - Approche plurilingue - Aide publique au développement.

A la croisée des champs d'étude que sont les sciences du langage, l'analyse du discours et la recherche-action, cette thèse propose une approche comparée des politiques linguistiques éducatives de deux aires géographiques - l'une en Afrique de l'Ouest, l'autre en Asie du Sud-Est. Il s'agit de proposer une étude sur l'influence des facteurs géographiques, linguistiques, économiques et culturels sur les politiques mises en place dans deux États en particulier avec une présentation de deux systèmes éducatifs sensibles pour la Francophonie, à savoir le Ghana et le Vietnam (ayant respectivement dans l'Organisation Internationale de la Francophonie, les statuts d'État associé et d'État membre). Nous procéderons à cette occasion à une étude des langues en présence sur ces deux territoires ainsi que du statut de la langue française et des représentations qui lui sont associées.

A partir de l'étude d'un corpus de textes officiels, et d'entretiens semi-directifs auprès de décideurs, de responsables éducatifs locaux mais également d'opérateurs de la Francophonie (OIF, AUF, RFI, TV5), nous proposerons une approche diachronique de 2000 à nos jours. Nous examinerons en outre l'état actuel de la F/francophonie et envisagerons son avenir dans ces deux pays pour proposer enfin, dans une approche prospective, un certain nombre d'orientations concernant le développement de la langue française et de son enseignement dans ces deux aires.

Enfin, cette recherche s'inscrit résolument dans le champ de la recherche-intervention ainsi que dans une démarche professionnelle avec la création d'un outil d'aide à la décision destiné aux futurs décideurs dans le domaine de la Francophonie en France, au Ghana et au Vietnam.

**Title : Language and educational policies in favour of Francophonie : a comparative analysis between Ghana and Vietnam. A regional approach : West Africa and South-East Asia.**

**Keywords :** Discourse analysis – „Francophonie“ - Language policies - Comparative education – Multilingual Approach - Public development aid.

Situated at the intersection of the fields of study which are language sciences, discourse analysis and research-action, this work presents a comparative approach of the linguistic and educational policies of two geographical areas – the first one in West Africa and the second one in South-East Asia. The purpose is to conduct a study on the influence of geographical, linguistic, economic and cultural factors on the policies put into place in those two states with a presentation, in particular, of the two sensitive educational systems for Francophonie, that is Ghana and Vietnam (the two states having respectively the status of associate member and member state within the Organisation of Francophonie). A study on the languages present on the two territories, the status of French language and the representations associated to French language, will therefore be conducted.

From the study of a corpus of official texts as well as semi-directive interviews with local persons in charge of education, policy makers but also operators of Francophonie: International Organisation of Francophonie (OIF), Higher Education Agency for Francophonie (AUF), French International Radio (RFI), TV5, we will present a diachronic approach from the year 2000 to today. Moreover, we will examine the present situation of Francophonie et will consider its future in those two countries. Finally, in a prospective approach, we will state a number of recommendations concerning the development of French language and its teaching in those two areas.

Lastly, this research falls within a professional approach with the creation of a decision making tool aimed at present and future policy makers in the field of Francophonie in France, Ghana and Vietnam.



## **SOMMAIRE**

<b>GUIDE D'ENTRETIEN</b>	<b>6</b>
<b>CORPUS D'ENTRETIENS</b>	<b>7</b>



### EXEMPLE GUIDE D'ENTRETIEN

1/ Selon vous, quelle est l'image de la langue française dans le monde ? Quelles sont les représentations liées à la langue française au Ghana ?

2/ Il n'y a pas de représentations négatives liées à la langue française au Ghana car la France n'y a pas été pays colonisateur, que pensez-vous de cette affirmation ?

3/ Selon vous, quelle est l'utilité pour un Ghanéen d'apprendre le français ?

4/ Quelle est la position du gouvernement ghanéen concernant le développement de la langue française au Ghana ?

5/ Pouvez-vous parler du Pacte linguistique qu'a signé le gouvernement ghanéen avec l'OIF ?

6/ Que fait la France au Ghana pour le développement du français ?

7/ Les actions du gouvernement français en matière de langue française sont-elles, à votre avis, suffisamment visibles - notamment par rapport à d'autres bailleurs de fonds ? Que faudrait-il changer / faire évoluer selon vous ?

8/ Dans quelle mesure pensez-vous que l'apprentissage de la langue française chez les jeunes ghanéens est pertinent en vue de la poursuite d'études supérieures en France ou dans un pays francophone ?

9/ Est-ce que le développement de l'enseignement du français à visée professionnelle (Ex : Français du tourisme) serait utile au Ghana ? Pouvez-vous penser à d'autres domaines qui seraient utiles pour le développement économique du pays ?

10/ L'enseignement du français au Ghana doit-il, selon vous, se concevoir dans le cadre d'une approche plurilingue des langues ?

11/ D'après vous, quels sont les freins au développement de la langue française au Ghana ? Quels sont les défis concernant le développement de la langue française en Afrique ?

12/ Est-ce que, selon vous, la maîtrise de la langue française par les Ghanéens pourrait favoriser les échanges sud-sud entre l'Afrique et l'Asie et notamment les échanges économiques avec les pays asiatiques avec un pays comme le Vietnam par exemple ? Si oui, dans quelle mesure ?

13/ Si vous deviez changer certains aspects à l'enseignement du français au Ghana, que feriez-vous ? Quelles seraient vos propositions pour l'avenir et pour le développement de la langue française dans votre pays ?

14/ Avez-vous des éléments complémentaires ou des remarques à ajouter ?

<b><u>INSTITUTION D'APPARTENANCE</u></b>	<b><u>FONCTIONS OCCUPEES</u></b>	<b><u>PAYS D'EXERCICE</u></b>	<b><u>Pages</u></b>
1. Ministère de l'Éducation du Ghana	Coordinateur au Secrétariat des Affaires francophones	Ghana	Page 9
2. Ministère des affaires étrangères ghanéen	Ambassadrice et la Ministre en charge des Affaires francophones	France	Page 18
3. Ministère de l'Éducation du Ghana	Coordinateur des Centres Régionaux pour l'Enseignement du Français	Ghana	Page 27
4. Université du Ghana	Chargé de mission pédagogique	Ghana	Page 33
5. Ministère français des affaires étrangères	Conseiller de coopération et d'action culturelle et Directeur de l'Institut français du Ghana	Ghana	Page 43
6. Présidence du Ghana	Conseiller Francophonie	Ghana	Page 49
7. Ambassade de France	Chargé de mission pour le français et la francophonie	Ghana	Page 60
8. Université du Ghana	Chef de département de Français	Ghana	Page 69
9. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Adjointe au chef de mission Langue Française et éducation et Rédactrice Asie - Océanie mission Langue Française et éducation	France	Page 77
10. Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Conseillère chargée de la langue française et de la diversité linguistique	France	Page 87
11. Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF)	Secrétaire général de la Fédération internationale des Professeurs de français	France	Page 94
12. Radio France Internationale (RFI)	Chef du service langue française	France	Page 100
13. Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)	Responsable du département innovation pédagogique et partenariat	France	Page 106
14. Alliance française de Paris	Délégué géographique Asie, Afrique, Océanie	France	Page 116
15. RFI	Responsable du réseau de radios partenaires de RFI en Afrique	France	Page 123
16. Institut français de Paris	Chargé de projet actions culturelles et linguistiques	France	Page 128

ANNEXE : CORPUS D'ENTRETIENS (SUITE)

<b><u>INSTITUTION D'APPARTENANCE</u></b>	<b><u>FONCTIONS OCCUPEES</u></b>	<b><u>PAYS D'EXERCICE</u></b>	<b><u>Pages</u></b>
17. TV5 Monde	Directrice adjointe chargée de la promotion et de l'enseignement du français	France	Page 133
18. TV5 Monde	Directeur Asie Pacifique	Hong Kong	Page 140
19. Campus France	Responsable Campus France	France	Page 148
20. Ambassade de France	Attachée de coopération éducative	Vietnam	Page 156
21. Lycée français Jacques Prévert	Proviseur	Ghana	Page 160
22. OIF	Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique	Vietnam	Page 166
23. Université nationale du Vietnam	Doyen du département de français de l'Université des Langues et d'Etudes internationales	Vietnam	Page 181
24. Campus France Vietnam	Responsable Campus France	Vietnam	Page 187
25. Université de Hanoi	Vice Rectrice	Vietnam	Page 194
26. Ministère des Affaires étrangères	Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France et Directeur de l'Institut Français	Vietnam	Page 199
27. Ministère de l'Education	Vice-Président du comité de pilotage national des langues étrangères – Directeur adjoint	Vietnam	Page 204
28. Université de Hanoi	Doyen du département de français	Vietnam	Page 208
29. OIF - Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	Responsable du centre régional francophone d'Asie Pacifique	Vietnam	Page 215
30. Institut de la Francophonie pour l'Education et le Formation	Directrice adjointe	Sénégal	Page 223
31. OIF	Spécialiste de Programmes	Paris	Page 228



**Titre : Les Politiques linguistiques éducatives en faveur de la Francophonie : une étude comparative au Ghana et au Vietnam. Des approches régionales : Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est.**

**Mots clés :** Francophonie - Politiques linguistiques - Politiques éducatives - Éducation comparée - Approche plurilingue - Aide publique au développement.

A la croisée des champs d'étude que sont les sciences du langage, l'analyse du discours et la recherche-action, cette thèse propose une approche comparée des politiques linguistiques éducatives de deux aires géographiques - l'une en Afrique de l'Ouest, l'autre en Asie du Sud-Est. Il s'agit de proposer une étude sur l'influence des facteurs géographiques, linguistiques, économiques et culturels sur les politiques mises en place dans deux États en particulier avec une présentation de deux systèmes éducatifs sensibles pour la Francophonie, à savoir le Ghana et le Vietnam (ayant respectivement dans l'Organisation Internationale de la Francophonie, les statuts d'État associé et d'État membre). Nous procéderons à cette occasion à une étude des langues en présence sur ces deux territoires ainsi que du statut de la langue française et des représentations qui lui sont associées.

A partir de l'étude d'un corpus de textes officiels, et d'entretiens semi-directifs auprès de décideurs, de responsables éducatifs locaux mais également d'opérateurs de la Francophonie (OIF, AUF, RFI, TV5), nous proposerons une approche diachronique de 2000 à nos jours. Nous examinerons en outre l'état actuel de la F/francophonie et envisagerons son avenir dans ces deux pays pour proposer enfin, dans une approche prospective, un certain nombre d'orientations concernant le développement de la langue française et de son enseignement dans ces deux aires.

Enfin, cette recherche s'inscrit résolument dans le champ de la recherche-intervention ainsi que dans une démarche professionnelle avec la création d'un outil d'aide à la décision destiné aux futurs décideurs dans le domaine de la Francophonie en France, au Ghana et au Vietnam.

**Title : Language and educational policies in favour of Francophonie : a comparative analysis between Ghana and Vietnam. A regional approach : West Africa and South-East Asia.**

**Keywords :** Discourse analysis – „Francophonie“ - Language policies - Comparative education – Multilingual Approach - Public development aid.

Situated at the intersection of the fields of study which are language sciences, discourse analysis and research-action, this work presents a comparative approach of the linguistic and educational policies of two geographical areas – the first one in West Africa and the second one in South-East Asia. The purpose is to conduct a study on the influence of geographical, linguistic, economic and cultural factors on the policies put into place in those two states with a presentation, in particular, of the two sensitive educational systems for Francophonie, that is Ghana and Vietnam (the two states having respectively the status of associate member and member state within the Organisation of Francophonie). A study on the languages present on the two territories, the status of French language and the representations associated to French language, will therefore be conducted.

From the study of a corpus of official texts as well as semi-directive interviews with local persons in charge of education, policy makers but also operators of Francophonie : International Organisation of Francophonie (OIF), Higher Education Agency for Francophonie (AUF), French International Radio (RFI), TV5, we will present a diachronic approach from the year 2000 to today. Moreover, we will examine the present situation of Francophonie et will consider its future in those two countries. Finally, in a prospective approach, we will state a number of recommendations concerning the development of French language and its teaching in those two areas.

Lastly, this research falls within a professional approach with the creation of a decision making tool aimed at present and future policy makers in the field of Francophonie in France, Ghana and Vietnam.